Association Mission Patrimoine Mondial

ampm

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}- XIV^{e} siècles)

Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

TOME 1

1. Les châteaux de Lastours.

Préface

La proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco du « système de forteresse de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles) » est le résultat d'un travail collectif mené depuis douze années consécutives. Revenir en préambule sur le cheminement et les motivations ayant abouti à celle-ci est un bon moyen d'illustrer la portée et les enjeux qui, depuis le début, sous-tendent cette démarche d'excellence ; c'est là aussi un moyen d'en cerner les complexes et nombreuses implications territoriales, à l'échelle de deux Départements du sud de la France, l'Aude et l'Ariège, voire au-delà, d'une Région entière, l'Occitanie.

L'histoire débute au tournant des années 2010, lorsque le Département de l'Aude lance une vaste consultation citoyenne en vue de construire son projet de développement durable pour les vingt prochaines années. Baptisée « Audevant ! », l'initiative prend la forme d'ateliers thématiques où la population locale est invitée à exprimer sa vision du territoire, et son avenir – sur les plans culturels, sociaux, environnementaux, économiques…

Conscients de l'extrême richesse de leur patrimoine architectural, les habitants émettent alors le souhait d'obtenir la reconnaissance internationale de ce dernier par l'intermédiaire d'une démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Au moment où émerge cette idée, cela fait en effet déjà près de 20 ans que la collectivité a choisi de faire de son patrimoine un levier de développement de ce que l'on nommait alors « l'arrière-pays audois » – à travers le déploiement d'un programme innovant pour l'époque de valorisation, de préservation et de mise en tourisme d'un réseau d'environ vingt monuments d'époque médiévale, réparti sur tout le territoire audois, et comprenant des châteaux, des abbayes et des cités médiévales. Cette démarche, largement soutenue par l'Europe et la France a permis de revitaliser des zones rurales en grandes difficultés.

L'ambition de porter cette proposition d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco venait donc s'inscrire dans la continuité de cette aventure – mais, en visant plus encore l'exigence et l'excellence et en l'ouvrant au département voisin de l'Ariège.

Prenant toute la mesure des enjeux inhérents à la tâche considérable qui leur incombait désormais, les élus départementaux font alors le choix, non seulement de construire ce projet avec les habitants, mais, avant toute chose, de confier la réflexion quant à l'opportunité, l'intérêt et la justification du projet à un groupement d'experts – garant de la rigueur et du bien-fondé d'une éventuelle proposition d'inscription. En 2013, le comité scientifique de la candidature au patrimoine mondial, rassemblant une dizaine de spécialistes de nombreuses disciplines universitaires, est constitué. Réuni à échéances de deux à trois fois par an les premières années, celui-ci a eu un rôle déterminant dans la sélection de cette série de huit monuments, et a posé les bases de la définition de la Valeur universelle exceptionnelle du bien proposé. Appuyant son argumentaire sur de solides fondements scientifiques, il crédibilise la démarche dans un contexte où, le château médiéval perché sur son rocher reste porteur d'un fort imaginaire collectif, voire de mythes ou de légendes, desquels s'affranchissent clairement la proposition d'inscription.

Sept forteresses royales, distribuées depuis les contreforts de la Montagne Noire, sur les éminences rocheuses des Corbières et jusqu'au piémont pyrénéen, associées aux fortifications de Carcassonne, sont alors retenues pour former le bien en série candidat au patrimoine mondial de l'Unesco.

Quatre ans plus tard, en 2017, ce bien en série est inscrit sur la liste indicative de la France. Dès lors il va bénéficier du soutien et de l'accompagnement du Comité Français du patrimoine mondial (CFPM), alors positionné sous la double tutelle des ministères de la culture et de la transition écologique. Celui-ci va émettre au fil des années, des recommandations en vue de fortifier la proposition d'inscription, anticiper la gestion future du bien et constituer les instances de gouvernance et de suivi adéquates.

Sur ce dernier point, compte tenu de l'éclatement du bien en série sur un territoire étendu, et de la multiplicité des acteurs concernés par le projet, l'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) est créée en 2019 afin de fédérer tous les acteurs intégrés à la démarche (collectivités régionale, départementales et locales, et autres établissements publics). Composé de dix-huit membres actifs et de droit, elle est garante de l'animation de tout le processus et veille à la bonne gestion du bien.

Sa création répond à une volonté forte de constituer un système de gestion et de gouvernance collégial et représentatif des attentes et défis du territoire, en tenant compte aussi des expertises d'usage des communautés locales. Il n'est pas sans intérêt de préciser en effet que cette proposition d'inscription s'inscrit dans une région à forte dominante rurale, ce qui participe de sa beauté, mais aussi, de sa fragilité. Le projet est à l'image des hommes et des femmes qui le portent avec engouement depuis toutes ces années, c'est-à-dire, pétri de valeurs humaines telles que l'authenticité, la persévérance, le partage, l'audace, la coopération, l'inclusion, l'humanisme, l'altruisme… - autant de valeurs qui rejoignent celles de l'Unesco – et qui s'expriment ici, sur ces terres, avec vivacité et acuité.

L'implication des élus locaux et de l'ensemble des habitants dans le processus d'inscription est une caractéristique qu'il convient de souligner. Celle-ci n'a pas faibli au fil du temps. Elle s'est même renforcée.

À travers ce projet d'inscription, c'est bel-et-bien le devenir de ces territoires qui se projette aujourd'hui – et c'est pourquoi, nous, porteurs de projet, avons dès le début considéré cette opportunité de reconnaissance internationale comme un nouveau souffle, et veillé à ce qu'elle recouvre toutes les dimensions de la vie sociale, culturelle, économique… Il s'agit donc avant tout d'un projet d'avenir, transgénérationnel et systémique, résolument ancré dans les nécessaires transitions environnementales, sociétales, énergétiques, qui vient bousculer les rapports humains et non-humains ; et intervient en prise directe avec les enjeux liés au dérèglement climatique.

C'est là aussi, il me semble, l'un des sens profonds que se doit de porter une inscription au patrimoine mondial de l'Humanité, à travers la reconnaissance, la préservation et la transmission d'un patrimoine universel et exceptionnel.

Hélène Sandragné

Présidente du conseil départemental de l'Aude

Présidente de l'AMPM

La présente proposition d'inscription est le résultat d'un travail scientifique collaboratif amorcé en 2013 sous l'impulsion du Département de l'Aude, coordonné par l'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) et ayant mobilisé les experts et contributeurs ci-après, largement remerciés :

Le comité scientifique composé de :

- Jean-Loup ABBÉ, professeur d'histoire médiévale, Université Toulouse-Jean-Jaurès.
- Dominique BAUDREU, historien - archéologue, Centre d'archéologie Médiévale du Languedoc.
- Lucien BAYROU, architecte honoraire, docteur en histoire de l'art.
- Philippe BRAGARD, professeur émérite d'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'université catholique de Louvain (Belgique).
- François BRETON, architecte des bâtiments de France, chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Aude.
- Aline BROCHOT, ingénieur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), laboratoire Ladyss, Université Paris I - Panthéon Sorbonne.
- Vincent CASSAGNAUD, architecte des bâtiments de France, chef du SDAP de l'Aude jusqu'en mai 2016.
- Sylvie CAUCANAS, conservatrice générale du patrimoine, ancienne directrice des Archives départementales de l'Aude.
- Bernard DAVASSE, enseignant-chercheur au Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CEPAGE), ADESS-UMR 5185 CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.
- Daniel FABRE †, directeur du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire sur l'institution de la culture (LAHIC), directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
- Nicolas FAUCHERRE, professeur émérite d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale, Université d'Aix-Marseille.
- Marie-Élise GARDEL, docteur en histoire, archéologue médiéviste.
- Marie-Claude MARANDET, professeur d'histoire médiévale et chercheuse permanente au Centre de recherches historiques sur les sociétés méditerranéennes (CRHISM), Université de Perpignan Via Domitia.
- Jean MESQUI, ingénieur général des Ponts et chaussées, docteur ès lettres (France).
- Jean-Paul MÉTAILIÉ, directeur de recherche au CNRS, laboratoire GEODE. Université Toulouse-Jean-Jaurès.
- Claudine PAILHES, conservatrice générale du patrimoine, ancienne directrice des Archives départementales de l'Ariège.
- Michel ROQUEBERT †, écrivain.
- Jean YASMINE, architecte, docteur en archéologie, professeur à l'Université libanaise de Beyrouth (Liban).

L'équipe de l'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) :

- Anaïs MONROZIER, chef de projet patrimoine mondial
- David MASO, chargé de mission architecture et archéologie
- Manel ZEGHBIB, chargée de mission plan de gestion

Les experts et spécialistes suivants :

- Jean-Paul BAYLAC, coordonnateur de la cellule de recherche des causes d'incendie, SDIS de l'Aude
- Christian BELONDRADE, lieutenant-colonel SDIS de l'Aude
- Pierre BOYER, naturaliste
- Pascal Robert COLS, architecte du patrimoine (ACCA)
- Michel COTTE, conseiller pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, professeur émérite à l'école polytechnique Université de Nantes (MCC Heritage)
- Céline DESMOULIERE, paysagiste DPLG
- Guillaume DUHAMEL, urbaniste
- Emmanuel GARCIA, architecte du patrimoine (LE CHANTIER LUMINEUX)
- Benjamin HAURIT, sociologue-urbaniste (ARCUS)
- Jean-François LAGNEAU, architecte en chef des Monuments Historiques, ancien président d'ICOMOS France
- Yves LUGINBÜHL, ingénieur agronome, docteur en géographie, directeur de recherche émérite au CNRS
- Daniel MANDOUZE, sociologue-urbaniste (ARCUS)
- Kathy MARTINEZ, chef de projet patrimoine mondial (jusqu'en 2019) au sein du Département de l'Aude
- Alexandra SAN, architecte du patrimoine, architecte DPLG (ATELIER LAVIGNE)
- Christophe SAVON, naturaliste
- Pierre-François TOULZE, consultant en patrimoine culturel, patrimoine mondial (LED-HERITAGE)
- Rodrigue TRETON, historien

Les graphistes, designers, cartographes, illustrateurs, imprimeurs suivants :

- Charlie BAUDEIGNE, illustratrice
- Philippe BENOIST, photographe
- Nicolas CAYROL, imprimeur (De Bourg et Caiiman)
- François CRISTOFOLI, cartographe (RCHeritage consultants)
- Ségolaine PERTRIAUX, graphiste
- Emmanuelle TROUILLOT, graphiste
- Alexandrine WADEL, cartographe (RCHeritage consultants)

Sont également remerciées toutes les personnes et structures qui par leur implication directe ont contribué à la construction de la présente proposition d'inscription, parmi lesquelles[1] :

Le comité français du patrimoine mondial, les services déconcentrés de l'Etat (Préfectures, DRAC, DREAL, UDAP, ONF, DDT), les gestionnaires de sites, maires et agents des communes propriétaires des forteresses et alentours, le centre des monuments nationaux, les équipes des collectivités territoriales concernées, et en particulier les équipes techniques et politiques du Département de l'Aude, du Département de l'Ariège, du Département des Pyrénées-Orientales, de la Région Occitanie, les syndicats mixtes de gestion (PNRCF – OGS Carcassonne), les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les associations locales, les conservatoires naturels, les comités et agences de développement touristique, les chambres consulaires, les habitants, l'ABFPM…

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, et au titre de l'Etat Partie, cette candidature bénéficie de la démarche d'accompagnement méthodologique et d'assistance technique de la part du Ministère de la culture français représenté par M. Jean-François HEBERT, directeur général des patrimoines et de l'architecture, M. Bruno FAVEL, chef de la mission du patrimoine mondial, M^{me} Béatrice BOISSON-SAINT-MARTIN, cheffe du pôle du patrimoine mondial et des conventions patrimoniales , et Philippe MERCIER, chef de la mission régionale de suivi des biens culturels de l'UNESCO et des relations internationales.

1. Liste non exhaustive

sommaire

TOME 1

15 **1 Identification du bien proposé pour inscription**

16 1.a Pays
17 1.b État, province ou région
18 1.c Nom du bien proposé pour inscription
18 1.d Coordonnées géographiques à la seconde près
19 1.e Cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celles de la zone tampon
56 1.f Surface du bien proposé pour inscription et de la zone tampon proposée

59 **2 Description du bien proposé pour inscription**

60 **2.a Description de la série**

60 2.a.(i) Situation géographique et environnement paysager
62 2.a.(ii) Description générale
130 2.a.(iii) Les attributs du bien en série proposé pour inscription
134 2.a.(iv) Description des éléments constitutifs de la série

270 **2.b Historique et développement**

270 2.b.(i) Le territoire et son importance stratégique
271 2.b.(ii) Les origines
271 2.b.(iii) Les principautés languedociennes au XII^{e} siècle
274 2.b.(iv) De la croisade à l'annexion à la couronne de France
277 2.b.(v) La sénéchaussée de Carcassonne et les forteresses royales
286 2.b.(vi) Des débuts de l'époque moderne jusqu'au traité des Pyrénées (1659)
288 2.b.(vii) Une redécouverte progressive à travers le prisme historique de la croisade

293 **3 Justification de l'inscription**

294 3.1.a Brève synthèse
295 3.1.b Critères exprimant la valeur universelle exceptionnelle
300 3.1.c Déclaration d'intégrité
303 3.1.d Déclaration d'authenticité
307 3.1.e Mesures de protection et de gestion requises
310 3.2 Analyse comparative
374 3.3. Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle

TOME 2

383 **4 État de conservation et facteurs affectant le bien proposé pour inscription**

384 **4.a État actuel de conservation**

385 4.a.(i) État individuel de conservation des sites constitutifs de la série

400 **4.b Facteurs affectant le bien proposé pour inscription**

400 4.b.(i) Pressions dues au développement et réponses en terme de gestion

408 4.b.(ii) Contraintes liées à l'environnement, catastrophes naturelles et préparation aux risques

421 4.b.(iii) Visites, autres activités humaines et utilisation durable

429 **5 Protection et gestion du bien proposé pour inscription**

430 **5.a Parties prenantes**

432 5.a (i) Droit de propriété et habitants

436 5.a (ii) Peuples autochtones

436 5.a (iii) Participation des parties prenantes du bien candidat et des populations locales

443 **5.b Classement de protection**

444 5.b.(i) Protection des composantes du bien

444 5.b.(ii) Protection des zones tampons

447 5.b.(iii) Extension des classements

454 5.b.(iv) Tableaux synthétiques de protections existantes

462 5.b.(v) Cartographie des protections

485 **5.c Moyen d'application des mesures de protection**

485 5.c.(i) Application des mesures de protection légales : considérations générales

485 5.c.(ii) Application des protections au titre des monuments historiques

486 5.c.(iii) Application des protections au titre des sites patrimoniaux remarquables (SPR)

487 5.c.(iv) Application des protections au titre des sites

488 5.c.(v) Application des mesures de protection des documents d'urbanisme

489 5.c.(vi) Application des autres outils de protection et de gestion

494 **5.d Plans régionaux, départementaux et locaux concernant le bien proposé pour inscription**

494 5.d.(i) Programme de développement durable « Pays cathare »

495 5.d.(ii) Opérations Grands Sites

499 5.d.(iii) Autre plans régionaux départementaux ou locaux en vigueur

505 5.d.(iv) Les projets internationaux de coopération autour des ressources patrimoniales

507 **5.e Plan de gestion du bien proposé pour inscription au patrimoine mondial**

507 5.e.(i) Système de gouvernance

516 5.e (ii) Présentation synthétique des huit engagements communs et de leurs orientations au service de la préservation de la valeur universelle exceptionnelle

520 5.e.(iii) Des engagements communs aux programmes d'actions détaillés

526 5.e.(iv) Application et durée du plan de gestion

526 **5.f Sources et niveaux de financement**

528 **5.g Sources de compétences spécialisées et de formation en techniques de conservation et de gestion**

528 5.g.(i) Environnement professionnel du bien

532 5.g.(ii) Formations disponibles pour le bien

533 **5.h Aménagements et infrastructures pour les visiteurs**

533 5.h.(i) État actuel des aménagements et infrastructures d'accueil

534 5.h.(ii) Espaces de médiation et/ou d'interprétation

536 5.h.(iii) Offre de services et aménités

536 5.h.(iv) Études de programmation en cours et état prospectif

540 **5.i Politique et programmes concernant la mise en valeur et la promotion du bien proposé pour inscription**

540 5.i.(i) Les expositions grand public

542 5.i.(ii) Les actions à destination de la sphère éducative

544 5.i.(iii) Les supports de médiation et outils numériques

545 5.i.(iv) La programmation culturelle et évènementielle

547 5.i.(v) Le plan de communication

547 5.i.(vi) L'implication des habitants, bénévoles et démarches d'insertion

548 5.i.(vii) Les actions spécifiques de promotion et de valorisation prévues dans le cadre du plan de gestion

549 **5.j Niveau de qualification des employés**

549 5.j.(i) Ingénierie mobilisée pour le bien et sa préservation

551 5.j.(ii) Formations dispensées

555 **6 Suivi**

557 **6.a Indicateurs pour mesurer l'état de conservation**

558 6.a.(i) Conservation architecturale et structurelle
559 6.a.(ii) Conservation environnementale, les facteurs climatiques
560 6.a.(iii) Impact du développement, la gestion des facteurs humains
562 6.a.(iv) La protection du bien et son évolution
563 6.a.(v) La gouvernance et la soutenabilité du plan de gestion
565 6.a.(vi) La connaissance scientifique du bien, la formation des personnels
565 6.a.(vii) Partage de la valeur du bien avec les communautés locales
566 6.a.(viii) La gestion du développement touristique

567 **6.b Dispositions administratives pour le suivi du bien**

568 **6.c Résultats des précédents exercices de soumission de rapports**

571 **7 Documentation**

572 **7.a Inventaire des images photographiques / audiovisuelles et formulaire d'autorisation de reproduction**

600 **7.b Textes relatifs au classement à des fins de protection, exemplaires des plans de gestion du bien ou des systèmes de gestion documentés et extraits d'autres plans concernant le bien proposé pour inscription**

600 7.b.(i). Plan de gestion
600 7.b.(ii). Textes réglementaires et juridiques
602 7.b.(iii). Systèmes et programmes de gestion globaux
603 7.b.(iv). Documentation spécifique
607 7.b.(v). Cadre international

608 **7.c Forme et date des dossiers ou des inventaires les plus récents concernant le bien proposé pour inscription**

610 **7.d Adresses où sont conservés l'inventaire, les dossiers et les archives**

611 **7.e Bibliographie**

623 **7.f. Liste des sigles et acronymes utilisés dans le dossier de nomination**

633 **8** Coordonnées des autorités responsables

634 **8.a Responsable de la préparation de la proposition**

634 **8.b Institution / agence officielle locale**

635 **8.c Autres institutions locales**

635 **8.d Adresse Internet officielle**

637 **9** Signature au nom de l'État partie

2. Château de Lastours, la porte de tour Régine

1

Identification du bien proposé pour inscription

1.A PAYS (ET ETAT PARTIE SI DIFFÉRENT)

France

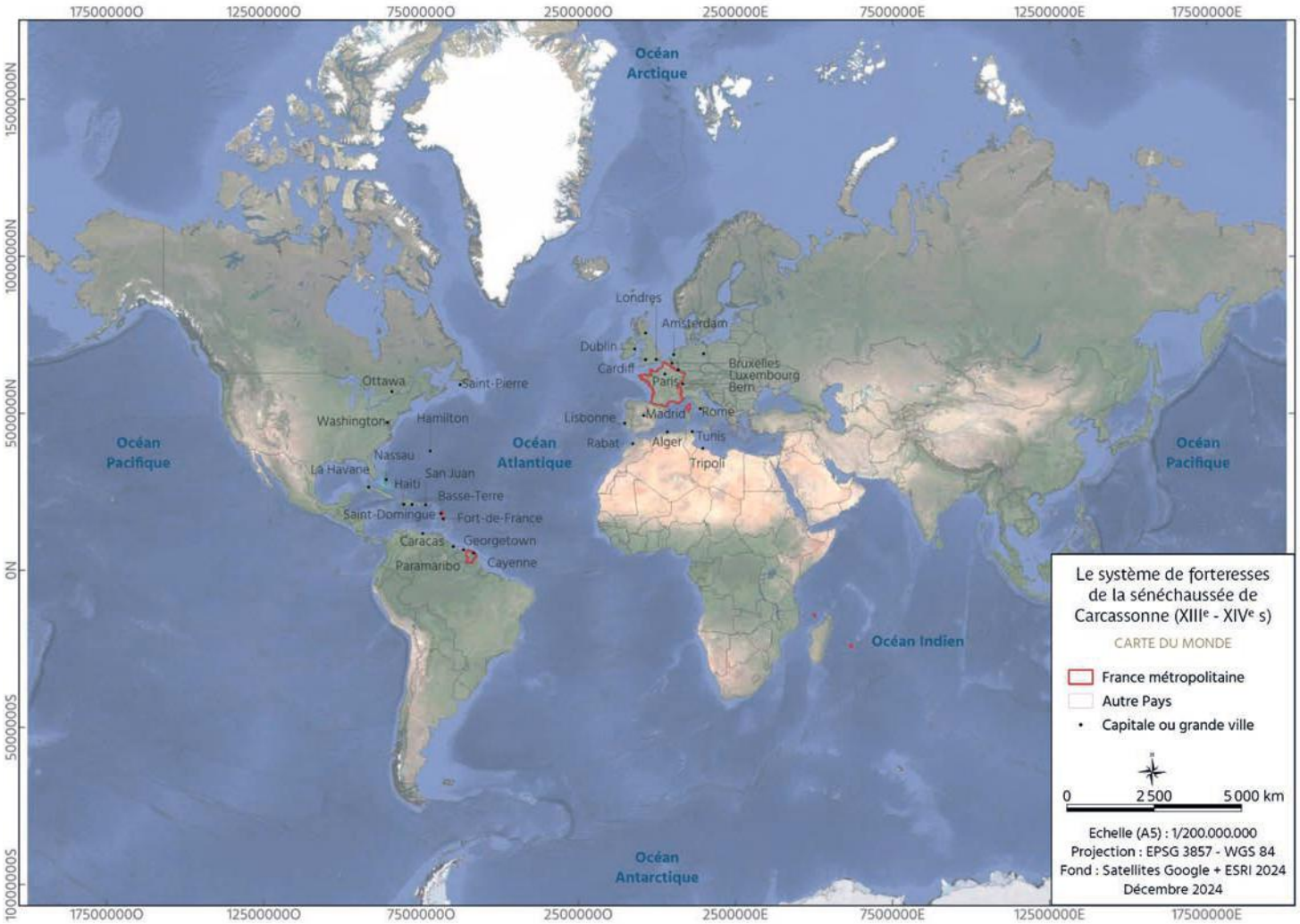

3. Positionnement de la France dans le Monde.

1.B ETAT, PROVINCE OU RÉGION

Départements : Aude et Ariège. Région : Occitanie.

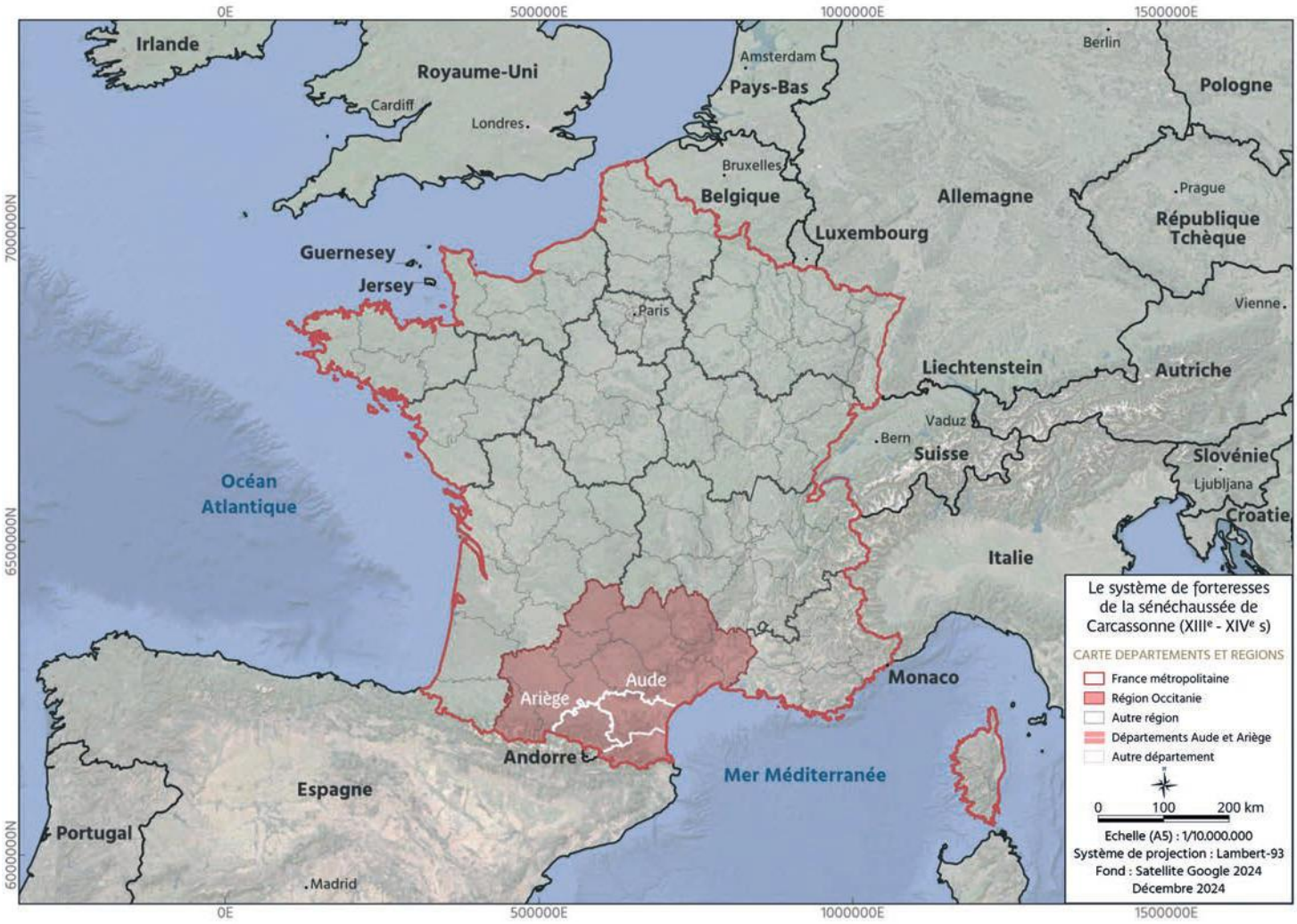

4. Carte de situation : Départements de l'Aude et de l'Ariège en Région Occitanie -France.

1.C NOM DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles)

1.D COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES À LA SECONDE PRÈS

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles)

N° D'IDENTIFICATION	NOM DE L'ÉLÉMENT	RÉGION(S)/ DISTRICT(S)	COMMUNE/ DÉPARTEMENT	COORDONNÉES DU POINT CENTRAL	SURFACE DE L'ÉLÉMENT DU BIEN (HA)	SURFACE DE LA ZONE TAMPON (HA)
01	Château et remparts de Carcassonne	Occitanie	Carcassonne/ Aude	2°21'49,65"E 43°12'25,05"N	7.93 ha	1510 ha
02	Château d'Aguilar	Occitanie	Tuchan / Aude	2°44'49,34"E 42°53'26,35"N	5.83 ha	569 ha
03	Châteaux de Lastours	Occitanie	Lastours / Aude	2°22'40,72"E 43°20'13,22"N	14.68 ha	361 ha
04	Château de Montségur	Occitanie	Montségur / Ariège	1°49'56,28"E 42°52'32,98"N	21.23 ha	1022 ha
05	Château de Peyrepertuse	Occitanie	Duilhac-sous-Peyrertuse / Aude	2°33'19,03"E 42°52'15,25"N	1.10 ha	5122 ha
06	Château de Quéribus	Occitanie	Cucugnan / Aude	2°37'17,26"E 42°50'12,40"N	0.11 ha	
07	Château de Puilaurens	Occitanie	Puilaurens / Aude	2°17'58,61"E 42°48'13,70"N	4.44 ha	512 ha
08	Château de Termes	Occitanie	Termes / Aude	2°33'23,94"E 43°0'8,22"N	21.13 ha	311 ha
Surface totale (en hectares)					76.45 ha	9407 ha

1.e Cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celles de la zone tampon

	DANS LE DOSSIER DE NOMINATION		DANS L'ATLAS CARTOGRAPHIQUE	
	Echelle	Page	Echelle	Page
CARTES DE SITUATION :				
1. Carte du monde	1/200.000.000	16	1/100.000.000	10
2. Carte départements et régions	1/10.000.000	17	1/5.000.000	11
3. Carte de situation	1/1.100.000	21	1/550.000	12
CARTES DES HUIT COMPOSANTES DU BIEN EN SÉRIE :				
Carcassonne :				
1. Carte du bien	1/5.000	24	1/2.500	15
2. Carte du bien, topographie	1/5.000	25	1/2.500	16
3. Carte du bien, protections	1/5.000	462	1/2.500	17
4. Zone tampon	1/50.000	26	1/20.000	18
5. Zone tampon, topographie	1/50.000	27	1/20.000	19
6. Zone tampon protections	1/50.000	463	1/20.000	20
Aguilar :				
1. Carte du bien	1/3.300	28	1/1.250	23
2. Carte du bien, topographie	1/3.300	29	1/1.250	24
3. Carte du bien, protections	1/3.300	464	1/1.250	25
4. Zone tampon	1/25.000	30	1/15.000	26
5. Zone tampon, topographie	1/25.000	31	1/15.000	27
6. Zone tampon protections	1/25.000	465	1/15.000	28
7. Zone tampon protections (état projeté)	1/25.000	466	1/15.000	29
8. Cadre distant, topographie	1/50.000		1/60.000	30
Lastours :				
1. Carte du bien	1/5.500	32	1/2.500	33
2. Carte du bien, topographie	1/5.500	33	1/2.500	34
3. Carte du bien, protections	1/5.500	468	1/2.500	35
4. Zone tampon	1/25.000	34	1/15.000	36
5. Zone tampon, topographie	1/25.000	35	1/15.000	37
6. Zone tampon protections	1/25.000	469	1/15.000	38
7. Cadre distant, topographie	1/50.000		1/60.000	39
Montségur :				
1. Carte du bien	1/5.500	36	1/2.500	42
2. Carte du bien, topographie	1/5.500	37	1/2.500	43
3. Carte du bien, protections	1/5.500	470	1/2.500	44
4. Zone tampon	1/40.000	38	1/20.000	45
5. Zone tampon, topographie	1/40.000	39	1/20.000	46
6. Zone tampon protections	1/40.000	471	1/20.000	47
7. Cadre distant, topographie	1/50.000		1/60.000	48

Peyrepertuse :				
1. Carte du bien	1/2.500	40	1/1.250	51
2. Carte du bien, topographie	1/2.500	41	1/1.250	52
3. Carte du bien, protections	1/2.500	472	1/1.250	53
4. Zone tampon	1/80.000	42	1/40.000	54
5. Zone tampon, topographie	1/80.000	43	1/40.000	55
6. Zone tampon protections	1/80.000	473	1/40.000	56
7. Cadre distant, topographie	1/120.000		1/60.000	57
Quéribus :				
1. Carte du bien	1/1.000	44	1/500	60
2. Carte du bien, topographie	1/1.000	45	1/500	61
3. Carte du bien, protections	1/1.000	474	1/500	62
4. Zone tampon	1/80.000	46	1/40.000	63
5. Zone tampon, topographie	1/80.000	47	1/40.001	64
6. Zone tampon protections	1/80.000	475	1/40.002	65
7. Cadre distant, topographie	1/120.000		1/60.000	66
Puilaurens :				
1. Carte du bien	1/3.300	48	1/1.250	69
2. Carte du bien, topographie	1/3.300	49	1/1.250	70
3. Carte du bien, protections	1/3.300	476	1/1.250	71
4. Zone tampon	1/30.000	50	1/15.000	72
5. Zone tampon, topographie	1/30.000	51	1/15.000	73
6. Zone tampon protections	1/30.000	477	1/15.000	74
7. Cadre distant, topographie	1/75.000		1/30.000	75
Termes :				
1. Carte du bien	1/5.500	52	1/2.500	78
2. Carte du bien, topographie	1/5.500	53	1/2.500	79
3. Carte du bien, protections	1/5.500	478	1/2.500	80
4. Zone tampon	1/30.000	54	1/15.000	81
5. Zone tampon, topographie	1/30.000	55	1/15.000	82
6. Zone tampon protections	1/30.000	479	1/15.000	83
7. Cadre distant, topographie	1/50.000		1/30.000	84
CARTES DES PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES À L'ÉCHELLE DU BIEN EN SÉRIE :				
1. Carte des protections environnementales à l'échelle du bien en série			1/300.000	87
2. Les sites classés et inscrits (Code de l'Environnement) à l'échelle du bien en série	1/700.000	480		
3. Les zones Natura 2000 à l'échelle du bien en série	1/700.000	481 et 490		
4. Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes et son positionnement au sein du bien en série	1/700.000	482		
5. Carte des espaces naturels sensibles à l'échelle du bien en série	1/700.000	483 et 492	1/300.000	88
6. Carte des forêts à l'échelle du bien en série	1/700.000	484	1/300.000	89
CARTE DU CADRE DISTANT À L'ÉCHELLE DU BIEN EN SÉRIE (AIP) :				
1. Carte des cadres distants à l'échelle du bien en série	1/700.000	407	1/350.000	91

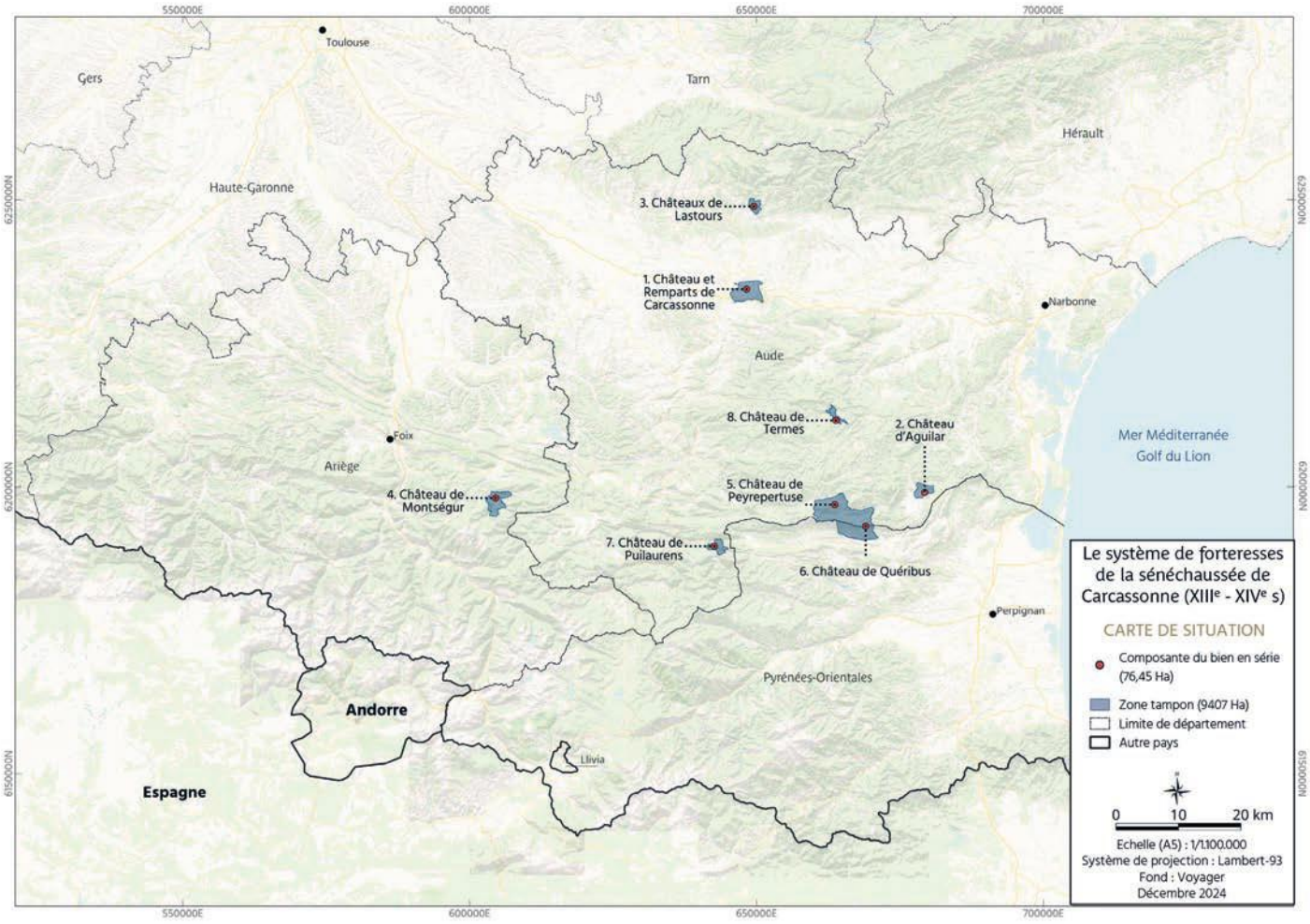

5. Carte du bien en série proposé pour inscription.

L'ensemble des cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription, celles de la zone tampon ainsi que les cartes de protections sont reproduites en grand format (A3) dans l'atlas cartographique joint au présent dossier de nomination.

Afin de disposer de délimitations précises et faciliter la gestion du bien, les limites du bien proposé pour inscription ont été systématiquement adossées aux plans cadastraux. Pour une totale clarté, la liste des parcelles contenues dans le périmètre du bien et dans la zone tampon est fournie en fin de dossier pour chaque composante du bien en série.

6. Puilaurens.

01. Château et remparts de Carcassonne

Commune de Carcassonne / Département de l'Aude

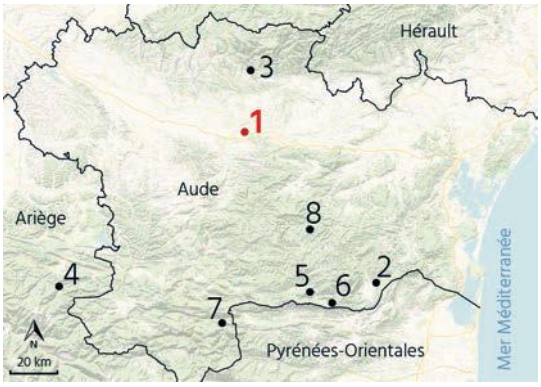

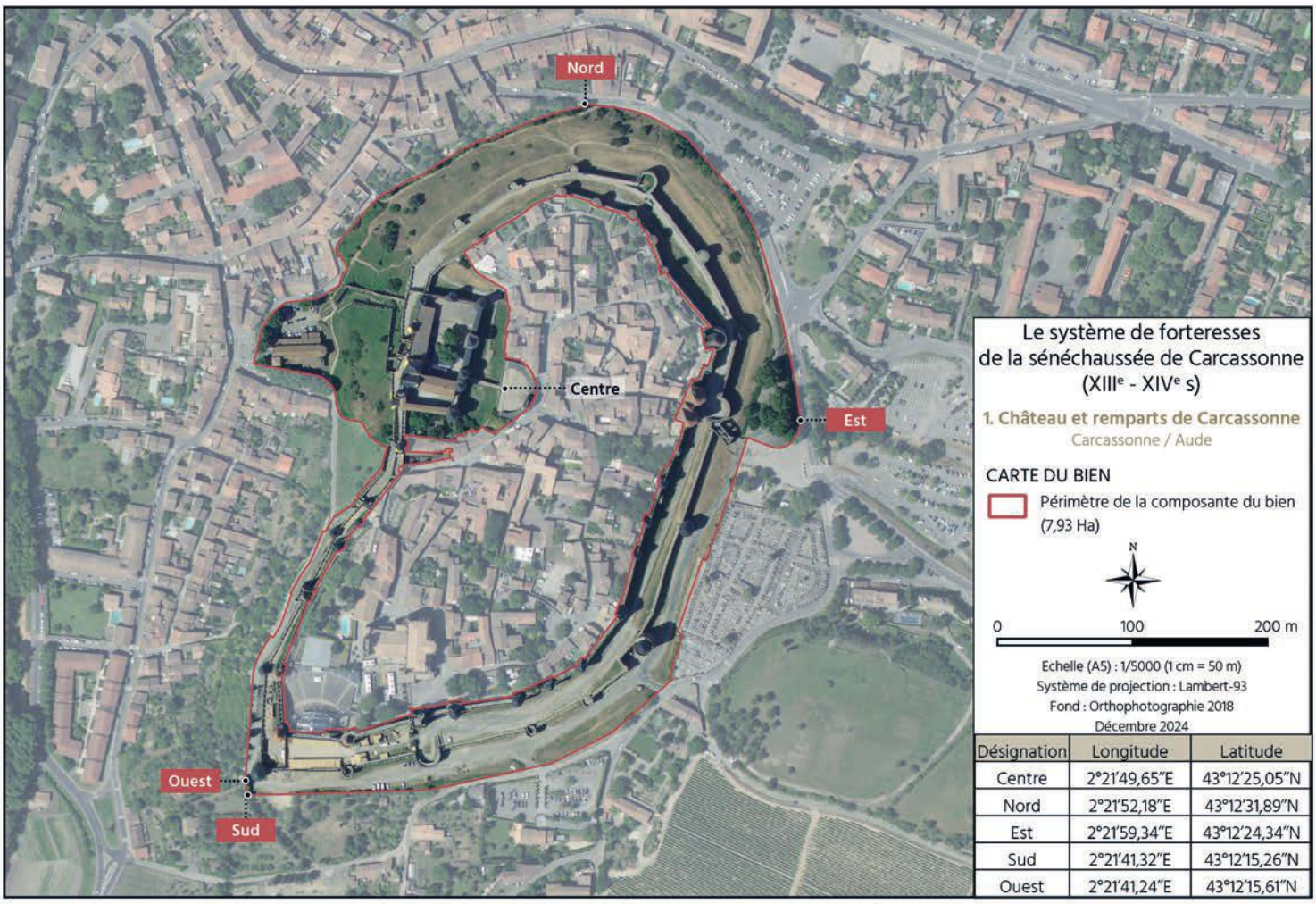

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°21'49,65"E	43°12'25,05"N
Nord	2°21'52,18"E	43°12'31,89"N
Est	2°21'59,34"E	43°12'24,34"N
Sud	2°21'41,32"E	43°12'15,26"N
Ouest	2°21'41,24"E	43°12'15,61"N

7. Château et remparts de Carcassonne - carte du bien.

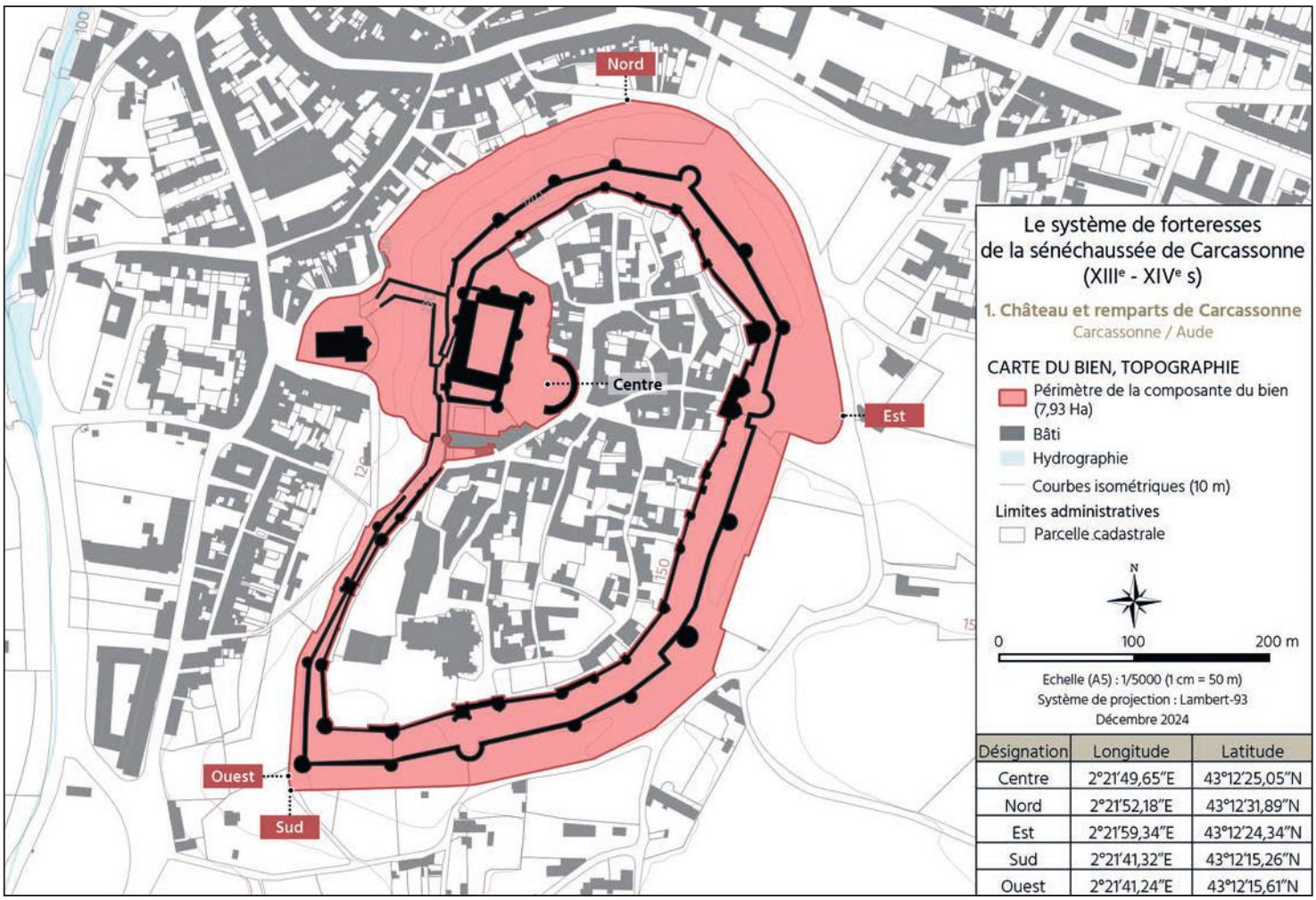

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°21'49,65"E	43°12'25,05"N
Nord	2°21'52,18"E	43°12'31,89"N
Est	2°21'59,34"E	43°12'24,34"N
Sud	2°21'41,32"E	43°12'15,26"N
Ouest	2°21'41,24"E	43°12'15,61"N

8. Château et remparts de Carcassonne - carte du bien, topographie.

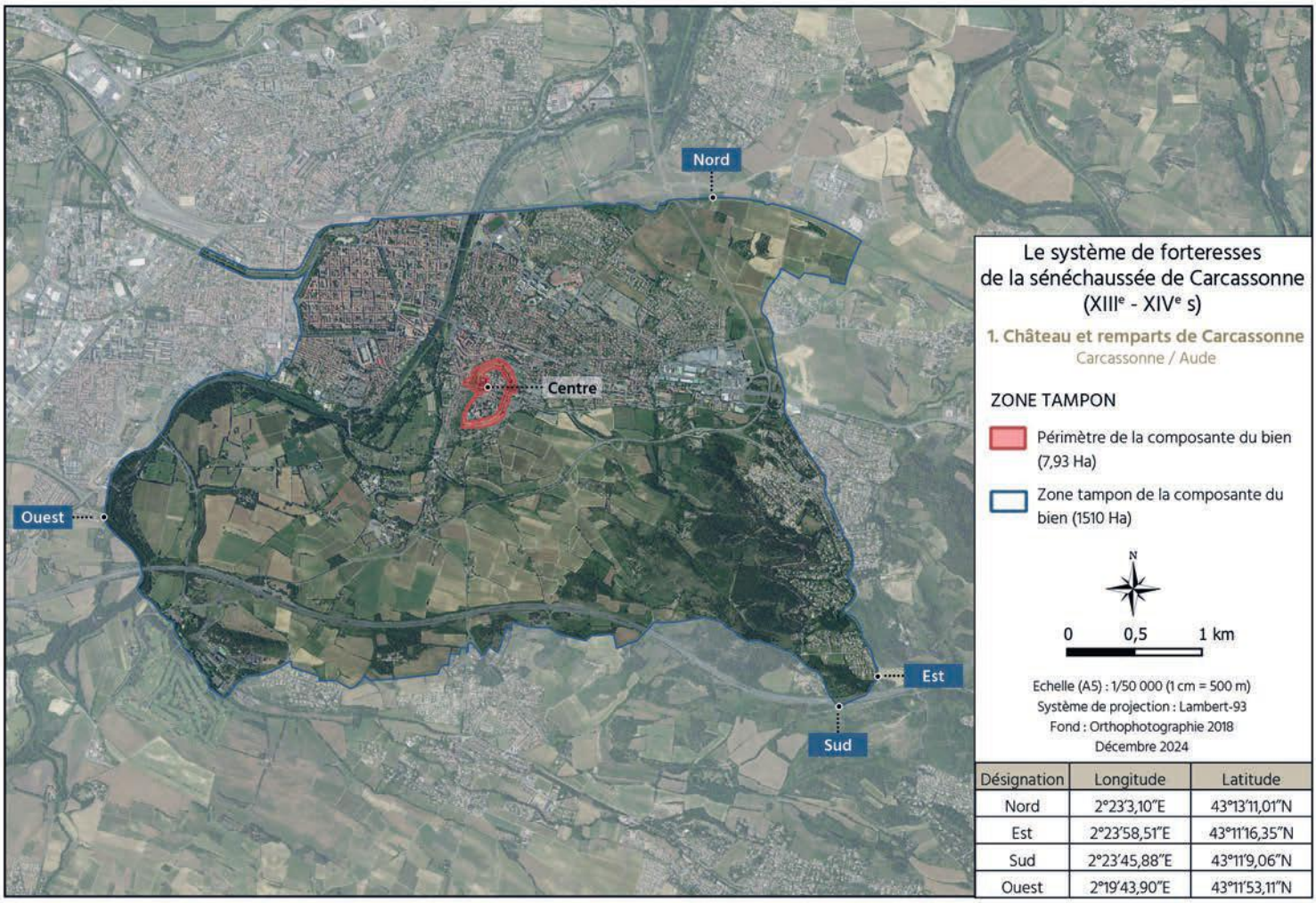

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°23'3,10"E	43°13'11,01"N
Est	2°23'58,51"E	43°11'16,35"N
Sud	2°23'45,88"E	43°11'9,06"N
Ouest	2°19'43,90"E	43°11'53,11"N

9. Château et remparts de Carcassonne - zone tampon.

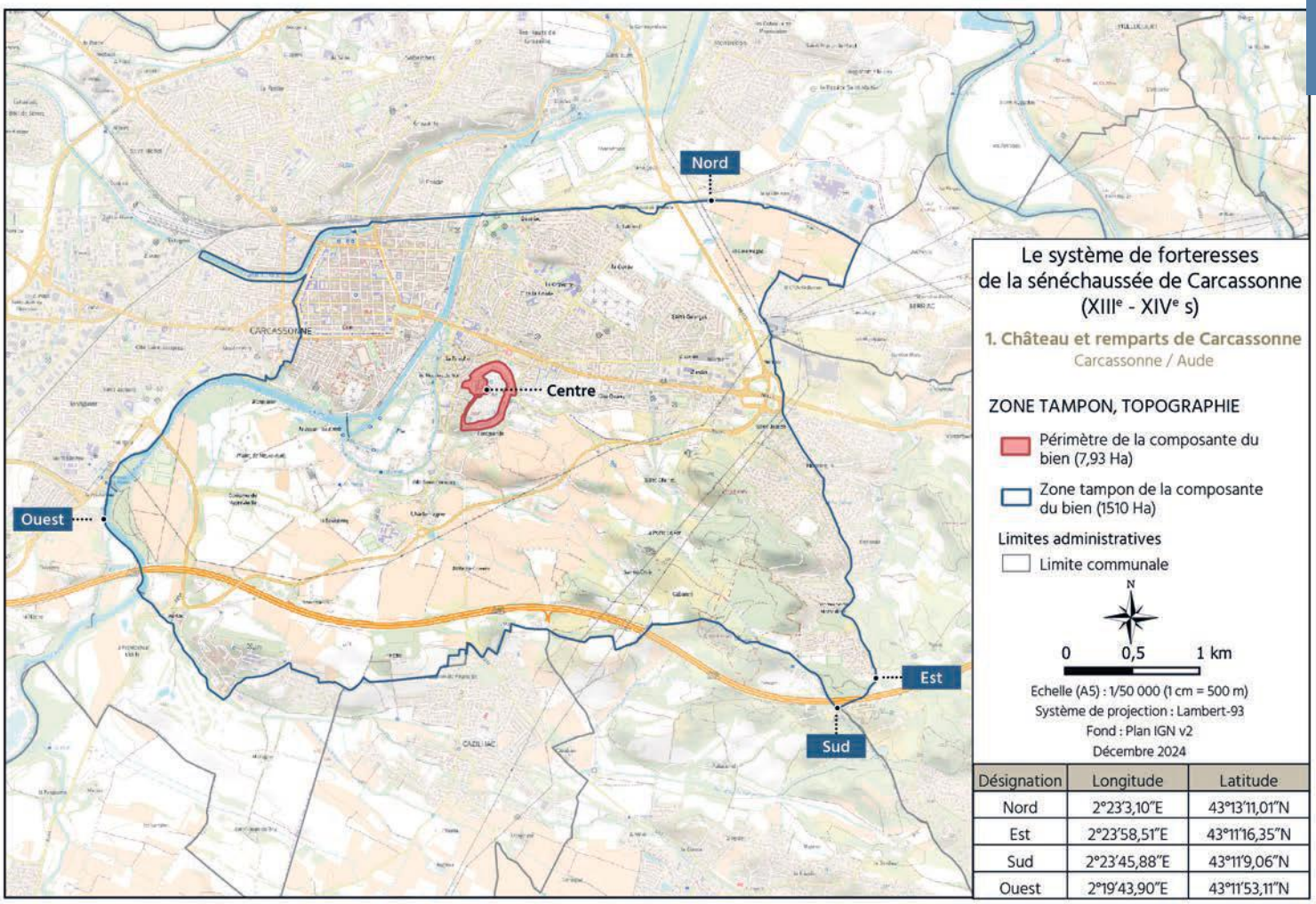

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°23'3,10"E	43°13'11,01"N
Est	2°23'58,51"E	43°11'16,35"N
Sud	2°23'45,88"E	43°11'9,06"N
Ouest	2°19'43,90"E	43°11'53,11"N

10. Château et remparts de Carcassonne - zone tampon, topographie.

02. Château d'Aguilar

Commune de Tuchan / Département de l'Aude

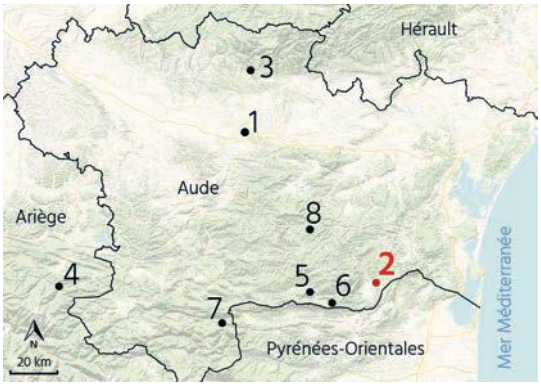

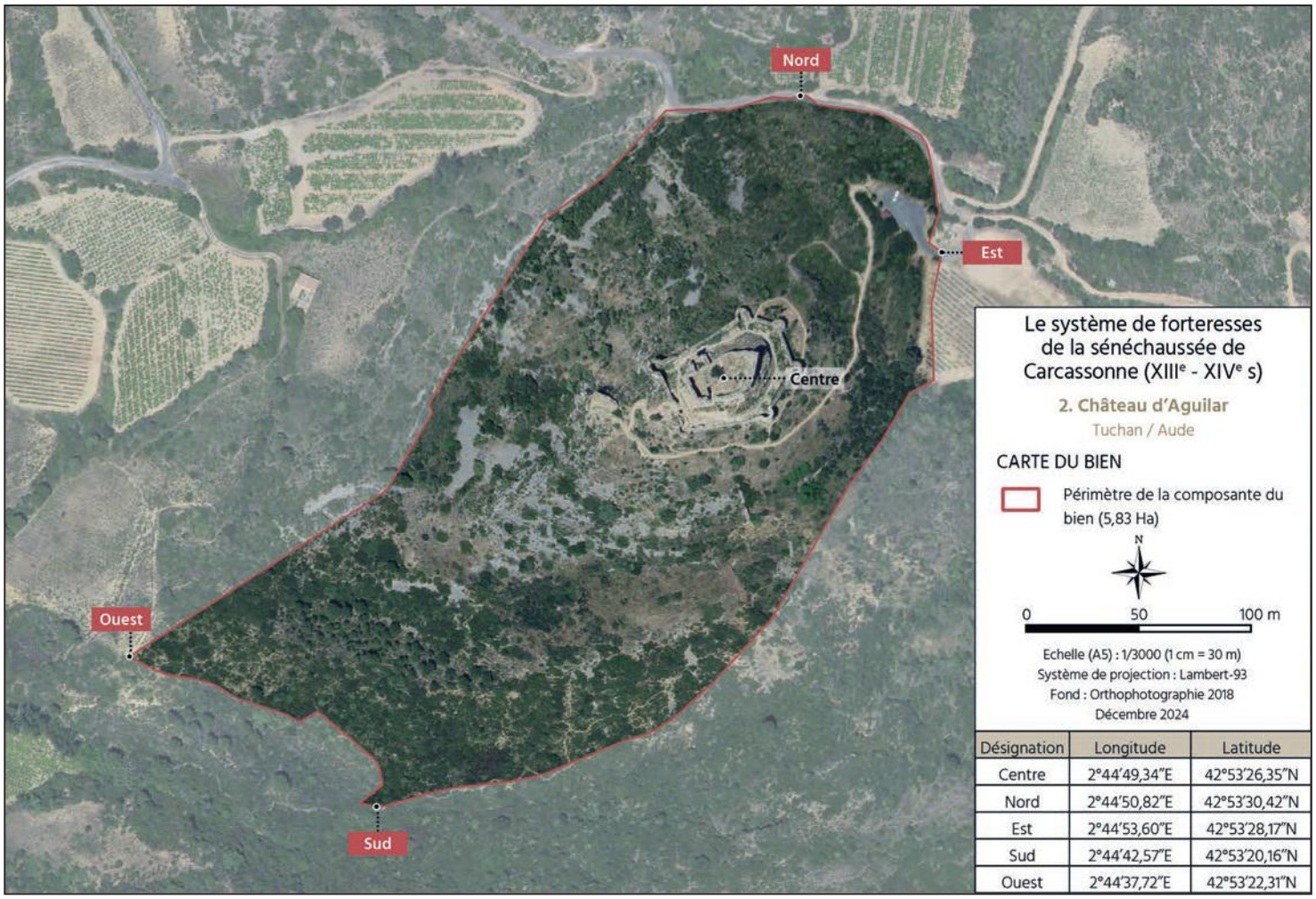

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°44'49,34"E	42°53'26,35"N
Nord	2°44'50,82"E	42°53'30,42"N
Est	2°44'53,60"E	42°53'28,17"N
Sud	2°44'42,57"E	42°53'20,16"N
Ouest	2°44'37,72"E	42°53'22,31"N

11. Château d'Aguilar - carte du bien.

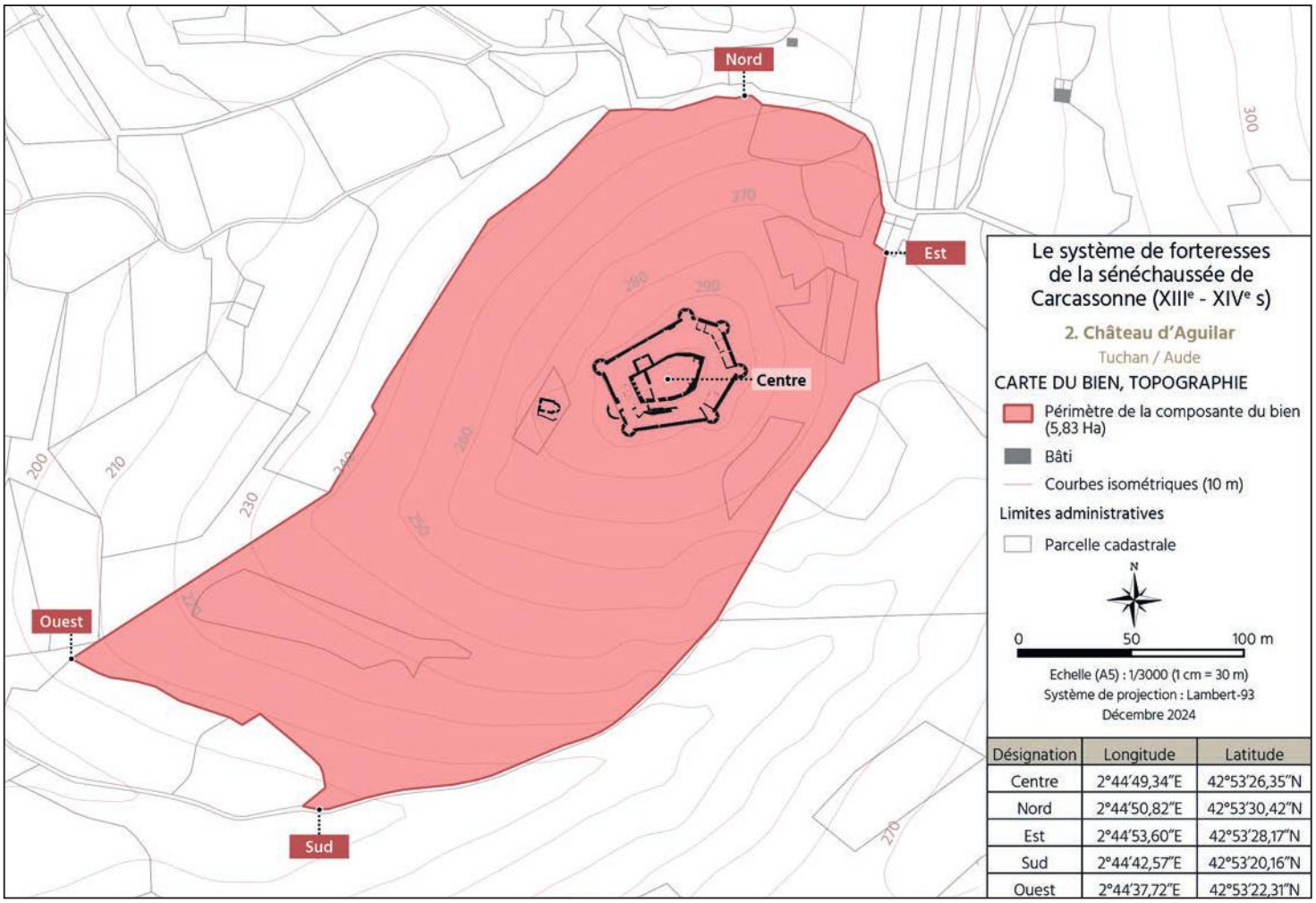

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°44'49,34"E	42°53'26,35"N
Nord	2°44'50,82"E	42°53'30,42"N
Est	2°44'53,60"E	42°53'28,17"N
Sud	2°44'42,57"E	42°53'20,16"N
Ouest	2°44'37,72"E	42°53'22,31"N

12. Château d'Aguilar - carte du bien, topographie.

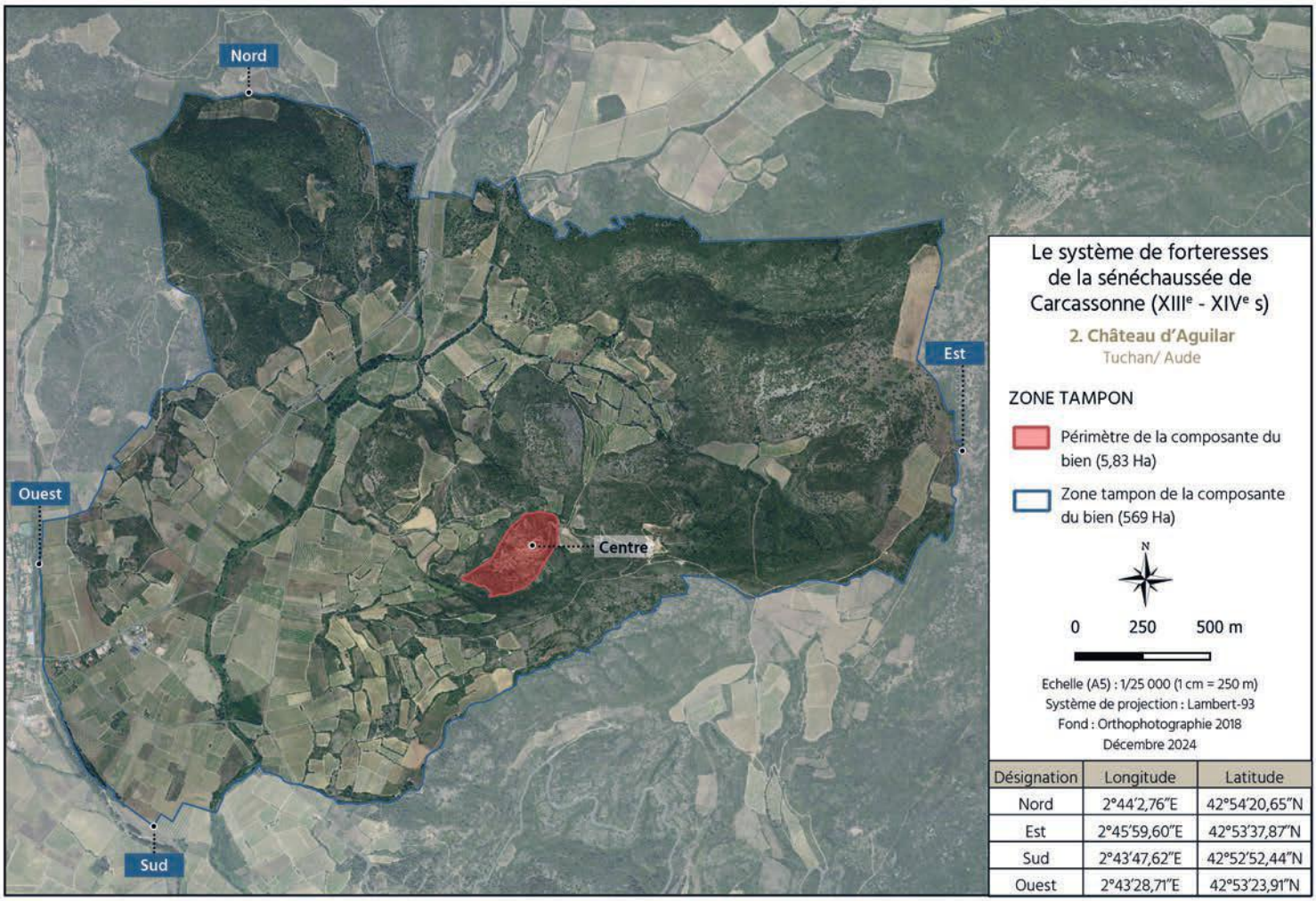

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°44'2,76"E	42°54'20,65"N
Est	2°45'59,60"E	42°53'37,87"N
Sud	2°43'47,62"E	42°52'52,44"N
Ouest	2°43'28,71"E	42°53'23,91"N

13. Château d'Aguilar - zone tampon.

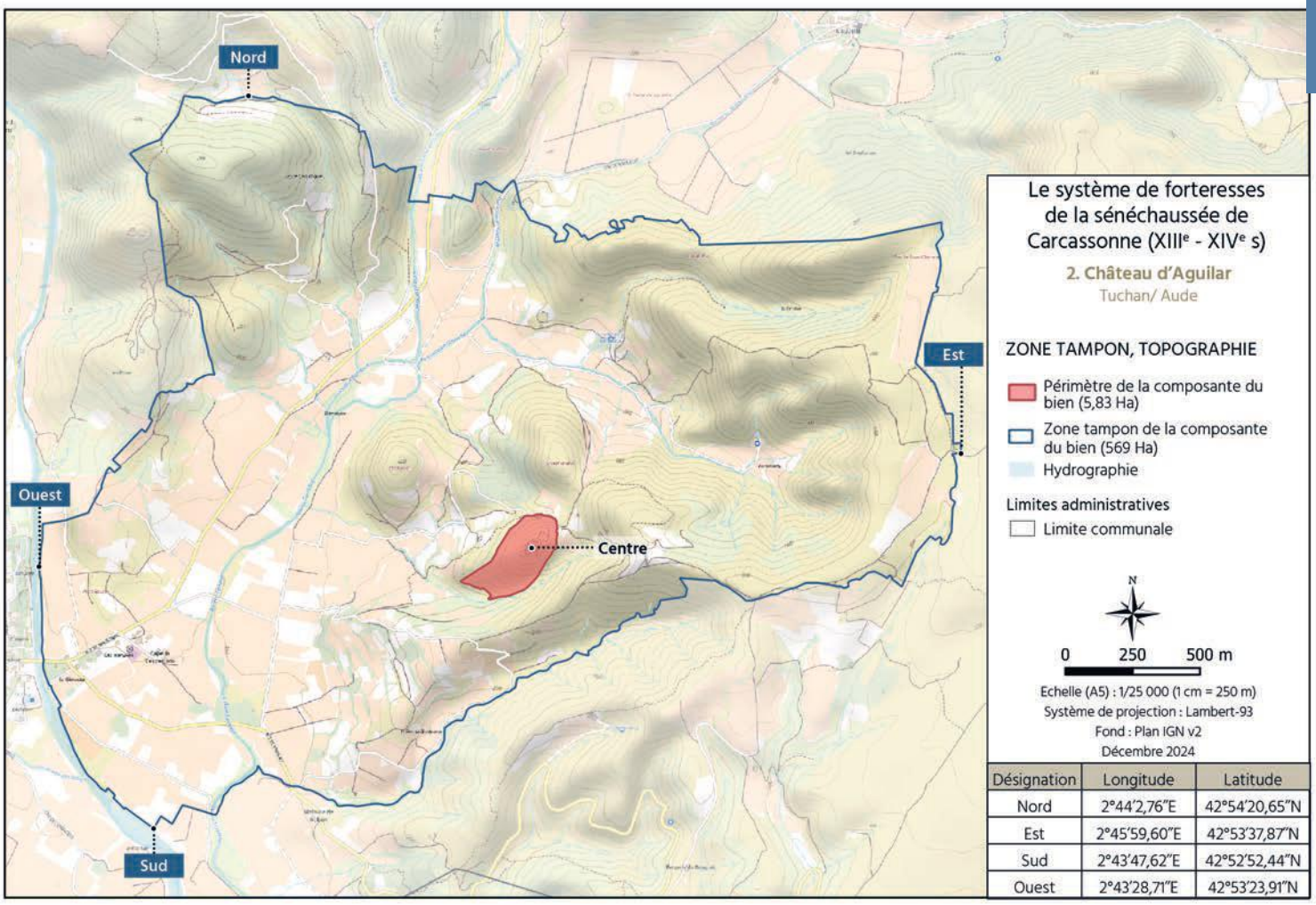

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°44'2,76"E	42°54'20,65"N
Est	2°45'59,60"E	42°53'37,87"N
Sud	2°43'47,62"E	42°52'52,44"N
Ouest	2°43'28,71"E	42°53'23,91"N

14. Château d'Aguilar - zone tampon, topographie.

03. Châteaux de Lastours

Commune de Lastours / Département de l'Aude

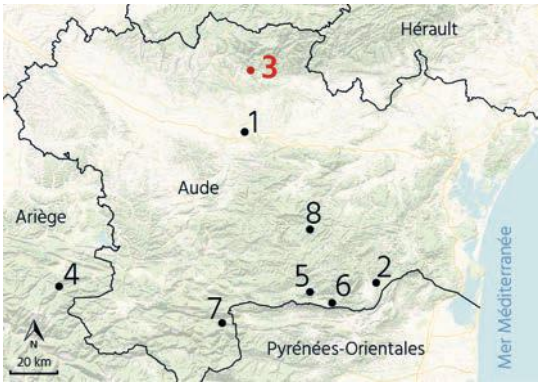

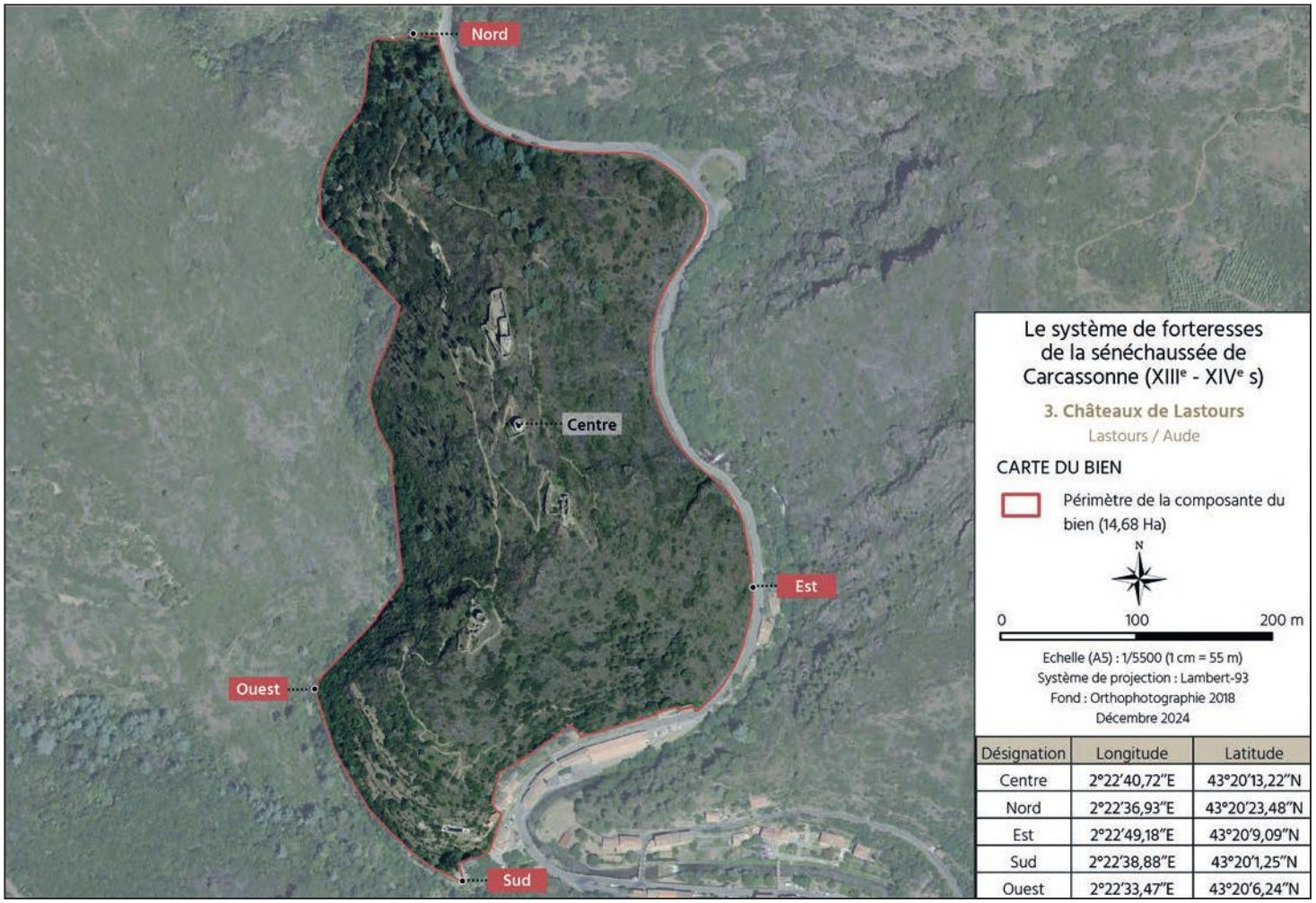

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°22'40,72"E	43°20'13,22"N
Nord	2°22'36,93"E	43°20'23,48"N
Est	2°22'49,18"E	43°20'9,09"N
Sud	2°22'38,88"E	43°20'1,25"N
Ouest	2°22'33,47"E	43°20'6,24"N

15. Châteaux de Lastours - carte du bien.

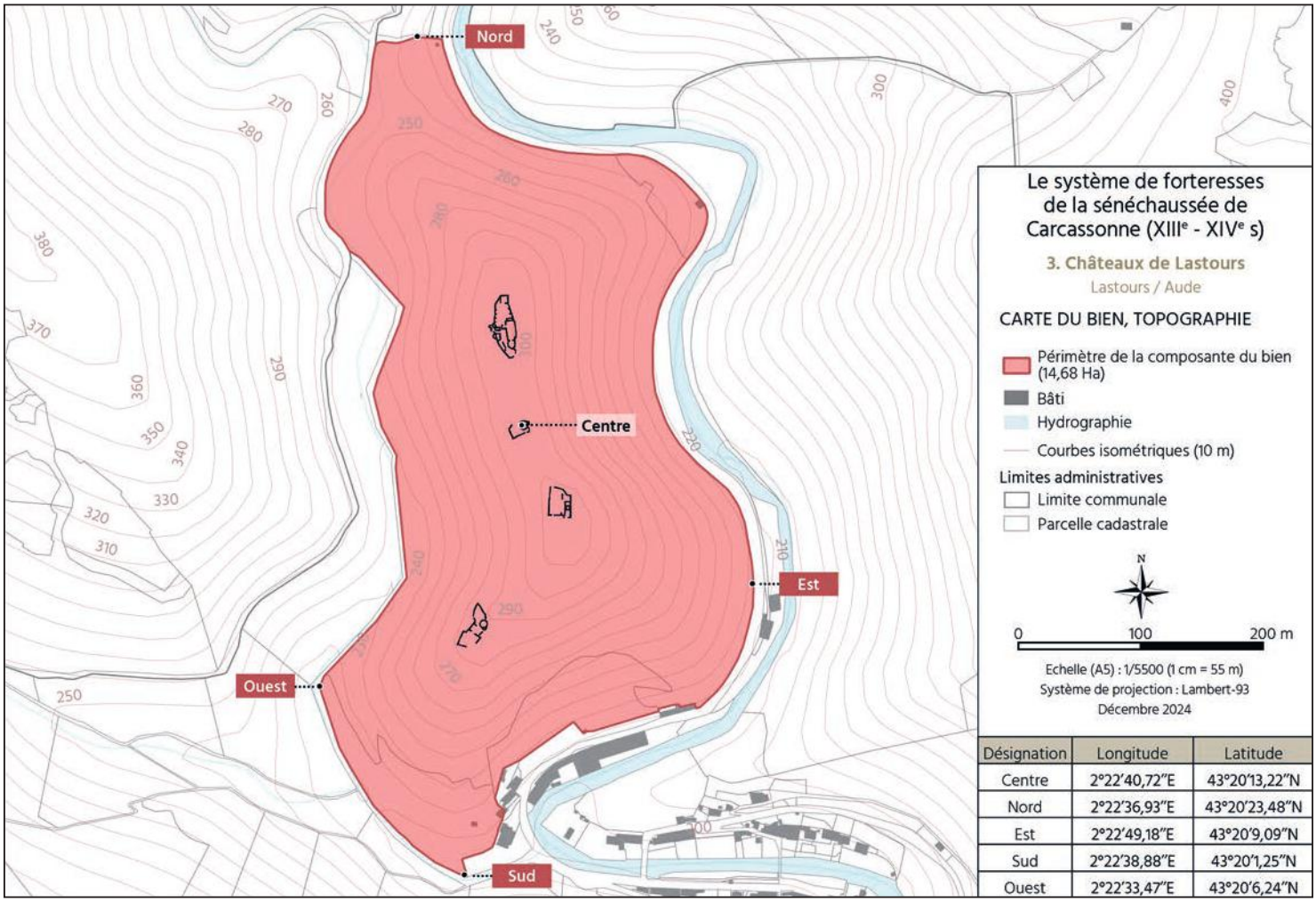

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°22'40,72"E	43°20'13,22"N
Nord	2°22'36,93"E	43°20'23,48"N
Est	2°22'49,18"E	43°20'9,09"N
Sud	2°22'38,88"E	43°20'1,25"N
Ouest	2°22'33,47"E	43°20'6,24"N

16. Châteaux de Lastours - carte du bien, topographie.

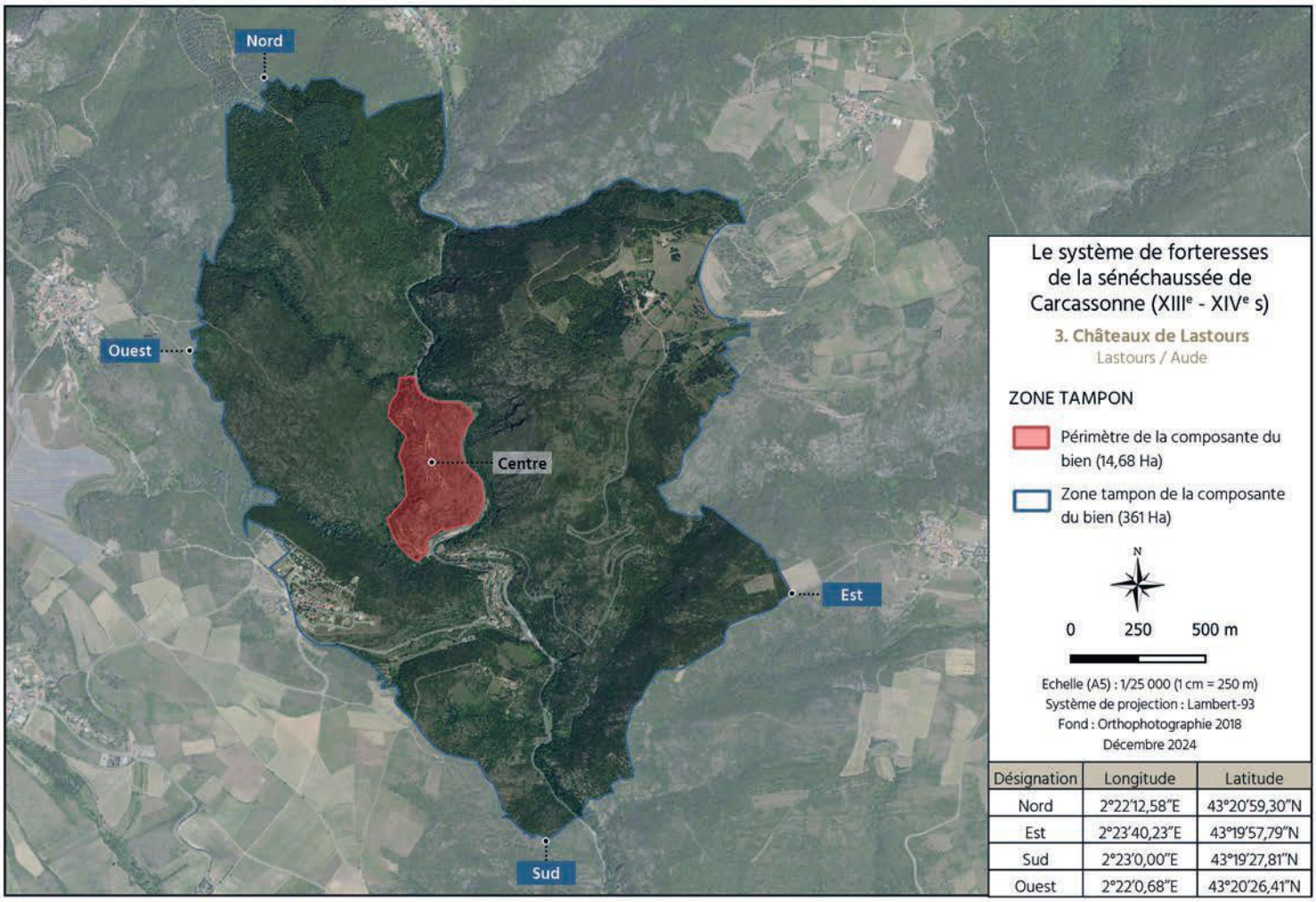

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°22'12,58"E	43°20'59,30"N
Est	2°23'40,23"E	43°19'57,79"N
Sud	2°23'0,00"E	43°19'27,81"N
Ouest	2°22'0,68"E	43°20'26,41"N

17. Château de Lastours - zone tampon.

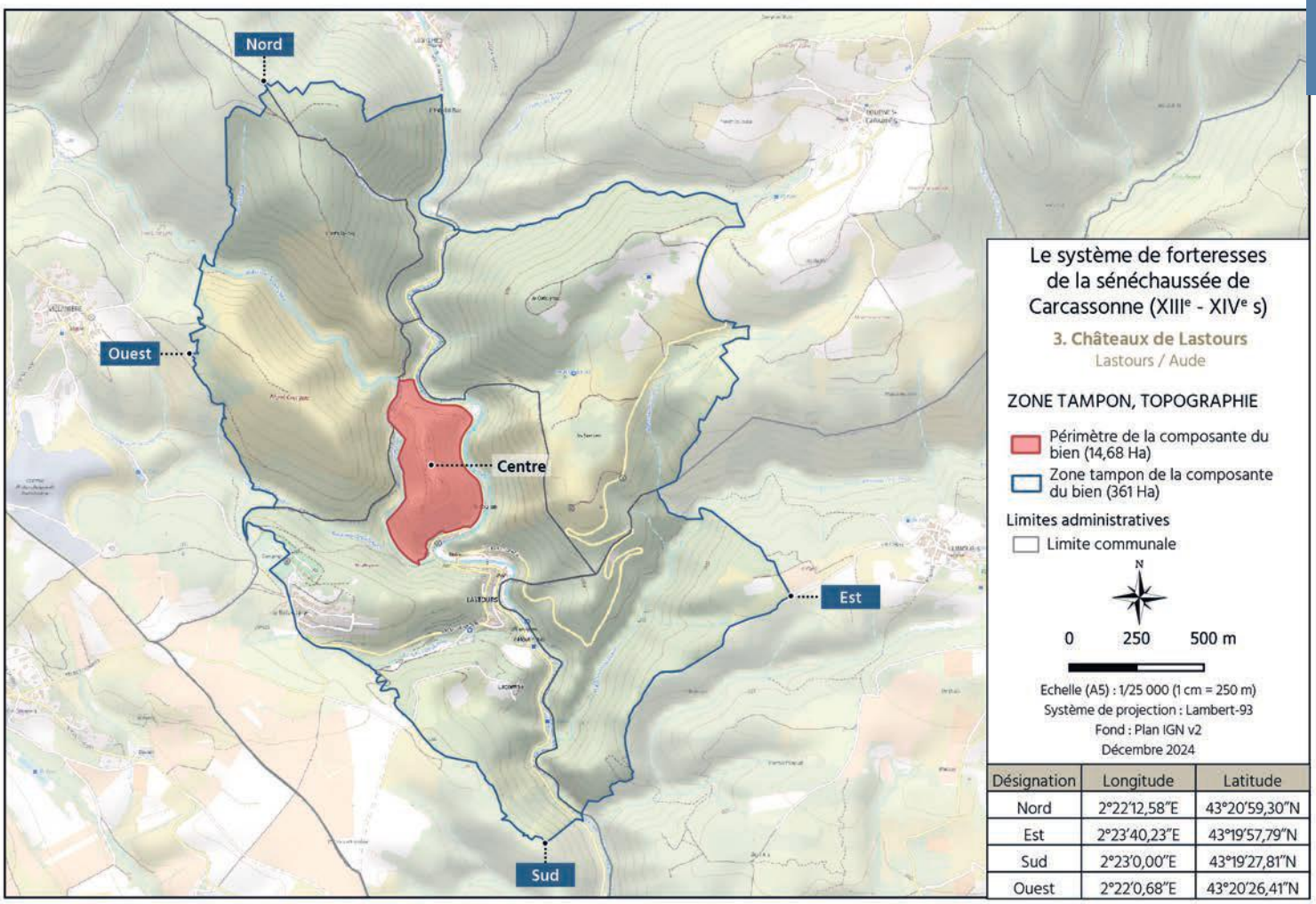

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°22'12,58"E	43°20'59,30"N
Est	2°23'40,23"E	43°19'57,79"N
Sud	2°23'0,00"E	43°19'27,81"N
Ouest	2°22'0,68"E	43°20'26,41"N

18. Château de Lastours- zone tampon, topographie.

04. Château de Montségur

Commune de Montségur / Département de l'Ariège

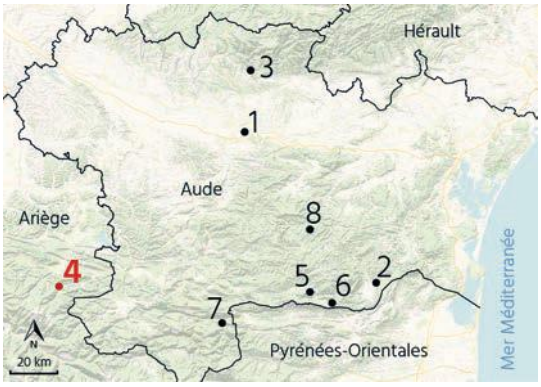

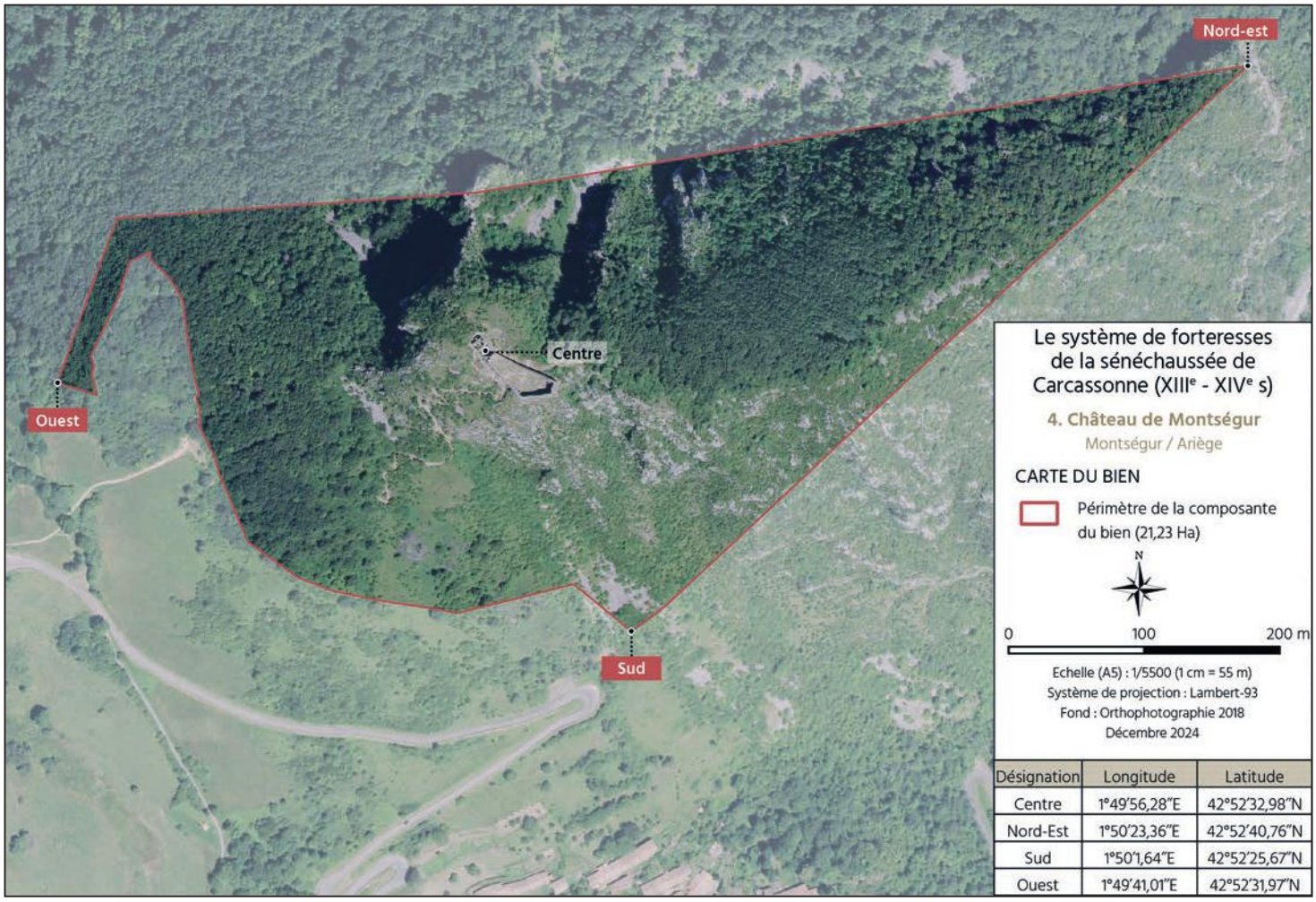

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	1°49'56,28"E	42°52'32,98"N
Nord-Est	1°50'23,36"E	42°52'40,76"N
Sud	1°50'1,64"E	42°52'25,67"N
Ouest	1°49'41,01"E	42°52'31,97"N

19. Château de Montségur - carte du bien.

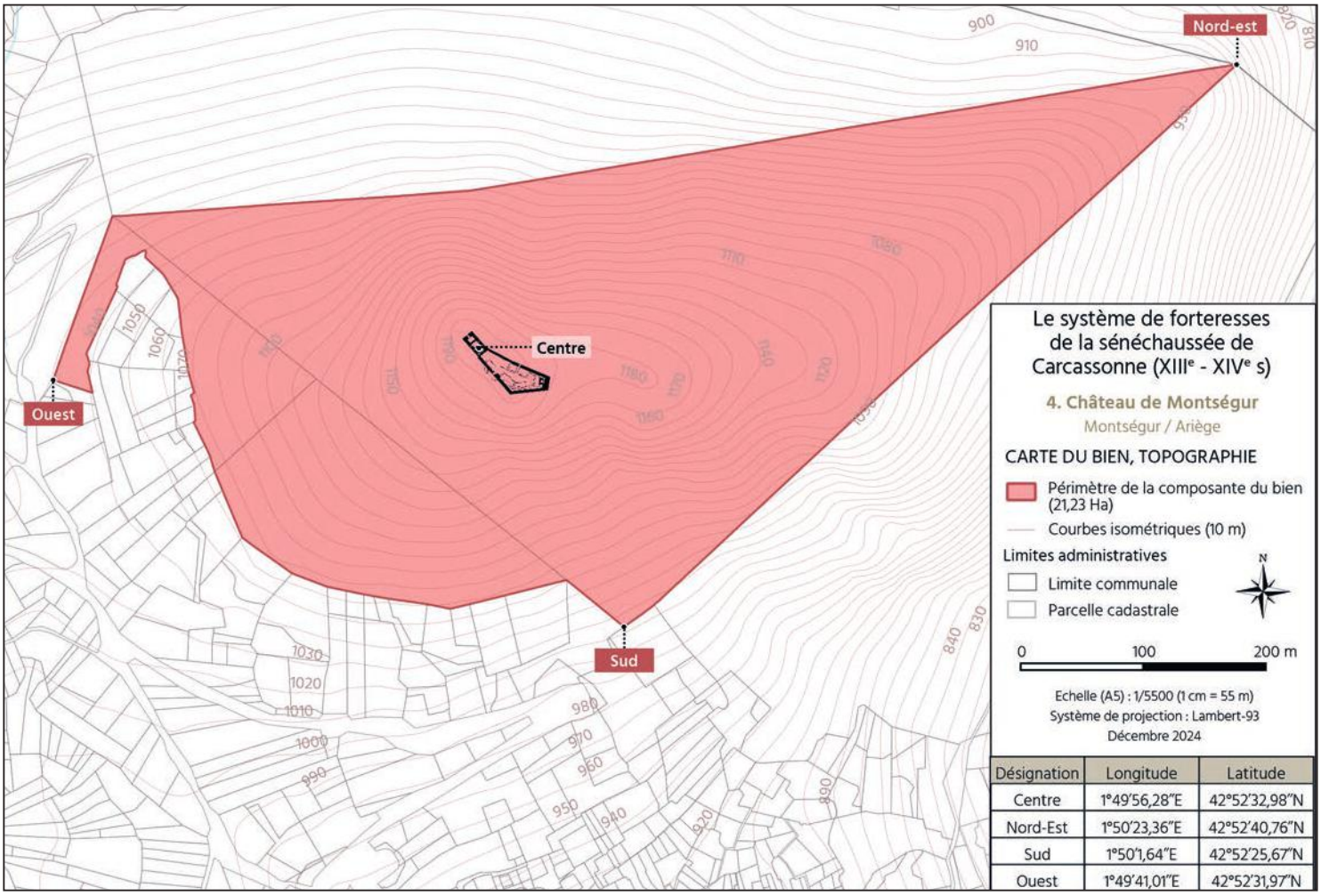

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	1°49'56,28"E	42°52'32,98"N
Nord-Est	1°50'23,36"E	42°52'40,76"N
Sud	1°50'1,64"E	42°52'25,67"N
Ouest	1°49'41,01"E	42°52'31,97"N

20. Château de Montségur- carte du bien, topographie.

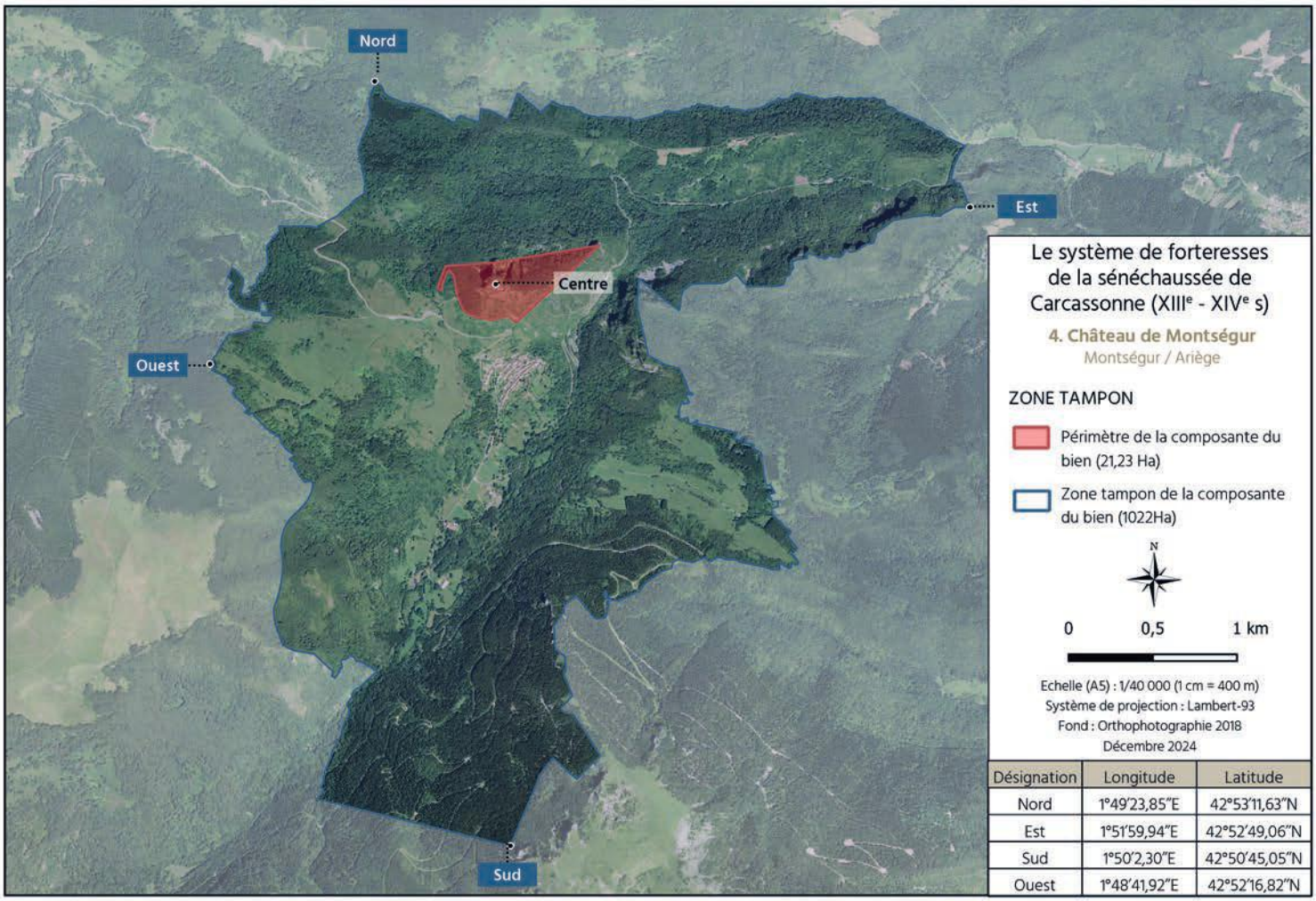

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	1°49'23,85"E	42°53'11,63"N
Est	1°51'59,94"E	42°52'49,06"N
Sud	1°50'2,30"E	42°50'45,05"N
Ouest	1°48'41,92"E	42°52'16,82"N

21. Château de Montségur - zone tampon.

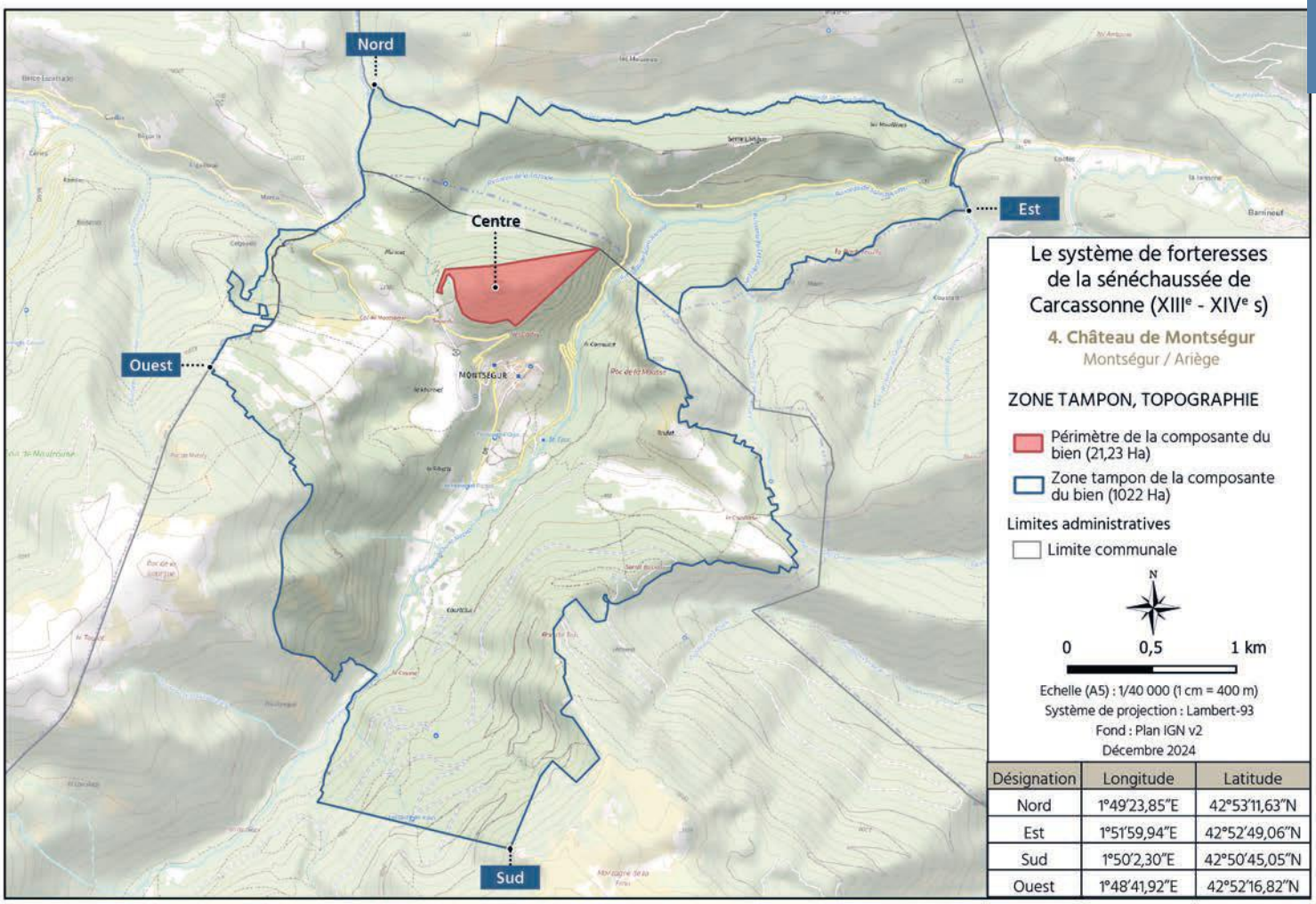

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	1°49'23,85"E	42°53'11,63"N
Est	1°51'59,94"E	42°52'49,06"N
Sud	1°50'2,30"E	42°50'45,05"N
Ouest	1°48'41,92"E	42°52'16,82"N

22. Château de Montségur - zone tampon, topographie.

05. Château de Peyrepertuse

Commune de Duilhac-sous-Peyrepertuse / Département de l'Aude

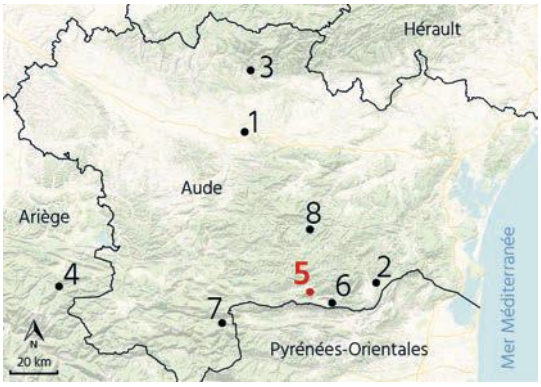

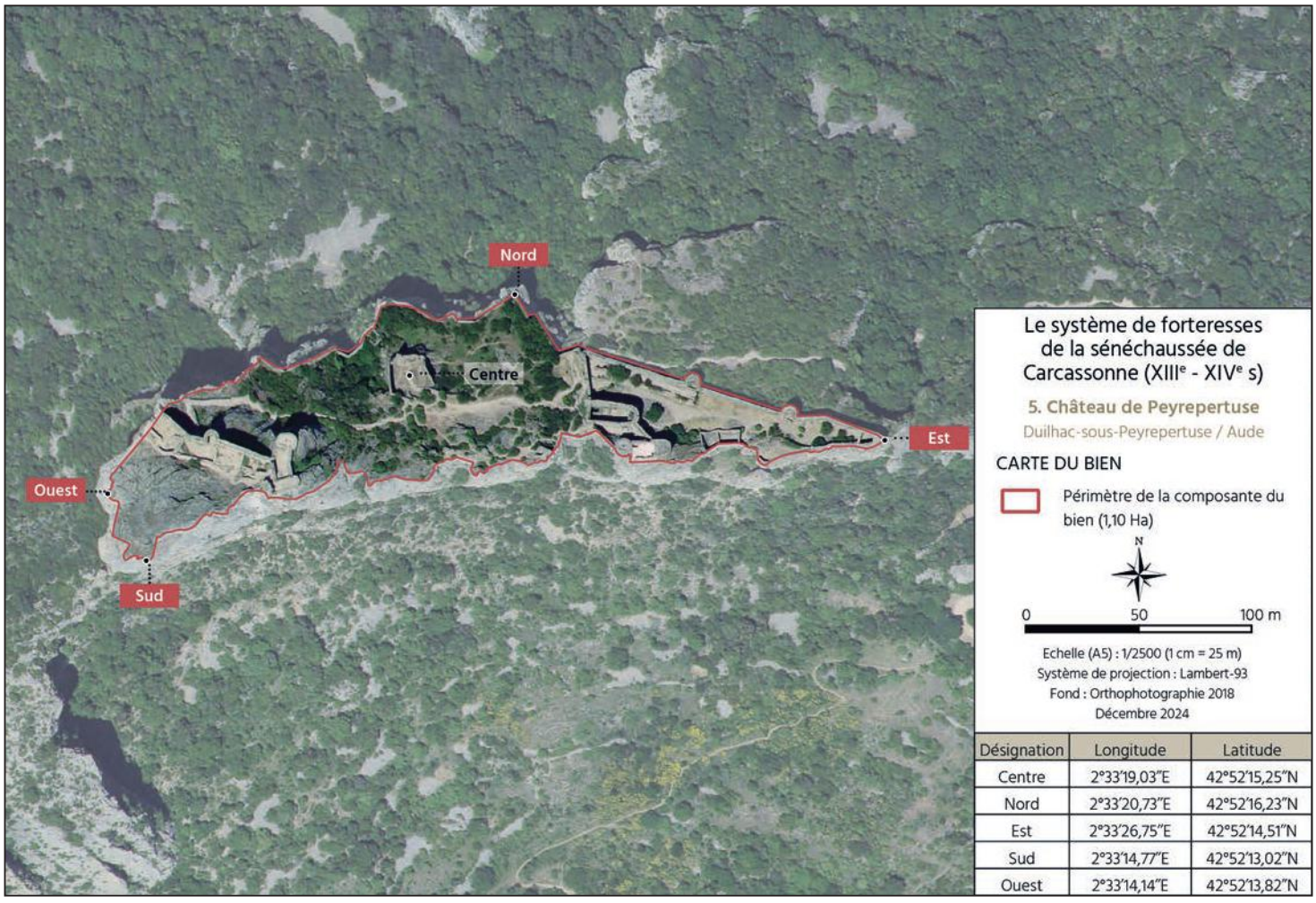

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°33'19,03"E	42°52'15,25"N
Nord	2°33'20,73"E	42°52'16,23"N
Est	2°33'26,75"E	42°52'14,51"N
Sud	2°33'14,77"E	42°52'13,02"N
Ouest	2°33'14,14"E	42°52'13,82"N

23. Château de Peyrepertuse - carte du bien.

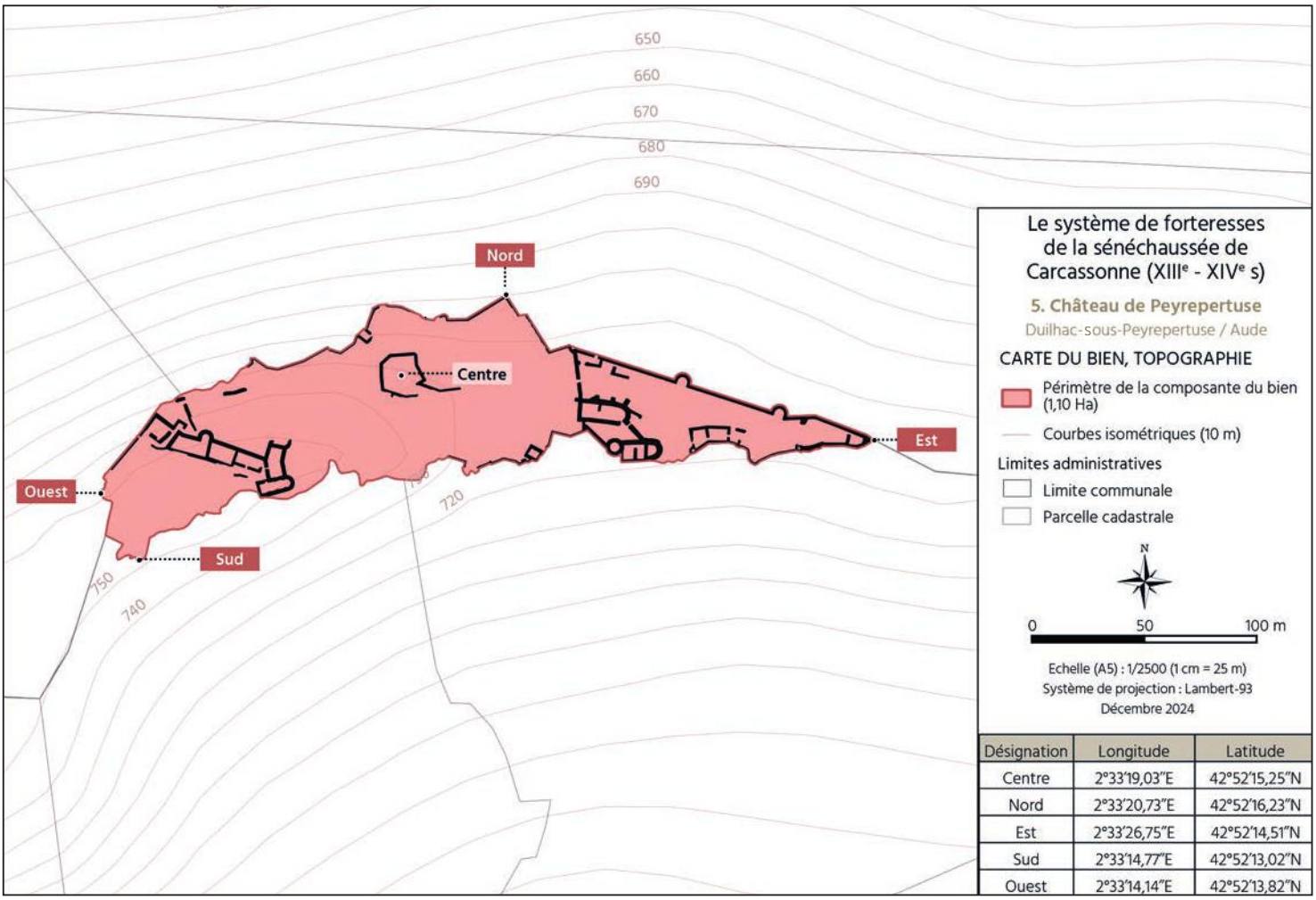

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°33'19,03"E	42°52'15,25"N
Nord	2°33'20,73"E	42°52'16,23"N
Est	2°33'26,75"E	42°52'14,51"N
Sud	2°33'14,77"E	42°52'13,02"N
Ouest	2°33'14,14"E	42°52'13,82"N

24. Château de Peyrepertuse- carte du bien, topographie.

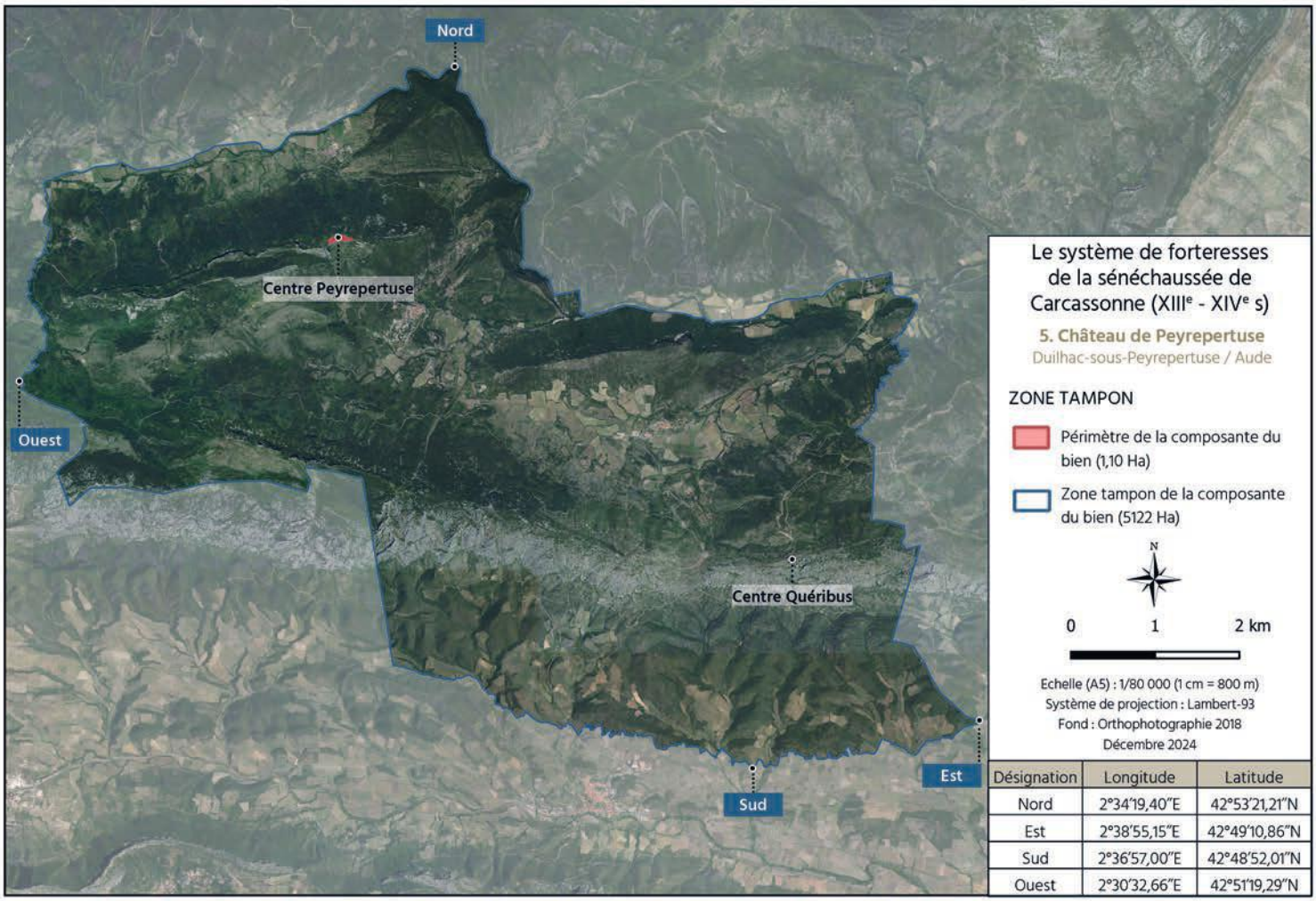

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°34'19,40"E	42°53'21,21"N
Est	2°38'55,15"E	42°49'10,86"N
Sud	2°36'57,00"E	42°48'52,01"N
Ouest	2°30'32,66"E	42°51'19,29"N

25. Château de Peyrepertuse - zone tampon.

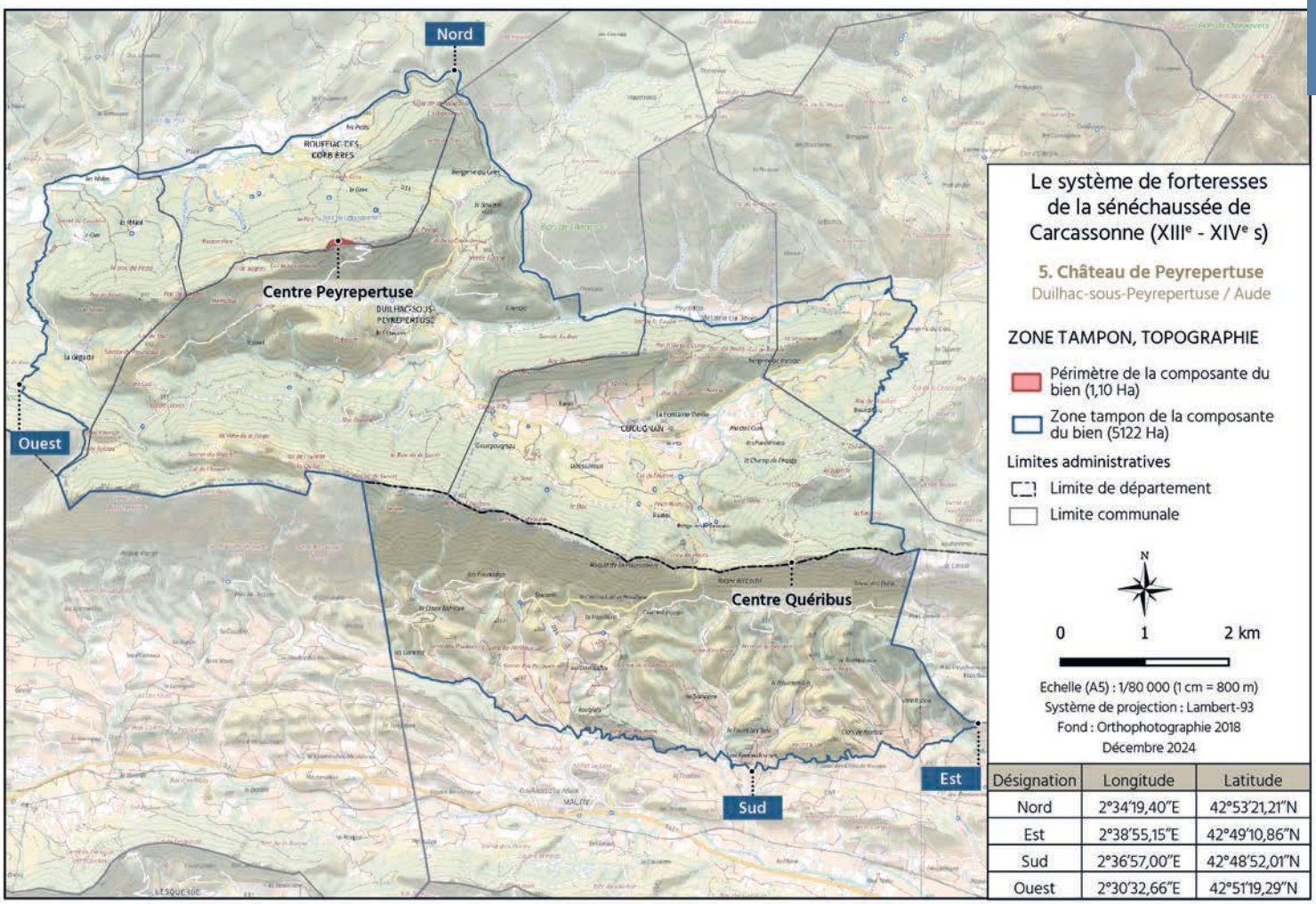

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°34'19,40"E	42°53'21,21"N
Est	2°38'55,15"E	42°49'10,86"N
Sud	2°36'57,00"E	42°48'52,01"N
Ouest	2°30'32,66"E	42°51'19,29"N

26. Château de Peyrepertuse - zone tampon, topographie.

06. Château de Quéribus

Commune de Cucugnan / Département de l'Aude

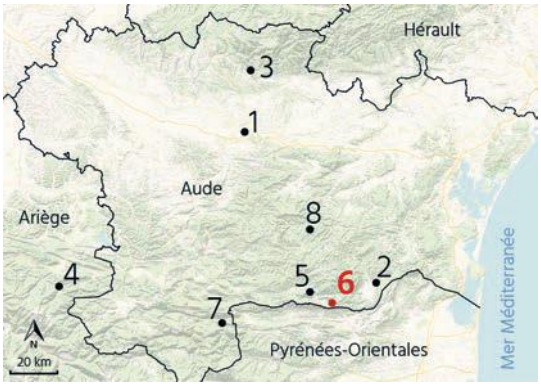

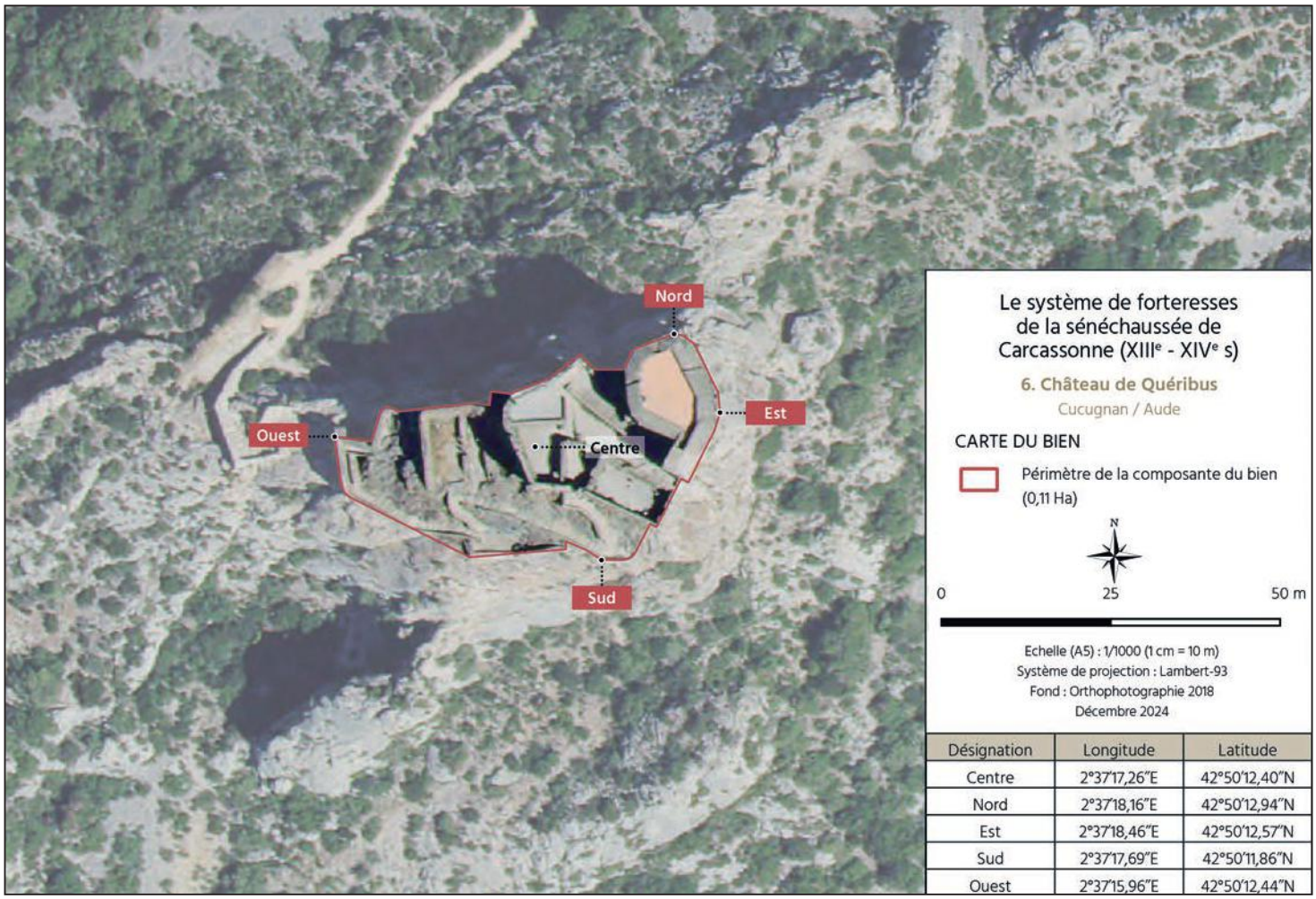

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°37'17,26"E	42°50'12,40"N
Nord	2°37'18,16"E	42°50'12,94"N
Est	2°37'18,46"E	42°50'12,57"N
Sud	2°37'17,69"E	42°50'11,86"N
Ouest	2°37'15,96"E	42°50'12,44"N

27. Château de Quéribus - carte du bien.

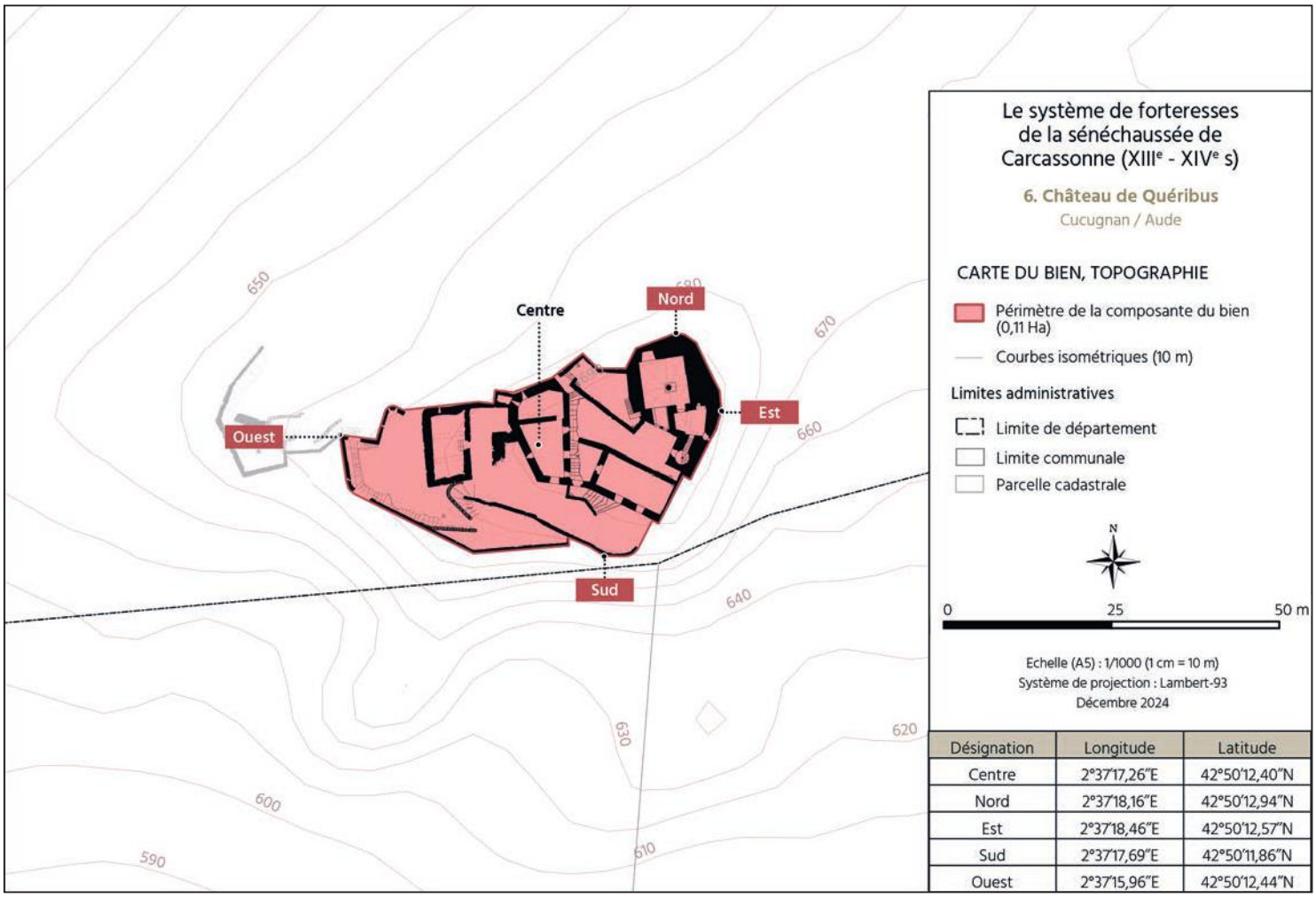

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°37'17,26"E	42°50'12,40"N
Nord	2°37'18,16"E	42°50'12,94"N
Est	2°37'18,46"E	42°50'12,57"N
Sud	2°37'17,69"E	42°50'11,86"N
Ouest	2°37'15,96"E	42°50'12,44"N

28. Château de Quéribus - carte du bien, topographie.

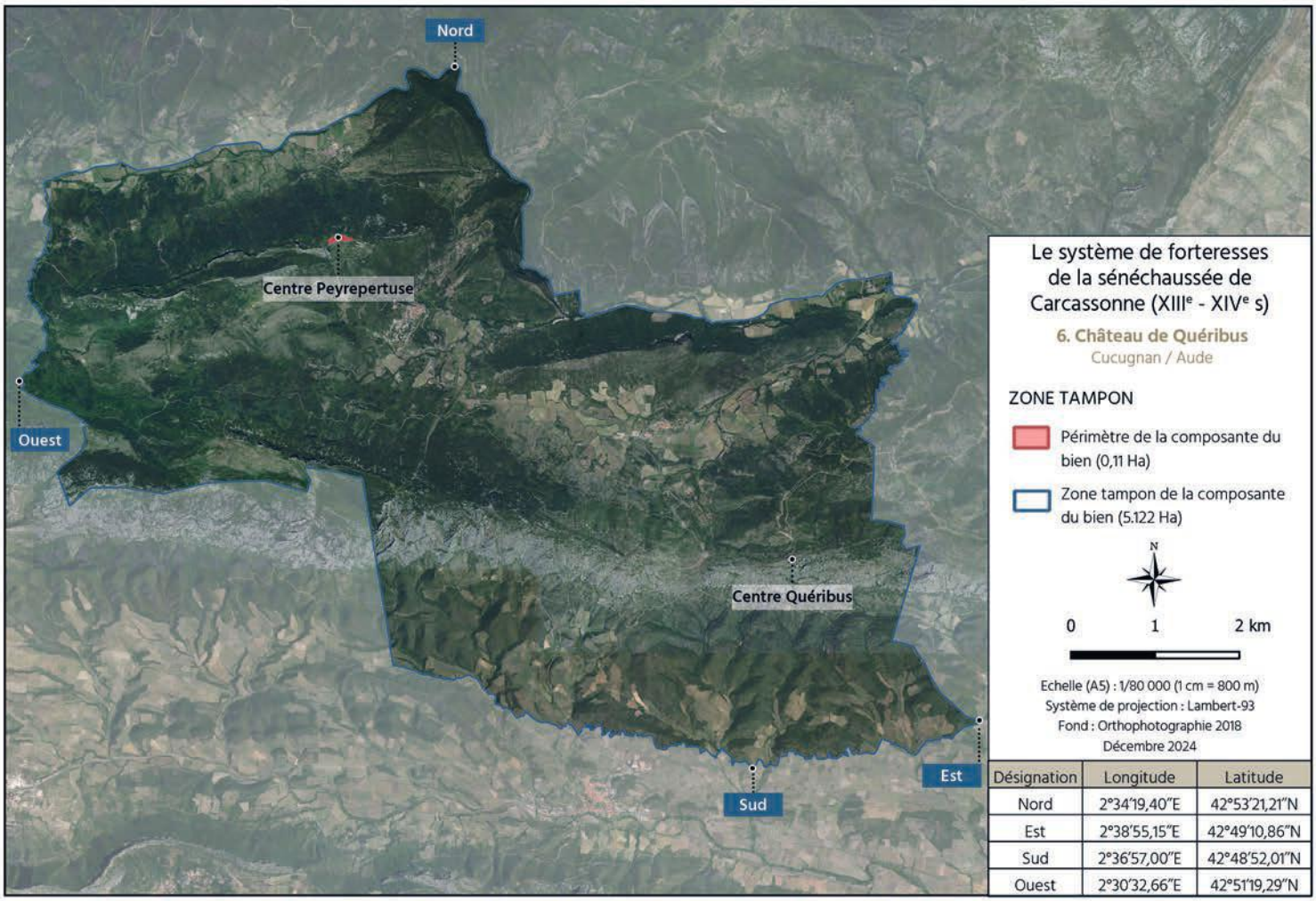

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°34'19,40"E	42°53'21,21"N
Est	2°38'55,15"E	42°49'10,86"N
Sud	2°36'57,00"E	42°48'52,01"N
Ouest	2°30'32,66"E	42°51'19,29"N

29. Château de Quéribus - zone tampon.

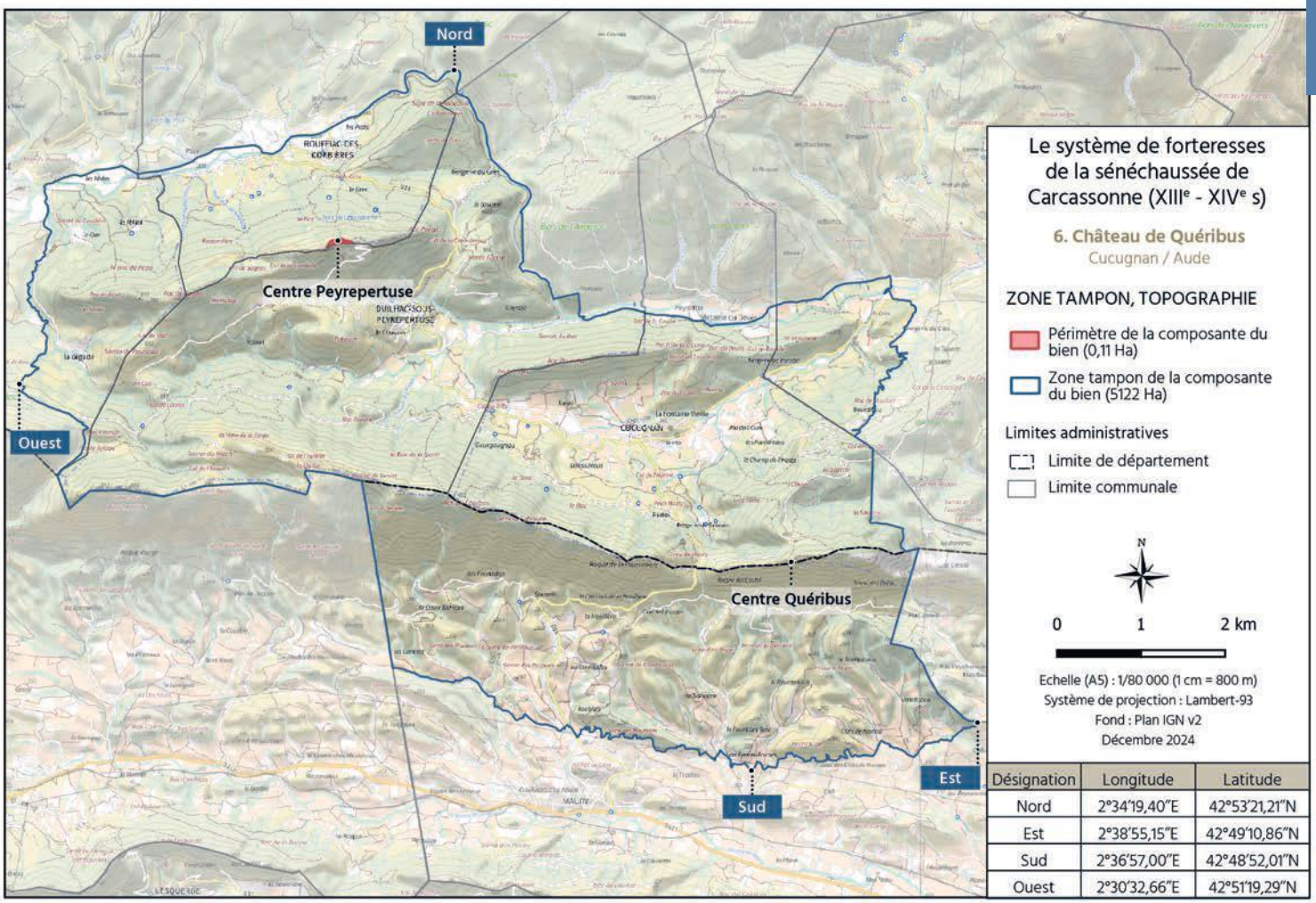

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°34'19,40"E	42°53'21,21"N
Est	2°38'55,15"E	42°49'10,86"N
Sud	2°36'57,00"E	42°48'52,01"N
Ouest	2°30'32,66"E	42°51'19,29"N

30. Château de Quéribus - zone tampon, topographie.

07. Château de Puilaurens

Commune de Puilaurens / Département de l'Aude

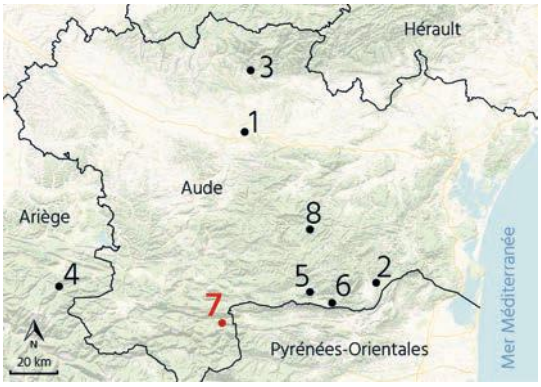

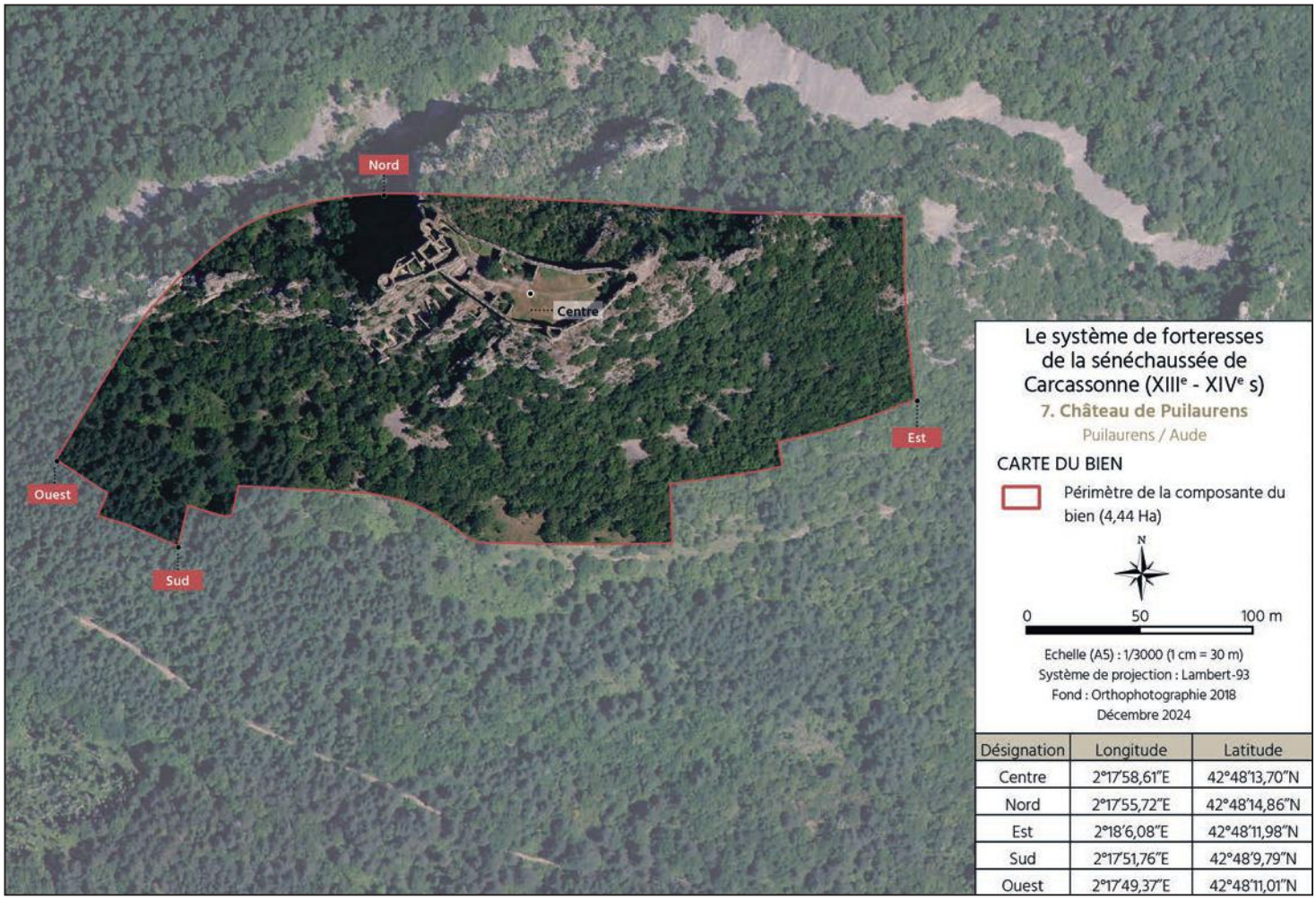

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°17'58,61"E	42°48'13,70"N
Nord	2°17'55,72"E	42°48'14,86"N
Est	2°18'6,08"E	42°48'11,98"N
Sud	2°17'51,76"E	42°48'9,79"N
Ouest	2°17'49,37"E	42°48'11,01"N

31. Château de Puilaurens - carte du bien.

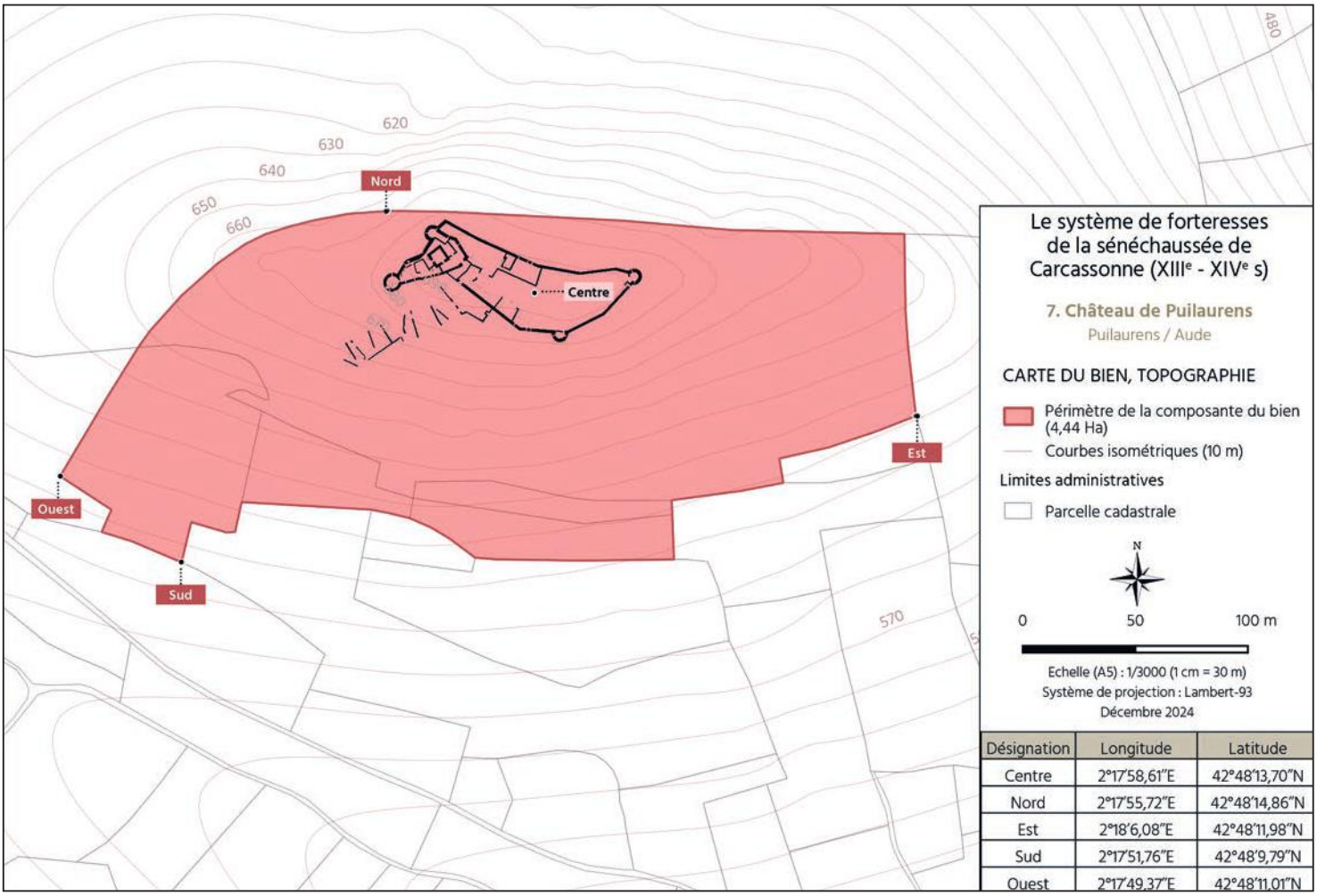

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°17'58,61"E	42°48'13,70"N
Nord	2°17'55,72"E	42°48'14,86"N
Est	2°18'6,08"E	42°48'11,98"N
Sud	2°17'51,76"E	42°48'9,79"N
Ouest	2°17'49,37"E	42°48'11,01"N

32. Château de Puilaurens - carte du bien, topographie.

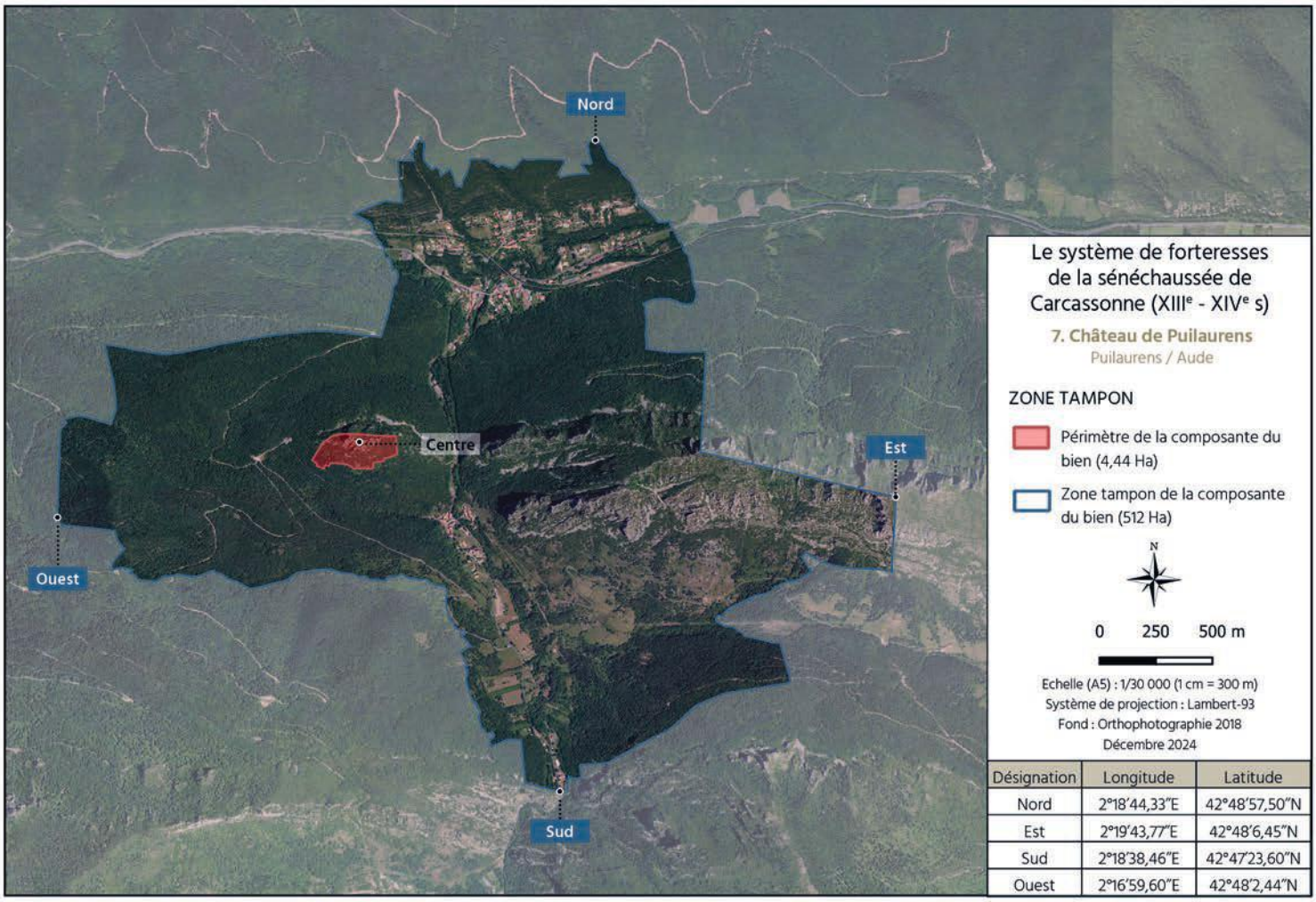

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°18'44,33"E	42°48'57,50"N
Est	2°19'43,77"E	42°48'6,45"N
Sud	2°18'38,46"E	42°47'23,60"N
Ouest	2°16'59,60"E	42°48'2,44"N

33. Château de Puilaurens - zone tampon.

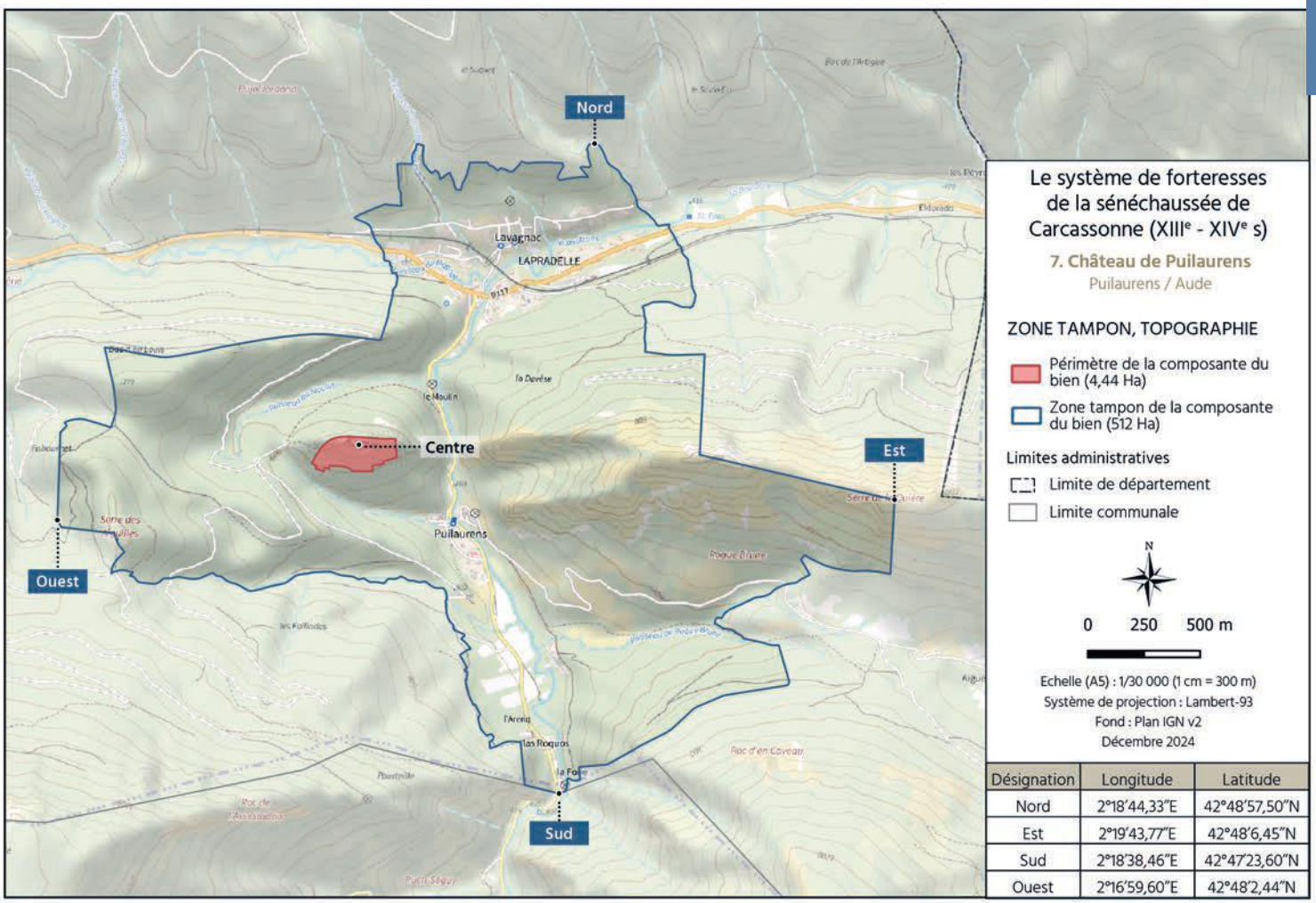

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°18'44,33"E	42°48'57,50"N
Est	2°19'43,77"E	42°48'6,45"N
Sud	2°18'38,46"E	42°47'23,60"N
Ouest	2°16'59,60"E	42°48'2,44"N

34. Château de Puilaurens - zone tampon, topographie.

08. Château de Termes

Commune de Termes / Département de l'Aude

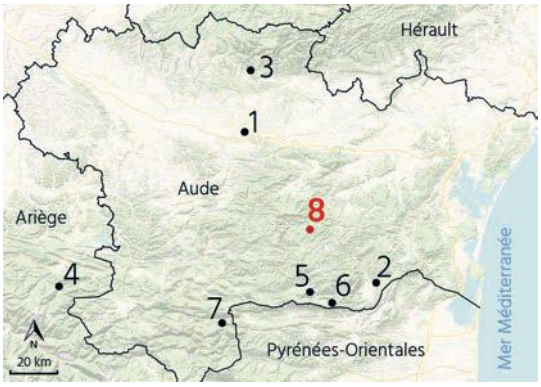

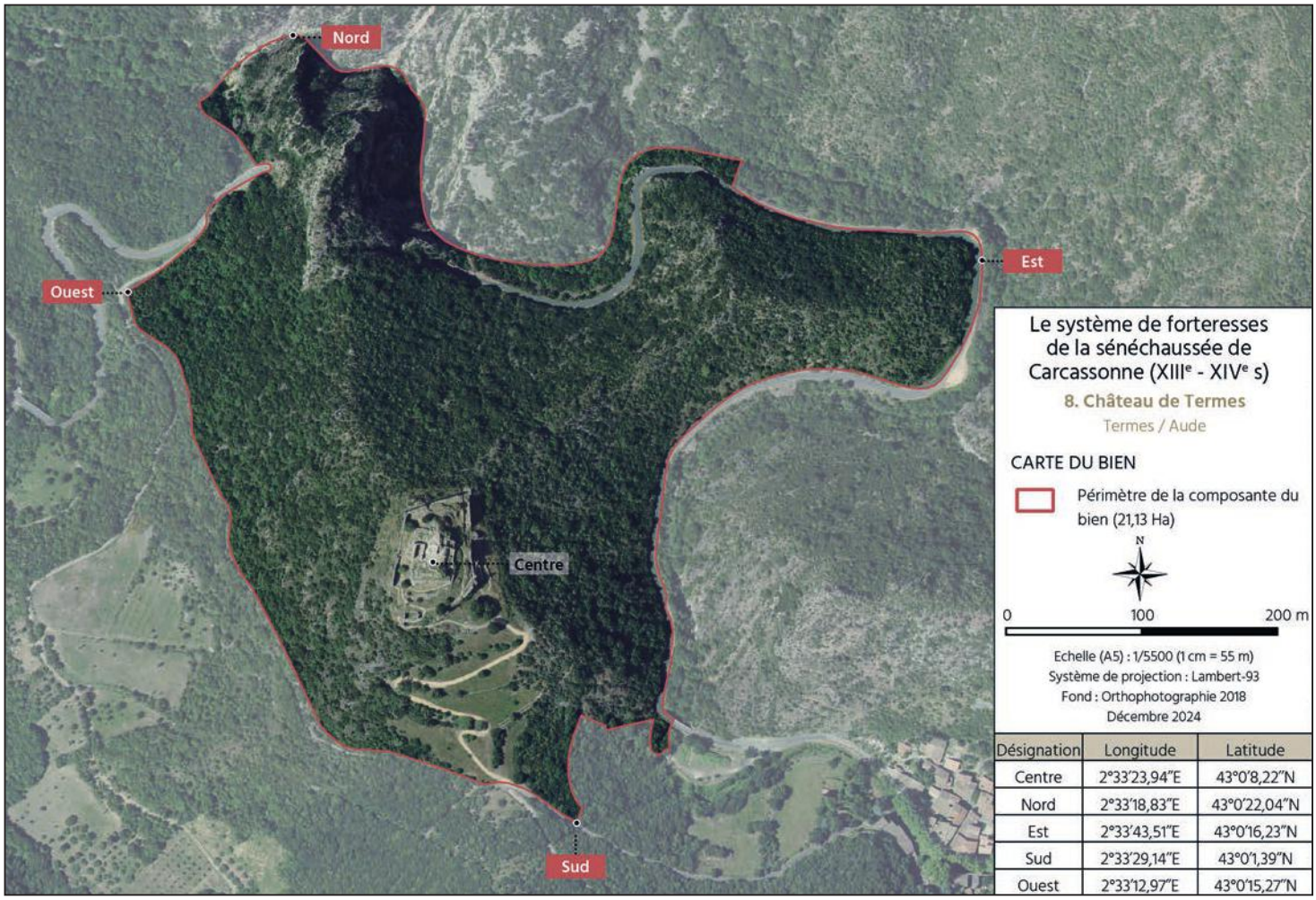

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°33'23,94"E	43°0'8,22"N
Nord	2°33'18,83"E	43°0'22,04"N
Est	2°33'43,51"E	43°0'16,23"N
Sud	2°33'29,14"E	43°0'1,39"N
Ouest	2°33'12,97"E	43°0'15,27"N

35. Château de Termes - carte du bien.

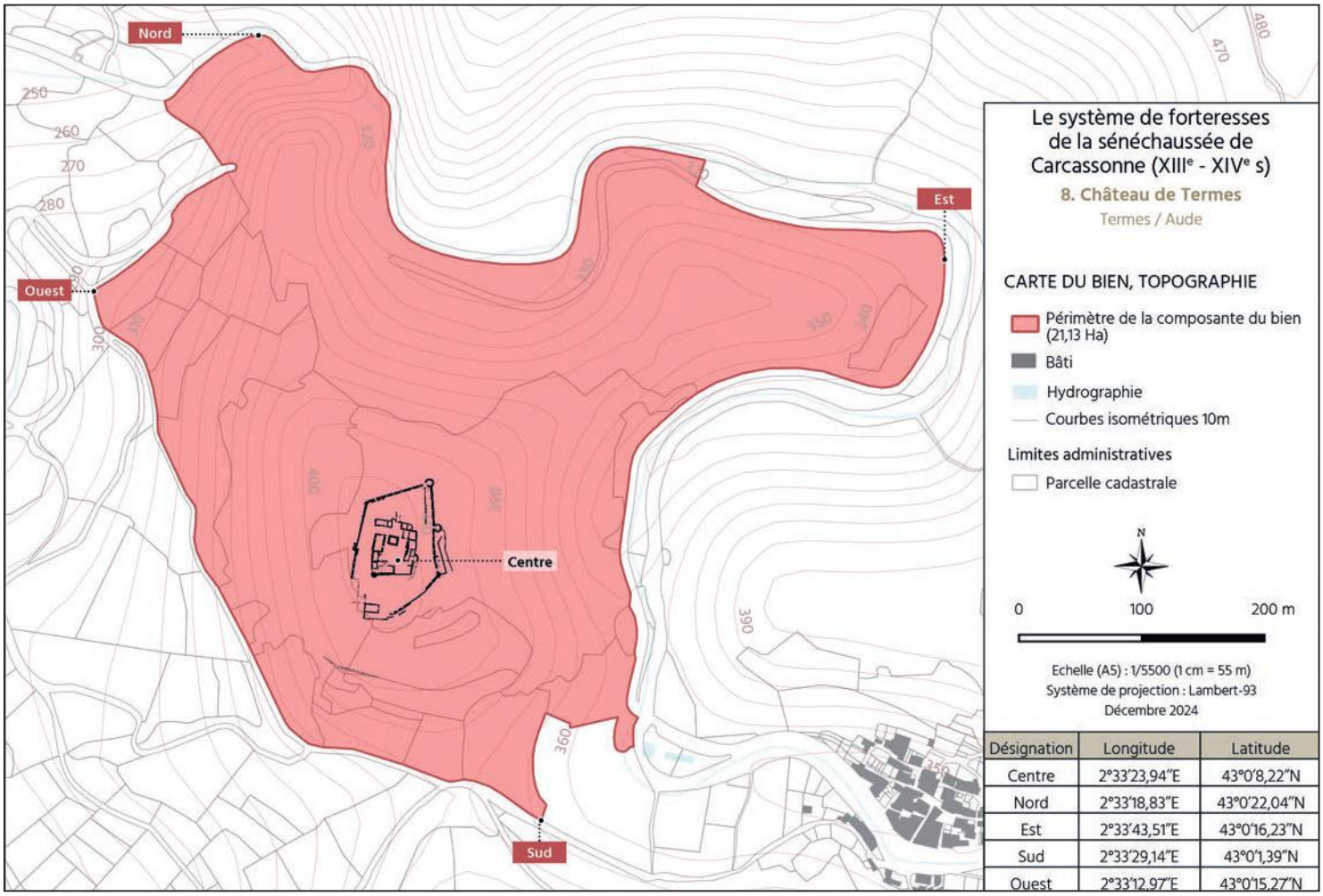

Désignation	Longitude	Latitude
Centre	2°33'23,94"E	43°0'8,22"N
Nord	2°33'18,83"E	43°0'22,04"N
Est	2°33'43,51"E	43°0'16,23"N
Sud	2°33'29,14"E	43°0'1,39"N
Ouest	2°33'12,97"E	43°0'15,27"N

36. Château de Termes- carte du bien, topographie.

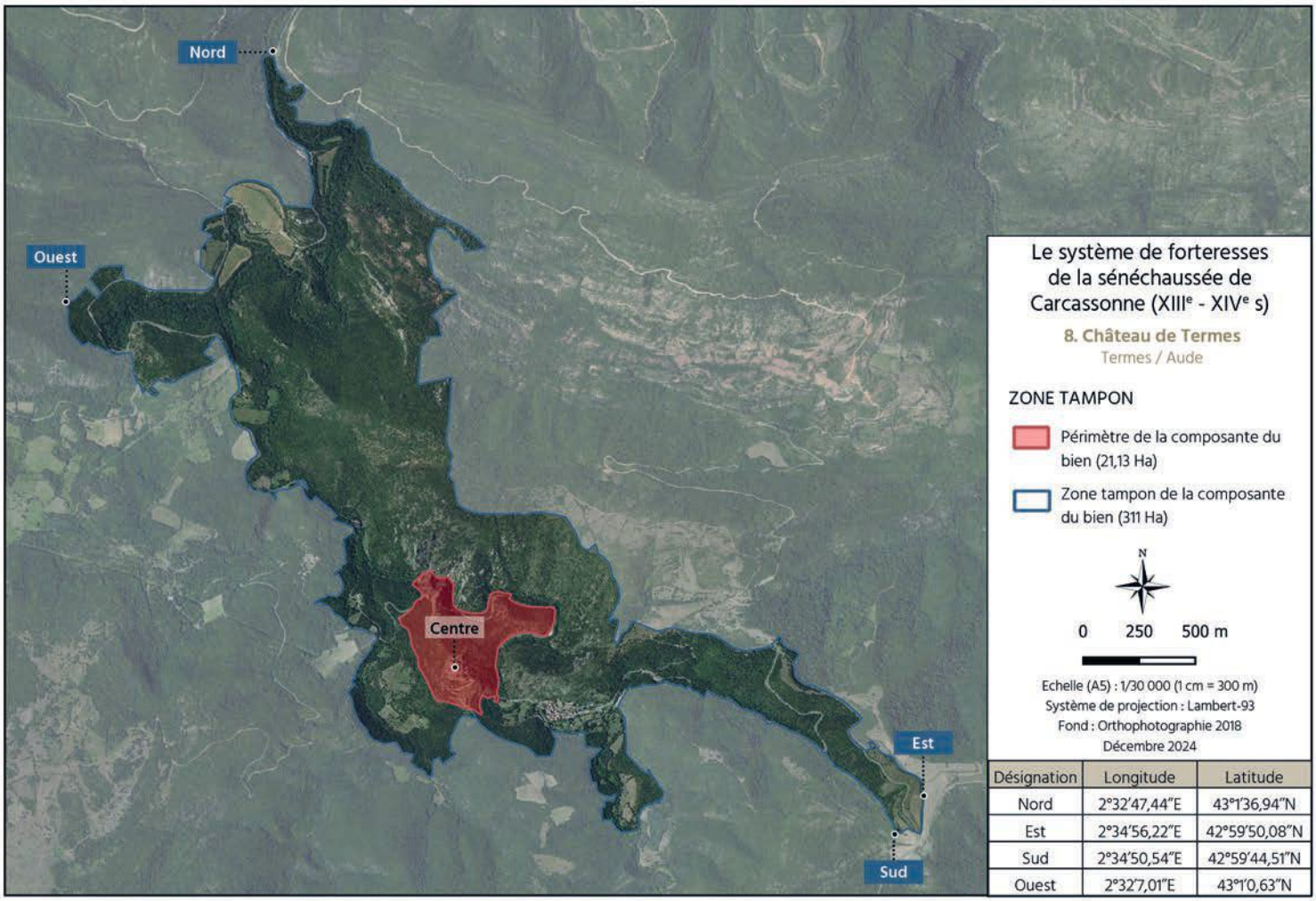

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°32'47,44"E	43°1'36,94"N
Est	2°34'56,22"E	42°59'50,08"N
Sud	2°34'50,54"E	42°59'44,51"N
Ouest	2°32'7,01"E	43°1'0,63"N

37. Château de Termes - zone tampon.

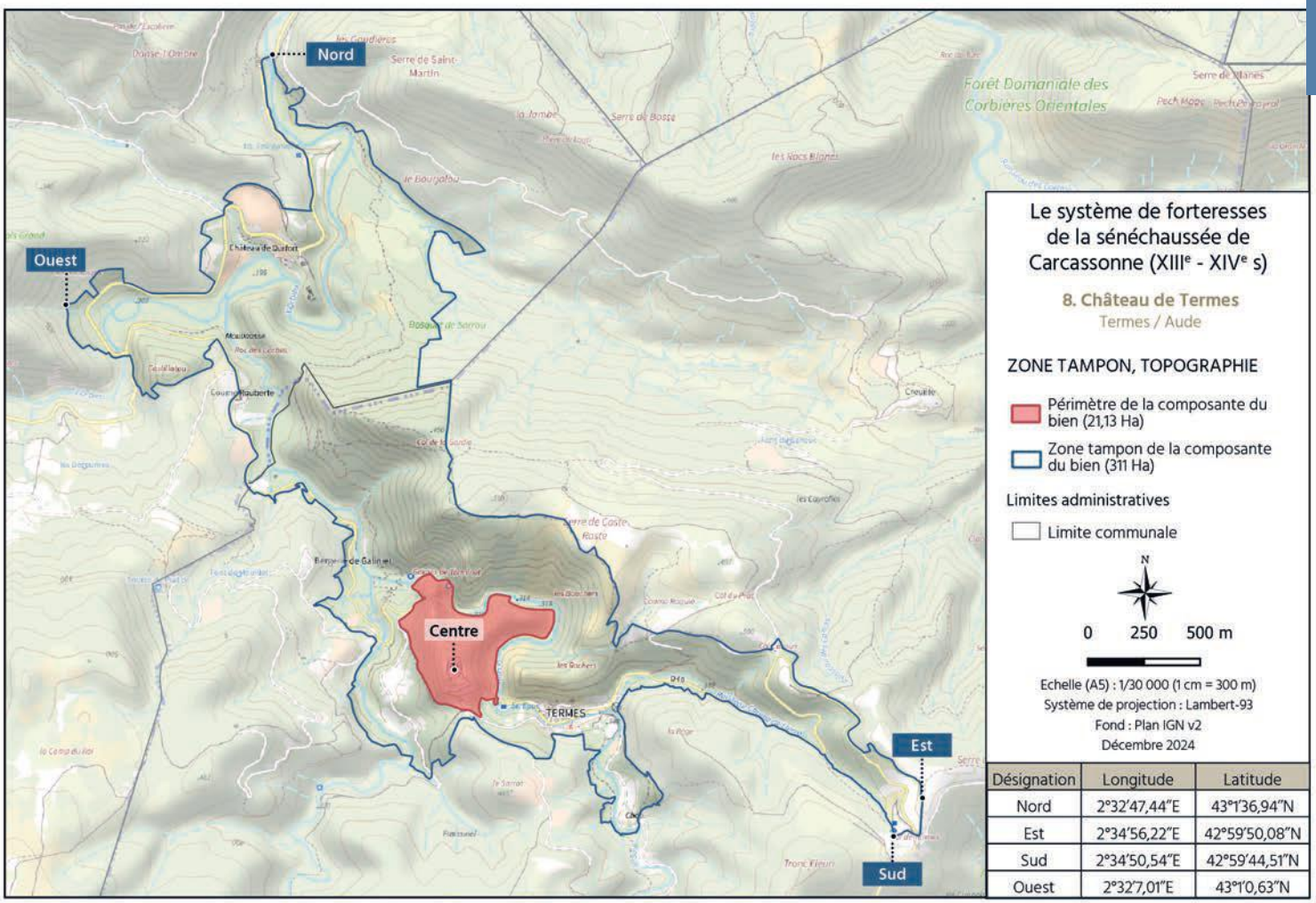

Désignation	Longitude	Latitude
Nord	2°32'47,44"E	43°1'36,94"N
Est	2°34'56,22"E	42°59'50,08"N
Sud	2°34'50,54"E	42°59'44,51"N
Ouest	2°32'7,01"E	43°1'0,63"N

38. Château de Termes - zone tampon, topographie.

1.F SURFACE DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION ET DE LA ZONE TAMPON

Surface du bien proposé : 76.45 ha

Surface de la zone tampon : 9407 ha

Total : 9483.45 ha

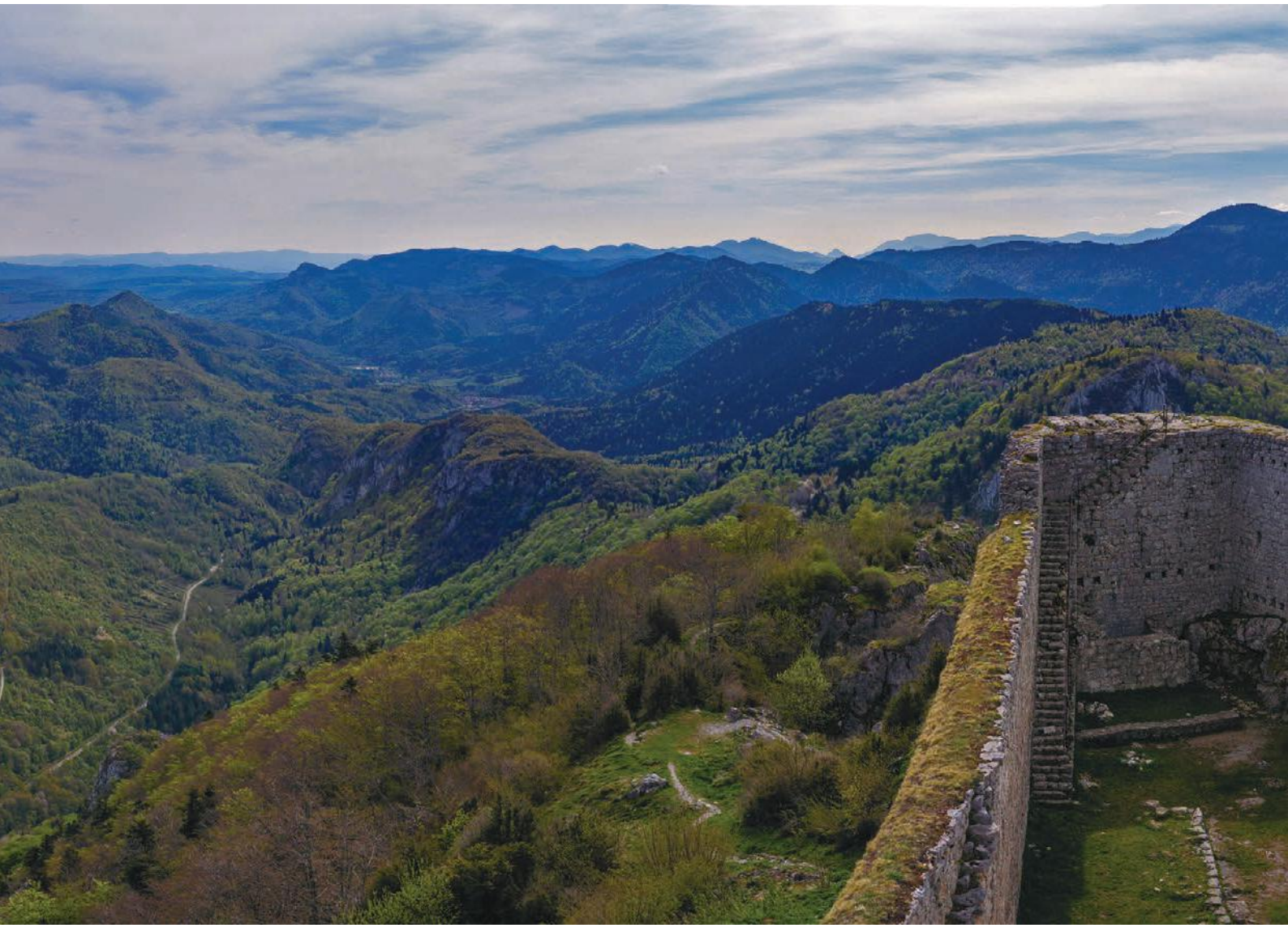

39. Le paysage à l'est du château de Montségur.

40. Château de Peyrepertuse, Sant-Jordi vu depuis l'enceinte basse.

2

Description du bien proposé pour inscription

2.a Description de la série

2.a.(i) Situation géographique et environnement paysager

Situation géographique

Le bien en série se situe dans un territoire structuré par le fleuve Aude qui, descendant des Pyrénées, depuis le sud, infléchit son cours vers l'est, à hauteur de Carcassonne, pour rejoindre la Méditerranée par l'étroit couloir compris entre, au nord, la Montagne Noire, ultime contrefort méridional du Massif central, et, au sud, les Corbières, derniers piémonts de la partie orientale des Pyrénées. Les différentes composantes de la série se répartissent à travers ce territoire dont Carcassonne forme le centre de gravité. Deux forteresses sont situées en bord de zone montagnarde, de part et d'autre de la haute vallée du fleuve ; à l'est, Puilaurens situé aux sud du pic de Bugarach, plus haut sommet des Corbières (1232 m) ; à l'ouest, Montségur, perché à 1200 mètres d'altitude au pied du massif de Tabe, culminant à 2368 mètres. Quatre autres forteresses se trouvent au sud-est des Corbières, au sein d'un paysage très incisé, marqué par l'influence méditerranéenne : Termes, Aguilar, Quéribus et Peyrepertuse. Enfin, au nord, dans la Montagne Noire, dont les crêtes s'élèvent de façon abrupte pour atteindre les 1000 mètres, se trouvent les châteaux de Lastours. Malgré leurs altitudes relativement faibles, ces territoires, en raison de leur histoire géologique mouvementée liée à l'orogénèse pyrénéenne, présentent des déclivités marquées engendrant des paysages spectaculaires.

41. Les Corbières, à l'ouest de Quéribus.

La puissance et l'unicité du paysage des forteresses

L'implantation des châteaux sur des sites escarpés, à la morphologie calcaire souvent spectaculaire, est une caractéristique essentielle du paysage.
Les sites du sud des Corbières et de la bordure pyrénéenne sont liés aux calcaires massifs du Mésozoïque (crétacé, jurassique) et à une tectonique puissante qui a engendré couches redressées, écailles, pitons et parois le long des failles nord-pyrénéennes (Montségur, Puilaurens, Peyrepertuse, Quéribus, Aguilar, Termes). Les teintes de ces calcaires sont généralement claires et les falaises s'imposent visuellement dans le paysage **(fig.41)**.
Dans les massifs anciens (Montagne Noire, Corbières centrales), les calcaires sont d'origine Primaire (Dévonien), compacts et de couleurs plus sombres que ceux du Mésozoïque (Lastours). Mais la morphologie calcaire reste la même : pentes abruptes, gorges. Cependant, la localisation dominante des châteaux est contrebalancée par une situation au cœur du massif, qui réduit l'ampleur des points de vue mais renforce de fait l'effet du paysage de gorges **(fig.42)**.
Partout, la morphologie est marquée par un relief karstique abrupt (parois, éboulis), traversé de failles qui amplifient l'impression de verticalité. Les parcours d'approche empruntant d'étroits défilés sont une autre caractéristique commune du paysage, et imposent une découverte progressive des châteaux.
De plus, l'utilisation des roches du site même pour la construction des forteresses produit un effet d'intégration de l'édifice avec son substrat.
L'accès aux châteaux impose une expérience physique et sensorielle forte : les ascensions, si elles ne sont pas longues, sont généralement rudes, dans un environnement de garrigues et maquis odorants ou de forêts. Depuis le sommet, l'ampleur des points de vue qui s'offrent aux visiteurs démontre l'extraordinaire qualité de vigie de ces sites. La faible empreinte humaine sur le paysage environnant y ajoute une impression de nature sauvage favorisant une dimension contemplative.

42. La Montagne Noire, au nord de Cabaret.

2.a.(ii) Description générale

1. Introduction

Le bien culturel en série proposé à l'inscription est constitué des remparts et du château de Carcassonne et d'une sélection de sept châteaux établis dans sa périphérie. Cette série de fortifications, contemporaines les unes des autres, témoigne de la conquête du Languedoc par les rois de France et ses vassaux, dans la première moitié du XIIIe siècle, et de son objectif : le contrôle d'un vaste ensemble territorial par l'affirmation du pouvoir royal[1].
Au sein d'un ensemble de châteaux qui répondaient aux mêmes objectifs politiques et militaires et avaient les mêmes caractéristiques architecturales, la série sélectionnée présente les sites les mieux conservés et les plus authentiques. Elle reflète une homogénéité thématique et une cohérence historique, à l'échelle d'un vaste territoire. Chaque élément constitutif est porteur d'une partie spécifique de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

La proposition d'inscription entend établir une « valeur universelle exceptionnelle » (VUE) pour un ensemble militaire, politique et symbolique du XIIIe et du début du XIVe siècles dont les caractéristiques majeures sont les suivantes :

- **une approche territoriale d'ensemble du système défensif qui fut mis en place par le roi de France, à l'issue de la croisade contre les Albigeois (1209-1229), et dont Carcassonne était le centre militaire, politique et administratif aux XIIIe et XIVe siècles ;**
- **un témoignage unique, par son homogénéité architecturale de ce que pouvait être un réseau fortifié capétien au XIIIe et XIVe siècles ;**
- **un exemple remarquable d'importation et d'adaptation des principes de la fortification capétienne à des sites escarpés ;**
- **une situation paysagère exceptionnelle.**

Ces châteaux ont en effet en commun d'occuper de remarquables situations sur des crêtes calcaires. Bien qu'ayant perdu leurs fonctions militaires et politiques, ils continuent à s'imposer dans le paysage, se détachant au cœur de l'environnement préservé des Corbières ou de la Montagne Noire. Ils constituent autant de marqueurs et de points d'appel puissants vers lesquels les visiteurs d'aujourd'hui sont irrésistiblement attirés.
L'ensemble forme de ce point de vue une série homogène car tous, par leurs situations et configurations, font appel au même ressort de l'imaginaire collectif, celui du château médiéval perché et imprenable, dont l'escalade et l'exploration laissent présager une expérience physique et culturelle marquante au sein de sites chargés d'histoire.

1. L'ensemble des références bibliographiques ayant servi à l'élaboration du dossier est présenté à la section 7 du présent dossier.

2. Le système de forteresses de la sénéchaussée royale de Carcassonne : une mise en œuvre dictée par la topographie

Dans la première moitié du XIII[e] siècle, à la suite de leurs victoires militaires, les rois de France créent la sénéchaussée de Carcassonne pour s'imposer sur ce territoire nouvellement ajouté au domaine Capétien (cf. chapitre 2b). Le réseau de fortifications qui est rapidement mis en place sous maîtrise d'œuvre royale répond à plusieurs objectifs :

- **Protéger Carcassonne, centre administratif et militaire de la sénéchaussée royale, par le renforcement de ses murailles et la création d'un réseau périphérique de châteaux ;**
- **Imposer l'autorité du sénéchal sur le pays par le déploiement de garnisons royales en lieu et place des anciens lignages seigneuriaux ;**
- **Contrôler les ressources, notamment minières ;**
- **Établir une ligne de défense face au royaume d'Aragon, au long de la nouvelle frontière issue du traité de Corbeil (1258) ;**
- **Affirmer la puissance royale dans un territoire potentiellement rebelle par une architecture militaire à la fois efficace et ostentatoire.**

Ce système fortifié s'établit en lieu et place d'anciennes fortifications seigneuriales confisquées par le roi. Il en reprend la logique d'implantation pour unifier le territoire sous l'autorité capétienne grâce à la maîtrise de plusieurs enjeux stratégiques :

Assurer le contrôle d'un territoire à la topographie complexe et difficile

La topographie accidentée du pays, propice à la multiplication des centres de pouvoir locaux, a entraîné, dès le début du Moyen-Âge, l'émergence d'une féodalité plus ou moins indépendante de l'autorité des vicomtes à Carcassonne. Durant la croisade contre les Albigeois, ces pôles fortifiés féodaux, établis à l'intérieur des terres, ont été le théâtre d'une résistance acharnée (Termes, Lastours…). Malgré la conquête capétienne, de nombreuses places-fortes, notamment dans les Corbières et les piémonts pyrénéens, continuent la lutte armée, accueillant souvent en leur sein des seigneurs rebelles dépossédés par le roi et des dissidents religieux cathares en fuite (Montségur, Puilaurens, Peyrepertuse, Quéribus…). En outre la répression du catharisme par l'église catholique, avec le soutien de l'administration royale, entretien un climat insurrectionnel.
Par ailleurs, le sud de la sénéchaussée confronte le royaume d'Aragon, hostile à la présence française dans la région. Pour s'imposer, l'administration capétienne s'engage donc dans une politique de fortification intensive répartie sur tout le territoire. Autour de la Cité, puissamment refortifiée, plus d'une quinzaine de châteaux sont confisqués par l'autorité royale, rebâtis selon les principes de l'architecture militaire capétienne et dotés d'un châtelain, relevant directement du sénéchal de Carcassonne.

Maîtriser Carcassonne

Les fortifications de Carcassonne, reconstruites avec des moyens considérables , constituent le centre de commandement du réseau de forteresses royales (**fig.43**). Cette prééminence se justifie logiquement par l'emplacement stratégique de la ville dont le rôle de place militaire est établi depuis l'Antiquité tardive. L'importance de cette situation géographique doit s'appréhender à travers plusieurs échelles (**fig.44**).

43. La cité de Carcassonne avec, au nord, la Montagne Noire.

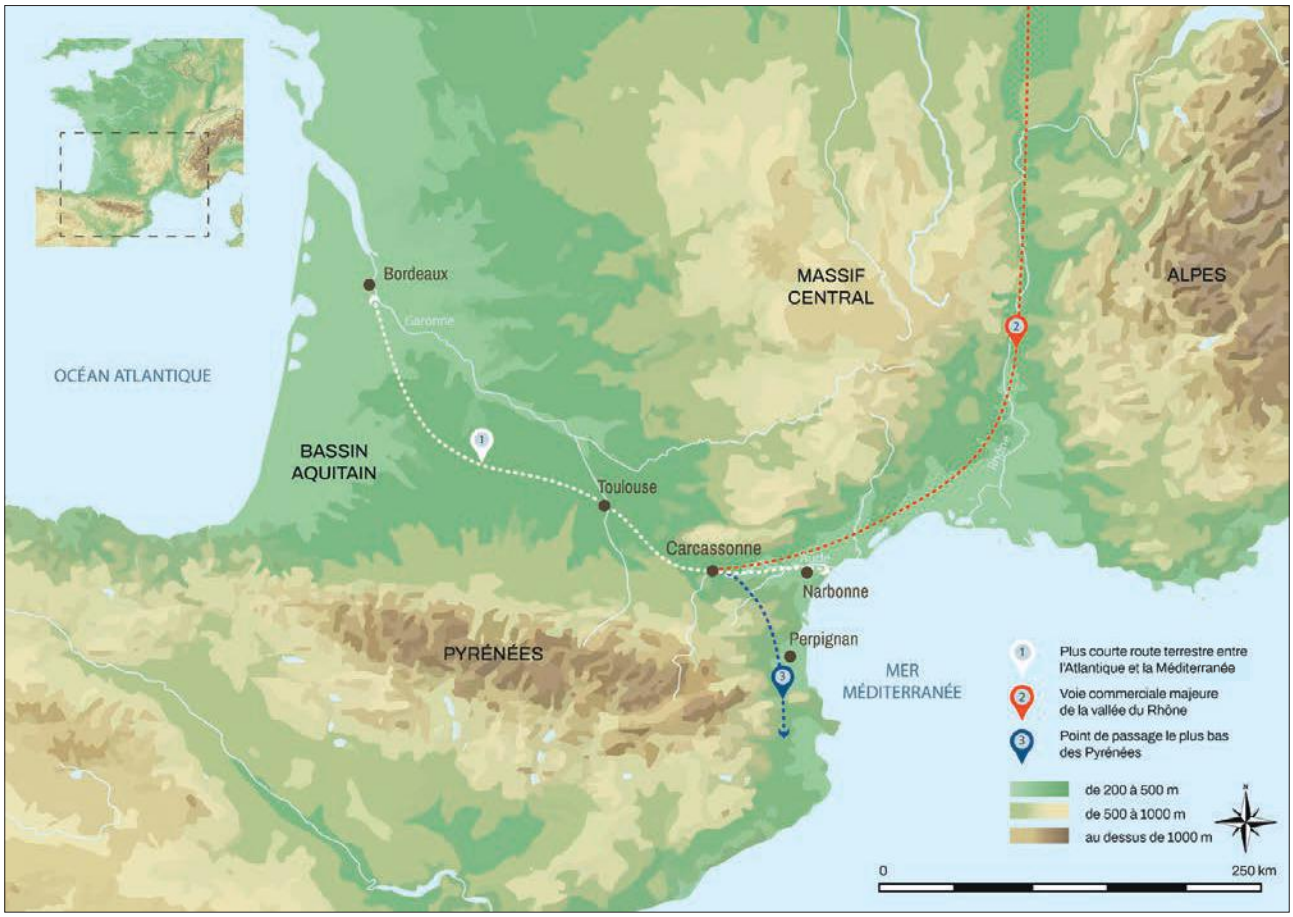

44. Carte de situation de Carcassonne entre mer et océan.

- Sur le plan continental l'axe Narbonne-Bordeaux, sur lequel se trouve Carcassonne, est la plus courte route terrestre reliant la Méditerranée à l'Atlantique.
- Sur le plan régional, la ville verrouille un étroit couloir entre Corbières et Montagne Noire constituant le passage le plus facile depuis la mer vers Toulouse et l'Aquitaine.
- Sur le plan local, la ville domine l'Aude à l'endroit où le fleuve tourne vers l'est pour rejoindre la mer. Cette zone constitue un carrefour où se rencontrent deux routes perpendiculaires au grand axe décrit plus haut. L'une vers le sud, remonte le cours du fleuve pour rejoindre les cols pyrénéens qui ouvrent vers la péninsule ibérique. L'autre, vers le nord traverse la Montagne Noire pour rejoindre le cœur du Massif central.

Cette situation géographique privilégiée justifie pleinement le choix de l'autorité capétienne de faire de Carcassonne le siège de la sénéchaussée royale destinée à intégrer au royaume de France ces terres nouvellement conquises.

Contrôler les ressources minières à l'intérieur des terres

La géologie tourmentée du territoire contrôlé par les forteresses offre une grande variété de ressources minières exploitées depuis la Protohistoire, c'est le cas notamment du versant méridional de la Montagne Noire et de la moitié sud des Corbières. L'extraction et le traitement de ces minerais, quelques fois à une échelle quasi-industrielle, a généré des implantations humaines conséquentes dans des zones aux reliefs difficiles ayant constitué autant de centres de pouvoir anciens. La logique du contrôle territorial mis en place par le roi de France prend donc en compte cette cartographie minière. Deux composantes du bien en série sont directement liées au contrôle de gisements polymétalliques :

- Lastours (**fig.45**).
- Termes (**fig.46**).

45. Les quatre châteaux de Lastours : Au premier plan Quertinheux, puis Surdespine, Tour Régine et Cabaret.

46. Le château de Termes, le front est.

Garder les confins méridionaux de la sénéchaussée, du littoral à la montagne

Le massif des Corbières occupe la partie sud-est de la sénéchaussée et sa limite méridionale est constituée par deux contextes géographiques très différents ;

- à l'est la riche plaine côtière du Roussillon, ouverte sur la péninsule ibérique par une série de cols faciles d'accès. Le Roussillon et Perpignan sa capitale, relèvent au XIIIe siècle des comtes de Barcelone – rois d'Aragon. Parmi les châteaux royaux frontalier protégeant la sénéchaussée sur ce front particulièrement exposé se trouvent trois composantes du bien en série : Aguilar, Quéribus et Peyrepertuse (**fig.47, 48** et **49**).
- à l'ouest les contreforts pyrénéens s'élèvent brutalement avec les massifs du Canigou (2786 m), du Madres (2468 m) et du Saint-Barthélemy (2348 m). Ils abritent une mosaïque de territoires où alternent d'étroites vallées et de petits plateaux d'altitude séparés les uns des autres par des gorges difficilement franchissables et des cols inaccessibles l'hiver. Cette situation géographique façonne des communautés humaines autonomes, réfractaires à tout contrôle centralisé.

Ces zones, lors de la conquête royale ont constitué un foyer de rébellion difficile à maîtriser. Deux composantes du bien sont présentes dans cet espace montagnard : Puilaurens et Montségur (**fig.50** et **51**).

47. Le château d 'Aguilar, le front ouest.

48. Le château de Quéribus vu depuis le sud, au fond la crête de Peyrepertuse.

49. Le château de Peyrepertuse vu depuis l'ouest, au fond Quéribus.

50. Le château de Puilaurens, le front nord.

51. Le château de Montségur, vu depuis le sud.

Adapter les forteresses aux reliefs marqués du pays

Les reliefs rocheux sur lesquels s'implantent ces châteaux ont imposé le recours à une grande variété de solutions :

- Double muraille concentrique sur les reliefs arrondis et de faible escarpement (Carcassonne, Termes, Aguilar) ;
- Enceinte épousant le rocher avec réduit défensif sur le point culminant pour les implantations en crête (Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur) ;
- Plan massé pour les implantations sur un piton (Quéribus, Lastours).

Ces contraintes topographiques s'avèrent aussi être un avantage car elles accentuent à peu de frais l'efficacité des dispositifs défensifs mis en œuvre : éperons, murs boucliers, fossés-carrières, chemins d'accès uniques, sous le contrôle de tours ou de courtines percées d'archères.
Malgré la diversité des formules architecturales mises en œuvre, les huit fortifications composant le bien en série se rattachent pleinement aux standards de l'architecture militaire capétienne. Construits de façon concomitante, dans un délai relativement court et sous une maîtrise d'ouvrage unique, ces châteaux présentent tous d'étroites similitudes. Ils manifestent cette alliance entre efficacité défensive, rationalité économique et volonté ostentatoire d'affirmation du pouvoir royal, propre à l'architecture militaire capétienne du XIII^{e} siècle dont les caractéristiques principales sont :

- **la régularité géométrique du tracé des enceintes,**
- **la multiplication des tours rondes à archères,**
- **la présence de tours maîtresses intégrées à la défense,**
- **la présence de logis adossés aux courtines**
- **l'éloignement des zones d'habitats.**

3. Caractéristiques architecturales de la série

L'occupation de sites préexistants

La topographie des sites de crête ou d'éperon dicte les emplacements des lieux fortifiés. Difficile d'accès, ceux-ci possèdent des vues étendues et sont des lieux d'observation couvrant de grandes distances. Dans la majorité des cas, les maîtres d'œuvre sont confrontés à des constructions existantes. L'organisation architecturale de ces forteresses féodales n'est en général pas compatible avec les conceptions capétiennes de la fortification.

En Languedoc, les médiévistes désignent le château et ses fortifications annexes ou collectives par le terme latin de *castrum*, tel qu'il apparaît dans les sources archivistiques. Ce terme rend compte de la caractéristique principale de l'habitat fortifié élitaire méridional par laquelle le château et sa tour-maîtresse se trouvent rapidement englobés dans un village ou une ville. Le château proprement dit se confond alors avec les fortifications collectives et les autres demeures d'ampleur qui peuvent le jouxter. De fait, il ne se caractérise plus que par sa position topographique dominante (**fig. 52**). Sur les sites abandonnés, c'est souvent seulement par l'archéologie qu'on arrive à distinguer l'enceinte supérieure qui sépare le château, quelle que soit sa forme, de l'ensemble beaucoup plus vaste des constructions civiles ou militaires qui l'entourent (**fig. 53)**.

52. Le *castrum* de Mosset aujourd'hui (département des Pyrénées-Orientales). Le château, agrandi à l'époque moderne, ne se distingue du village que par sa masse et sa position sommitale.

53. Le *castrum* de Fenouillet (département des Pyrénées-Orientales). Les vestiges du château vicomtal au sommet du rocher sont jouxtés par les enceintes et l'habitat villageois.

54. Le *castrum* vicomtal de Castelnou (département des Pyrénées-Orientales) dominé par son château quadrangulaire reconstruit au XIX^{e} siècle.

En effet, souvent bâtis au cours des Xe-XIe siècles, les châteaux des seigneurs locaux sont fréquemment constitués par une série de bâtiments accolés au noyau primitif au gré des générations et des différents partages familiaux. Ils sont conçus comme des lieux de vie et entourés parfois de plusieurs enceintes concentriques abritant une communauté villageoise. Même si sous certains aspects ils peuvent présenter des éléments fortifiés d'une qualité indéniable, ils n'ont généralement pas été prévus pour être des forteresses isolées, à vocation purement militaire. Protégés par les fortifications collectives et l'habitat, ils ne présentent que peu d'ouvrages de flanquement et des dispositifs militaires plutôt restreints. Les volumes quadrangulaires s'accolent les uns aux autres pour former un bloc résidentiel dont l'étagement des murs constitue le principe défensif et dont la masse affirme le prestige de ses possesseurs, souvent multiples (**fig. 54**).

Pour les maîtres d'œuvre royaux, il est donc nécessaire de remplacer ces châteaux anciens pour créer des forteresses efficaces sur le plan militaire, séparées topographiquement de l'habitat civil et effaçant le souvenir des anciens maîtres du pays, opposés à la conquête royale.

Ces démolitions fournissent les premiers matériaux permettant de construire les nouvelles forteresses royales. Ponctuellement, en raison de contraintes topographiques ou dans l'idée de gagner du temps de chantier, quelques éléments de ces forteresses ont pu être intégrés dans les reconstructions royales. Des bâtiments subsistent par exemple à Aguilar (enceinte supérieure) et à Peyrepertuse, dont la partie basse du « donjon vieux » est constituée d'une ancienne église et d'un bâtiment quadrangulaire relevant de la fortification antérieure (**fig.55**). Il en est de même à Termes, où l'enceinte supérieure intègre les bases du rempart de la forteresse seigneuriale ainsi qu'à Quéribus où subsistent quelques vestiges de la fortification primitive formant la base de la tour-maîtresse (**fig.56**). À Carcassonne, des bâtiments des XIe et XIIe siècles sont pleinement intégrés au château et l'enceinte de l'Antiquité tardive est partiellement conservée pour la défense intérieure de la Cité (**fig 57**).

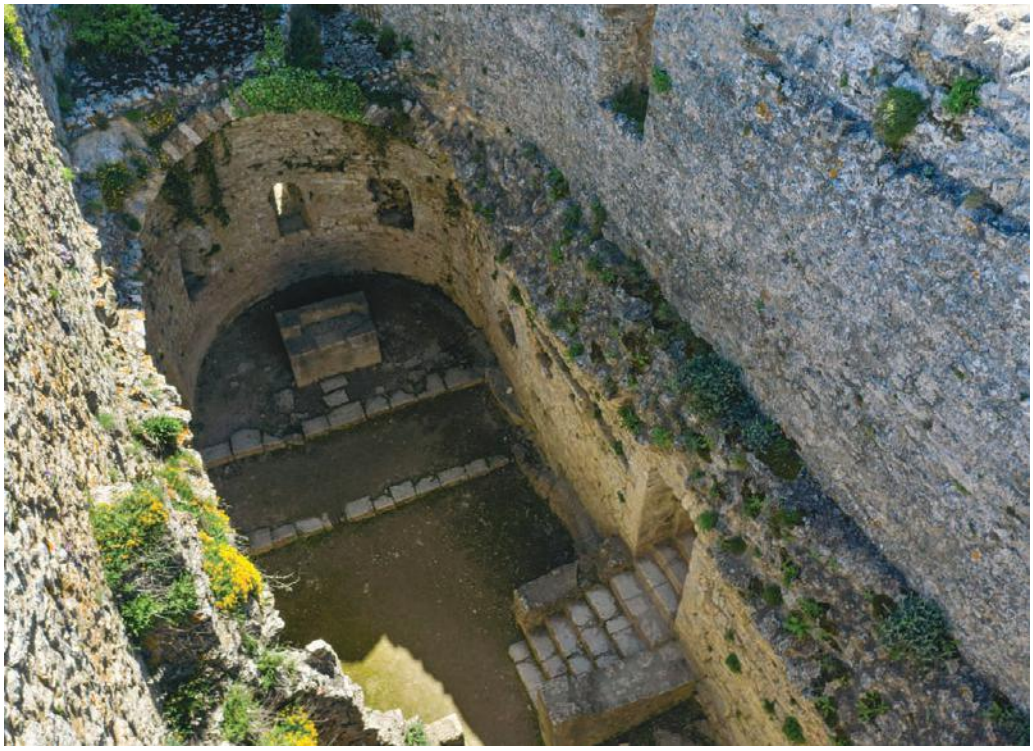

55. Peyrepertuse, le « donjon vieux », ancienne église préexistante incorporée à la fortification royale.

56. Quéribus, la tour-maîtresse est bâtie sur la souche d'un bâtiment préexistant percé de 3 archères rudimentaires.

57. Carcassonne, tours tardo-antiques conservées dans l'enceinte supérieure.

Les travaux préparatoires et les carrières

Les maîtres d'œuvre s'efforcent de régulariser le tracé des enceintes sur les terrasses sommitales des crêtes ou des collines servant d'assiettes aux constructions, en tirant parti des contraintes des sites.
Le tracé des murs suit presque toujours exactement les contours du rocher. Quand la construction doit s'ériger ex nihilo ; les bâtisseurs adoptent des figures géométriques simples, flanquées ou non de tours. Mention particulière doit être faite pour l'enceinte supérieure de Carcassonne : il y a eu de véritables prouesses techniques par la reprise en sous-œuvre des murailles tardo-antiques lors de la création de l'enceinte inférieure et de l'abaissement du niveau des lices (**fig.58**).
Toute autre est la mise en place, au sommet des crêtes rocheuses, d'un chantier de construction de fortifications de montagne. Les maîtres d'œuvre doivent, dans un premier temps observer les caractéristiques du relief afin d'en tirer parti : failles naturelles, ravinements, etc. Ainsi, à Peyrepertuse, l'escalier d'accès à Sant-Jordi est taillé à partir d'une vire naturelle (**fig.59**). A Puilaurens, les failles rocheuses sont divisées en autant de chicanes nécessaires à la réalisation des rampes permettant de s'élever graduellement vers la porte d'entrée de la forteresse.
Une fois l'accès établi, il faut créer des plates-formes pour asseoir les différentes constructions, enceintes et bâtiments, et faciliter les liaisons à l'intérieur du périmètre fortifié. À Peyrepertuse, seul le flanc nord de Sant-Jordi, malgré sa déclivité accentuée, est aménagé par des sortes de banquettes d'une largeur moyenne de 1.20 à 1.30 mètres établies le plus horizontalement possible, au droit d'une rupture de pente alors que le sommet du rocher est transformé en carrière.
Les premières assises de la courtine étant montées, on établit des plates-formes de service en comblant l'espace au-dessus du toit de la roche par des déchets de taille ou de pierre tout-venant. De même les failles les plus importantes sont utilisées par des structures voûtées, caves ou citernes, dont l'extrados sert de sol aux futurs locaux. Ces larges assises établies dans la roche permettent en outre de limiter les échafaudages extérieurs, inadaptés à ce type de site.

58. Carcassonne, enceinte supérieure, reprise en sous-œuvre des fondations de la muraille tardo-antique.

59. Peyrepertuse, l'escalier d'accès à Sant-Jordi.

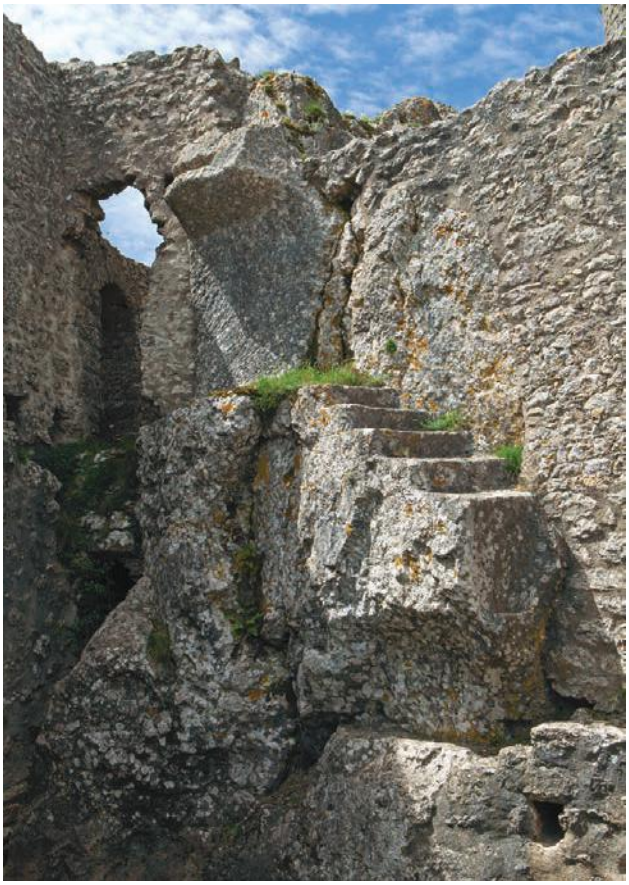

60. Peyrepertuse, bâtiment de l'enceinte inférieure, escalier et passage aménagés dans le front d'extraction.

Ainsi l'utilisation optimale des possibilités offertes par le site est la règle. Les pierres sont extraites sur place. Les traces d'extraction abondent à l'intérieur des forteresses, la récupération des matériaux permet en outre d'aplanir et d'asseoir l'assise des bâtiments à venir, voire de les aménager comme par exemple dans le bâtiment est de l'enceinte inférieure de Peyrepertuse (**fig.60**). La mise en carrière accentue la topographie défensive du lieu. L'exemple le plus accompli est le front sud de Termes où la courtine occupe le sommet du front de taille faisant office de fossé (**fig.61**). Il en est de même au pied du mur-bouclier de Montségur ou en contrebas de la poterne d'Aguilar.

61. Termes, le fossé-carrière qui protège l'accès principal à la forteresse.

Les murs et courtines

L'utilisation du moyen appareil, d'une hauteur d'assise comprise entre 0.20 et 0.40 mètres pour une longueur de 0.30 à 0.70 mètres est la règle. Toutefois des éléments peuvent présenter des dimensions plus importantes. Il s'agit des appareils d'angle, des dalles de chemin de ronde, des marches d'escaliers ou des linteaux. Les caractéristiques dimensionnelles sont souvent très semblables pour les forteresses de la sénéchaussée. Des hauteurs d'assises à peine plus fortes sont relevées sur les parements à bossage utilisés à la fin du XIII^{e} siècle jusqu'au début du siècle suivant. Sur la face visible de la pierre, la périphérie est juste ciselée, le centre est laissé brut. Avant et après cette courte période, l'appareil lisse (**fig.62**), soigneusement taillé pour les lignes de force de l'architecture (**fig.63**), semble avoir été la règle. Il en est ainsi à Peyrepertuse, dont le gros œuvre est pratiquement terminé en 1250-1251 et ne comporte aucun bossage. À Carcassonne, Puilaurens et Termes, certaines tours sont entièrement réalisées en bossage (**fig.64**). D'autres n'en comportent qu'au niveau supérieur (**fig.65**) ou inférieur (souches tronconiques de l'enceinte inférieure d'Aguilar).

62. Carcassonne, enceinte inférieure, tour et courtines en appareil lisse.

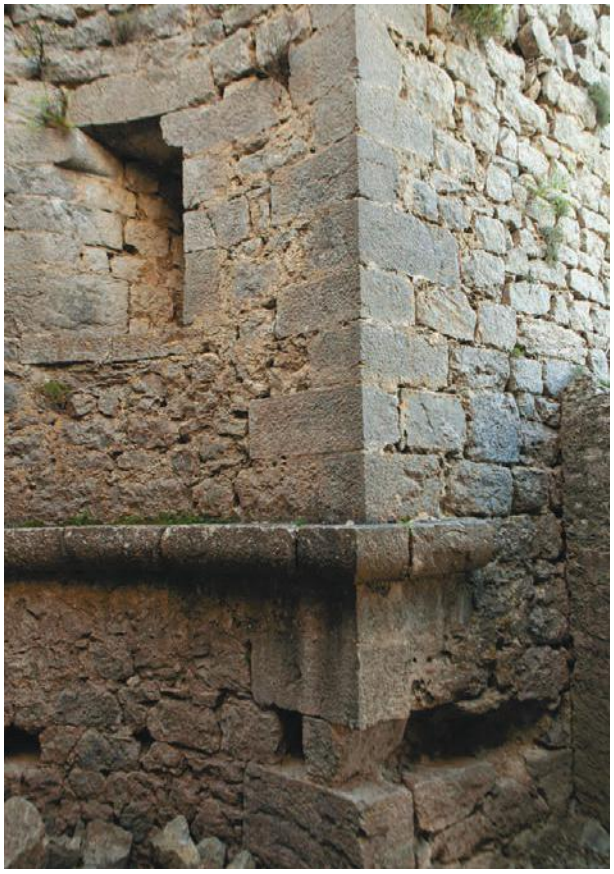

63. Puilaurens, chaînage d'angle et corniche en pierres soigneusement taillées.

64. Carcassonne, enceinte supérieure, tours et courtines en appareil à bossage.

65. Puilaurens, tour bâtie en appareil mixte.

Les courtines, comme les tours, sont formées d'un noyau de blocage contenu entre deux parements montés en liaison à bain de mortier. L'épaisseur des joints varie : de 2 centimètres dans l'enceinte inférieure de Peyrepertuse, pour devenir souvent inférieure au centimètre sur la courtine de Sant-Jordi, où les premières assises semblent se confondre avec la roche elle-même. Le mortier utilisé est à base de chaux et de sable de rivière.

Les courtines ont une épaisseur moyenne de 1,10 à 1,20 mètres. Elles peuvent être percées par des archères ménagées au niveau du sol intérieur (Carcassonne, Peyrepertuse, Puilaurens) ; un dispositif inusité dans le Midi avant le règne de Louis IX. La présence et le nombre d'archères sont conditionnés par la topographie.

Le mur-bouclier est une muraille destinée à protéger un point faible du site, face au front d'attaque. Parmi les rares exemples, citons celui de Montségur. Conservé malgré la disparition du crénelage, sur une hauteur de 12 mètres pour une épaisseur de 4 mètres environ, le mur est couronné d'une plate-forme sommitale, accessible par un escalier à deux volées droites en équerre, et comporte une dizaine d'engravures. Celles-ci sont destinées à recevoir les poutres du platelage d'un hourd, chaque engravure est soutenue par une jambe de force ou contrefiche, reposant sur un corbeau, situé en son aplomb, aujourd'hui au niveau du parement (**fig.66** et **67**). De même l'enceinte supérieure d'Aguilar est renforcée au nord-est par une surépaisseur de la courtine qui s'élargit jusqu'à 2,80 mètres.

66. Montségur, le mur bouclier à l'est du château.

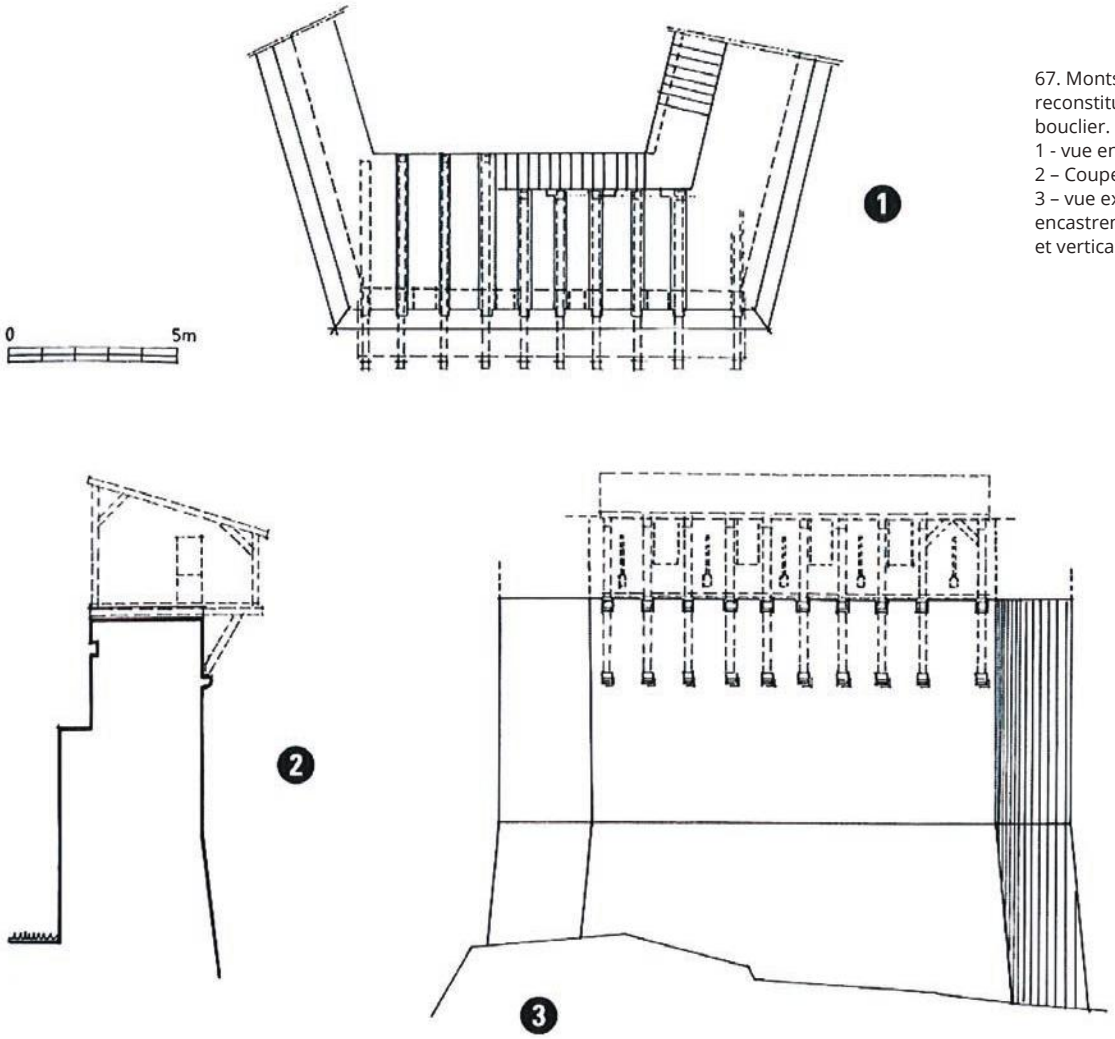

67. Montségur, reconstitution du mur bouclier.
1 - vue en plan,
2 – Coupe,
3 – vue extérieure avec encastrements horizontaux et verticaux.

Les escaliers

L'observation des accès au chemin de ronde, desservant le niveau sommital des courtines où se concentrent la défense, permet de discerner une typologie évolutive. Il convient de distinguer trois types d' accès : l'escalier simple desservant directement le sommet des murailles (**fig.68**), l'escalier double qui en outre distribue un élément de défense ; « donjon vieux » à Peyrepertuse, angle sud-est à Termes (**fig.69**), enfin l'escalier en vis sécurisé par l'obligation de pénétrer dans une tour comme à Carcassonne. À l'origine les marches s'appuyaient sur une voûte rampante appareillée d'une stéréotomie élaborée, adossée à la périphérie aux parois de la cage et sur le noyau central. Vers le début du XIII^{e} siècle, l'utilisation des pierres, de plus grandes dimensions, entraîna la suppression de la voûte rampante et la réalisation de vis d'escalier par empilage d'éléments au profil identique, accélérant ainsi la rapidité de la construction. Ceci est, de fait, un apport, pour la fortification méridionale, directement lié à la diffusion de l'architecture militaire capétienne.

L'accès s'effectue le plus souvent par un escalier droit situé parallèlement aux courtines, comme Aguilar et Montségur, confortant parfois une ouverture (poterne nord de Termes, front ouest d'Aguilar). Plus rarement, l'escalier est perpendiculaire aux courtines comme à Puilaurens où il s'élève contre le pignon d'un bâtiment ou bien encore comme à Peyrepertuse au revers du bâtiment d'entrée de l'enceinte inférieure.

68. Aguilar, escalier droit accolé à la courtine de l'enceinte inférieure.

69. Termes, escalier double. Il desservait la tourelle de l'entrée et le chemin de ronde de l'enceinte inférieure.

Il peut aussi être bâti sur un arc (Carcassonne, enceintes inférieures de Peyrepertuse et de Puilaurens). Des vestiges d'escalier, partie en encorbellement, partie sur arc rampant, subsistent au revers du front ouest de Puilaurens. Un escalier semblable, reconstitué, accède à la porte Saint-Nazaire de la cité de Carcassonne.

Les étages ainsi que les tours sont directement accessibles depuis les bâtiments voisins qu'ils prolongent (tour ouest du « donjon vieux » de Peyrepertuse, tour nord-ouest de Puilaurens). Les différents niveaux de ces constructions étant reliés, soit par des volées droites en pierre (Puilaurens, Peyrepertuse, Montségur (**fig.70**)), soit par des escaliers en charpente aujourd'hui disparus. Entre le milieu du XIIIe et le début du XIVe siècles, l'escalier en vis apparaît dans de nombreuses fortifications royales (**fig.71**). Ces escaliers sont prévus dès l'origine de la construction des bâtiments qu'ils desservent (Carcassonne : portes Narbonnaise et Saint-Nazaire, tours du Major et Saint-Paul, tour-maîtresse de Montségur). Les escaliers en vis peuvent aussi être construits hors œuvre dans un bâtiment postérieur, accolé au corps de logis comme à Lastours, (Tour Régine et Quertinheux) ou à Quéribus (**fig.72** et **73**).

70. Montségur, escalier qui desservait le chemin de ronde depuis l'intérieur des bâtiments accolés aux courtines.

71. Montségur, escalier en vis de la tour-maîtresse.

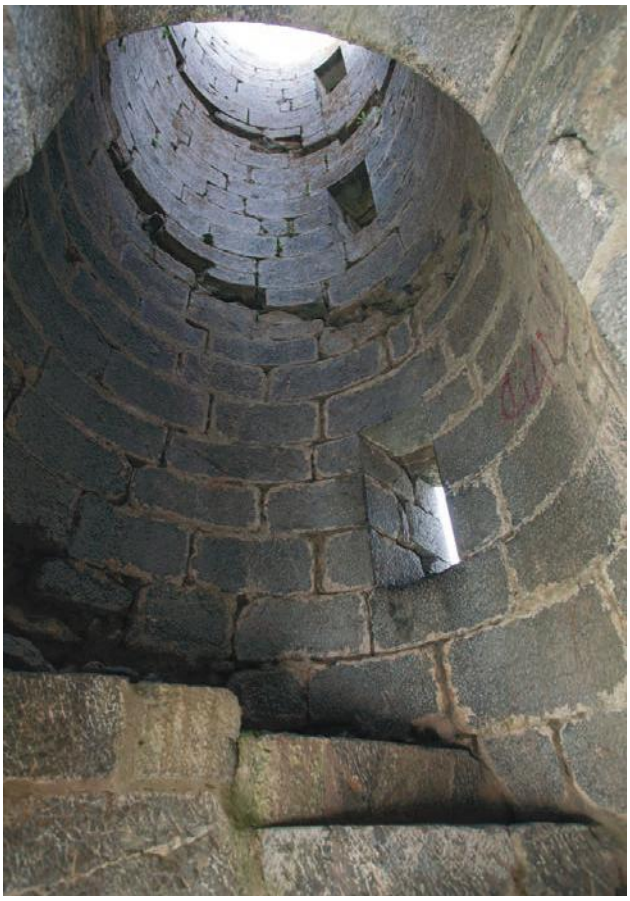

72. Quéribus, cage d'escalier en vis de la tour-maîtresse.

73. Lastours, Tour Régine, cage d'escalier en vis accolée à la tour.

74. Peyrepertuse corbeaux et dalles de chemin de ronde.

Les couronnements

Chemins de ronde

Des chemins de ronde se développent au sommet des courtines et des tours, desservant l'étage principal de la défense. Ils sont élargis jusqu'à 1,10/1,20 mètres par des dalles jointives en pierres de taille profilée, en encorbellement sur une série de corbeaux. Si les corbeaux affectent tous le même profil en quart de rond et offrent les mêmes dimensions dans tous les sites évoqués (**fig.74)**, en revanche les profils des dalles peuvent être différents (**fig.75**). D'importantes séquences étaient encore en place à Carcassonne avant restauration avec quatre types de profil. À Peyrepertuse celui des dalles est identique aux corbeaux.

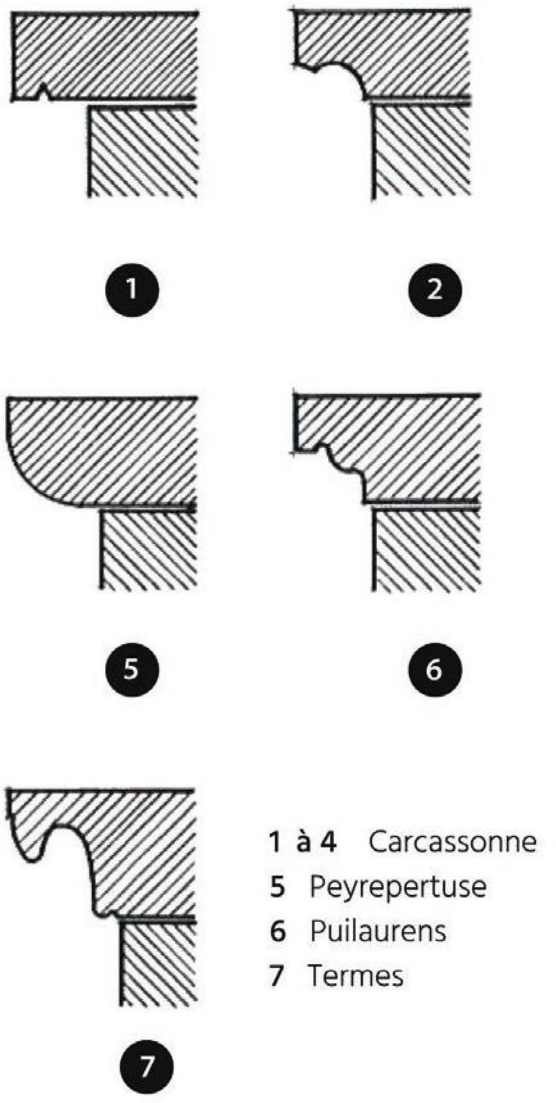

75. Dalles de chemin de rondes, comparaison des différents profils.

76. Aguilar, dalles de chemin de ronde au sol.

De rares vestiges sont encore perceptibles sur le front est de l'enceinte inférieure de Termes, quelques-uns sont conservés à Puilaurens, ailleurs ils ont presque complétement disparu ou bien gisent dans les décombres comme à Aguilar (**fig.76**). Une mention particulière doit toutefois être faite pour Peyrepertuse où les dalles du chemin de ronde de l'enceinte inférieure ont pu être retrouvées au sol, à l'aplomb de leur emplacement d'origine avant d'être remontées par anastylose (**fig.77**).

77. Peyrepertuse, chemin de ronde de l'enceinte inférieure remonté par anastylose.

Hourds

Jusqu'au milieu du XIVe siècle, un flanquement plus efficace est obtenu par l'installation de hourds, galeries en charpente posées en encorbellement vers l'extérieur de façon à battre la base des courtines et des tours.

Des rangées de trous de boulins, simples ou doubles, espacés d'environ 2 mètres, indiquent l'adoption de ce dispositif. Ces aménagements sont encore visibles sur la plupart des sites ayant conservé leurs élévations : Peyrepertuse, Puilaurens, Termes, Lastours (**fig.78**) ainsi que sur le front est du château de Carcassonne où ils ont été partiellement reconstitués (**fig.79**).

78. Lastours, Tour Régine, double rangée de trous de boulins marquant l'emplacement des hourds.

79. Carcassonne, château, reconstitution des hourds.

Crénelages

La défense supérieure est exercée depuis le parapet crénelé desservi par le chemin de ronde. La fragilité des crénelages a nui à leur conservation. Les exemples médiévaux se résument à Carcassonne et Peyrepertuse. Des photographies anciennes de Carcassonne, antérieures aux travaux de restauration, en montrent par exemple une série sur l'enceinte supérieure (**fig.80**). A Peyrepertuse la courtine nord du « donjon vieux » en présente des exemplaires percés d'archères, partiellement restaurés (**fig.81**), on en trouve également sur le front nord de Sant-Jordi. A Puilaurens ou à Lastours des crénelages englobés dans des maçonneries de surhaussement tardives se lisent ponctuellement sur les élévations.

80. Carcassonne avant restauration, crénelages en place sur l'enceinte supérieure.

81. Peyrepertuse, le « donjon vieux », crénelage d'origine partiellement restauré.

Ouvrages particuliers

Outre les différents éléments que nous venons de décrire, il convient d'évoquer des constructions verticales, soit ménagées à l'intérieur de la muraille, soit construites hors œuvre, plaquées à l'extérieur. Ce sont, le plus souvent des aménagements à usage de latrines, contemporaines de la construction des murs.

A Puilaurens, sur le font nord de l'enceinte supérieure, trois conduits établis sur toute la hauteur de la courtine débouchent sur le vide par l'intermédiaire d'autant d'ouvertures en arc brisé (**fig.82**). Le talus prononcé, soigneusement appareillé en pierres de taille, formé par la base du conduit permettait selon toute vraisemblance de faire ricocher des projectiles lancés depuis le haut de ces conduits. Deux de ceux-ci, ont eu cet usage car le château est relativement accessible par un couloir d'éboulis situé en dessous de ce dispositif. Le troisième, moins élevé que les autres, est percé dans le sol d'un réduit situé dans l'épaisseur de la courtine. Il présente tous les aménagements de latrines grâce aux rainures d'encastrement des planches engravées dans le parement. Sur le front ouest de l'enceinte supérieure de Termes, se trouve une construction rectangulaire abritant quatre conduits verticaux et deux horizontaux biais (**fig.83**). L'ouverture pratiquée au revers de la courtine, au ras du sol d'occupation originel est couverte par un linteau en calcaire et limitée en partie inférieure par une pierre d'appui en grès. Cette dernière, creusée en forme de rigole, servait très probablement à l'évacuation des eaux pluviales recueillies dans les lices, nettoyant ainsi le conduit des latrines.

Il convient aussi d'évoquer des conduits horizontaux d'une section assez semblable aux trous de boulins, 0.20 x 0.15 mètres, mais qui ne sont pas destinés pour autant à des échafaudages ou des hourds. Ces dispositifs sont visibles, l'un à Aguilar près de la porte, l'autre près de la tour sud de l'enceinte inférieure de Puilaurens. Ce sont, par leur situation à hauteur d'homme, très vraisemblablement des conduits porte-voix destinés à faire reconnaître les patrouilles circulant à l'extérieur du périmètre fortifié. À la porte Saint-Nazaire de Carcassonne un dispositif semblable est cité par Viollet-le-Duc.

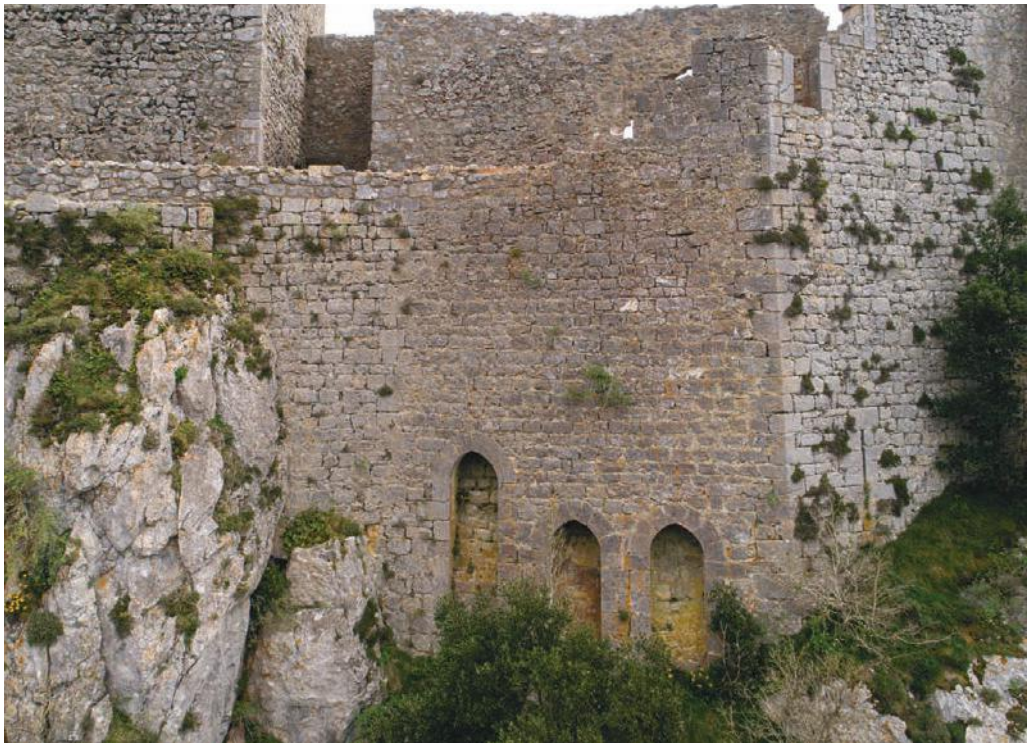

82. Puilaurens, l'ouvrage établi à la base du front ouest.

83. Termes, l'ouvrage d'évacuation des eaux au milieu du front ouest.

Les percements

Les archères

Elles sont logiquement distribuées en fonction des secteurs à défendre avec une concentration privilégiée dans les tours où elles sont réparties en quinconce de façon à ne pas affaiblir la maçonnerie. Une typologie de cet élément peut être établie en fonction des aspects intérieurs et extérieurs (**fig.84**).

À l'extérieur, trois types d'archères sont à distinguer :

- Simples **(fig.85** et **86)** : la partie inférieure de la fente est rectangulaire, souvent associée à un appareil tout-venant (enceinte inférieure de Peyrepertuse, enceinte médiane de Quéribus, tour-maîtresse de Cabaret).

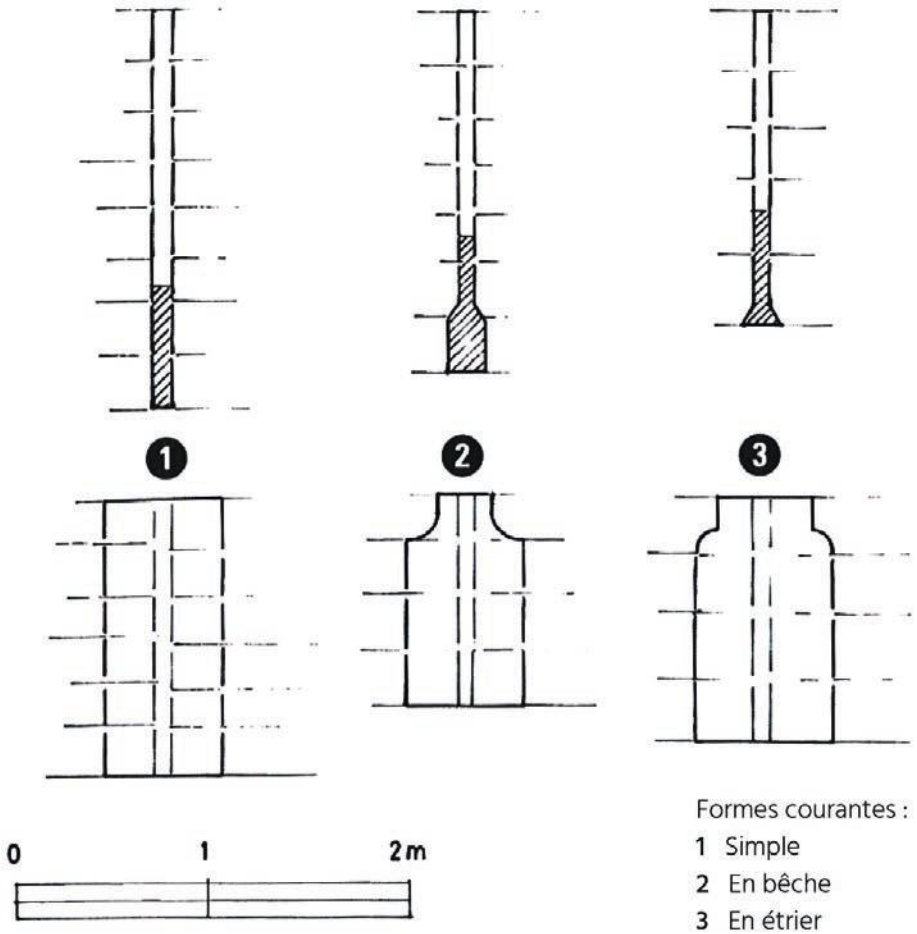

84. Principaux types d'archères.

86. Lastours, Cabaret, archères simples.

85. Quéribus, enceinte médiane, archères simples.

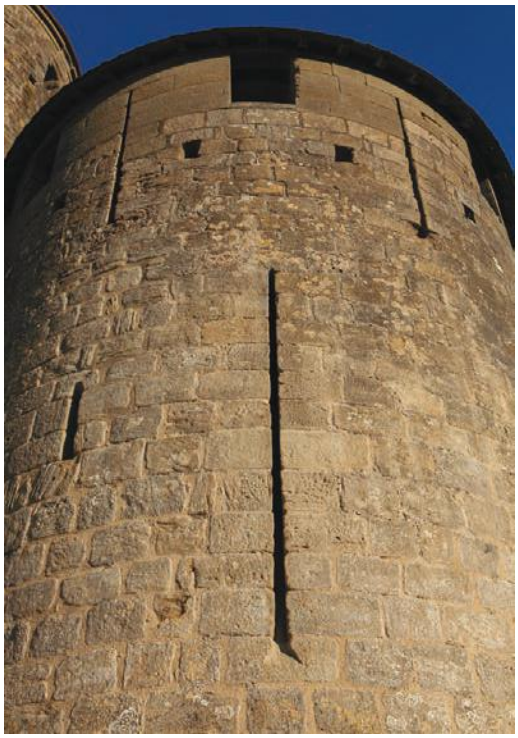

87. Carcassonne, enceinte inférieure, archères en étrier.

88. Carcassonne, château, alternance d'archère simples et en étrier.

89. Lastours, Tour Régine, archère en étrier.

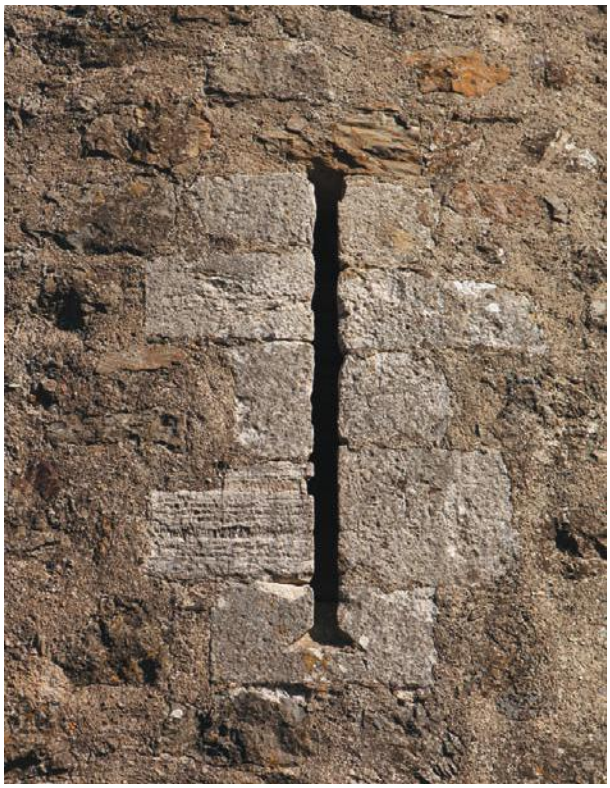

90. Termes, enceinte inférieure, archère en étrier

91. Carcassonne, enceinte supérieure, archères en bèche.

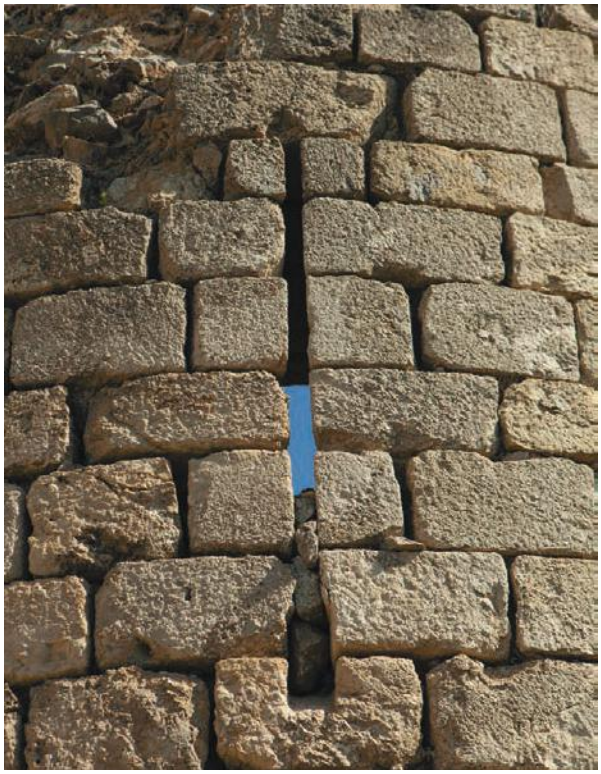

92. Aguilar, enceinte inférieure, archère en bèche.

93. Puilaurens, enceinte inférieure, archère en bèche.

- En étrier **(fig.87** à **90)** : la partie inférieure est en forme de triangle (enceintes d'Aguilar, de Carcassonne, de Termes…)
- En bêche **(fig.91** à **93)** : la partie inférieure présente une forme rectangulaire, plus large que la fente de l'archère proprement dite. Cette différence est rattrapée par un étrier (tour maîtresse de Montségur, enceintes de Carcassonne, de Peyrepertuse, d'Aguilar, de Puilaurens, de Termes…)

À l'intérieur, il convient de considérer le mode de couverture des embrasures

- Par un linteau **(fig.94)** : cas le plus fréquent (Peyrepertuse, Puilaurens…)
- Par un linteau soutenu par deux corbeaux en quart-de-rond **(fig.95** et **96)** : également très courant (Carcassonne, Peyrepertuse, Termes, Puilaurens, Montségur…)
- Variante du précédent **(fig.97)** où le profil des corbeaux est chanfreiné (tour accolée au « donjon vieux » de Peyrepertuse, barbacane du château de Carcassonne)
- Variante avec corbeaux profilés d'un cavet droit **(fig.98)**.

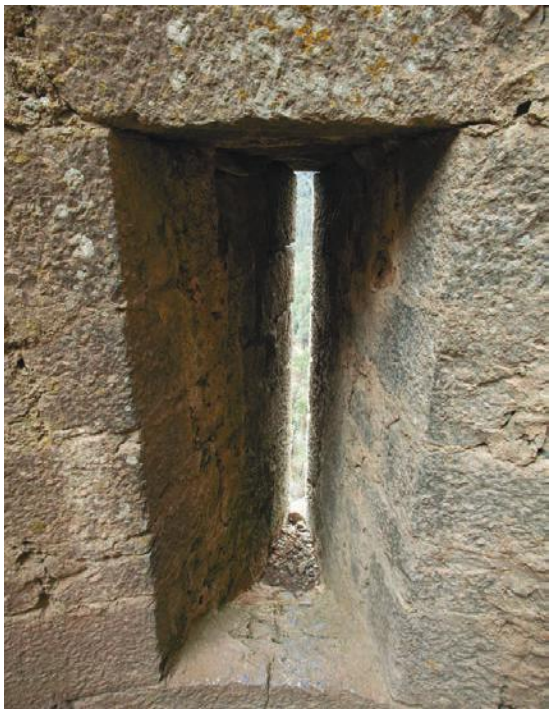

94. Puilaurens, enceinte supérieure, archère avec linteau simple.

95. Montségur, tour-maîtresse, archère avec linteau sur corbeaux en quart de rond.

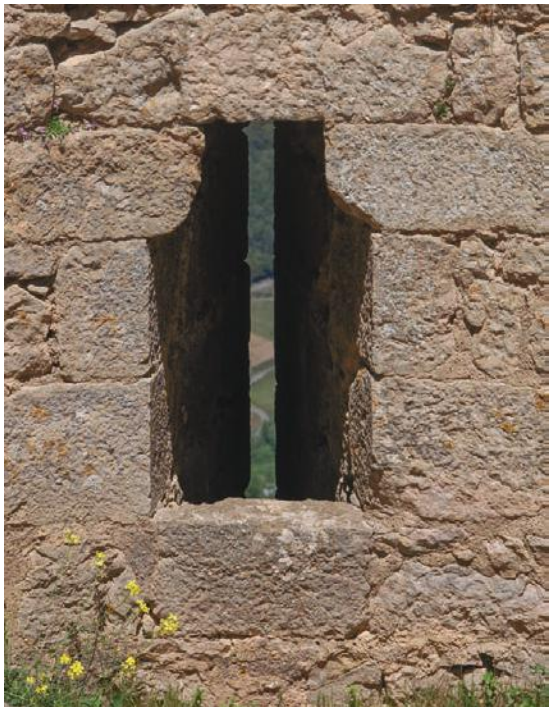

96. Peyrepertuse, Sant-Jordi, archère avec linteau sur corbeaux en quart de rond.

97. Peyrepertuse, le « donjon vieux » archère avec linteau sur corbeau chanfreiné.

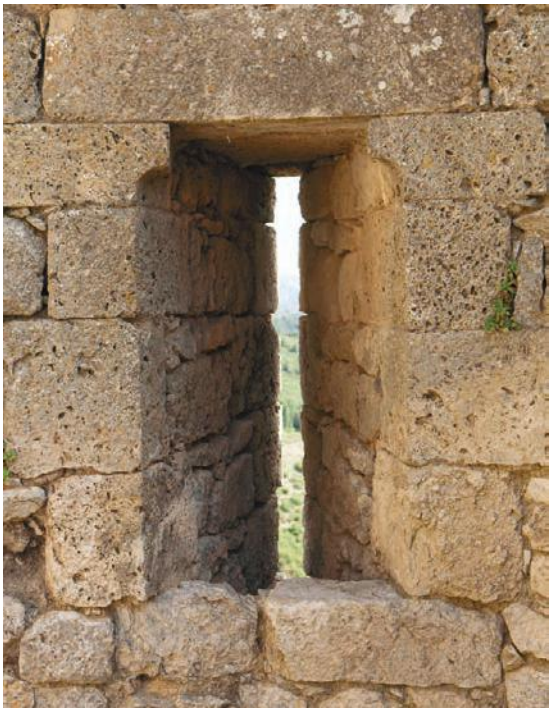

98. Aguilar, enceinte inférieure, archère avec linteau sur corbeau en cavet droit.

99. Carcassonne, enceinte supérieure, archère sous niche.

Cette typologie, classique dans la fortification capétienne doit être précisée pour Carcassonne en particulier sur le front sud du château et à la porte Narbonnaise.

Deux types principaux, en alternance sont repérés.

- Embrasure simple dont la fente extérieure est rectangulaire
- Embrasure ouverte au fond d'une niche couverte d'une voûte en segment. L'embrasure proprement dite offre une plongée accentuée par la présence d'une allège, l'extrémité extérieure se terminant soit en étrier soit en bêche **(fig.99)**.

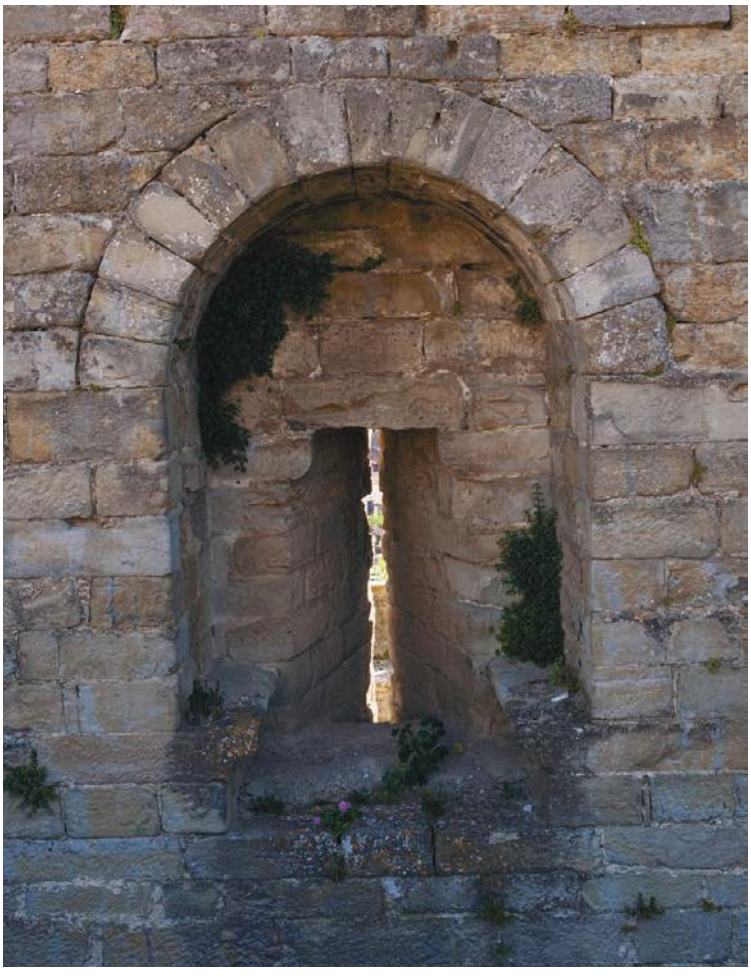

Les fenêtres

Destinées à l'éclairage ou à la ventilation des pièces de services, ces ouvertures sont toutes soigneusement appareillées en pierres de taille dans une élévation en pierres tout-venant (bâtiment de l'enceinte médiane de Peyrepertuse, front est de l'enceinte inférieure de Termes…). Les ouvertures de ventilation ont un aspect proche de celui des meurtrières mais leur emplacement n'est pas en adéquation avec la défense. A Puilaurens, dominant le sentier d'accès de plusieurs dizaines de mètres, deux fenêtres étroites et hautes sont percées dans la courtine sud. Les piédroits sont régulièrement assisés, seuils et linteaux sont monolithes. Ces derniers sont soutenus par des linteaux au profil en quart-de-rond. Sans feuillures, ces deux ouvertures ne pouvaient être fermées que par un barreau vertical dont seuls les scellements subsistent (**fig.100** et **101**).

100. Puilaurens enceinte supérieure, en bas ouvertures de ventilation et d'éclairage, en haut fenêtres de pièces habitables.

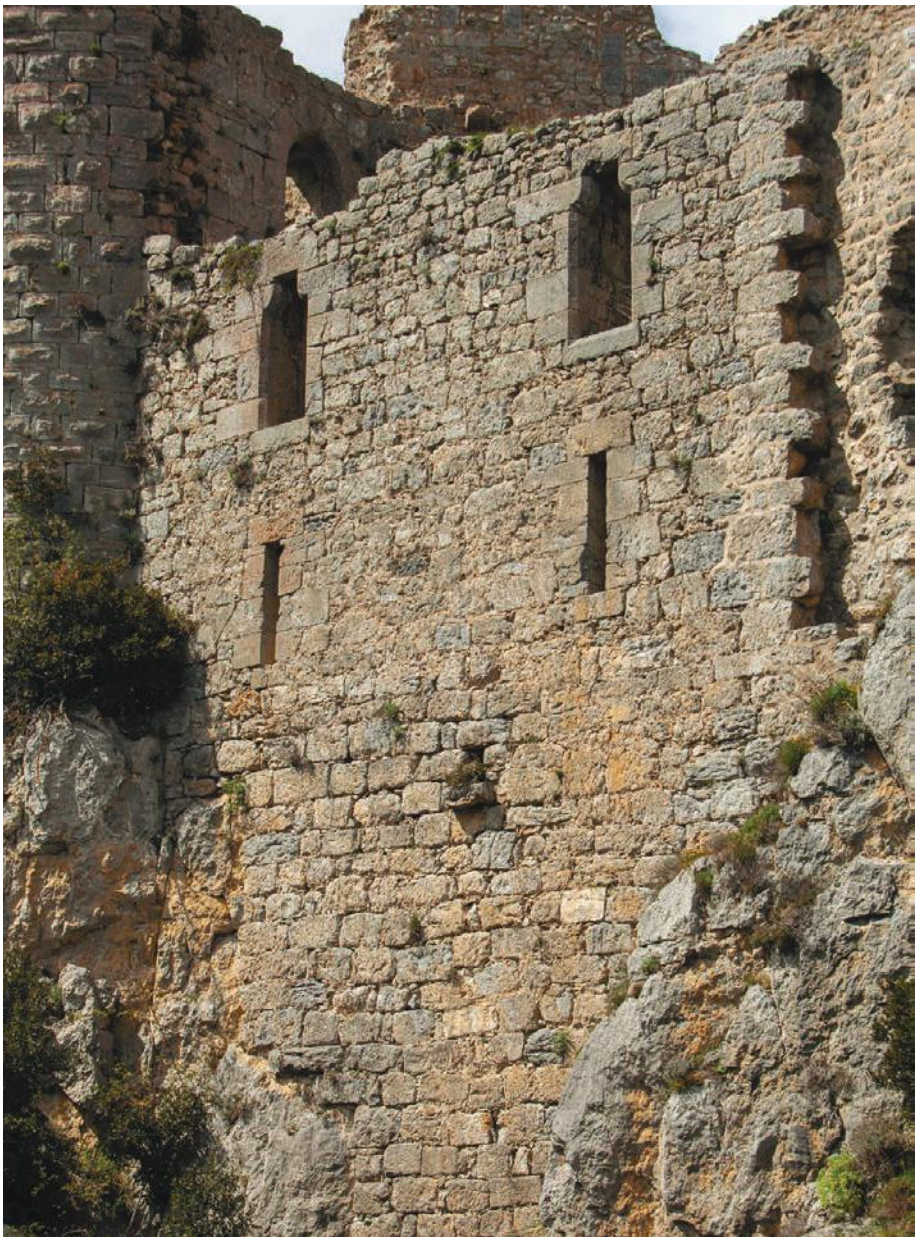

101. Puilaurens, extérieur de la façade précédente.

Les pièces habitables ont des ouvertures plus élaborées. Trois fenêtres de l'enceinte supérieure de Puilaurens sont couvertes par un arc en plein cintre, avec un ébrasement interne en linteau surbaissé. Ce même type de fenêtre se rencontre à Quéribus à l'entrée de l'enceinte supérieure (**fig.102**).

Un type de fenêtre plus soigné, combinant linteau et arc de décharge existe en au moins sept exemplaires dans le mur nord de Sant-Jordi, à Peyrepertuse. L'ébrasement couvert par une voûte surbaissée traverse la courtine, un masque peu épais forme l'allège et l'ouverture de la fenêtre proprement dite. Une feuillure permettait la fermeture à l'aide d'un vantail sans dormant ni cadre. Les deux corbeaux soutenant le linteau sont en quart de rond. La baie était défendue par deux barreaux verticaux et deux horizontaux comme l'indiquent les traces de scellement. Un coussiège est construit dans l'ébrasement (**fig.103**). Ce type de fenêtres, associant linteaux, corbeaux en quart de rond et chanfrein subsiste en de nombreux exemplaires, notamment à Carcassonne, à la porte Narbonnaise en particulier.

102. Quéribus, enceinte supérieure, fenêtre en plein cintre.

103. Peyrepertuse, Sant-Jordi, fenêtres à coussiège.

104. Carcassonne, porte Narbonnaise, fenêtres à remplages.

105. Quéribus, tour-maîtresse, fenêtres géminées.

Des bâtiments conservent des fenêtres beaucoup plus recherchées pour l'éclairage de pièces de prestige. À la porte Narbonnaise de Carcassonne se trouvent des fenêtres géminées sous arc brisé avec des remplages composés de trois trilobes, alors qu'un dispositif de cadre menuisé, situé dans la partie inférieure, permettait la manœuvre de deux ouvrants (**fig.104**). Toujours à Carcassonne, la tour du Trésau est percée d'ouvertures également géminées mais couvertes d'un linteau surmonté d'un tympan plein en arc brisé ou simple avec le même type de couverture.

À Quéribus, une fenêtre à deux niveaux éclaire la grande salle de la tour-maîtresse au sud. Elle est construite au fond d'un profond ébrasement couvert en berceau surbaissé. Au niveau inférieur deux baies géminées carrées éclairent une pièce située sous la grande salle. Au-dessus une double assise en pierre de taille forme linteau et l'appui de la fenêtre principale à deux lancettes géminées avec traverse, coiffées en arc. À l'intérieur de l'ébrasement deux coussièges subsistent. Dans la partie supérieure, un cadre dormant supportait les vantaux obturant les ouvertures (**fig.105**).

Les portes

En règle générale, toutes les portes d'entrées et même certaines poternes (Peyrepertuse, Aguilar) sont défendues par un assommoir et plus rarement par une herse. L'observation des piédroits indique les logements des bâcles ainsi que les traces de scellement des gonds et du verrou.

- Les portes couvertes en arc brisé : les portes de l'enceinte inférieure et de Sant-Jordi à Peyrepertuse sont d'un aspect semblable et de mêmes dimensions, à quelques centimètres prés. Seule diffère la clé, monolithe à l'enceinte inférieure, à deux contre-clés à Sant-Jordi **(fig.106)**. Le vantail de cette dernière était fermé par un verrou. La poutre dont les encastrements subsistent à l'intérieur, au-dessus de la clé, servait de cadre sur lequel pivotait la porte, permettant ainsi un sommet de vantail droit. Cette solution, souvent adoptée, se trouve notamment à la porte Narbonnaise de Carcassonne.
  La construction de ces portes et ce détail se généralisent pour l'ensemble de la région où se combinent l'arc brisé avec l'arrière voussure en arc surbaissé.

- Les portes couvertes en arc en segment ou surbaissé : Puilaurens conserve les portes d'entrées de l'enceinte inférieure et de l'enceinte supérieure qui, comme à Peyrepertuse, sont semblables à quelques centimètres près. Ces portes sont à deux vantaux. Pour l'enceinte inférieure, l'ensemble porte, assommoir et aire de service, est situé dans une niche ménagée dans la courtine, couverte par un arc en segment **(fig.107** et **108).**

106. Peyrepertuse, Sant-Jordi, porte d'entrée.

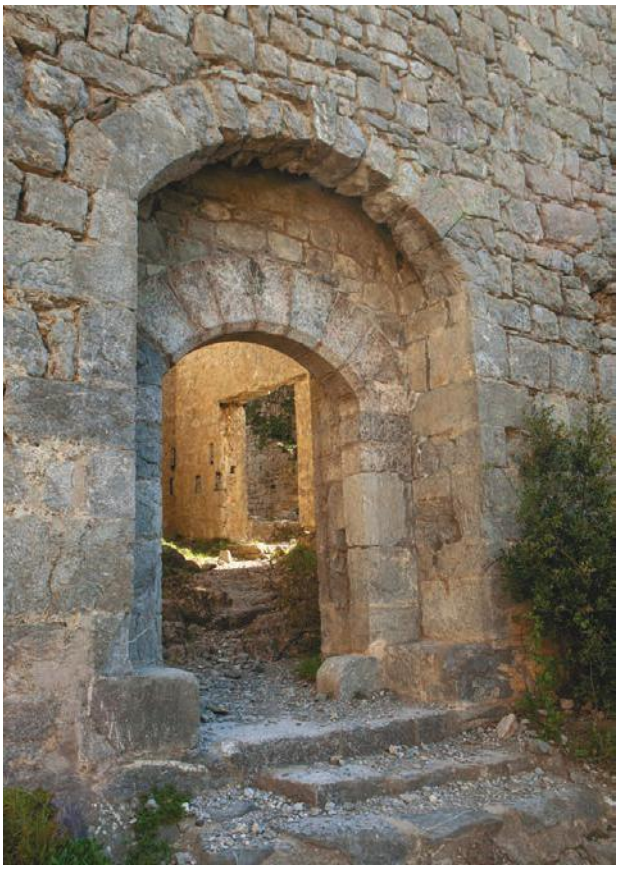

107. Puilaurens, porte d'entrée de l'enceinte inférieure.

108. Puilaurens, porte d'entrée de l'enceinte inférieure, aire de service de l'assommoir.

Les poternes

Percées à la base des courtines elles sont toujours ouvertes à l'abri d'une tour (Puilaurens, Aguilar, Carcassonne), d'une tourelle (Peyrepertuse, Termes,) ou protégées par une bretèche (Puilaurens, Quéribus). La poterne nord-est du « donjon vieux » de Peyrepertuse est couverte par un arc en segment masquant assommoir et herse (**fig.109** et **110**). Elles présentent la même variété typologique et adoptent le même langage architectural que les portes et les fenêtres précédemment citées.

109. Peyrepertuse, le « donjon vieux », poterne ouest.

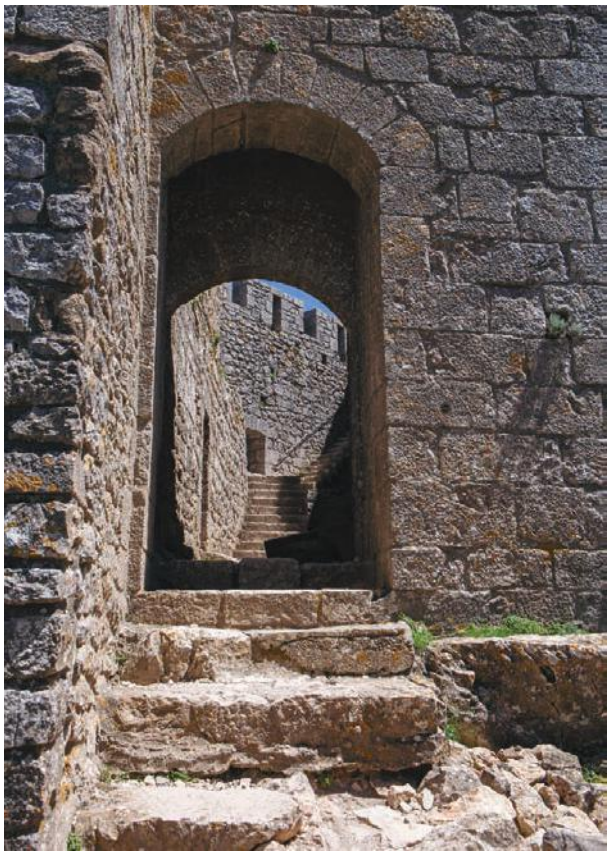

110. Peyrepertuse, le « donjon vieux », poterne ouest, assommoir et rainure de herse.

Les portes intérieures

Elles présentent des ouvertures plus simples. Peyrepertuse, en particulier, conserve des ouvertures couvertes par un linteau soutenu ou non par des corbeaux. C'est aussi le seul site qui ait conservé les traces de linteaux en bois de chêne, couvrant les deux portes de service situées au-dessus de l'escalier d'accès à Sant-Jordi.

La défense des accès et des portes

Dans les sites de montagne, le tracé du chemin est toujours soigneusement élaboré. Il constitue déjà, de fait, un élément de défense de l'accès principal dont la porte n'est pas toujours bien défendue. Parfois, une seule bretèche fortifie la porte ou la poterne (Peyrepertuse, Quéribus, Montségur).

À Peyrepertuse, le sentier situé en pied de falaise nord se termine par un escalier ménagé dans une faille de rocher, il débouche au revers de la crête à peu de distance de l'angle nord-ouest de l'enceinte inférieure, à proximité d'une tourelle d'angle.

111. Puilaurens, accès principal en chicanes.

A Puilaurens le chemin d'accès présente plusieurs chicanes successives s'élevant graduellement dans une faille dominée par l'enceinte supérieure (**fig.111**). Le parcours pour Aguilar se déroule sur plus d'un demi-périmètre de l'enceinte inférieure. À Termes (**fig.112**), la chicane d'accès est battue par une tourelle sur contreforts et par la tour médiane du front est. Une défense supplémentaire existait si l'on en juge par les vestiges d'une porte cantonnée d'archères, barrant la rampe. En outre le seuil de la porte proprement dite n'est pas de plain-pied. Un emmarchement charpenté ou un chevalement amovible, comme à la poterne nord-est du « donjon vieux » de Peyrepertuse, facilitait le passage.
Le châtelet d'entrée encadré de deux tours est un élément récurrent de la fortification capétienne. Toutefois, cette solution ne se rencontre qu'à Carcassonne. Au château, la porte se trouve entre deux tours circulaires (**fig.113**). Elle est défendue par un premier assommoir lié à une première herse, le vantail de la porte, puis une seconde herse au débouché sur la cour. Les chambres de manœuvre des herses sont disposées dans deux pièces superposées.

112. Termes, accès principal.

113. Carcassonne, château, le châtelet d'entrée.

114. Carcassonne, la porte Narbonnaise.

La porte Narbonnaise, offre un exemple rare d'une porte à deux tours en accolade (**fig.114**). Un jeu de courbes et de contre-courbes offre, plutôt qu'une défense efficace, une indéniable qualité esthétique rehaussée par l'appareil à bossage. Cet ensemble, muni des équipements nécessaires, cheminée, four, citerne peut fonctionner comme un élément autonome. L'échelle de la construction permet le développement de pièces voûtées d'ogives et d'une vaste salle située au sommet, surmontée par l'étage de la défense. Le passage est successivement défendu par un premier assommoir et une première herse, puis par les vantaux de la porte. La voûte du passage est percée d'une grande ouverture faisant office de deuxième assommoir. Un troisième est dissimulé derrière un arc, enfin, une seconde herse clôt l'ensemble.
La porte Saint-Nazaire (**fig.115**) et le passage de la tour carrée de l'Évêque (**fig.116**) sont défendus par une puissante tour-porte quadrangulaire.

115. Carcassonne, la porte Saint-Nazaire.

116. Carcassonne, la tour carrée de l'Évêque.

Les seuils des portes et des poternes se trouvent parfois à plus d'un mètre du niveau du chemin d'accès. Ils étaient accessibles par des systèmes de platelage dont les murs supports se devinent à Quertinheux (**fig.117**) ou à la porte de l'enceinte supérieure de Puilaurens. Sur ce même site, les deux enceintes étaient réunies par une passerelle dont les corbeaux en pierre sont visibles dans la hauteur des parements des murs de part et d'autre du passage après la porte de l'enceinte inférieure. D'une façon analogue, les deux parties de Sant-Jordi à Peyrepertuse étaient réunies par une passerelle lancée au-dessus de l'escalier d'accès. A Quéribus, le même dispositif existait, protégé par une toiture légère en auvent entre l'escalier en vis de la tour maîtresse et le bâtiment sud. À Montségur, une passerelle, également protégée d'une toiture permettait de relier les chemins de ronde à la porte de la tour maîtresse, située à l'étage (**fig.118**).

117. Lastours, Quertinheux, murs qui supportaient le platelage permettant l'accès à la porte.

Sur certains sites, on remarque la présence de murs en équerre ou à trois côtés, directement liés aux portes d'entrées. Il s'agit de la matérialisation d'un « haha », sorte de fosse aux parois maçonnées et recouverte d'un platelage, qui pouvait être démonté en cas de besoin pour créer un obstacle supplémentaire. Ce dispositif est visible au château de Carcassonne, à Quertinheux (Lastours) et à Puilaurens devant la porte de l'enceinte supérieure.

118. Montségur, la porte de la tour-maîtresse, à l'étage et les traces de son système d'accès.

Les ouvrages défensifs

Les tours

Dans un relief accidenté, les irrégularités du plan permettent aux défenseurs de battre efficacement les abords en véritables flanquements. L'enceinte médiane de Peyrepertuse (**fig.119**) ou l'angle sud-est de l'enceinte inférieure de Puilaurens en sont les archétypes. Néanmoins, pour éviter une trop grande longueur rectiligne les constructeurs bâtissent des ouvrages de flanquement, ainsi deux tours interrompent le front nord de l'enceinte inférieure de Peyrepertuse, une couvre le front est de Termes. Sur des reliefs plus faibles, le plan est plus régulier (**fig.120**) et nécessite des flanquements plus nombreux (Carcassonne, Aguilar).

119. Peyrepertuse, l'enceinte médiane forme un redan qui couvre un des chemins d'accès.

120. Aguilar, front sud, distribution régulière des tours de l'enceinte inférieure.

Les forteresses royales de la sénéchaussée présentent trois types principaux de tours de flanquement :

- Les tours ouvertes à la gorge **(fig.121)** : elles ont pour caractéristique d'avoir un diamètre plutôt réduit **(fig.122)** et peuvent comporter plusieurs niveaux matérialisés par des corbeaux (Aguilar), par une corniche (Puilaurens, Peyrepertuse) ou un retrait du mur (Puilaurens). Ces niveaux distribuent les archères. À la construction, ces tours ne semblent pas avoir été couvertes par une toiture et les planchers de service ne devaient être installés qu'en cas de nécessité. Au nombre de douze à Carcassonne, elles sont essentiellement construites en flanquement de l'enceinte inférieure, une seule est relevée pour l'enceinte supérieure.
- Les tours fermées à la gorge : elles n'ouvrent du côté de la place que par des portes et des fenêtres et se situent souvent hors œuvre par rapport au tracé de l'enceinte. Elles sont le plus souvent voûtées sur croisée d'ogives (tour ouest de Puilaurens, tour Régine et Quertinheux à Lastours **(fig.123** et **124)**, tours de l'enceinte supérieure de la Carcassonne), plus rarement en coupole (château de Carcassonne, tour Régine à Lastours) ou en cul-de-four (logis de Peyrepertuse). Elles sont couvertes d'une terrasse ou d'une toiture.
- Les tours quadrangulaires : elles s'observent aux châteaux de Montségur, de Cabaret **(fig.125)** et de Surdespine à Lastours, en position de tours-maîtresses. Cette forme est utilisée pour la tour de l'Évêque à Carcassonne, qui, dans un contexte topographique contraint sert de passage fortifié à l'intérieur même des lices en reliant les deux enceintes et à la tour-porte Saint-Nazaire protégeant un passage en angle droit.

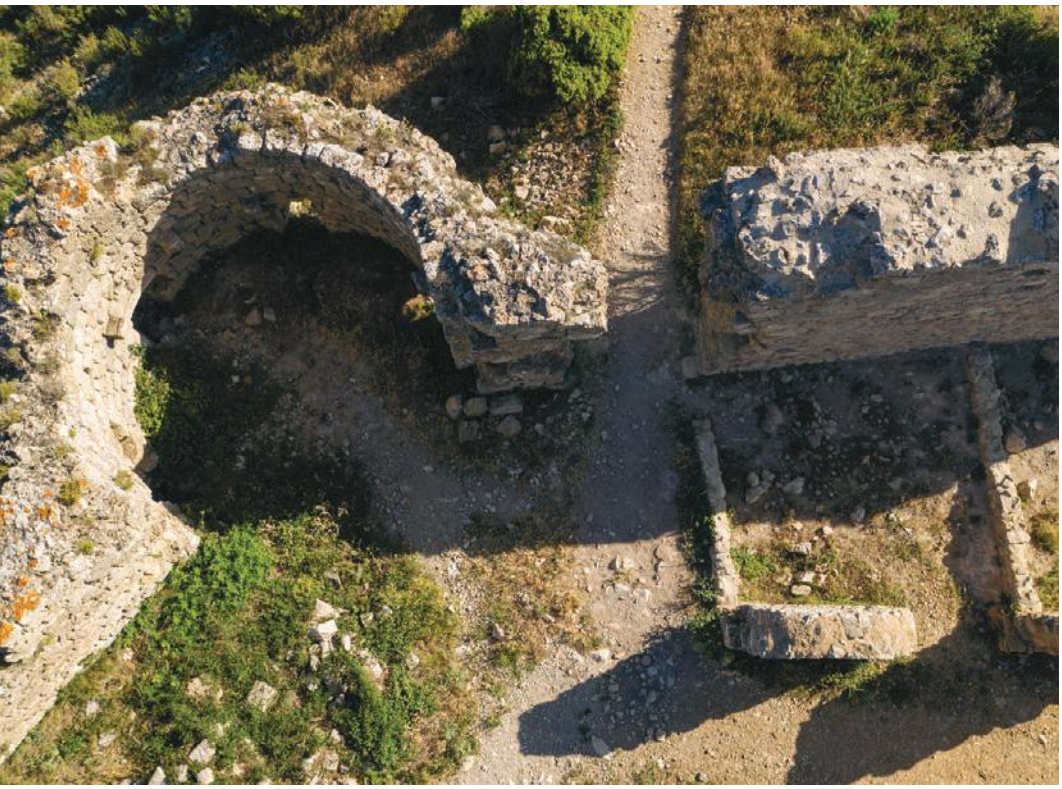

121. Aguilar, enceinte inférieure, tour ouverte à la gorge qui couvre la poterne nord.

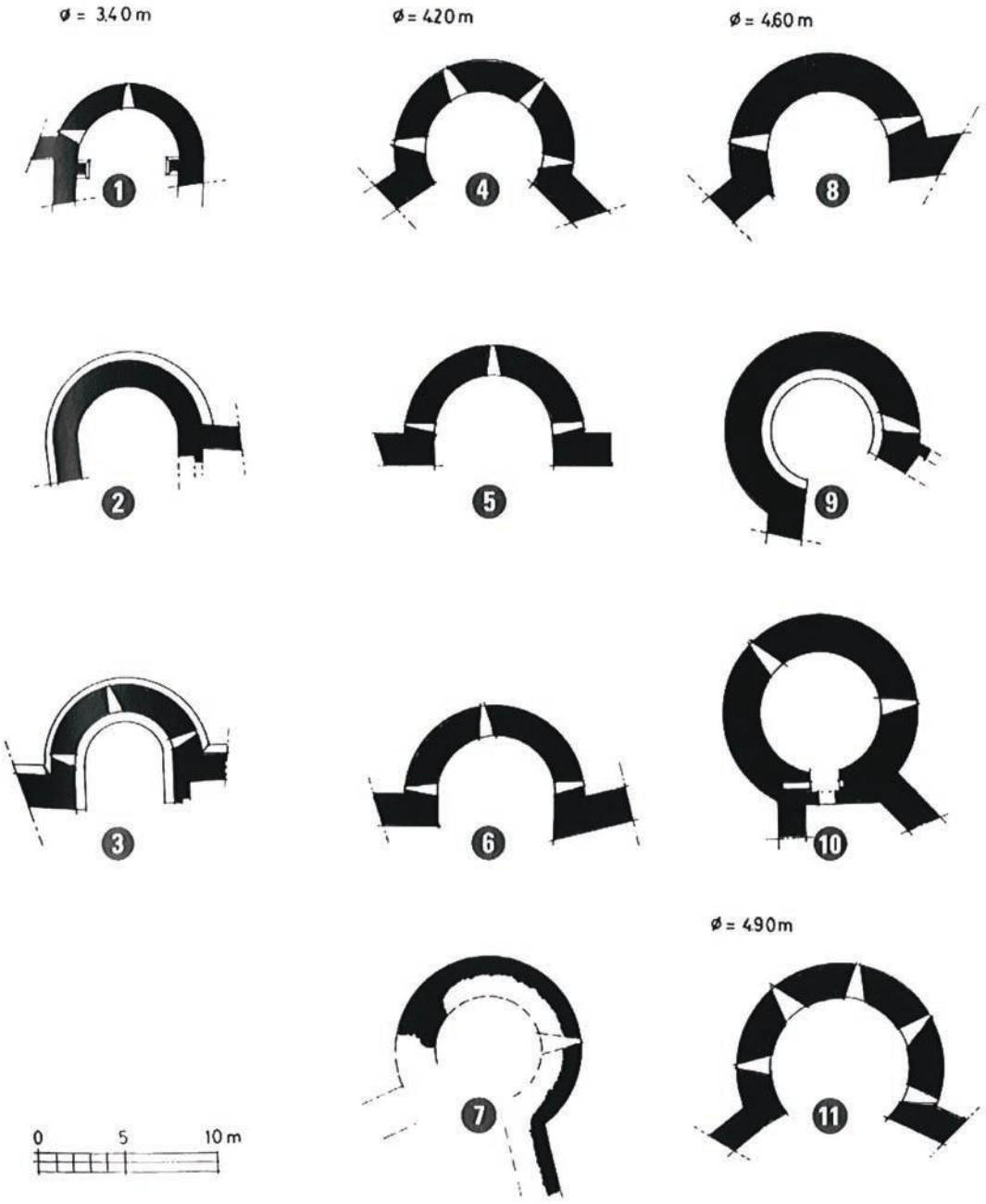

1 Peyrepertuse, abside de la chappelle du donjon Sant Jordi

2 Peyrepertuse, tour est

3 Peyrepertuse, tour médiane

4 Aguilar, tour type

5 et **6** Peyrepertuse, les deux tours de l'enceinte basse

7 Termes, tour nord-est

8 Puilaurens, tour sud

9 Puilaurens, tour nord

10 Puilaurens, tour ouest

11 Aguilar, tour nord-ouest

122. Diamètres comparés des tours ouvertes à la gorge pour plusieurs châteaux.

123. Lastours, Tour Régine.

124. Lastours, Quertinheux.

125. Lastours, tour-maîtresse de Cabaret.

Les tourelles d'angle

Quand la configuration du terrain ne permet pas la construction d'une tour, on réalise un flanquement tout aussi efficace en élevant une tourelle, le plus souvent circulaire, construite en encorbellement sur l'angle de deux murs (**fig.126**) ou, le plus fréquemment, sur deux contreforts comme à l'enceinte inférieure de Termes (**fig.127**) ou à Peyrepertuse. Des arcs sont établis d'un contrefort à l'autre laissant ainsi un espace triangulaire formant mâchicoulis. Sur l'extrados un muret est bâti, sa dernière assise reçoit une série de corbeaux au profil en quart de rond sur laquelle repose en saillie une corniche formant le premier rang du corps cylindrique de la tourelle proprement dite.

Un autre type, situé à l'angle de deux murs ou courtines, de plan polygonal, est observable à Carcassonne, au redan de l'enceinte inférieure près de la tour du Trésau (**fig.128**) ainsi qu'aux quatre angles de la tour carrée de l'Évêque.

126. Carcassonne, tourelle de l'enceinte inférieure.

127. Termes, tourelle sur contreforts.

128. Carcassonne, tourelle polygonale.

Tours maîtresses

La tour maîtresse regroupant les fonctions d'habitation, de défense et de symbole de pouvoir, très utilisée dans les châteaux capétiens du début du XIII[e] siècle, trouve en Languedoc un développement particulier. Seuls Quéribus et Montségur présentent le schéma classique de tour-maîtresse résidentielle (**fig.129** et **130**), s'imposant dans le paysage et constituant un pôle fort de la défense. Ailleurs, on rencontre une variété de situations liée essentiellement aux contraintes topographiques imposées par l'assiette de la forteresse. À Carcassonne les tours de la Vade (**fig.131**) et du Trésau regroupent les trois fonctions citées plus haut et sont également des ouvrages de flanquement. Les châteaux de Lastours, établis au sommet de quatre éminences contiguës, présentent quatre enceintes réduites, entourant chacune une tour de plan circulaire (Tour Régine, Quertinheux) ou quadrangulaire (Surdespine, Cabaret). À Aguilar, une tour quadrangulaire a été accolée au nord de l'enceinte supérieure (**fig.132**). La tour-maîtresse en tant qu'ultime réduit défensif peut aussi s'assimiler à un ensemble de fortifications ou d'enceintes, regroupées sur le point haut des crêtes, comme Sant-Jordi à Peyrepertuse (**fig.133**) ou l'enceinte supérieure de Puilaurens.

129. Quéribus, la tour-maîtresse.

130. Montségur, la tour-maîtresse.

131. Carcassonne, la tour de la Vade.

132. Aguilar, la tour carrée accolée à l'enceinte supérieure.

133. Peyrepertuse, l'enceinte de Sant-Jordi sur le point culminant du site.

Les locaux d'habitation et de service

Pièces d'habitations et locaux de stockage

Généralement, dans les forteresses de montagne ou dans les châteaux construits ex nihilo, les locaux d'habitation et de service sont répartis au revers des murs des différentes enceintes (**fig.134**). Les châteaux avaient des magasins et des réserves, cependant, l'état actuel de la plupart d'entre eux rend très difficile, sur le terrain, l'identification des fonctions dévolues aux différents bâtiments.

Les pièces habitables sont souvent équipées d'éléments de confort, en particulier des cheminées situées contre les murailles comme dans certaines pièces de Peyrepertuse ou bien encore dans le château et certaines tours de Carcassonne (**fig.135**). Des vestiges sont aussi présents à Quéribus (**fig.136**), et à Montségur (premier étage de la tour-maîtresse). La plupart présentent un conduit plaqué contre le mur, par exemple à Sant-Jordi et à Quéribus, où le conduit disparaît dans l'épaisseur de la voûte. Plus rarement, le conduit est ménagé et dissimulé dans l'épaisseur de la maçonnerie (porte Narbonnaise à Carcassonne).

On trouve des piédroits de cheminée chanfreinés à l'angle nord-ouest de Sant-Jordi dont seule une base prismatique subsiste (**fig.137**), à Quéribus il ne reste qu'un fragment d'un des jambages. Dans la porte Narbonnaise à Carcassonne, une cheminée présente des supports analogues couronnés par des consoles entre lesquelles est bandé un arc surbaissé dont l'extrados, surmonté d'une corniche, supporte la hotte.

135. Carcassonne, château, restes de cheminée dans la grande salle.

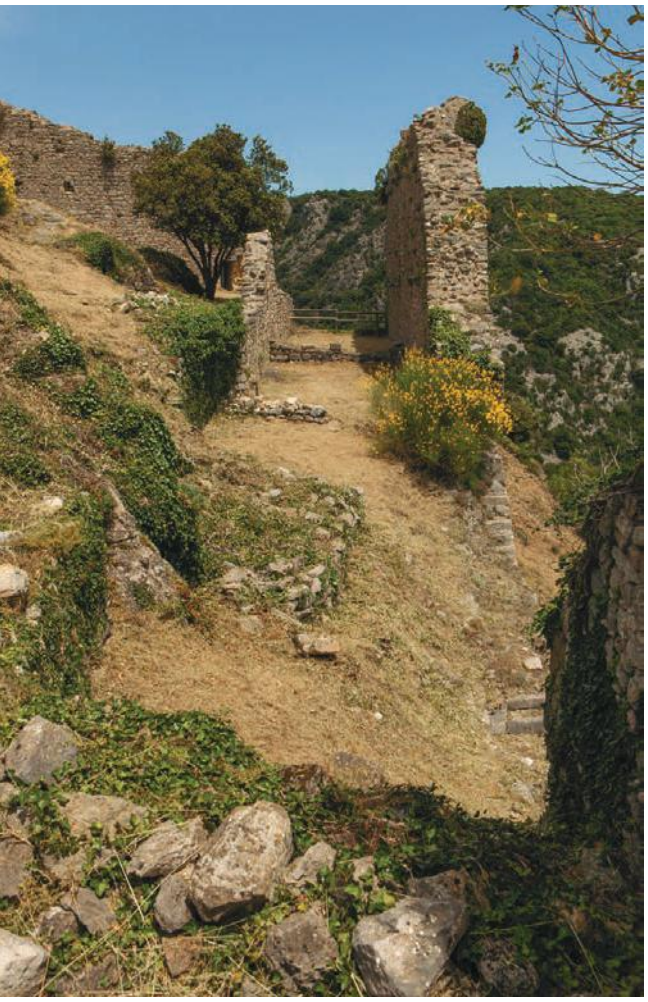

134.Termes, vestige d'un bâtiment de service accolé à l'enceinte inférieure.

136. Quéribus, tour-maîtresse, traces de cheminée et départ du conduit à travers la voûte.

137. Peyrepertuse, Sant-Jordi, base prismatique de cheminée.

Planchers

Dans les forteresses de montagne, ce sont le plus souvent les retraits des parements intérieurs, moins fréquemment les corniches et plus rarement encore les corbeaux, qui matérialisent les niveaux de plancher. Compte tenu des portées assez courtes (4 à 5 m) ils sont généralement composés de solives portant directement le plancher. Quand la portée est plus grande, une grosse poutre est mise en place, soutenue ou non par un poteau muni d'aisseliers. Ainsi, la salle jouxtant la tour nord-ouest de Puilaurens montre une engravure taillée dans le rocher, à l'aplomb du tracé de la poutre matérialisé par un empochement dans le parement de la tour elle-même.

Grâce à l'observation des trous de boulin et le rapport empirique de 5 centimètres d'épaisseur par mètre de portée, on peut calculer la section minimale des pièces de bois. Dans la plupart des cas, on trouve de 0.25 à 0.30 mètres de hauteur pour les sections et les portées les plus courantes. Cette observation permet d'appréhender les difficultés de mise en œuvre à surmonter dans les sites de montagne comme par exemple pour les planchers de la salle supérieure du « donjon vieux » de Peyrepertuse.

Les charpentes et les couvertures

Compte tenu des difficultés que présente le débardage des bois, les charpentes, dans la plupart des châteaux de montagne, sont les plus simples possibles. Ainsi les nombreux bâtiments accolés au revers des courtines sont de largeur réduite et couverts par un toit en appentis. Ils reçoivent souvent un simple chevronnage à l'entre-axe réduit, reposant parfois sur une panne lancée entre les murs pignons.

Si la portée à couvrir dépasse 4 mètres, même dans le cas d'un toit en appentis, on discerne, comme à Sant-Jordi à Peyrepertuse, les traces d'une demi-ferme assemblée. Cette observation découle des empochements liés à des corbeaux en pierre,

subsistant au revers de la courtine nord. Le mur intérieur, parallèle à cette même courtine, est scandé d'engravures verticales dont les entre-axes correspondent à ceux matérialisés par les corbeaux de la courtine, soit 2.30 mètres. La faible épaisseur des murs a, en effet, nécessité la mise en place de poteaux calés dans les engravures. Un aisselier calé dans le poteau devait vraisemblablement permettre de diminuer la portée de l'entrait (**fig.138** à **140**).

À la différence des tours ouvertes à la gorge, les tours circulaires, voûtées ou non, sont protégées par une toiture. Ainsi la tour nord-ouest de Puilaurens, où les traces de l'ancrage de la charpente se matérialisent par un retrait annulaire à l'intérieur de la tour, correspondant à l'enrayure basse (**fig.141** et **142**). Sur cette dernière était fixé le plancher de service du crénelage, au-dessus duquel se développaient l'enrayure haute et la charpente proprement dite. Sur ces charpentes étaient posés les chevrons et le voligeage par clouage.

Pour autant, cette charpente élaborée n'atteint pas la complexité des charpentes restituées sur les tours de Carcassonne. Leur pente et leur aspect sont rendus lisibles par les pignons et les gaines de cheminées, notamment à la tour du Trésau.

138. Peyrepertuse, Sant-Jordi, vestiges du bâtiment central adossé à la courtine et intérieur de la tour nord.

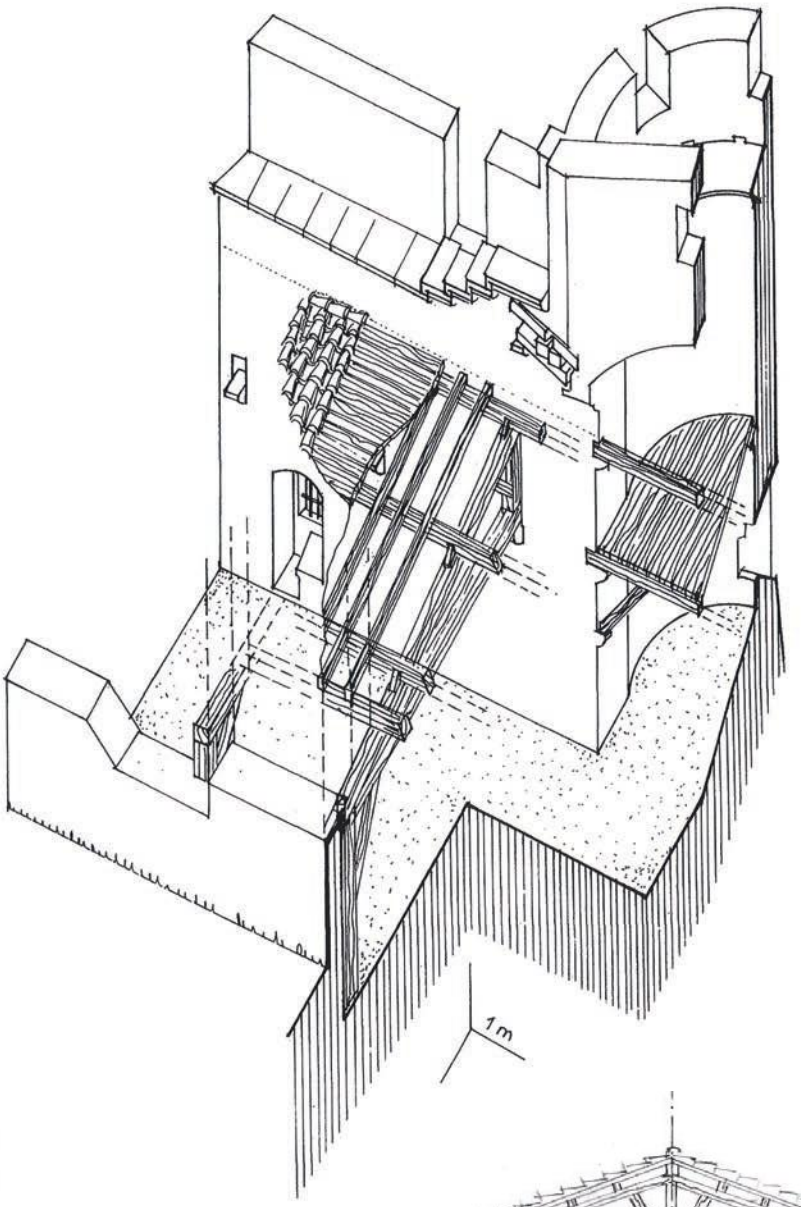

139. Essai de restitution des planchers et couvertures du bâtiment central adossé à la courtine.

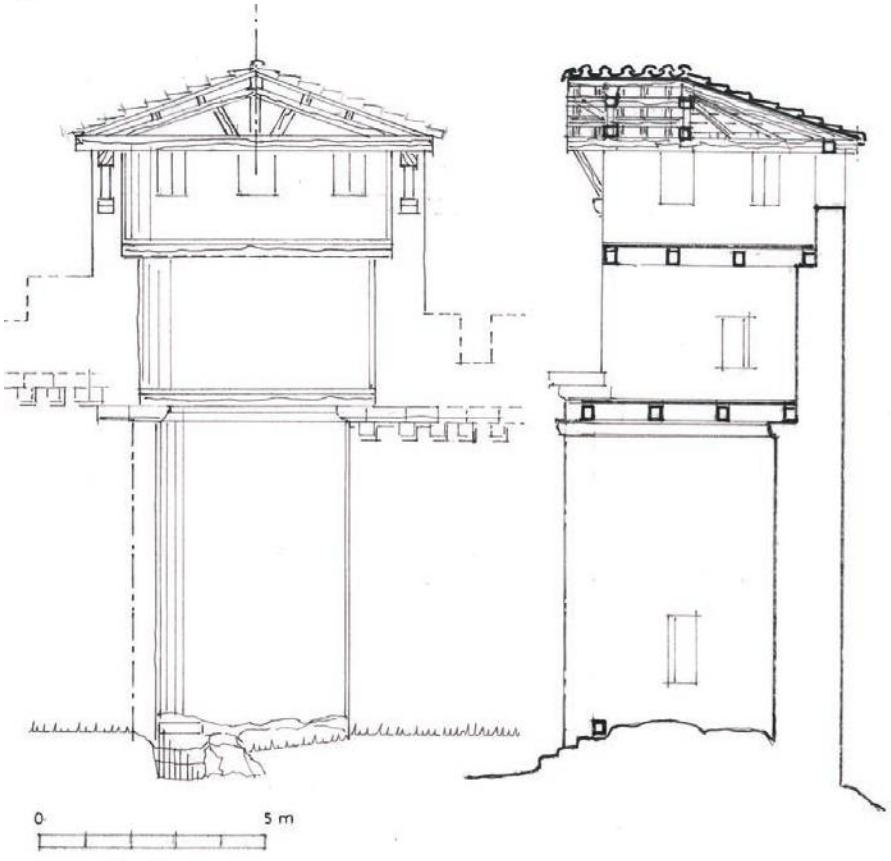

140. Essai de restitution des planchers et couvertures de la tour nord de Sant-Jordi.

141. Puilaurens, tour ouest, pièce habitable de l'étage supérieur.

142. Puilaurens, tour ouest, essai de restitution de la couverture de la tour.

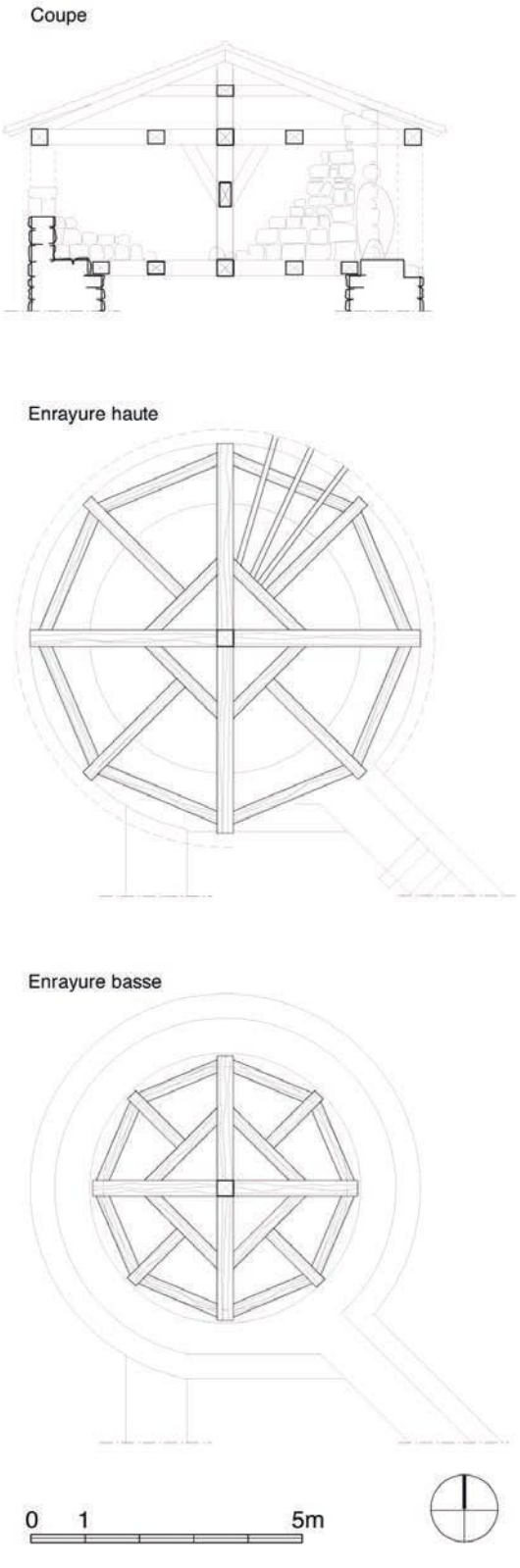

Couvertures

Sur tous les sites du Languedoc, y compris pour les fortifications de montagne, l'abondance des tessons encore disséminés sur le sol prouve l'utilisation exclusive de la tuile canal. Deux exceptions notables sont à relever. Les résultats de la recherche archéologique à Montségur indiquent l'utilisation à la fois de la tuile canal et de tuile plate ou écaille. Cependant, la dispersion de ces dernières ne permet pas de déterminer la partie du bâtiment couverte par ce type de tuile. À Carcassonne, aujourd'hui, tuiles canal, tuiles plates et ardoises couvrent les tours et les bâtiments des différentes enceintes. Cette variété de matériaux sur les remparts est corroborée par l'étude des sources archivistiques et les travaux récents des archéologues et des historiens.

Citernes

Dans les forteresses, surtout celles construites sur le roc, le problème de l'alimentation en eau est résolu de deux manières.

En régime normal, les occupants vont puiser auprès de sources ou de cours d'eau situés à proximité. Parfois, pour pouvoir utiliser cette possibilité, un cheminement fortifié est construit, comme la barbacane d'Aude à Carcassonne (**fig.143**). De plus, des puits sont ouverts au cœur de la ville comme dans certaines tours (**fig.144**).

143. Carcassonne, couloir fortifié qui menait à la barbacane d'Aude.

Mais pour avoir de l'eau en permanence, en cas de siège par exemple, toutes les garnisons utilisent des citernes, souvent construites dans chaque enceinte, pour recueillir l'eau de pluie descendant des toitures (**fig.145**). Quelquefois des aménagements et dispositifs complémentaires se rencontrent comme à Peyrepertuse avec l'aménagement de la source de Jaqueta, sur le flanc nord du site à plusieurs centaines de mètres à l'aplomb de la porte de l'enceinte inférieure. A Quéribus, un réservoir d'eau est situé au col, à peu de distance au nord-est du château. Une citerne a été mise au jour à l'extérieur du château de Puilaurens, au pied de la poterne nord. Ces citernes se caractérisent par un local voûté avec orifices d'amenée d'eau, de puisage (**fig.146**) et d'évacuation de trop-plein, parfois matérialisé par une gargouille (**fig.147**). On les repère facilement sur les sites grâce à la présence d'un enduit réalisé en mortier de tuileau, de couleur rose en raison de l'incorporation de terre cuite pilée, dont le lissage soigné assurait l'étanchéité.

144. Carcassonne, tour de la Vade, puits accessible depuis l'étage.

145. Termes, vestiges d'une citerne de l'enceinte supérieure.

146. Puilaurens, voûte de la citerne de l'enceinte supérieure.

147. Puilaurens, citerne de l'enceinte inférieure, gargouille d'évacuation du trop-plein.

Chapelles

Toutes les forteresses possédaient un lieu de culte. Les sources d'archives mentionnent des chapelles aujourd'hui disparues ou non repérées (Puilaurens, Quéribus). Sur d'autres sites, les lieux de culte sont encore visibles. L'enceinte inférieure de Peyrepertuse conserve, comme base de la fortification du « donjon vieux » une église datée stylistiquement du XI^e siècle, relevant donc de l'édifice féodal antérieur. À Sant-Jordi, la chapelle est intégrée dès la construction, dans le périmètre fortifié de l'enceinte supérieure (**fig.148** et **149**). À Termes, un bâtiment, non orienté, inclus dans l'enceinte supérieure était sans doute la chapelle. De plan rectangulaire, elle était voûtée en berceau brisé et éclairée par une fenêtre cruciforme (**fig.150** et **151**). Sur le site d'Aguilar, la chapelle est édifiée en dehors du château (**fig.152** et **153**).

148. Peyrepertuse, Sant-Jordi, la chapelle vue du sud.

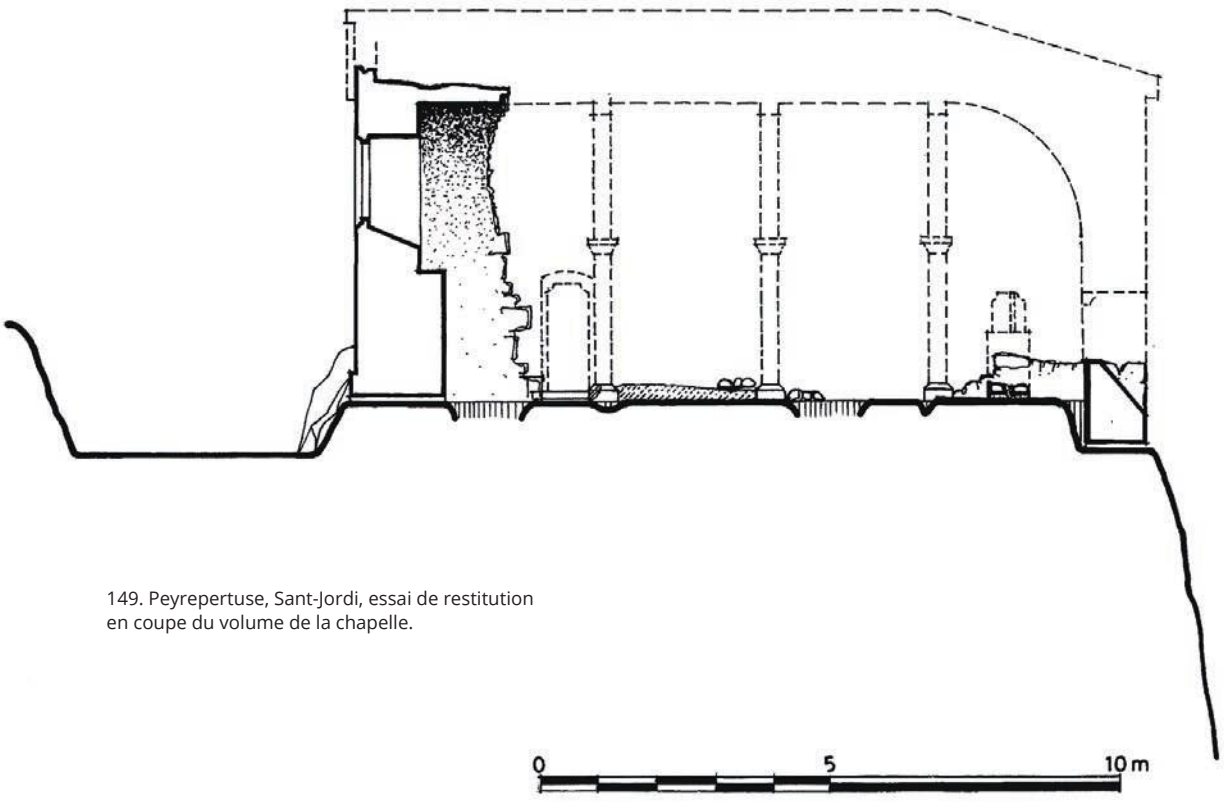

149. Peyrepertuse, Sant-Jordi, essai de restitution en coupe du volume de la chapelle.

150. Termes, bâtiment interprété comme étant la chapelle castrale.

151. Termes, fenêtre cruciforme dans le bâtiment interprété comme étant la chapelle castrale.

152. Aguilar, la chapelle en bord de falaise, au nord du château.

153. Aguilar, la chapelle.

Carcassonne et ses châteaux, une architecture commune

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX	FORTERESSES
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceintes concentriques	Aguilar, Termes, Carcassonne
Enceintes étirées avec réduit sommital	Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur
Plan compact sur piton rocheux	Quéribus, Lastours
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	Lastours, Aguilar, Peyrepertuse, Montségur, Carcassonne
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	Ensemble de la série
Rocher entaillé pour fonder les courtines	Ensemble de la série
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	Termes, Aguilar, Carcassonne
Intégration dans les logis	Termes, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Carcassonne
TOURS	
Ouvertes à la gorge	Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne
Circulaires et fermées	Lastours, Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	Lastours, Aguilar, Quéribus, Montségur, Carcassonne
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	Lastours, Quéribus, Puilaurens, Carcassonne
Coupoles	Lastours, Peyrepertuse, Carcassonne
PORTERIES	
Complexes à sas	Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne, Termes
Précédées d'une barbacane	Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Carcassonne
Poterne	Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne
Avec assommoir et/ou herse	Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Montségur, Carcassonne
En vis	Lastours, Quéribus, Montségur, Carcassonne
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	Termes, Aguilar, Peyrepertuse
Au profil en cavet ou complexe	Termes, Puilaurens, Carcassonne
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	Lastours, Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Carcassonne
A bêche	Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur, Carcassonne
Simples	Lastours, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Carcassonne
ARCHERES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	Termes, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur, Carcassonne
Sur console en cavet ou complexes	Lastours, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Carcassonne
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	Lastours, Termes, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur, Carcassonne
Brisé	Quéribus, Peyrepertuse, Carcassonne
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	Lastours, Termes, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Montségur, Carcassonne
APPAREILS	
Lisses	Ensemble de la série
A bossages	Termes, Aguilar, Puilaurens, Carcassonne

Conclusion

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne présente indéniablement des caractéristiques d'une grande originalité. Il est avant tout le fruit de la nécessité urgente et impérieuse pour la couronne capétienne de maintenir et d'imposer son autorité sur un territoire contesté, rebelle et éloigné du siège du pouvoir royal.

Pour atteindre cet objectif, constituant un enjeu à l'échelle du royaume, les rois de France vont engager des moyens financiers importants pour bâtir rapidement un réseau fortifié d'une ampleur remarquable.

Les fortifications de Carcassonne et une série de châteaux répartis sur le territoire de la sénéchaussée sont reconstruites simultanément selon les critères de l'architecture militaire capétienne : rationalité et standardisation dans la construction, multiplication des tours rondes percées d'archères et des éléments défensifs efficaces.

Le château et les remparts de Carcassonne offrent un répertoire de solutions techniques qui sont déclinées sur les forteresses de montagne et adaptées, au cas par cas aux multiples contraintes du relief.

La construction du système fortifié a été réalisée dans un temps relativement bref, par les mêmes équipes et dans le même objectif. Il en résulte une série de monuments d'une évidente unité, où la multiplication d'éléments bâtis récurrents ; portes, ouvertures de tir, tours, crée un langage architectural partagé entre tous les édifices assurant ainsi une grande homogénéité à la série.

L'ensemble constitue une synthèse originale dans laquelle l'architecture militaire capétienne, développée dans les zones de faibles reliefs du nord de la France, reste pleinement reconnaissable tout en s'adaptant, à travers une grande variété de solutions, aux crêtes abruptes de la Montagne Noire et des piémonts pyrénéens.

2.a.(iii) Les attributs du bien en série proposé pour inscription

ATTRIBUT 1 : Une place-forte centrale de grande ampleur

- Les fortifications de Carcassonne matérialisent la centralité du pouvoir militaire et politique exercé par le sénéchal, représentant direct du pouvoir royal. Elles jouent un rôle de place centrale, dont le château du sénéchal est le cœur, et de lieu du pouvoir temporel, par leurs vastes dimensions et par leur aspect dissuasif.
- La valeur universelle exceptionnelle de la Cité a déjà été reconnue lors de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1997, de la *Ville fortifiée historique de Carcassonne* (https://whc.unesco.org/fr/list/345) ; la conservation et l'intégrité de ses fortifications sont exceptionnelles et exemplaires grâce aux restaurations basées sur une véritable étude scientifique faite sous la direction de Viollet-le-Duc au XIXe siècle.

ATTRIBUT 2 : Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire

- Les châteaux ont été construits par l'administration royale pour former, sur tout le territoire de la sénéchaussée, un réseau défensif centré sur Carcassonne et protéger les confins méridionaux de la sénéchaussée face à l'Aragon.
- Par son importance et ses qualités matérielles et visuelles, ce système fortifié est aussi destiné à impressionner les populations locales réputées rebelles et hérétiques au moment de la conquête.

ATTRIBUT 3 : Un programme constructif d'ensemble homogène

- L'édification de ces châteaux, bâtis sous maîtrise d'ouvrage royale, grâce à des chantiers menés en parallèle dans un temps relativement court, a constitué une avancée du point de vue technique, logistique et administratif. Ils sont un exemple éminent de la planification d'un système défensif caractéristique des débuts de l'État centralisé en France.
- Ils sont édifiés selon les principes de l'architecture militaire capétienne du XIIIe siècle, qui n'avaient pas encore gagné le Languedoc, caractérisés par la régularité géométrique du tracé des enceintes, la multiplication des tours rondes à archères, la présence de tours maîtresses intégrées à la défense, de logis adossés aux courtines et l'éloignement des zones d'habitats.

ATTRIBUT 4 : Des châteaux sentinelles de crête

- Les sites ont été choisis par l'administration royale, parmi les places-fortes féodales de la région, en fonction de leurs positionnements stratégiques et de leurs emplacements escarpés, facilement défendables.
- Les principes de fortification élaborés à l'origine pour les plaines du nord de la France ont dû ici être adaptés à des reliefs escarpés obligeant maîtres d'œuvre, maçons et charpentiers à réaliser des prouesses architecturales.
- Les fortifications de la Cité et de ses châteaux royaux associent rationalité architecturale, efficacité militaire et monumentalité ostentatoire destinées à imposer l'autorité capétienne sur les populations rebelles et décourager les velléités offensives du royaume d'Aragon.

ATTRIBUT 5 : Une grande qualité visuelle conservée

- Leur position escarpée et l'absence d'habitat civil autour des murailles en raison de la militarisation de leurs abords en font aujourd'hui des repères visuels impressionnants au sein de paysages préservés et peu anthropisés depuis le XIII^{e} siècle.

154. Carcassonne, le front sud des remparts.

2.a.(iv) Description des éléments constitutifs de la série

Le château et les remparts de Carcassonne

Localisation

La cité de Carcassonne couronne un éperon rocheux, culminant à 150 mètres d'altitude, naturellement protégé par des pentes au nord et à l'ouest. Sa situation géographique exceptionnelle sur le plan stratégique a déjà été présentée au paragraphe 2.a.(ii).

Situation paysagère actuelle

Le paysage de la cité de Carcassonne peut sembler totalement différent des reliefs spectaculaires des forteresses montagnardes, car celle-ci se situe en bordure du bassin de l'Aude, dans les coteaux de la mollasse tertiaire, avec un environnement viticole et périurbain (**fig.154**). Mais le site réunit des caractéristiques similaires : bâtie sur une butte de grés qui a fourni le matériau pour les constructions, la ville fortifiée domine le fleuve et s'avance au-dessus de la plaine. De quelque côté qu'on l'aborde, la puissance des remparts surplombe le visiteur. Une fois sur les fortifications, au fil du cheminement, on est toujours face à un ample paysage qui se déploie vers la Montagne Noire, le Lauragais et les Corbières et au-delà vers les Pyrénées. Enchâssée dans la géologie locale et dominant son territoire, la Cité est à la fois une forteresse perchée et une image archétypale de la ville médiévale (**fig.155**).

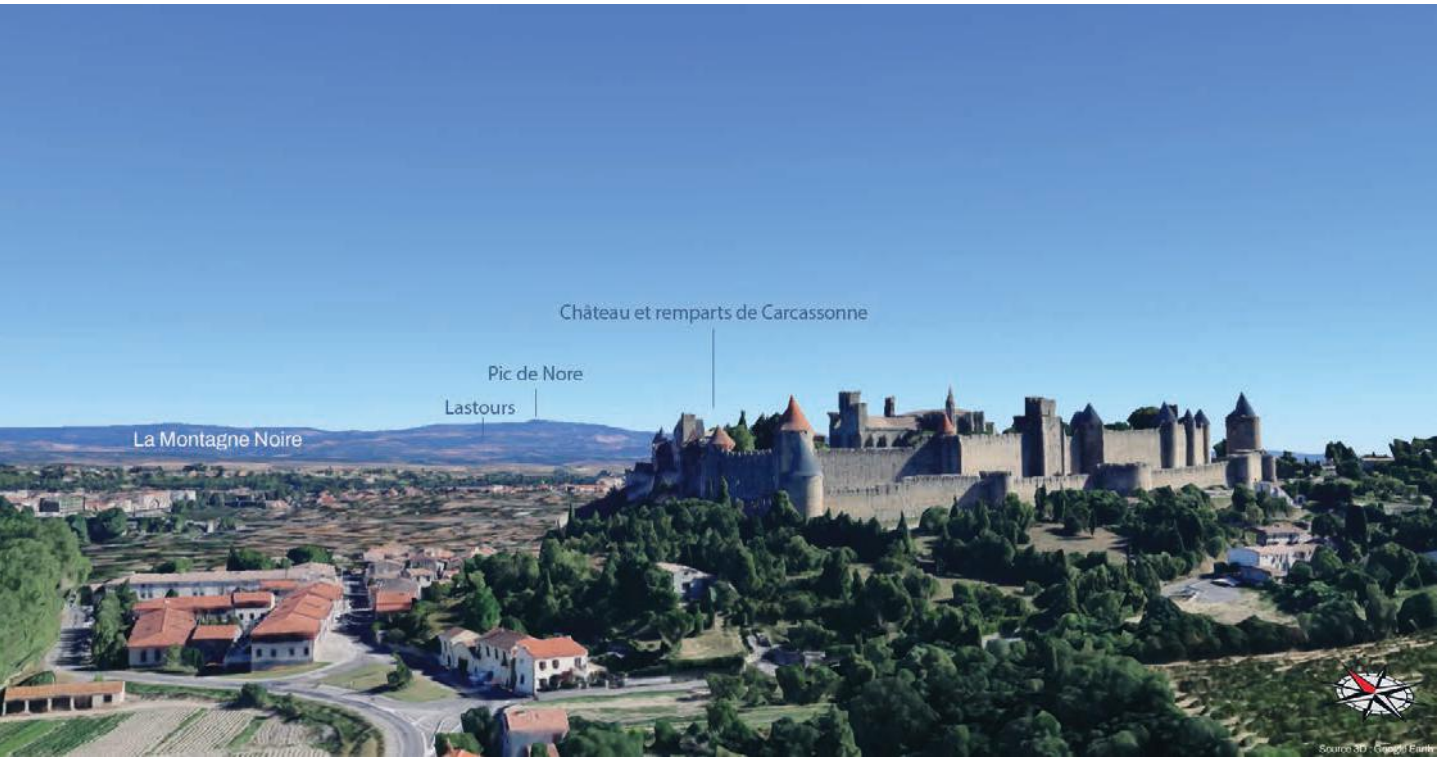

155. Carcassonne, environnement topographique.

Jalons chronologiques

- Début du IVe siècle : Première mention de Carcassonne en tant que ville fortifiée.
- IXe-Xe siècles : Carcassonne siège d'un comté carolingien.
- 1082 : Carcassonne siège de la vicomté Trencavel.
- Vers 1130 : Construction du *palatium* vicomtal sur le front sud de la muraille.
- 1209 : Prise de Carcassonne par les croisés.
- 1226 : Carcassonne se soumet à Louis VIII, roi de France, organisation de la sénéchaussée.
- 1240 : Échec de la tentative de reconquête de Trencavel. Destruction par le sénéchal des faubourgs entourant les murailles.
- Vers 1240- vers 1260 : Construction de l'enceinte inférieure
- 1245 : Mention de la tour de la Vade comme « neuve »
- 1258 : Mention de la porte Notre-Dame comme « neuve ».
- 1247 : Fondation de la ville basse, rive gauche de l'Aude.
- 1280-1287 : Reconstruction de la moitié de l'enceinte supérieure.
- XVIe siècle : Travaux ponctuels d'adaptation à l'arme à feu et premières mentions de maison dans les lices.
- 1804 : La Cité est enlevée de la liste des places-fortes.
- 1855 : Début des restaurations par Viollet-le-Duc.

Description architecturale

La cité de Carcassonne est défendue par deux enceintes concentriques séparées par des lices (**fig.156** et **157**). De forme allongée, elle mesure 550 mètres environ du nord au sud, 250 mètres environ de l'est vers l'ouest. La porte Narbonnaise, sur le front oriental en est le principal accès. À l'opposé, la porte d'Aude, sur le front occidental, s'élève au sommet d'une rampe partant de la rive droite du fleuve. La tour Saint-Nazaire, au sud, abrite un passage. Enfin, la porte de Rodez est l'ancienne porte qui reliait la Cité au faubourg du nord. Quelques poternes sont à signaler, en particulier celle qui est protégée par la tour de la Vade et par la tour du Moulin d'Avar ou bien encore celle qui est proche du château.
L'enceinte inférieure est basse, de façon à pouvoir être couverte par l'enceinte supérieure (**fig.158**). Elle comporte vingt ouvrages de flanquement constitués par des tours de plan semi-circulaire ouvertes ou non à la gorge, et par quelques tours circulaires couvertes, dont une plus développée, la tour de la Vade, forme un réduit autonome. Elle comporte également des barbacanes et une tourelle d'angle. Celle-ci se situe au sommet d'un redan formé par le tracé des courtines, à côté de la tour de la Vade. Elle affecte une forme cylindrique en encorbellement sur deux séries de trois corbeaux en quart de rond, situées de part et d'autre des flancs du redan (**fig.159**). Cette tourelle crénelée - aux merlons munis d'archères - pouvait être dotée de hourds comme l'indiquent des trous de boulins.

Les barbacanes sont des fortifications destinées à protéger l'accès à une porte (porte Saint-Louis) ou à une poterne (Notre-Dame, Crémade). Elles se présentent sous la forme d'une vaste place semi-circulaire aux murailles percées d'archères. La barbacane Saint-Louis, composée d'un châtelet d'entrée, restauré, où un platelage en charpente remplace l'ancien pont-levis, participe à la défense avancée de la porte Narbonnaise.
La barbacane Crémade est équipée d'un chemin de ronde interrompu par deux portes aux intersections des courtines adjacentes (**fig.160** et **161**). Une poterne était fermée par un simple vantail barré par une bâcle dont subsistent les encastrements.

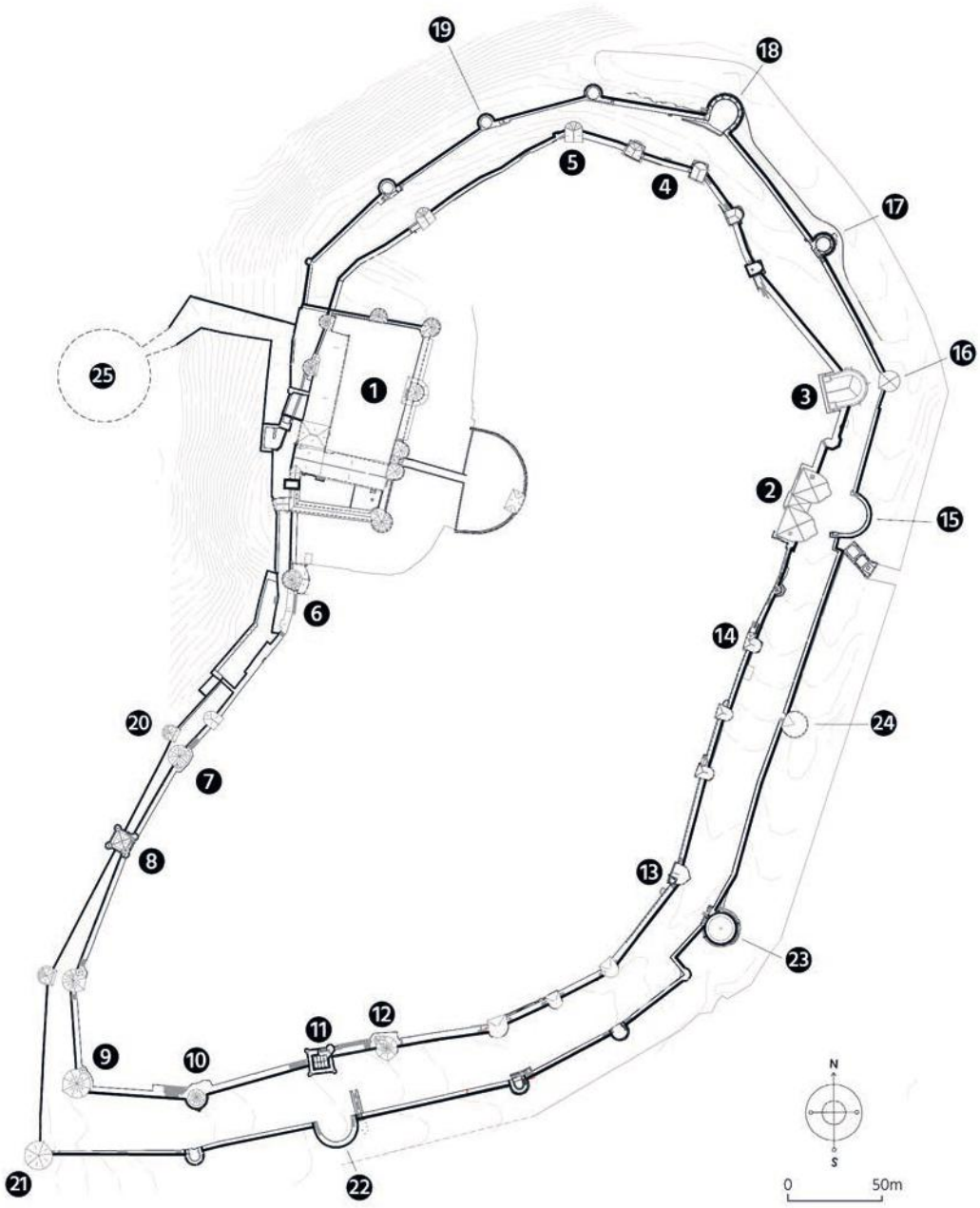

156. Carcassonne, plan général des remparts et du château.

157. Carcassonne, vue aérienne de la Cité, depuis l'ouest.

158. Carcassonne, l'enceinte inférieure est couverte par l'enceinte supérieure.

159. Carcassonne, la tourelle d'angle de l'enceinte inférieure et la tour de la Vade.

160. Carcassonne, la barbacane Crémade.

161. Carcassonne, la barbacane Crémade.

162. Carcassonne, tour ouverte à la gorge de l'enceinte inférieure : la tour Pouleta.

Un passage couvert donne un accès direct à la porte Saint-Nazaire.
La porte Notre-Dame se situe en avant de la porte du Bourg. Elle abrite une poterne donnant accès aux lices.

De la douzaine de tours flanquant l'enceinte inférieure, une typologie peut être discernée :
- les tours, couvertes ou non, érigées sur une base pleine, comportent deux niveaux distribuant quatre à cinq archères alternées, couronnées par un étage crénelé, ouvert à la gorge (**fig.162**), comme par exemple les tours Bérard, Benazet, Petit Canissou, Ourliac, Pouleta ;
- d'autres sont plus élaborées comme les tours du Grand Canissou, du Grand Burlas, ou de la Peyre, d'un diamètre plus important (**fig.163**) ;
- une mention particulière doit être faite de la tour de la Vade (**fig.164**), grosse tour cylindrique, comme détachée de l'enceinte, possédant une vue étendue et dominant une colline, au sud-est. Elle se compose de cinq niveaux reliés par un escalier en vis. Les trois premiers sont voûtés sur croisées d'ogives (**fig.165**). Le niveau inférieur est équipé d'un puits, sa voûte, percée d'une trémie, permettait le passage des approvisionnements. Le premier étage, accessible depuis un emmarchement au niveau des lices, de plain-pied avec le chemin de ronde, est percé d'une porte étroite pouvant être solidement bâclée. Cet étage distribue cinq archères. Au-dessus, la salle, munie d'une cheminée et éclairée par une fenêtre, dessert quatre archères. Le troisième étage est équipé de latrines. De ce niveau, il était possible de communiquer avec la tour Balthazar de l'enceinte supérieure. Le dernier étage, sous comble, est entouré par un parapet crénelé muni de trous de hourds. La tour de la Vade est conçue pour être autonome et résister, en relation avec l'enceinte supérieure, même après l'investissement des courtines adjacentes.

163. Carcassonne, enceinte inférieure, tour du Grand Canissou.

164. Carcassonne, la tour de la Vade.

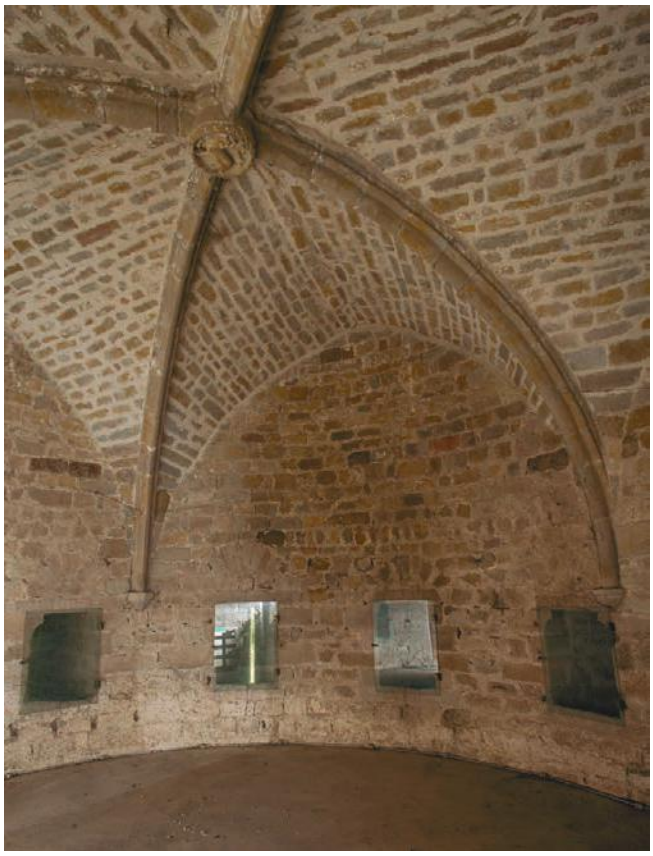

165. Carcassonne, la tour de la Vade, croisée d'ogive de l'étage.

L'enceinte supérieure reprend l'essentiel du tracé du rempart de l'Antiquité tardive dont elle réutilise quinze tours sur les vingt-huit qui la défendent (**fig.166**). Certaines d'entre elles sont partiellement reconstruites, notamment au niveau du crénelage, ou reprises en sous-œuvre lors du creusement des lices. Les autres tours sont redevables des campagnes de construction de la fin du XIII^{e} et du début du XIV^{e} siècles, sous les règnes de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, affectant essentiellement les fronts ouest, sud et est (**fig.167**).

166. Carcassonne, rempart de l'Antiquité tardive conservé dans l'enceinte supérieure.

167. Carcassonne, tours et courtines de la fin du XIII^{e} siècle dans l'enceinte supérieure.

La porte Narbonnaise (**fig.168**), principale défense du front oriental, est la seule porte importante de la Cité. Elle se compose de deux tours cantonnant le passage proprement dit, reliées par un corps de bâtiment. De plan semi-circulaire muni d'un éperon ou bec vers l'extérieur, elles sont d'un plan identique avec une façade plate côté intérieur. (**fig.169** et **170**) Leurs sous-sols sont respectivement occupés par une cave au sud, une citerne au nord, également voûtées. Rez-de-chaussée et premier étage sont couverts sur croisées d'ogives (**fig.171**). Six niches, voûtées en berceau brisé et pourvues de coussièges, distribuent autant d'archères : quatre vers l'extérieur, dont l'une dans l'axe de l'éperon; deux battent le passage. Ce dernier, équipé de deux portes défendues par une herse et un assommoir, est couvert par une voûte percée d'une trémie renforçant la défense. Les deux salles du premier étage, semblables à celles du rez-de-chaussée, sont chacune équipées d'une cheminée avec four. Une salle, couverte d'ogives, abritait les aires de service des assommoirs. La salle du troisième étage était couverte par un plancher. Cinq grandes fenêtres aux remplages ornés de trois trilobes dans les tympans éclairent la salle, côté intérieur. Au-dessus le quatrième étage est celui de la défense. Il distribue archères et fenêtres sur tout le pourtour du bâtiment. L'ensemble est recouvert d'une toiture restituée. Les premiers étages sont reliés par des escaliers en vis puis par deux cages d'escalier opposées à partir du premier étage.

168. Carcassonne, la porte Narbonnaise.

169. Carcassonne, la porte Narbonnaise, façade intérieure.

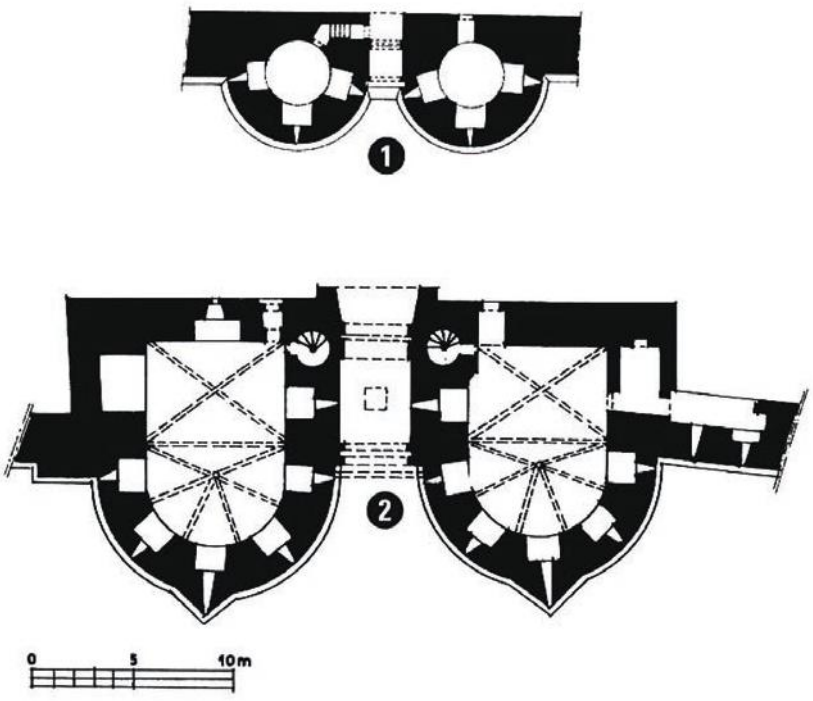

1 Carcassonne, château comtal

2 Carcassonne, porte Narbonnaise

170. Carcassonne, plans comparés de la porte Narbonnaise et du châtelet d'entrée du château.

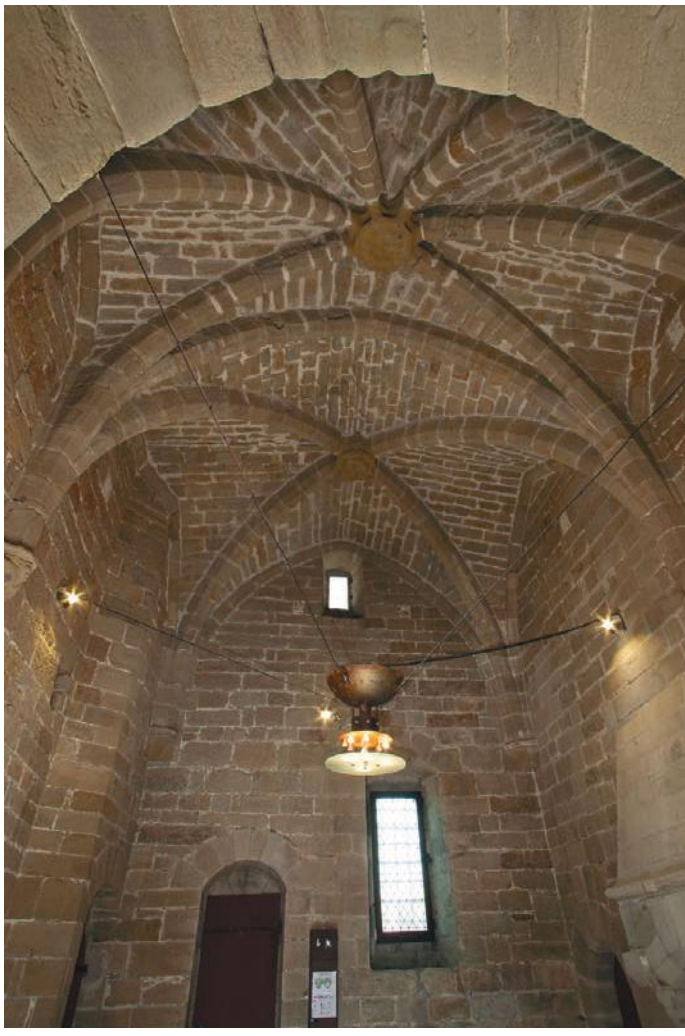

171. Carcassonne, la porte Narbonnaise, salle du premier étage.

Au nord de cet ensemble, après un redan dont le sommet est occupé par une tourelle polygonale, s'élève la tour du Trésau (**fig.172**). De plan semi-circulaire, elle comporte cinq niveaux. Le rez-de-chaussée et le premier étage couverts sur croisée d'ogives, distribuent des niches en tiers-point abritant coussièges et archères. Cheminée et latrines équipent le premier étage.
La caractéristique principale de la tour du Trésau est la présence de deux tourelles d'escalier en vis, de part et d'autre d'un haut pignon à redents (**fig.173**).

Après la tour du Trésau, la courtine rectiligne passe en avant du tracé antique pour rejoindre la longue séquence de l'enceinte primitive, scandée de huit tours restaurées par les architectes royaux. Elle occupe l'ensemble du front nord et une partie du front ouest, jusqu'à la tour de Justice située au sud du château. La tour ronde de l'Évêque, s'élève sur quatre niveaux, les deux premiers sont séparés par un plancher reposant sur un pilier central. Le premier étage, voûté sur croisée d'ogives, est éclairé par d'étroites fenêtres. Au deuxième étage une cheminée occupe le côté ouest, entre deux fenêtres à coussièges. Le dernier étage est celui de la défense. Des trous de boulins indiquent la possibilité d'établir des hourds.

172. Carcassonne, la tour du Trésau.

173. Carcassonne, la tour du Trésau
le pignon et les tourelles d'escalier, côté intérieur.

La tour carrée de l'Évêque (**fig.174**), entièrement réalisée en bossage, possède la particularité de se situer de part et d'autre des enceintes, au-dessus des lices. Ses arcs lancés perpendiculairement aux courtines, équipés d'assommoirs, délimitent un passage voûté d'ogive dont la clé circulaire forme trémie (**fig.175)**. Deux des trois étages sont couverts sur croisée d'ogives aux clés annulaires également évidées. Au premier étage, outre les aires de service des assommoirs, trois fenêtres à coussièges sont percées vers l'extérieur. Le deuxième étage offre un aspect semblable. Enfin, le dernier étage se compose d'une pièce sous charpente et d'un crénelage non couvert. Les différents niveaux sont accessibles par un escalier en vis ménagé dans l'épaisseur des murs de l'angle sud-est. La silhouette de cette tour se caractérise par quatre tourelles d'angle polygonales érigées sur contreforts. La tour carrée de l'Évêque faisait office de verrou en interrompant les circuits des lices et des chemins de ronde (**fig.176**).

174. Carcassonne, la tour carrée de l'Évêque.

175. Carcassonne, le passage sous la tour carrée de l'Évêque.

176. Carcassonne, la tour carrée de l'Évêque, de part et d'autre des deux enceintes.

La tour du Moulin du Midi rappelle le souvenir d'un moulin à vent destiné à la production de farine pour les fours des tours Mipadre et Saint-Nazaire. De forme cylindrique avec éperon, elle comporte cinq niveaux. Le premier étage est voûté sur croisée d'ogives.

La tour-porte Saint-Nazaire (**fig.177** et **178**), unique porte au sud de la Cité, est de plan quadrangulaire, cantonnée de quatre tourelles polygonales montant de fond. L'ensemble est appareillé en bossage. Le niveau bas est occupé par un passage en chicane, voûté d'ogives avec trémie, dont les portes extérieure et intérieure sont défendues par des assommoirs, herses et vantaux. Leurs aires de service sont situées au premier étage, à l'intérieur de la salle, sauf la herse de la porte intérieure, dont la manœuvre s'effectuait à l'air libre sous une arche. Le seuil de la porte extérieure, situé à 2 mètres environ au-dessus du niveau des lices, nécessitait la mise en place d'une échelle ou d'une rampe en charpente. Une gargouille recueille les eaux du passage tandis qu'un puits ménagé dans l'épaisseur du mur est accessible depuis les lices. Le premier étage, voûté sur croisée d'ogives, abrite, outre les aires de service déjà évoquées, une cheminée avec four. Les niveaux supérieurs sont entièrement reconstitués.

177. Carcassonne, la porte Saint-Nazaire.

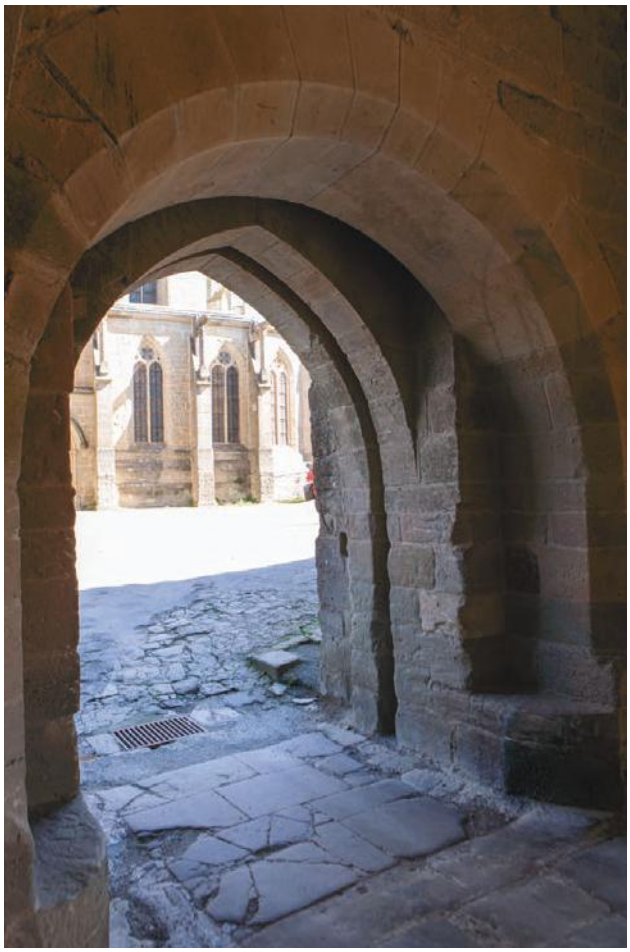

178. Carcassonne, le passage sous la porte Saint-Nazaire.

179. Carcassonne, le château.

Les flanquements suivants, depuis la tour Saint-Martin jusqu'à la porte Narbonnaise, sont des tours d'époque antique plus ou moins remaniées à l'exception de la tour de Balthazar, cylindrique avec éperon, forte de trois niveaux établis sur base pleine, recoupés par des planchers. Une cage d'escalier en vis, desservant l'ensemble, est surhaussée par une guette quadrangulaire ménagée au sud.
Les flanquements situés entre château et la porte Narbonnaise, à l'exception des tours remaniées, offrent un aspect homogène. Ils se caractérisent essentiellement par un plan cylindrique à éperon et un parement à bossage. Les deux premiers niveaux des tours sont voûtés sur croisées d'ogives et reliés par un escalier en vis.

Le château

Le château est érigé sur le point culminant de la Cité (**fig.179**). Avant la conquête capétienne, cette construction, se composait d'une série de bâtiments quadrangulaires, construits consécutivement, plus ou moins alignés sur le tracé antique du front ouest dominant l'Aude. Ces bâtiments sont protégés, du côté de la ville, par une vaste enceinte rectangulaire flanquée de tours cylindriques, régulièrement espacées. Deux tours encadrent la porte. Les courtines percées alternativement d'archères traversantes ou ménagées au fond d'une niche, sont couronnées par un chemin de ronde avec crénelage et trous de fixation pour des hourds. Du côté est, une barbacane de plan semi-circulaire dont le centre est percé par un portail fortifié, munie d'archères et d'un chemin de ronde crénelé, défend le passage vers le large fossé entourant le château (**fig.180**). Un pont dormant permet l'accès. Il fut prolongé tardivement pour remplacer le tablier mobile initial se trouvant immédiatement devant la porte. Le châtelet d'entrée est constitué par deux tours cylindriques reliées par un corps de bâtiment situé au-dessus du passage proprement dit (**fig.181**). À un massif plein taluté, au niveau du fossé, succèdent deux niveaux inférieurs percés d'archères et voûtés en calotte hémisphérique. Les deux niveaux supérieurs sont séparés par un plancher. Deux escaliers en vis, construits sur voûte annulaire maçonnée, desservent les deux tours. Le passage lui-même est défendu par un assommoir et une herse, dont la chambre de service se situe au troisième niveau, puis par le vantail d'une première porte. Ensuite, un second assommoir, une herse, ainsi qu'un second vantail, fortifient le passage.

180. Carcassonne, la barbacane du château.

Les deux tours d'angle sont semblables. Les deux niveaux bas sont couverts en coupole. Les deux autres niveaux sont séparés par un plancher. Le troisième se situe en contrebas du chemin de ronde ; le quatrième est crénelé. La cage d'un escalier en vis est construite en arrière des ouvrages, à l'intersection des courtines. Les deux autres tours de flanquement, présentent le même aspect, mais sans escaliers.
La grande cour, (**fig.182**) si l'on en juge par les corbeaux situés au revers des courtines, était bordée par des galeries couvertes charpentées. Ces ouvrages, comme les surhaussements du bâtiment ouest et de l'aile sud, remontent à la période royale. Entre l'aile et la courtine méridionales, la cour du Midi présente un aspect analogue. Deux rangs de corbeaux, situés de part et d'autre des longs pans, une file de substructions de piliers médians, une cheminée puis une grande fenêtre à croisée dans l'élévation de la courtine sud, permettent d'imaginer une tentative de réalisation d'une grande salle de 10 à 12 mètres de large pour 35 mètres environ de long (**fig.183**). Les difficultés d'éclairage d'une telle salle, dues aux nécessités de la défense ont fait abandonner ce projet au profit de galeries de charpente n'occupant plus l'ensemble de l'espace.

181. Carcassonne, le châtelet d'entrée du château et le pont traversant le fossé.

182. Carcassonne, la grande cour du château.

183. Carcassonne, la cour du Midi.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Restituer l'évolution de l'architecture du château et des remparts de Carcassonne depuis sa fortification par Louis IX jusqu'à sa restauration par Eugène Viollet-le-Duc et ses successeurs ne rentrerait pas dans le format de ce dossier. Mais quelques aspects particuliers doivent néanmoins être mentionnés ;

- Peu sollicitée militairement après sa reconstruction par les rois de France, Carcassonne a néanmoins connu une phase importante d'adaptation aux armes à feu lors des guerres de Religion, vers 1590, quand le duc de Joyeuse, chef de la Ligue catholique en Languedoc, installé dans la Cité, est en conflit avec la ville basse, fidèle au roi. Le front d'attaque est alors renforcé, essentiellement par des ajouts indépendants des murailles médiévales : merlons de terre en contrescarpe, batteries d'artillerie détachées. Toutefois des arquebusières et des canonnières sont parfois percées dans des tours et courtines.
- L'intérieur des lices de part et d'autre de la porte Narbonnaise connaît une urbanisation précoce et dense par adossement de bâti contre les deux enceintes (122 masures y sont recensées par Viollet-le-Duc), dégageant une rue étroite et insalubre. Des fenêtres sont percées dans l'enceinte inférieure. La première maison dans les lices est mentionnée en 1543, la dernière maison est détruite en 1912. Cet adossement de bâti est venu perturber tant les élévations (ancrages de poutraisons, solins, percements) que le substrat, par ses caves.
- En 1804, Napoléon Bonaparte raye la Cité des places fortes en activité, tout en maintenant l'armée sur place. Celle-ci assure un entretien minimum des fortifications. Peu à peu cependant, les remparts sont vendus et servent de carrière

à ciel ouverts aux entrepreneurs carcassonnais. Sous l'action des intellectuels locaux sensibles à cette destruction programmée, l'ancienne place forte est reclassée en 1820 parmi les édifices militaires de deuxième catégorie.

- En dépit de la perte du rôle stratégique de Carcassonne, l'armée entreprend régulièrement des réparations, des secteurs effondrés des fortifications, s'exposant ainsi à la vive critique des érudits locaux. À partir de 1850, les interventions du Génie se limitent à l'enceinte extérieure, le ministère des Beaux-Arts, quant à lui, étant plus spécifiquement chargé des travaux concernant le rempart intérieur. Mais, faute de pouvoir assumer la charge financière de «restaurations artistiques», l'armée abandonne définitivement au pouvoir civil son rôle de gestion et d'entretien des fortifications. En 1918, l'armée accepte de quitter la place forte.
- Les restaurations entreprises par Viollet-le-Duc ont été établies sur une étude rigoureuse du monument. Son œuvre est partie intégrante de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien « Ville fortifiée historique de Carcassonne », inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997.
- Des restaurations menées dans les années 1960, notamment au niveau des couvertures, affectent les travaux de Viollet-le-Duc. En 1984, il est décidé de revenir aux solutions préconisées par celui-ci et de faire de l'esprit du restaurateur du XIXe siècle la ligne directrice de la conservation des remparts et du château.

Contribution à la série

Carcassonne est emblématique de l'ensemble des cinq attributs du bien en série :

- **ATTRIBUT 1** *Une place-forte centrale de grande ampleur : le château et les remparts de Carcassonne sont la justification même de cet attribut.*
- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : l'ampleur des reconstructions opérées par les rois de France aux XIIIe et XIVe siècles fait de Carcassonne un pôle stratégique à l'échelle de la sénéchaussée. Son château est le centre de gravité du système de forteresses.*
- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : le château et les remparts de Carcassonne présentent le catalogue complet des solutions architecturales mis en œuvre sur l'ensemble du système de forteresses (cf. tableau ci-après).*
- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : le château et les remparts de Carcassonne sont établis sur une butte de grès surplombant la plaine environnante. Les plus hautes de ses tours constituent des vigies couvrant un vaste panorama.*
- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : les parties orientales et méridionales des fortifications dominent un paysage agricole ouvert faisant des remparts de Carcassonne un paysage emblématique de cité médiévale n'ayant que peu d'équivalents.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

CARCASSONNE	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	
Enceinte étirée avec réduit	
Plan compact sur piton rocheux	
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	
Rocher entaillé pour fonder les courtines	
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	
Intégration dans les logis	
TOURS	
Ouvertes à la gorge	
Circulaires et fermées	
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	
Coupoles	
PORTERIES	
Complexes à sas	
Précédées d'une barbacane	
Poterne	
Avec assommoir et/ou herse	
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	
En vis	
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	
Au profil en cavet ou complexe	
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	
A bêche	
Simples	
ARCHERES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	
Sur console en cavet ou complexes	
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	
Brisé	
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	
APPAREILS	
Lisses	
A bossages	

184. Aguilar

Le château d'Aguilar

Localisation

Situé dans la partie sud des Corbières orientales, au sud-ouest du département de l'Aude, le château d'Aguilar est implanté à 296 mètres d'altitude sur une colline qui domine la plaine de Tuchan-Paziols (**fig.187**). Le site se trouve sur le territoire de la commune de Tuchan.
D'un point de vue stratégique, Aguilar, domine le bassin de Tuchan et contrôle visuellement le débouché de plusieurs vallées, au sein d'une ancienne zone de production minière.

185. Aguilar, le château, vu de l'est avec le village de Tuchan au second plan.

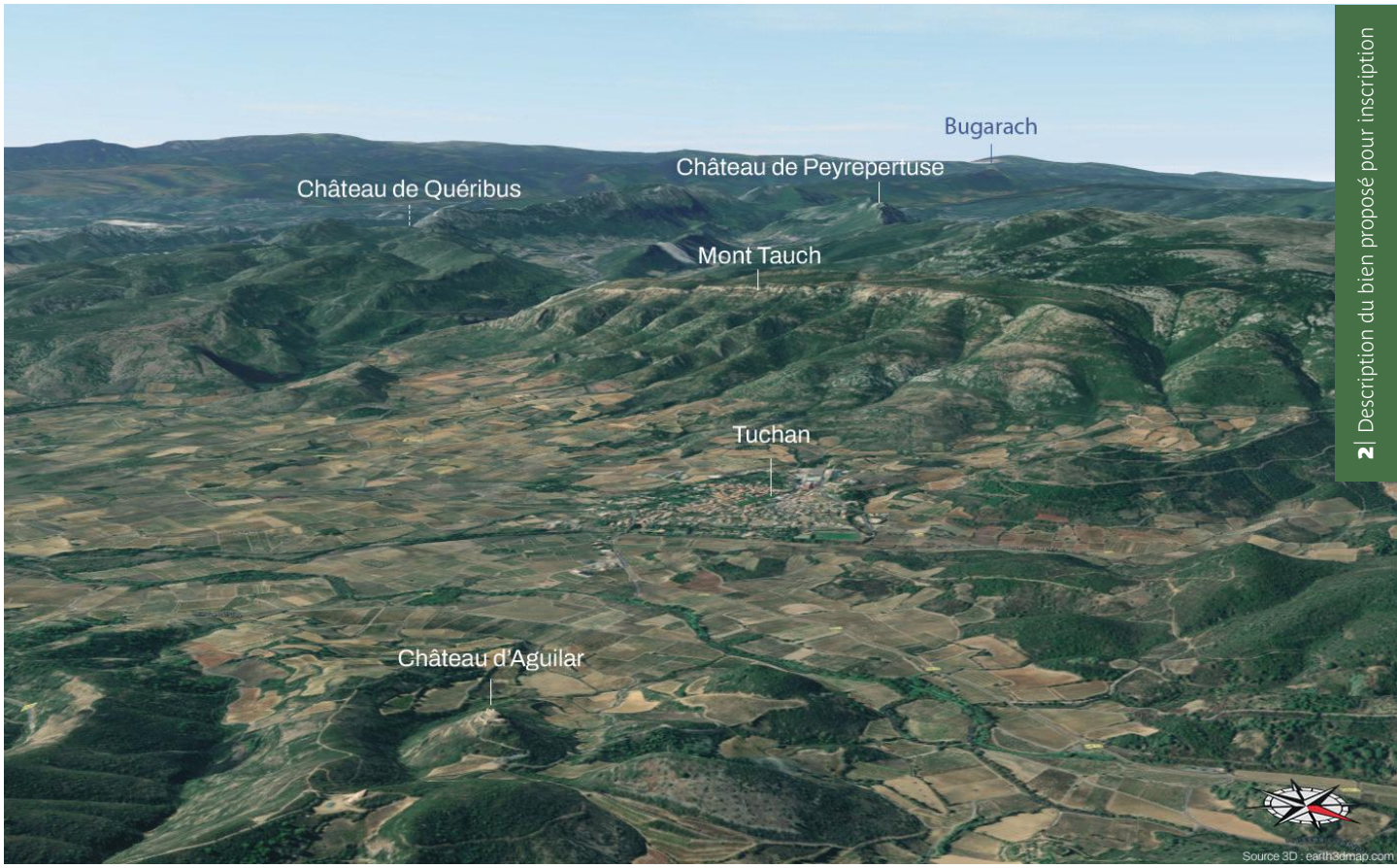

186. Aguilar, environnement topographique.

187. Aguilar domine la plaine de Tuchan-Paziols.

Situation paysagère actuelle

Marquée par le climat méditerranéen, la plaine de Tuchan-Paziols fait la transition entre les Hautes-Corbières, les reliefs du Roussillon et le Fenouillèdes. Cette position isolée au cœur des Corbières donne au paysage son faciès caractéristique et varié.
Aguilar s'inscrit dans une région de plis et de chevauchements qui sont à l'origine des différentes formes de reliefs et de paysages de cette partie des Corbières. Malgré sa position peu élevée, le château d'Aguilar permet d'embrasser d'un seul coup d'œil la diversité des paysages de la plaine viticole (**fig. 185** et **186**).
Dans ce paysage multiple, l'élément marquant vient en grande partie des contrastes de topographie. Enserrée entre des reliefs qui présentent une succession de pechs (collines), la plaine de Tuchan, véritable dépression naturelle, se déploie de manière linéaire et plane dans un décor cerné de reliefs prononcés et imposants.

Jalons chronologiques

- 1020, première mention d'Aguilar.
- Vers 1050, Aguilar rentre dans le patrimoine de la famille de Termes.
- 1241, Olivier de Termes se soumet à Louis IX et lui remet Aguilar.
- 1250, Louis IX rend Aguilar à Olivier de Termes, en récompense de ses services en Terre Sainte.
- 1262, Olivier de Termes vend Aguilar à Louis IX, qui intègre le château dans les forteresses royales.
- 1525, les troupes de Charles Quint prennent Aguilar et Tuchan.
- 1569, dernière mention d'un châtelain royal.
- Fin XVIe siècle, abandon et premières dégradations.
- 1659, traité des Pyrénées qui repousse la frontière au sud du Roussillon.
- 1949, classement du château aux Monuments Historiques.
- 1953, premiers travaux de consolidation.
- 1993-2007, premier programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- 2013-2020, poursuite de la consolidation, déblaiements ponctuels et fouilles préventives.

Description architecturale

Construit sur une éminence, le château se compose de deux enceintes concentriques (**fig.188** et **189**). Au nord-est, un ancien front d'extraction de pierre vient créer un escarpement artificiel du côté de l'attaque.
À l'ouest, une chapelle est établie au bord de la falaise (**fig.190**). La nef de plan rectangulaire est couverte par un berceau légèrement brisé, la voûte de l'abside semi-circulaire est en cul-de-four. Les vestiges du portail sont situés au sud. Deux fenêtres éclairent l'abside, l'une à double ébrasement dans l'axe, l'autre à simple ébrasement interne, au sud (**fig.191**). La chapelle surplombe au sud-ouest les vestiges très dégradés d'un ancien habitat médiéval dont elle était peut-être le lieu de culte (**fig.192**).
L'enceinte inférieure, hexagone irrégulier, est cantonnée de tours de plan semi-circulaires ouvertes à la gorge (**fig.193**). Elle est accessible par une porte ruinée, protégée par une barbacane (**fig.194**) située au centre du front ouest. La porte était défendue par un assommoir et une herse dont la base de la rainure subsiste au piédroit nord (**fig.195**).

188. Aguilar, plan du château.

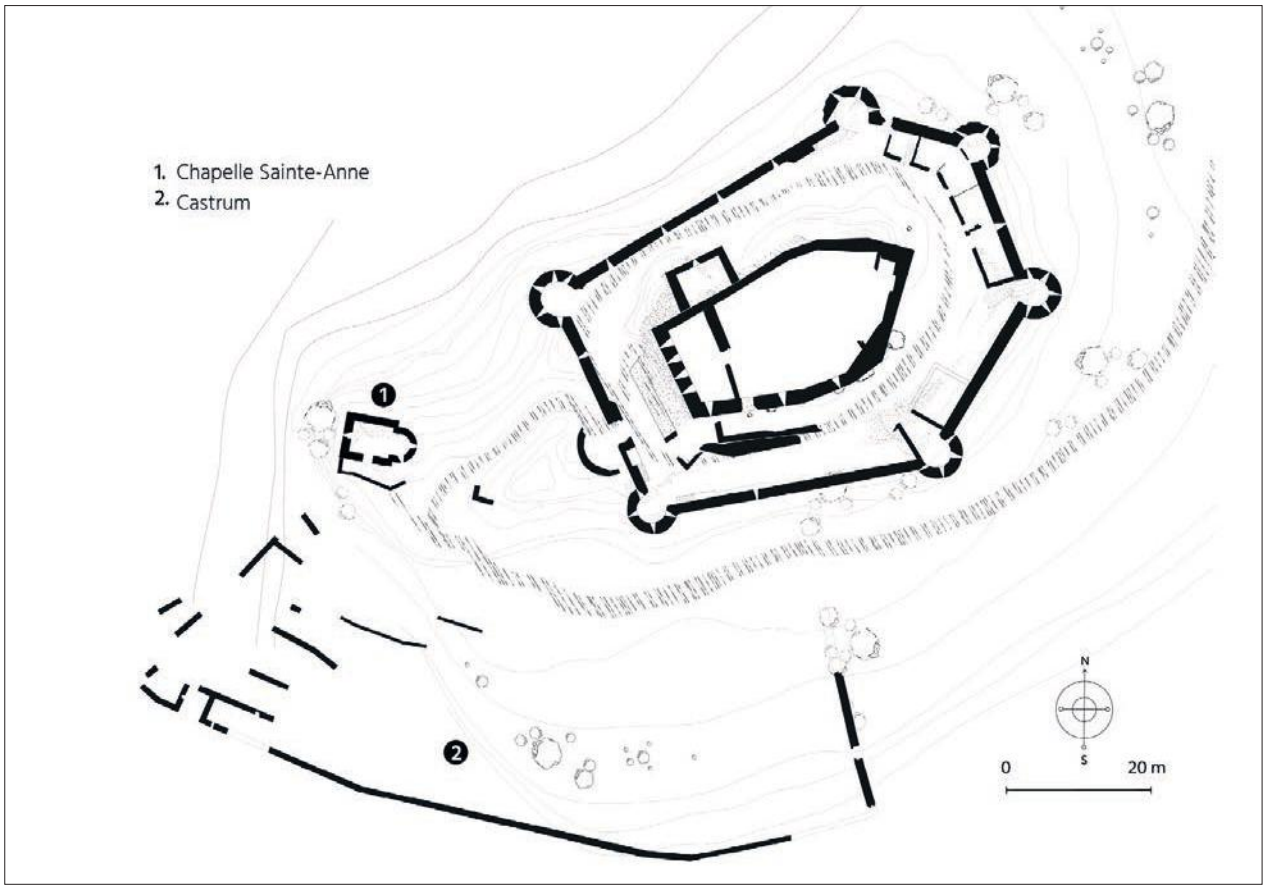

189. Aguilar, vue zénithale.

190. Aguilar, le chevet de la chapelle.

191. Aguilar, porte et fenêtre de la chapelle.

192. Aguilar, vestige du rempart de l'habitat jouxtant le château.

193. Aguilar, le front sud-est.

194. Aguilar, vue zénithale des vestiges du portail et de la barbacane.

195. Aguilar, base de la rainure de la herse.

196. Aguilar, tour du front oriental.

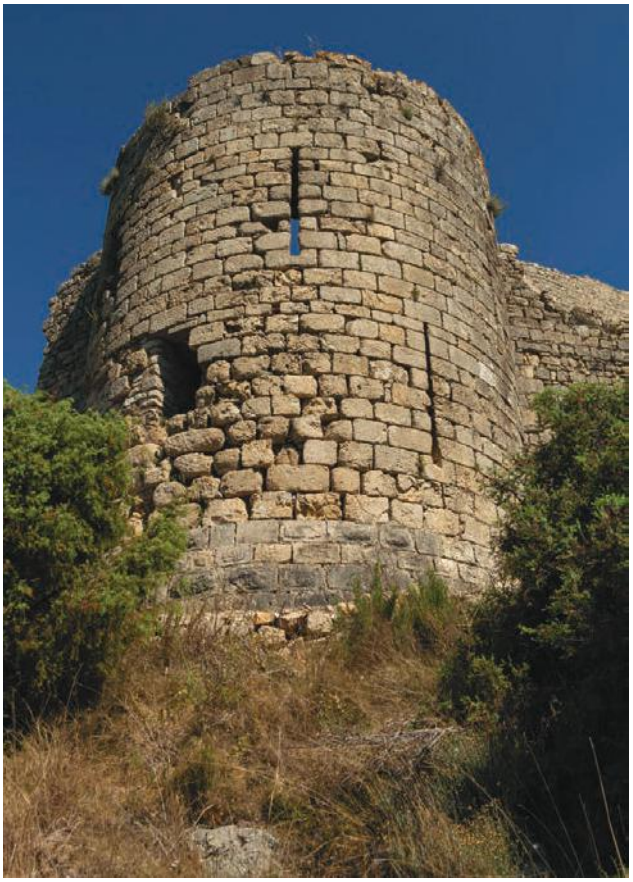

197. Aguilar, tour du front oriental.

198. Aguilar, la tour nord-ouest.

Cinq des six tours construites en appareil de calcaire lisse, sur souches tronconiques à bossage, ont à peu près les mêmes dimensions et les mêmes dispositions. Les archères, en bêche, sont disposées en quinconce dans les deux niveaux subsistants (**fig.196** et **197**). Seule, la tour nord-ouest a un diamètre plus important (**fig.198**). Les tours du front oriental, face à l'attaque, sont plus rapprochées. Les traces d'une poterne se devinent à l'angle de la tour nord-est. Des archères sont perceptibles dans l'élévation des courtines, d'une épaisseur de 1,20 mètres. Le sommet des murailles était accessible grâce à trois volées d'escaliers droits.

La surépaisseur de la courtine ouest est utilisée comme abri par la réalisation d'une arcade aveugle.

Les lices, séparant les deux enceintes, sont occupées par des vestiges de bâtiments de services.

Une rampe située face à la porte principale permet d'accéder à l'enceinte supérieure, de plan polygonal irrégulier. Le front ouest, dont le revers est occupé par une salle, est défendu par cinq archères voûtées (**fig.199** et **200**). Deux grandes fenêtres, à l'ouest et au sud, percent le premier étage. La cour est entourée de murailles en pan coupé, d'une épaisseur allant de 1,90 mètres à 2,80 mètres et formant ainsi un

199. Aguilar, front ouest de l'enceinte supérieure.

200. Aguilar, enceinte supérieure, la salle avec les archères sous voûtes au revers du front ouest.

201. Aguilar, l'éperon à l'est de l'enceinte supérieure.

202. Aguilar, la tour-maîtresse accolée à l'enceinte supérieure.

éperon renforçant l'enceinte à l'est (**fig.201**).
En flanquement du front nord s'élève une tour quadrangulaire (**fig.202**) dont la base est occupée par une citerne, reconnaissable à son enduit de mortier de tuileau. Les arrachements de la salle, située de plain-pied avec le niveau de la cour, indiquent une couverture en berceau brisé. La voûte d'une case en grès taillé (**fig.203**) se perçoit au revers du mur sud, lui-même percé d'archères voûtées.
L'enceinte inférieure, par ses souches de tour dont cinq sur six comportent des bossages peut être datée de la fin du XIII^{e} siècle (**fig.204)**. L'enceinte supérieure, doit lui être antérieure et pourrait avoir été bâtie à la fin du XII^{e} siècle ou au début du XIII^{e} siècle. Sa partie ouest paraît avoir été rehaussée selon un appareil similaire à celui de l'enceinte inférieure.

203. Aguilar, vestiges d'une salle voûtée dans l'enceinte supérieure.

204. Aguilar, bossages à la base d'une tour.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Aucune trace d'adaptation des fortifications à l'arme à feu n'est perceptible sur le site mais la destruction des parties hautes a pu faire disparaître quelques aménagements ponctuels. Après le déclassement de la forteresse, l'accès aisé au site a facilité la récupération de matériaux (tuiles, charpentes, pierres de taille…). Cette phase, bien documentée par l'archéologie, précède ou accompagne un dérasement des parties hautes dont les matériaux viennent s'accumuler dans les lices pour enfouir celles-ci sous un imposant pierrier. Quelques murs de pierre sèche témoignent d'une occupation pastorale à l'abri des murailles. Dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, le site reçoit quelques travaux de consolidation et plus récemment, le déblaiement superficiel d'une portion des lices permet d'en restituer le volume originel.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : Aguilar est établi dans une région minière, sur l'ancienne frontière issue du traité de Corbeil (1258) et surveille directement à vue plusieurs fortifications aragonaises.*
- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : l'enceinte inférieure d'Aguilar est bâtie selon une régularité géométrique remarquable, typique de l'architecture capétienne. Les tours par leur grand appareil en pierre de taille et les caractéristiques de leurs ouvertures présentent d'étroites similitudes avec celles de Carcassonne.*
- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : malgré sa faible altitude, Aguilar est établi sur une butte surplombant la large plaine de Tuchan-Paziols qu'il contrôle visuellement.*
- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : visible en tout point de la plaine de Tuchan-Paziols, le château se détache au-dessus d'un paysage de vignes. Le panorama, vu depuis l'enceinte supérieure couvre, au-delà de la plaine, jusqu'au massif du Canigou qui en constitue l'horizon.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

AGUILAR	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	
Enceinte étirée avec réduit	
Plan compact sur piton rocheux	
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	
Rocher entaillé pour fonder les courtines	
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	
Intégration dans les logis	
TOURS	
Ouvertes à la gorge	
Circulaires et fermées	
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	
Coupoles	
PORTERIES	
Complexes à sas	
Précédées d'une barbacane	
Poterne	
Avec assommoir et/ou herse	
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	
En vis	
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	
Au profil en cavet ou complexe	
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	
A bêche	
Simples	
ARCHERES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	
Sur console en cavet ou complexes	
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	
Brisé	
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	
APPAREILS	
Lisses	
A bossages	

205. Lastours, les quatre châteaux vus de l'ouest.

Les châteaux de Lastours

Localisation

Le site de Lastours se situe à une quinzaine de kilomètres au nord de Carcassonne, sur le versant sud de la Montagne Noire. Les châteaux sont au nombre de quatre : Cabaret, Tour Régine, Surdespine et Quertinheux. Ils se répartissent sur une arête rocheuse, orientée nord-sud, de 600 mètres de long pour 250 mètres de large en moyenne, culminant à 285 mètres d'altitude. Le site se trouve sur le territoire de la commune de Lastours (**fig.205**).
Les châteaux sont implantés au cœur d'un territoire anciennement structuré, le Cabardès, dont Cabaret est le site éponyme (le nom de Lastours ne devient la dénomination officielle du site qu'au XVIII^{e} siècle). Ils contrôlent une zone de gisements polymétalliques exploités intensivement depuis la Protohistoire et surplombent directement une ancienne voie de communication traversant la Montagne Noire, selon un axe nord-sud et mettant en relation le Carcassonnais avec l'Albigeois.

Situation paysagère actuelle

Lastours est implanté entre la rivière Orbiel et le torrent du Grésilhou. Situé à l'ouest du Languedoc et au sud-ouest du Massif central, ce territoire, le Cabardès (**fig. 206** et **207**), soumis à des influences océaniques et méditerranéennes. Il est marqué par des paysages viticoles de plaines et de collines dans sa partie sud, et par les premiers reliefs plus abrupts de la Montagne Noire au nord.

206. Lastours, environnement topographique.

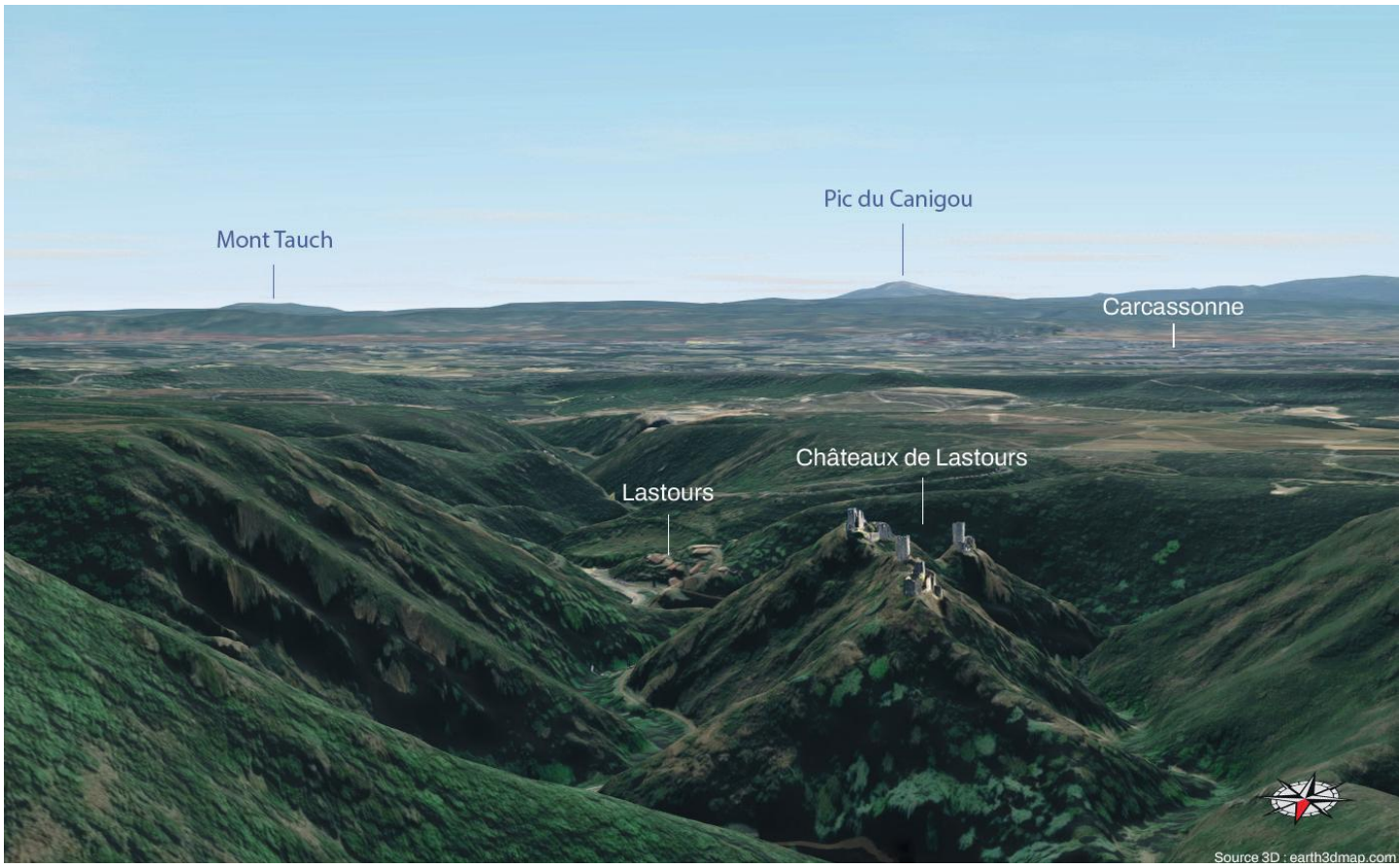

207. Lastours, les quatre châteaux vus du sud

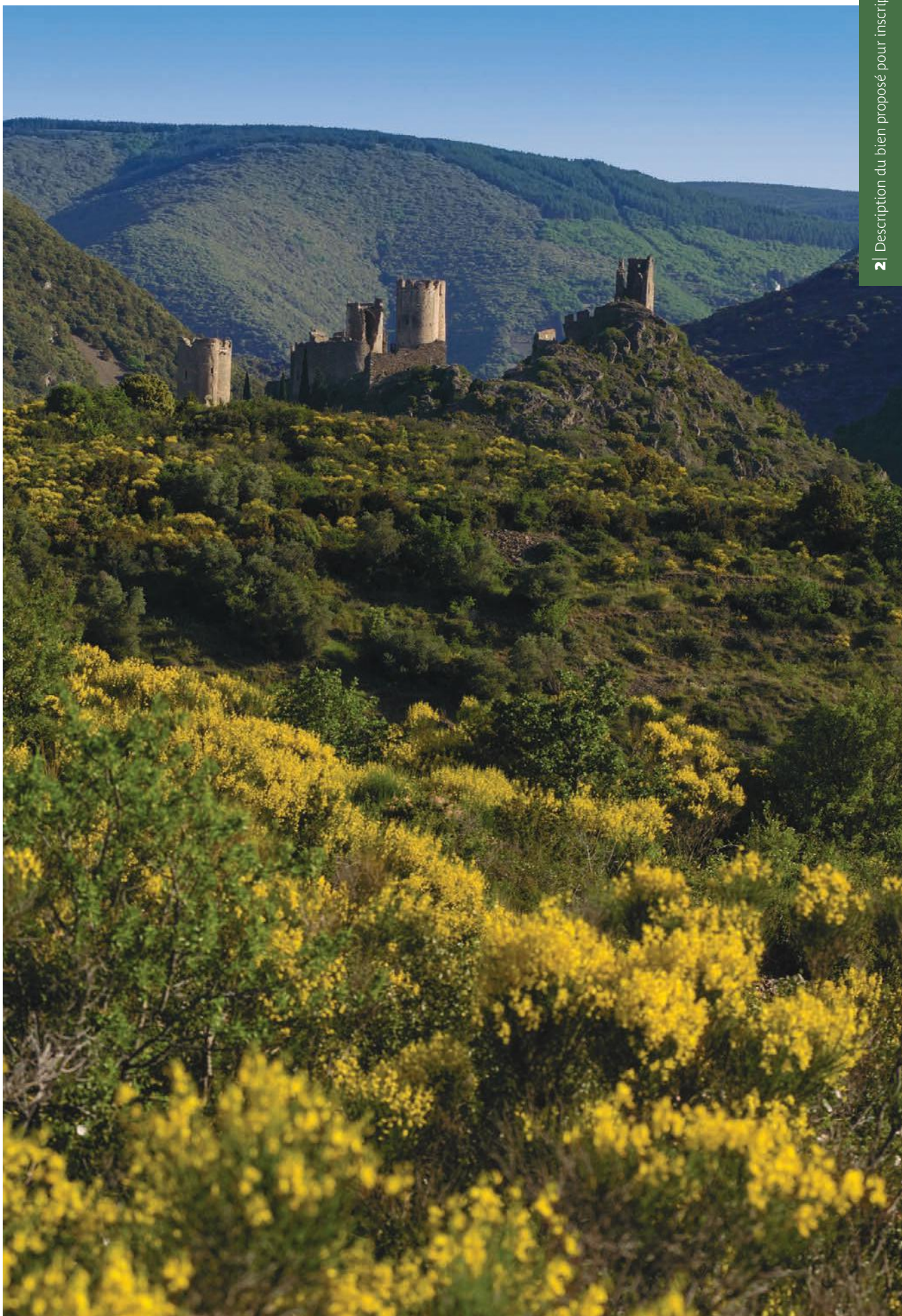

Cette situation charnière est à l'origine d'une diversité de paysages dominés par la garrigue et le maquis (**fig.208**). Malgré la forte présence de roches calcaires affleurantes qui traduit des conditions pédologiques difficiles, l'environnement direct des châteaux est cerné d'une végétation qui s'accroche aux versants. La proximité avec le Minervois méditerranéen lui confère des paysages dominants marqués par l'aridité. Ils sont caractérisés par la garrigue, une végétation buissonnante et arbustive formée d'espèces xérophytes. À cette végétation s'ajoutent des boisements de différents types : chênes verts foisonnants sur les pentes les plus ombragées, pinèdes à pin sylvestre sur certains versants et plateaux. Les cours d'eau marquent aussi fortement le paysage d'une végétation hygrophile où l'on retrouve notamment saules et aulnes qui apportent une ambiance plus luxuriante dans les fonds de vallée.

208. Lastours, les châteaux vus du sud.

Jalons chronologiques

- VIe siècle, Cabaret est mentionné comme site fortifié dans l'Histoire des Francs par Grégoire de Tours.
- 1063, deuxième mention textuelle qui évoque déjà l'existence de plusieurs châteaux sur l'éperon.
- Début du XIIe siècle, le site s'affirme comme centre d'une importante seigneurie minière. On connaît alors les noms de trois châteaux : Quertinheux, Surdespine et Cabaret.
- 1229, les seigneurs de Cabaret remettent la place au roi de France.
- 1240, l'ensemble castral (châteaux et village) est détruit sur ordre du roi. Les travaux de construction des forteresses royales débutent.
- 1471, le roi de France Louis XI confirme les privilèges accordés aux habitants en échange de la garde et de l'entretien des forteresses.
- 1790, le site est désaffecté.
- 1905, classement des châteaux aux Monuments Historiques.
- 1930, plantation de cyprès et de conifères pour tenir les terres.
- 1966, importante campagne de travaux de consolidation dirigée par Michel Hermite, ACMH.
- 1980-2010, fouilles archéologiques du site.
- 1994 – 2000, programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- 2015-2017, consolidation de la tour-maîtresse de Cabaret.
- 2018, création du sentier de découverte du site sur le versant nord-est.

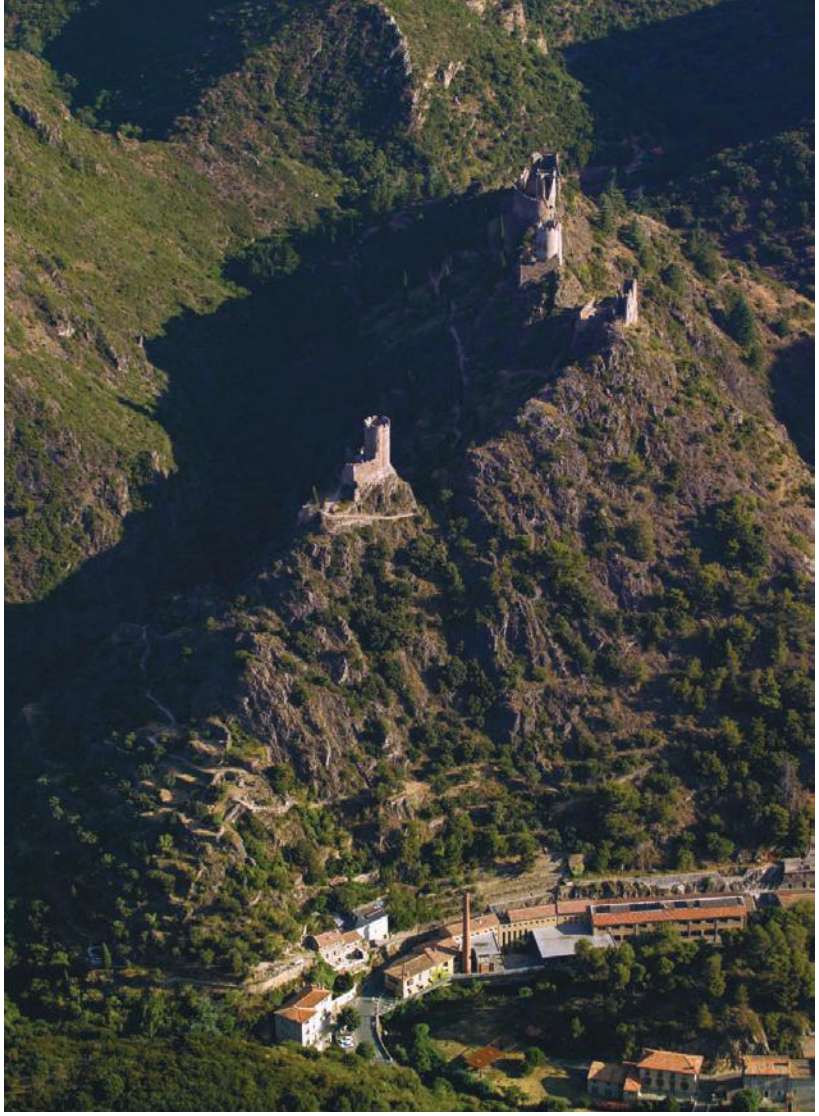

209. Lastours, les quatre châteaux au-dessus du village de Lastours.

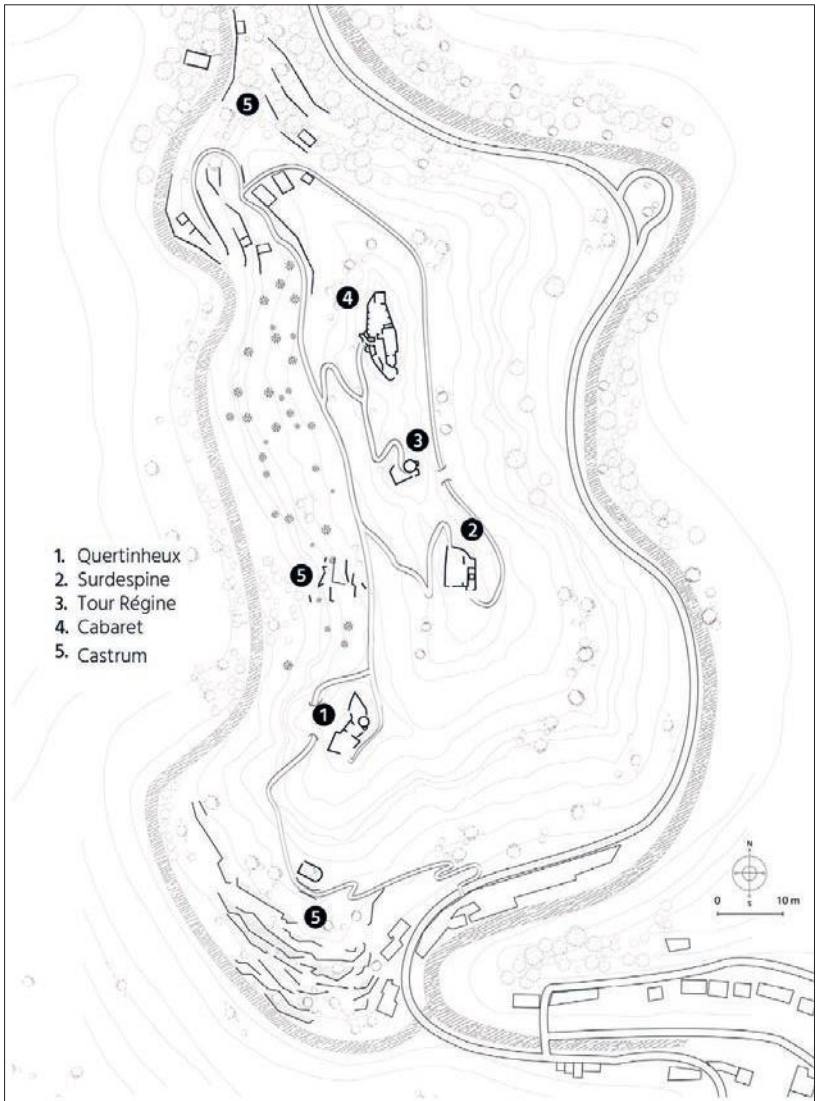

210. Lastours, plan général du site.

Description architecturale

Les quatre châteaux, totalement indépendants les uns des autres, se répartissent sur l'ensemble du promontoire (**fig.209** et **210**). Trente ans de campagnes de fouilles ont permis de mettre au jour les vestiges d'un important habitat castral, avec son église, au pied des forteresses (**fig.211** et **212**). Le socle rocheux est percé de nombreuses cavités dont la plus importante, sous Quertinheux, était partie intégrante de l'habitat médiéval (**fig.213**).

211. Lastours, un quartier du village castral mises au jour par les fouilles.

212. Lastours, les ruines de l'église du village castral.

213. Lastours, la grotte principale sous le château de Quertinheux.

Cabaret

Situé au nord de l'ensemble, le château de Cabaret se compose de quatre parties :

- une tour-maîtresse polygonale (**fig.214** et **215**) ;
- un corps de logis semi rectangulaire ;
- une tour carrée englobée par l'enceinte et formant son extrémité nord (**fig. 216**) ;
- une enceinte qui protège ces trois éléments (**fig. 217**).

Le plan général est polygonal et allongé selon une orientation nord-sud. L'appareil irrégulier est constitué de moellons de dimensions moyennes à peine ébauchés. Seules les chaînes d'angles, les ouvertures et les ogives de la tour-maîtresse (**fig.218** et **219**) comportent des pierres de taille en calcaire blanc. De nombreux trous de boulins alignés dans la maçonnerie du logis signalent un étage. Ceux de l'enceinte indiquent des bâtiments accolés aux courtines. La partie sud de l'enceinte comporte un fort empattement.
Le premier étage de la tour-maîtresse est recouvert d'un enduit de tuileau de couleur rosée. Deux escaliers subsistent : un escalier à vis, en grande partie détruit, situé dans l'épaisseur du mur de l'angle nord-est et reliant le rez-de-chaussée au premier étage ; un escalier extérieur, accolé au mur nord du logis, permettant l'accès au chemin de ronde de l'enceinte. Cet escalier est manifestement postérieur au logis puisqu'il obstrue trois archères du corps de bâtiment. Le chemin de ronde court le long de l'enceinte. Il était doté d'embrasures de tir dont on voit encore la base circulaire.

214. Lastours, Cabaret, vue zénithale.

215. Lastours, Cabaret vu de l'ouest.

216. Lastours, Cabaret, au premier plan la tour isolée incorporée dans les murailles.

217. Lastours, Cabaret, portion de courtine.

218. Lastours, Cabaret, la tour-maîtresse.

219. Lastours, Cabaret, croisée d'ogive de la tour-maîtresse.

Dans la tour-maîtresse, les sept archères visibles sont de belles fentes simples et assez étroites, bien appareillées en calcaire blanc, identiques aux trois archères du logis murées par l'escalier, et probablement aussi à celles de la construction nord.
Un second type d'archères est beaucoup plus rudimentaire ; elles sont généralement couvertes à l'intérieur d'un linteau de schiste. Il y en a six dans l'enceinte et une dans le logis.
Au sommet de la tour-maîtresse et de l'enceinte, les restes de quelques archères canonnières correspondent à une dernière phase d'occupation.
Une bretèche disparue, dont il reste deux consoles à ressauts en quart-de-rond, surplombait la porte d'entrée du logis. Deux citernes sont conservées : l'une dans le logis ; l'autre à l'extrémité nord du château, entre la tour carrée et la chemise.

Tour Régine

Situé au sud de Cabaret, le château se compose de deux parties : une tour, de plan circulaire, flanquée d'une cage d'escalier et une enceinte polygonale, conservée surtout au sud (**fig.220** et **221**).
Les matériaux utilisés sont les mêmes que pour Cabaret, mais l'appareil semble plus homogène et il est disposé en assises plus régulières.
La tour comporte un fort empattement à la base. Deux rangées parallèles de trous de boulin dans sa partie supérieure servaient à placer des hourds. Comme à Cabaret, les ouvertures sont appareillées en calcaire blanc. La cage d'escalier à vis est prise dans le mur est (**fig.222**).
La porte est située à l'étage, comme celle du logis de Cabaret. Son linteau reposait sur des corbeaux moulurés, seul élément décoratif encore en place dans ces châteaux (**fig.223**).

220. Lastours, Tour Régine, vue zénithale.

221. Lastours, Tour Régine vue de l'ouest.

222. Lastours, Tour Régine, vue du nord.

223. Lastours, la porte de Tour Régine et ses corbeaux moulurés.

Au rez-de-chaussée et au premier étage se trouvent des archères à étrier (**fig.224**). Aux étages, elles s'élargissent et deviennent simples. Dans la chemise, les archères sont encadrées en grès vert, matériau surtout utilisé dans les parties périphériques et signalant une campagne de construction plus tardive. Une grande fenêtre rectangulaire a été ménagée au troisième étage de la partie centrale, au-dessus de la porte. Une des principales caractéristiques architecturales de Tour Régine est sa belle coupole hémisphérique surbaissée et appareillée en limaçon (**fig.225**). La taille de ses voussoirs augmente vers le centre. Les fenêtres de la tour sont couvertes à l'intérieur d'un arc en segments suivi de ressauts (**fig.226**). Les archères sont couvertes d'un linteau plat.

La citerne de Tour Régine occupe la moitié ouest du rez-de-chaussée avec une contenance de 25 mètres cubes. Une latrine est construite dans l'angle extérieur sud formé par l'accolement de la cage d'escalier à la tour.

224. Lastours, Tour Régine, archères à étrier.

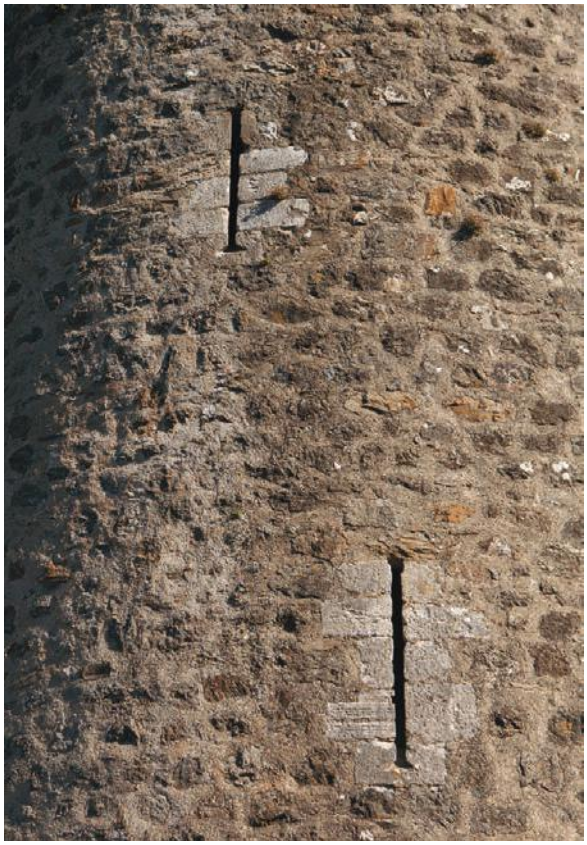

225. Lastours, Tour Régine, voûte en coupole.

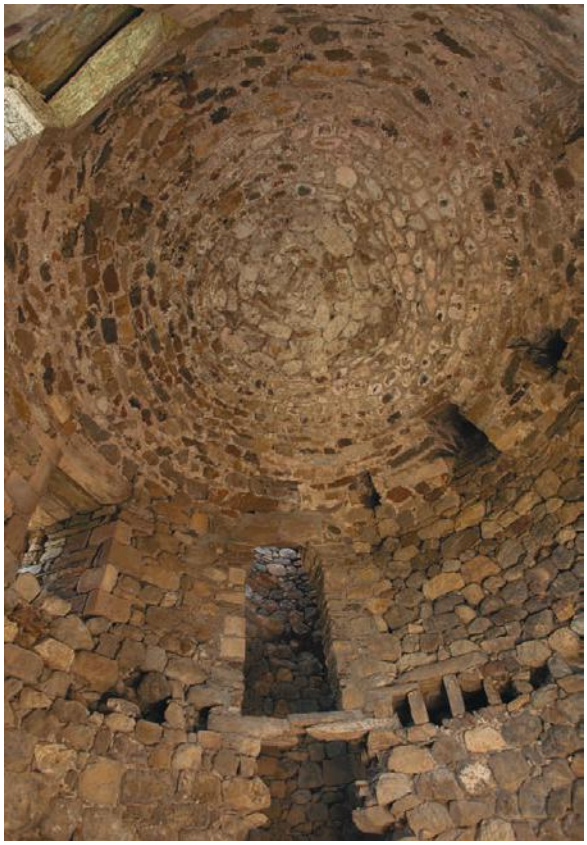

226. Lastours, Tour Régine, intérieur d'une archère.

Surdespine

Il est situé au sud de Tour Régine, dans le même alignement nord-sud mais au sommet de la crête. Son plan massé, polygonal, comporte deux parties (**fig.227**) :

- un corps de logis rectangulaire composé de deux bâtiments reliés entre eux par une citerne (**fig.228** à **230**) ;
- une enceinte polygonale qui protège cet ensemble au nord et à l'ouest (**fig.231**).

La construction est comparable aux deux édifices précédemment décrits. Le logis se compose de trois bâtiments accolés, les deux extrêmes sont probablement des pièces d'habitation d'assez petite superficie (25 à 30 m^2). La partie centrale, très étroite, est un ajout ultérieur reliant deux parties séparées à l'origine. Il s'agit d'une citerne couverte en berceau brisé. On voit encore l'enduit de tuileau qui recouvre ses parois et le conduit en terre cuite qui amenait l'eau des toitures. Elle avait une contenance approximative de 26 mètres cubes.
Il y a peu d'archères dans cet édifice. Quatre subsistent dans le logis et une seule dans l'enceinte. Les quatre fenêtres du logis sont d'une facture assez homogène, quoique parfois remaniées : elles sont en plein cintre, à voussoir en pierre de taille de calcaire blanc et s'ouvrent vers l'est, sur deux niveaux (**fig.232**).

227. Lastours, Surdespine, vue zénithale.

228. Lastours, Surdespine vu de l'ouest.

229. Lastours, Surdespine vu de l'est.

230. Lastours, Surdespine vu du nord.

231. Lastours, Surdespine vu du sud.

232. Lastours, Surdespine, les fenêtres du logis.

Quertinheux

Situé au sud de l'ensemble, sur un piton en contrebas des trois autres, ce château semble être la synthèse de Cabaret et de Tour Régine, preuve de campagnes de construction assez proches dans le temps (**fig.233** et **234**).
Son plan général est allongé et il est dominé par une tour circulaire. Une enceinte de plan polygonal complexe, comporte des éléments qui rappellent Cabaret.
La tour est comparable à Tour Régine, par son plan, ses dimensions, son fort empattement à l'est, son système d'archères, son escalier à vis, sa porte et sa fenêtre (**fig.235** à **237**). De Cabaret elle a la voûte d'ogives à six quartiers et non la coupole en limaçon. Seuls les départs des nervures sont conservés au deuxième étage. Le premier niveau était séparé de l'étage par un plancher (**fig.238**).
Comme à Cabaret, l'enceinte est assez allongée et comporte les mêmes arcades aveugles en arc brisé (**fig.239**). Des archères canonnières sont visibles au sommet de la courtine est. Les vestiges de plusieurs réduits et de deux citernes occupent la cour.

233. Lastours, Quertinheux, vue zénithale.

234. Lastours, Quertinheux vu de l'ouest.

235. Lastours, Quertinheux
vu du nord.

236. Lastours, Quertinheux
vu du nord-ouest.

237. Lastours, Quertinheux vu de l'est.

238. Lastours, Quertinheux, le premier niveau.

239. Lastours, Quertinheux, la courtine est.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Les quatre châteaux ont gardé leur structure d'origine, pleinement lisible et plusieurs niveaux des tours-logis ont conservé leur voûtement. Seuls les châteaux de Cabaret et de Quertinheux ont été dotés, à l'époque moderne, de courtines sur arcades, adaptées à l'arme à feu. Quelques bases de canonnières se distinguent dans les parapets de leur couronnement. L'abandon relativement tardif des châteaux a contribué à leur préservation. La proximité du village a toutefois favorisé la mise en culture du site avec la construction de nombreuses terrasses en pierre sèche sur les versants sud et ouest.
Les restaurations de la seconde moitié du XX^{e} siècle ont été limitées à des consolidations.
Cabaret est le seul des quatre châteaux à avoir bénéficié d'une exploration archéologique, les fouilles programmées s'étant concentrées durant vingt ans sur le dégagement de l'habitat préexistant à la construction des forteresses royales.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : les quatre châteaux contrôlent un axe important reliant Carcassonne avec le cœur de la Montagne Noire. Ils sont au centre d'une exploitation minière de grande envergure.*
- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : Tour Régine et Quertinheux, toutes deux circulaires présentent des caractéristiques en tout point semblables à certaines tours de Carcassonne. La tour maîtresse de Cabaret et l'étage de Quertinheux sont voûtés en croisée d'ogives, apport de l'architecture capétienne.*
- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : établis sur un éperon entouré de deux rivières ayant fortement incisé le relief, les châteaux de Lastours sont posés au sommet de pitons dominant l'arête du promontoire.*
- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : les quatre châteaux, côte à côte, au sommet du promontoire offrent un panorama saisissant depuis les belvédères environnants.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

LASTOURS	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	Absence
Enceinte étirée avec réduit	Absence
Plan compact sur piton rocheux	Présence
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	Présence
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	Présence
Rocher entaillé pour fonder les courtines	Présence
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	Absence
Intégration dans les logis	Absence
TOURS	
Ouvertes à la gorge	Absence
Circulaires et fermées	Présence
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	Présence
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	Présence
Coupoles	Présence
PORTERIES	
Complexes à sas	Absence
Précédées d'une barbacane	Absence
Poterne	Absence
Avec assommoir et/ou herse	Absence
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	Absence
En vis	Présence
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	Absence
Au profil en cavet ou complexe	Absence
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	Présence
A bêche	Absence
Simples	Présence
ARCHERES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	Absence
Sur console en cavet ou complexes	Présence
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	Présence
Brisé	Absence
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	Présence
APPAREILS	
Lisses	Présence
A bossages	Absence

240. Montségur.

241. Montségur, le château et le village vus du sud-est.

Le château de Montségur

Localisation

Le château s'élève à 1207 mètres d'altitude au sommet d'une petite montagne communément appelée le *pog* (**fig.241**). Ce relief, présentant au sud et à l'ouest des parois abruptes en pain de sucre, se prolonge vers l'est par une pente en forte déclivité qui s'interrompt à 900 mètres d'altitude sur un petit plateau surplombant des falaises : le roc de la Tour. La pente sud-ouest en constitue l'accès le plus praticable. Le château est situé sur la commune de Montségur, dans le département de l'Ariège. Il est établi au débouché du col de la Peyre, passage le plus aisé vers les pacages du pays de Foix. La construction d'une forteresse en ce lieu escarpé et isolé ne semble pas être due qu'à un impératif de contrôle territorial mais présente aussi et surtout une charge symbolique forte au regard de l'histoire particulière du lieu.

Situation paysagère actuelle

Situé en Pays d'Olmes sur le front nord-pyrénéen, le château est enchâssé dans un paysage aux caractéristiques très fortement montagnardes. Vers le nord, il surplombe le piémont où les chaînons calcaires du Plantaurel et les collines molassiques ne dépassent guère 600 mètres d'altitude. Du côté sud (**fig. 242**), il est dominé par la masse de la montagne de Tabe, culminant à 2368 mètres au pic de Saint-Barthélémy. Le climat est ici principalement océanique et montagnard mais avec des influences méditerranéennes ; la position avancée du massif de Tabe entraîne de forts contrastes et des précipitations abondantes. Cette situation est propice à la forêt, qui est l'élément le plus marquant du paysage du Pays d'Olmes.

242. Montségur, environnement topographique.

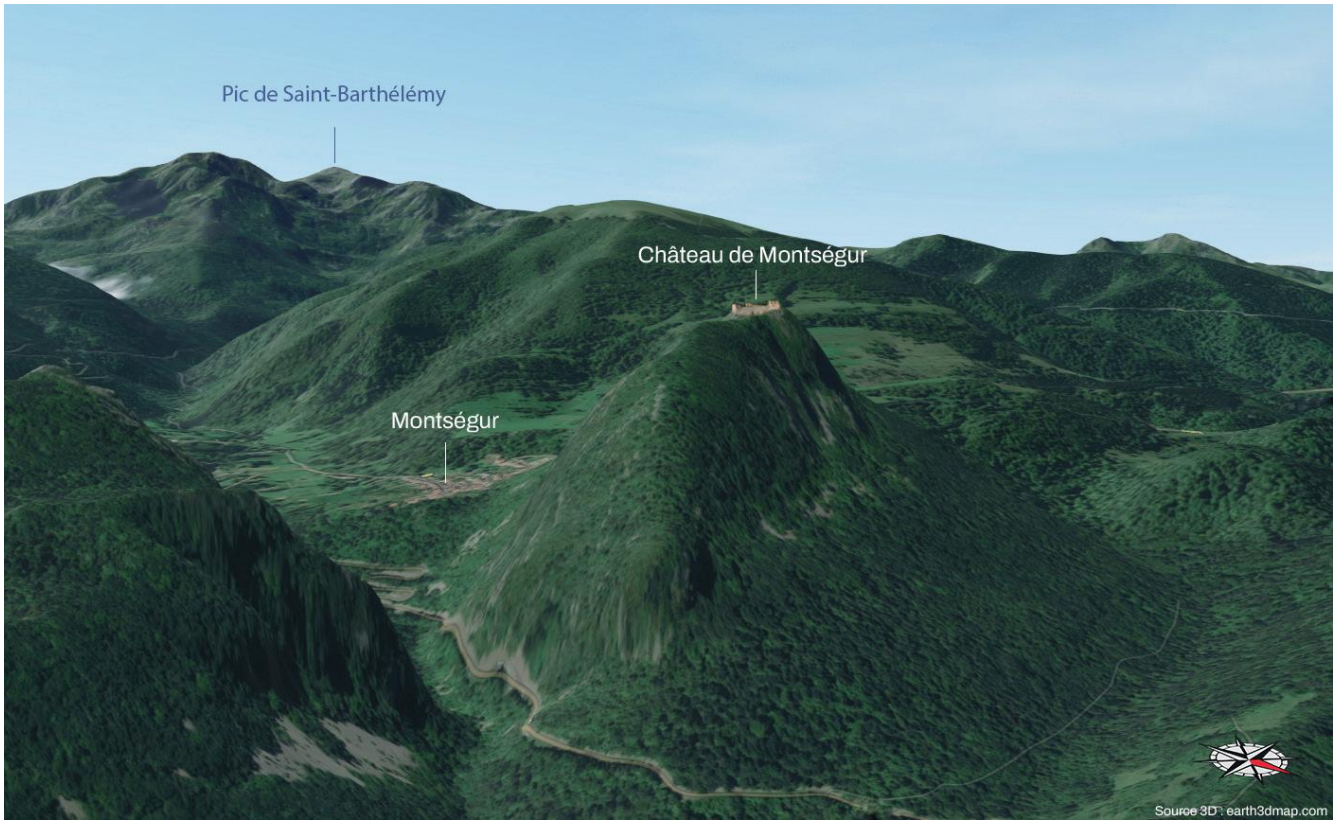

243. Montségur, le château vu du sud-ouest.

La qualité paysagère du site de Montségur est fortement liée à une spécificité géologique. Le château est implanté sur un piton, particulièrement abrupt du côté nord, composé de calcaires compacts du secondaire qui générèrent partout des reliefs de failles, gorges et falaises. Le site est en plus celui d'un chevauchement le long de la grande faille nord-pyrénéenne, qui a soulevé des écailles calcaires au contact du massif ancien du Tabe. L'écaille de Montségur en est la plus spectaculaire, surplombant la vallée de plus de 500 mètres (**fig.243**).
La position dominante du site de Montségur offre au nord, vers la plaine, un panorama exceptionnel dont l'horizon est la Montagne Noire, à près de 70 kilomètres. Au premier plan se dessinent les chaînons successifs des montagnes boisées sous-pyrénéennes, puis le Plantaurel et les villes de Lavelanet et Laroque-d'Olmes. Les collines aquitaines et les Corbières occidentales sont pleinement visibles au nord-est, tandis que le regard porte au nord-ouest jusqu'à la plaine de l'Ariège.

Jalons chronologiques

- Vers 1200, construction du *castrum* de Montségur par Raimond de Péreille, à la demande de l'église cathare.
- 1232, la hiérarchie cathare du Toulousain, fuyant l'Inquisition se réfugie à Montségur, qui devient le point central de la dissidence religieuse.
- 1243, début du siège de Montségur par le sénéchal de Carcassonne.
- 1244, reddition de la place et bûcher de plus de deux cents cathares.
- 1245, Guy II de Lévis, prend possession de Montségur et en prête hommage au roi. Le village fortifié est détruit.
- Vers 1280, mention du village d'Ourjac peuplé d'une communauté aux noms de famille français, possibles bâtisseurs du château.
- 1476, Montségur est cité parmi les places de garde de la « Terre de Mirepoix ».
- 1673, le château est cité comme ruine.
- 1862, inscription du château sur la liste des Monuments Historiques.
- 1872, dans son Histoire des Albigeois, Napoléon Peyrat donne naissance au mythe d'un château de Montségur « temple cathare », dissimulant souterrains et trésors. La notoriété du site est lancée mais de nombreuses dégradations ont lieu.
- 1948-1958, plusieurs campagnes de restauration par Sylvain Stym-Popper, ACMH.
- 1972-1990, fouilles programmées dans le château et ses abords.
- 1989, le château et son site archéologique sont classés aux Monuments Historiques.

Description architecturale

La forteresse est implantée à l'extrémité ouest du promontoire. Son front oriental est protégé par un imposant fossé-carrière. Au nord, au sud et à l'est, elle est entourée par les restes du *castrum* préexistant matérialisé ponctuellement par des traces de murailles, maisons et cheminements taillés dans le rocher (**fig.244** à **246**).

244. Montségur, plan du château.

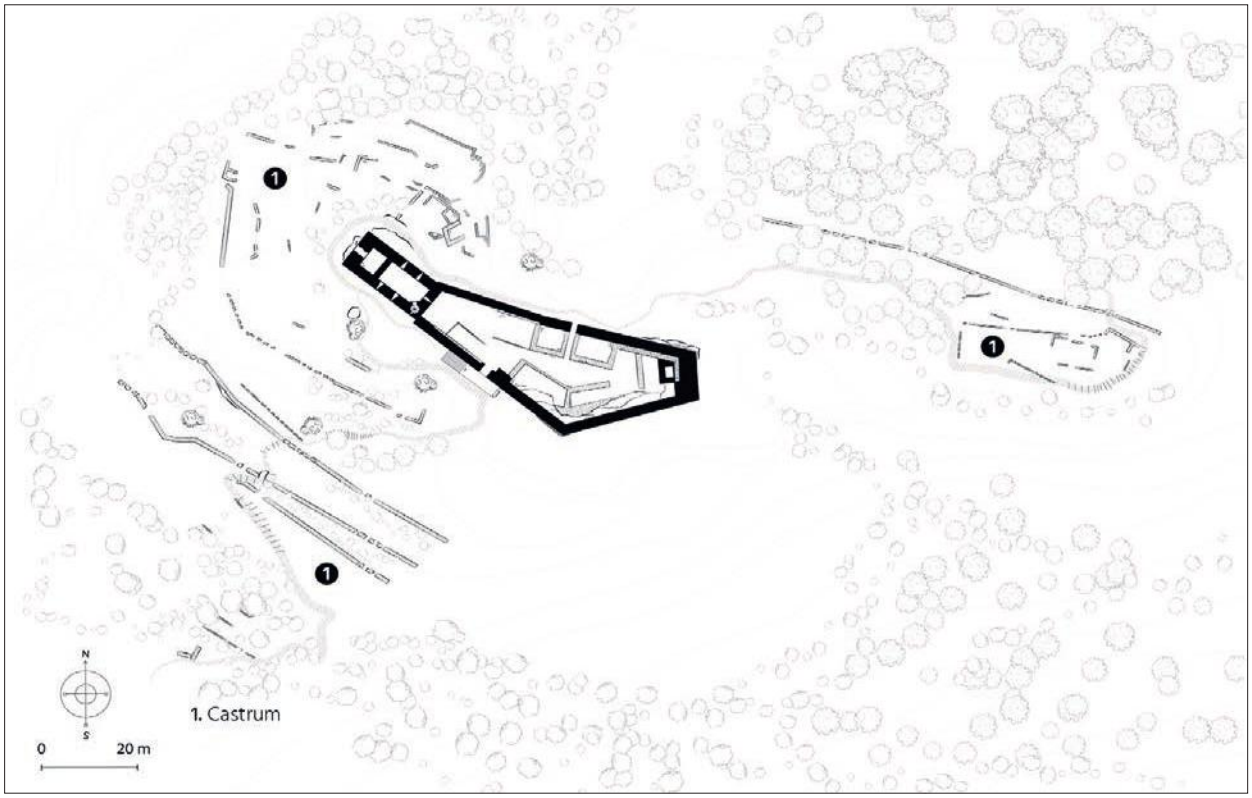

245. Montségur, vue zénithale, autour du château les traces d'un quartier de l'habitat antérieur à la forteresse.

Le château se compose essentiellement de deux parties : une cour et une tour-maîtresse à l'ouest (**fig.247**). La cour, dont le tracé suit au plus près le contour de la plate-forme rocheuse, est entourée de murailles épaisses d'environ 2,50 mètres et hautes par endroits de 15 mètres (**fig.248**). Elles sont bâties en appareil moyen de calcaire, sans flanquement ni archère, mais leurs bases sont talutées (**fig.249**). Trois escaliers à volée droite, ménagés dans l'épaisseur des murs, permettent l'accès au chemin de ronde en partie conservé (**fig.250**). Les trois premières marches de l'escalier sud, demeurées intactes, ont un profil tout à fait identique à d'autres exemples situés à Peyrepertuse (**fig.251**).

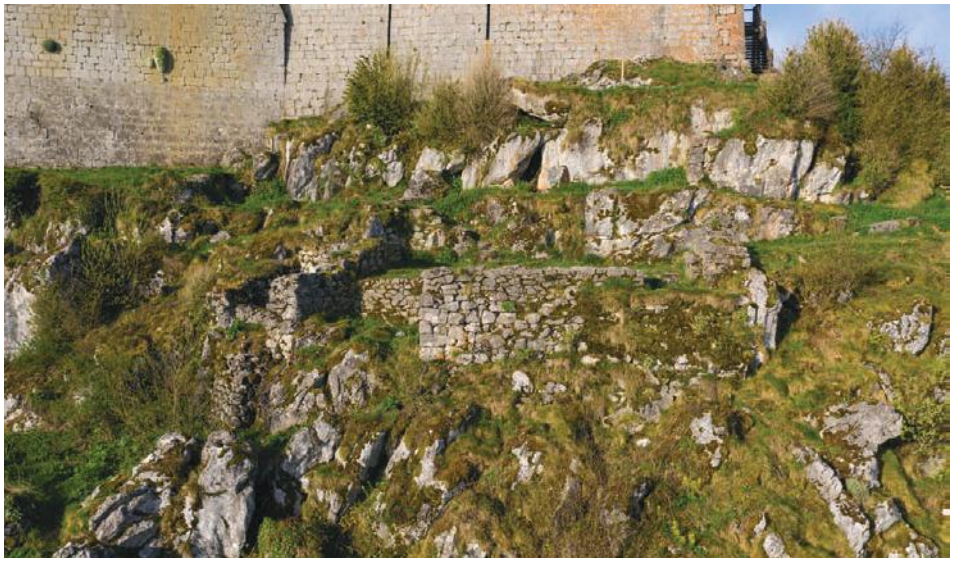

246. Montségur, traces de l'habitat antérieur.

247. Montségur, le château vu de l'ouest.

248. Montségur, la cour du château.

249. Montségur, base talutée des remparts.

250. Montségur, escalier est.

251. Montségur,
profil de marches.

252. Montségur,
le mur bouclier.

253. Montségur, la porte sur le front sud surmontée des corbeaux qui supportaient une bretèche.

Le front oriental se caractérise par un mur-bouclier d'une épaisseur de 4 mètres (**fig.252**), au sommet duquel sont conservées des rainures d'encastrement de poutres d'un platelage ou de hourds. Une série de corbeaux se situait à l'aplomb des boulins et servait d'appui à des consoles en charpente soutenant la saillie des poutres.
Il y a deux portes restaurées. La plus large au sud-ouest était défendue par une bretêche dont les corbeaux subsistent (**fig.253** et **254**). L'autre, au nord-est, ne conserve pas de traces de défense particulière (**fig.255**).

254. Montségur, arrière voussure de la porte sud.

255. Montségur, la porte ouverte dans le front nord.

Très classiquement, des bâtiments s'appuyaient au revers des courtines, délimitant ainsi une courette : leur présence est attestée par les rangées de trous de boulin encore visibles (**fig.256**).
La tour-maîtresse, située au nord-ouest, était, du côté de la cour, accessible par une porte haute donnant sur une plate-forme en charpente soutenue par trois boulins et autant de corbeaux. Cette dernière était vraisemblablement reliée au chemin de ronde. En outre, la trace de l'engravure d'un solin laisse penser qu'une couverture protégeait l'ensemble.
Au niveau bas, de plan rectangulaire, autrefois voûté en berceau brisé (**fig.257**), subsistent une citerne (**fig.258**) et une salle défendue par cinq archères (**fig.259**). Un escalier en vis (**fig.260**), ménagé dans l'angle sud-ouest, accédait au premier étage, où se trouvait la grande salle éclairée par quatre fenêtres à coussièges (**fig.261**). On y remarque aussi une cheminée dont les vestiges subsistent dans la hauteur du mur sud. Il y avait, très vraisemblablement un autre étage, où se concentrait la défense et dont la toiture en tuile alimentait la citerne. Dans son état actuel, le château semble avoir été rebâti entre la seconde moitié du XIII^{e} siècle et le début du XIV^{e} siècle (**fig.262**).

256. Montségur, trous de boulins liés aux anciens bâtiments accolés aux courtines.

257. Montségur, intérieur de la tour-maîtresse.

258. Montségur, la citerne de la tour-maîtresse.

259. Montségur,
vue zénithale
de la tour-maîtresse.

260. Montségur,
la cage d'escalier en vis.

261. Montségur, fenêtre
de l'étage et vestige
de la cheminée.

262. Montségur, front sud du château.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Les vestiges du château sont d'une grande homogénéité et ne présentent pas d'adjonction ou de remaniement. Aucune adaptation à l'arme à feu n'y est perceptible. Après l'abandon de la forteresse, des récupérations de pierres de taille et autres matériaux ont affecté les parties supérieures de la tour-maîtresse, les chemins de ronde et les portes. Des fouilles « sauvages » en recherche de souterrains ont endommagé les parties basses de la tour-maîtresse. Les restaurations initiées en 1948 ont concerné la stabilisation des parties hautes, le comblement des lacunes les plus importantes, la restitution des deux portes de la cour et des linteaux des fenêtres de la tour-maîtresse. Un nivellement systématique de la cour a été réalisé par l'évacuation de 1250 mètres cubes de déblais qui constituent aujourd'hui deux plates-formes extérieures de part et d'autre. Dégagés par la fouille, les vestiges d'une partie du *castrum* préexistant ont été stabilisés et mis en valeur.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : Montségur est établi face aux possessions du comte de Foix. Outre son rôle de place de garde des confins occidentaux de la sénéchaussée de Carcassonne, le château porte une charge symbolique forte car il efface le souvenir d'un pôle majeur de résistance au roi et à l'église catholique.*

- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : bien que de plan relativement simple, Montségur se rattache stylistiquement à la série par son appareil quadrangulaire en pierre de tailles, ses archères, les moulurations de ses escaliers et par sa tour-maîtresse voûtée en tiers-point.*

- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : perchée sur un sommet abrupt à 1207 mètres d'altitude, Montségur est la plus escarpée des forteresses de la série.*

- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : la découverte du site depuis les routes et chemins environnants est tout à fait spectaculaire. Depuis le sommet la vue embrasse au nord un vaste paysage dont l'horizon est constitué par la Montagne Noire et au sud une succession de reliefs étagés depuis le pic de Saint-Barthélémy jusqu'au pic de Bugarach point culminant des Corbières.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

MONTSÉGUR	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	
Enceinte étirée avec réduit	
Plan compact sur piton rocheux	
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	
Rocher entaillé pour fonder les courtines	
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	
Intégration dans les logis	
TOURS	
Ouvertes à la gorge	
Circulaires et fermées	
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	
Coupoles	
PORTERIES	
Complexes à sas	
Précédées d'une barbacane	
Poterne	
Avec assommoir et/ou herse	
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	
En vis	
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	
Au profil en cavet ou complexe	
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	
A bêche	
Simples	
ARCHERES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	
Sur console en cavet ou complexes	
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	
Brisé	
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	
APPAREILS	
Lisses	
A bossages	

263. Peyrepertuse.

Le château de Peyrepertuse

Localisation

Les vestiges du château de Peyrepertuse, implantés sur une crête longue de 300 mètres et large au maximum de 60 mètres, occupent une superficie d'environ 1.1 hectares. Ils s'étagent sur un fort dénivelé, la porte d'entrée se situant à 700 mètres d'altitude alors que le point le plus élevé de la forteresse, le roc Sant-Jordi, culmine à 797 mètres. Le site se trouve sur la commune de Duilhac-sous-Peyrepertuse (**fig.264**).
Anciennement centre féodal du Pérapertusès, territoire auquel il a donné son nom, Peyrepertuse contrôle visuellement un important axe est-ouest reliant la vallée de l'Aude au littoral par le synclinal de Soulatgè (**fig.265**).
Plus localement, il surveille deux des rares passages mettant en relation Corbières et Roussillon-Fenouillèdes : le col de Brèzou à l'ouest et le grau de Maury dont la garde était renforcée par Quéribus, distant seulement de 6 kilomètres à vol d'oiseau.

264. Peyrepertuse, le château, au-dessus du village de Duilhac.

265. Peyrepertuse, le site vu de l'est, avec le pic de Bugarach, point culminant des Corbières (1230 m).

Situation paysagère actuelle

Peyrepertuse est situé à l'extrême sud des Corbières méridionales, entre les Hautes-Corbières au nord et le Fenouillèdes au sud (**fig. 266**). Il est implanté au sein d'un territoire caractérisé par la diversité de ses paysages, entre barrières rocheuses calcaires, vallée viticole, vallée pâturée, garrigue et forêts méditerranéennes. Omniprésent à l'échelle des vallées qu'il surplombe, Peyrepertuse s'impose comme le monument emblématique de ce territoire.

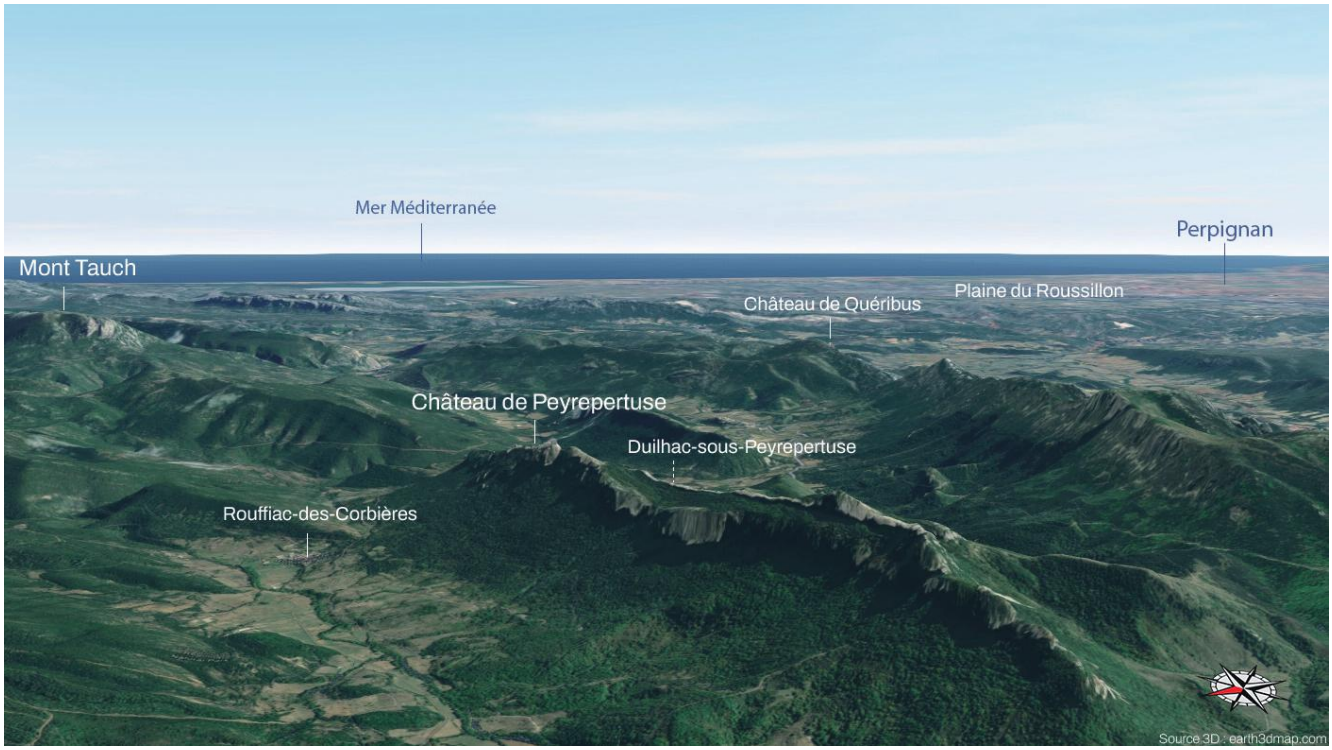

266. Peyrepertuse, environnement topographique.

Peyrepertuse est inscrit dans une région de plis et de chevauchements géologiques qui ont produit avec le temps des formes et des reliefs spectaculaires. Cette caractéristique fait la typicité des paysages associés à la forteresse.
Le château surplombe les villages de Duilhac-sous-Peyrepertuse, au sud-est, et de Rouffiac-des-Corbières, au nord-est. Sa position stratégique perchée sur une crête calcaire à près de 800 mètres d'altitude, surmontant des falaises de 30 à 40 mètres, permet de porter loin le regard dans les différentes vallées qui l'entourent et d'embrasser les paysages grandioses qui ceinturent le château. Il offre un panorama à 360° sur les Corbières, le Fenouillèdes et la mer Méditerranée. L'aspect visuel le plus remarquable vient de son intégration dans le rocher. Sa forme épouse littéralement le socle sur lequel il est posé, faisant du château le prolongement naturel de la crête calcaire qu'il couronne (**fig.267**).

267. Peyrepertuse vu du sud-est, dominant le village de Rouffiac-des-Corbières.

Jalons chronologiques

- 842, mention dans les textes d'un *pagus Petrepertuse*, qui laisse penser que Peyrepertuse joue déjà un rôle administratif et militaire sur le territoire environnant.
- 1020, première mention de la fortification.
- 1239, prise de possession du château par le roi de France.
- 1242, Louis IX ordonne la réalisation d'un escalier taillé dans le roc pour mener à Sant-Jordi.
- 1250-1251, Sant-Jordi est en cours de construction.
- 1659, Traité des Pyrénées qui repousse la frontière au sud du Roussillon.
- Vers 1800, abandon de la forteresse.
- 1902, le château est classé aux Monuments Historiques.
- 1951-1956, premières campagnes de consolidation concernant essentiellement le « donjon vieux » par H. Nodet, ACMH.
- 1972-1993, diverses campagnes de consolidation sous la maîtrise d'œuvre de M. Hermite (ACMH) puis C. Schmuckle-Mollard (ACMH).
- 1998-2005, programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- 2012-2015, divers travaux de consolidation dont l'aménagement de l'escalier menant à Sant-Jordi.

Description architecturale

Les fortifications se répartissent sur 300 mètres de long et sont de toutes parts bordées d'à-pics (**fig.268** à **270**). L'accès le plus facile part du sud, par un chemin qui contourne la barre rocheuse pour atteindre le versant nord. De là, le sentier franchit une série de vires, en contrebas des murailles pour rejoindre la porte d'entrée du château (**fig.271**). Il rejoint à cet endroit-là un autre sentier qui monte directement depuis le nord par une forte pente. Ce cheminement comprend différents aménagements dont un escalier taillé dans le rocher. Sur son parcours se trouve la Font de la Jaqueta, une source aménagée recouverte d'une voûte dont l'appareil ressemble fortement à celui du château (**fig.272**).

268. Peyrepertuse, plan du château.

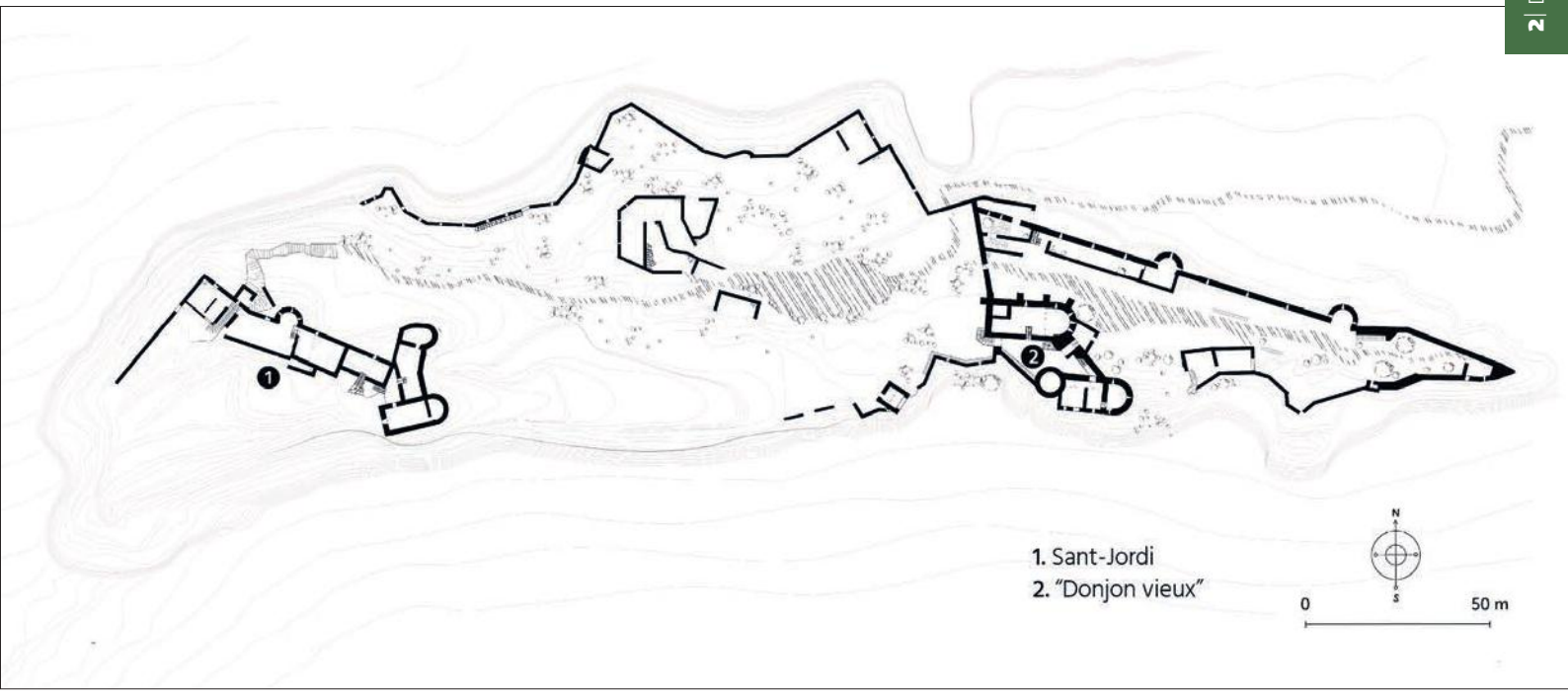

269. Peyrepertuse, vue zénithale de la partie inférieure du château.

270. Peyrepertuse, vue zénithale de Sant-Jordi.

271. Peyrepertuse, porte d'entrée de l'enceinte inférieure.

272. Peyrepertuse, Font de la Jaqueta.

L'enceinte inférieure affecte la forme d'un triangle allongé dont le front nord se matérialise par une longue courtine flanquée de deux tours, de plan semi-circulaire, ouvertes à la gorge (**fig.273**). Cette courtine conserve son chemin de ronde aux larges dalles soutenues par des corbeaux, l'une et l'autre au profil en quart de rond (**fig.274** et **275**). La courtine se termine à l'est par un éperon. (**fig.276**) Le front sud, bien que dominant la falaise, était également fortifié par le retour de la courtine. Un flanquement de plan polygonal, dont il ne reste que des vestiges, protégeait une poterne dérobée aujourd'hui murée. Face à elle, une aiguille rocheuse masque un étroit sentier débouchant sur une plate-forme d'où l'on pouvait se hisser jusqu'à la poterne. Celle-ci se trouve sous un passage voûté servant de palier à un escalier en partie taillé dans le roc et en partie maçonné. Ce dernier distribue également un banc et un évier taillés dans le roc et mène à un bâtiment accolé à la courtine (**fig.277**). Dans l'angle nord-ouest, noyés dans des maçonneries d'époque moderne, les vestiges des supports d'une tourelle sont encore visibles.

274. Peyrepertuse, le chemin de ronde de l'enceinte inférieure.

273. Peyrepertuse, l'enceinte inférieure vue de l'est.

275. Peyrepertuse, le chemin de ronde de l'enceinte inférieure, détail des corbeaux et des dalles.

276. Peyrepertuse, l'éperon à l'est de l'enceinte inférieure.

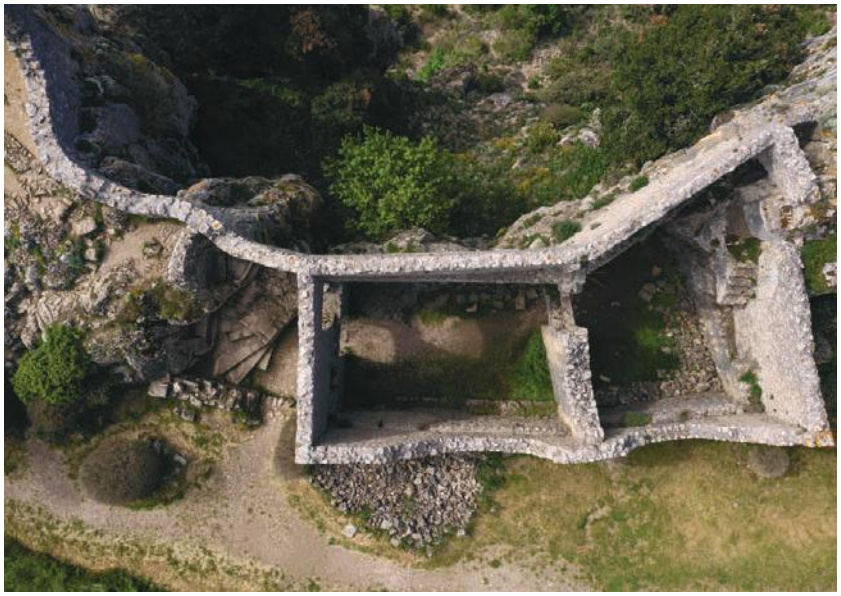

277. Peyrepertuse, vue zénithale d'un bâtiment accolé à l'enceinte inférieure.

278. Peyrepertuse, le « donjon vieux » vu du nord.

279. Peyrepertuse, vue zénithale du « donjon vieux ».

Un deuxième ensemble de constructions, appelé localement le «donjon vieux», occupe l'angle sud-ouest de l'enceinte inférieure. Il se compose de l'église Sainte-Marie au nord et du « logis du gouverneur » au sud (**fig.278** et **279**). Ces deux bâtiments sont reliés par deux courtines crénelées également munies de poternes défendues par des assommoirs et une herse pour celle de l'ouest (**fig.280**). À l'époque royale, l'église est fortifiée par surhaussement des murs gouttereaux; celui du nord est muni de contreforts et crénelé par des merlons percés d'archères. Le sommier d'un arc biais indique la présence d'une tourelle bâtie sur le double contrefort de l'angle nord-ouest. Un escalier desservait l'aire de l'assommoir de la poterne est, les parties hautes de l'église et le « logis du gouverneur ». Ce dernier édifice est muni d'une tour semi-circulaire à l'est, voûtée en plein-cintre (**fig.281**), et d'une tour circulaire, abritant une citerne à son angle nord-ouest.

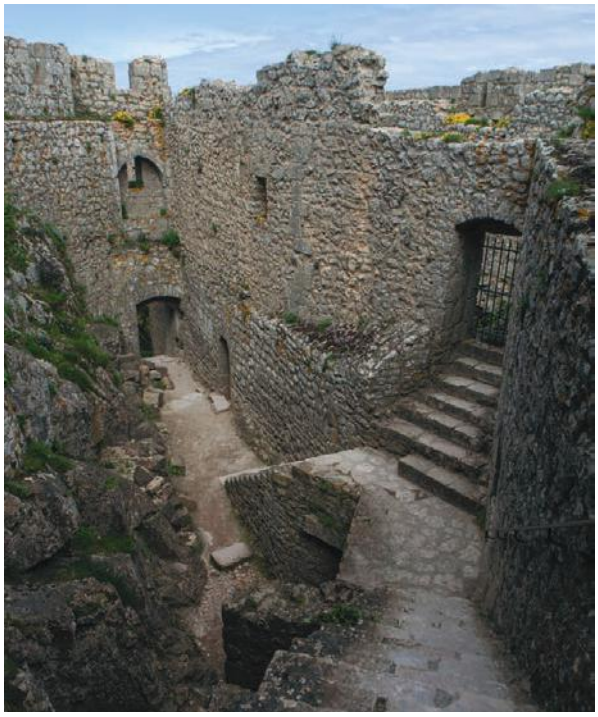

280. Peyrepertuse, la cour du « donjon vieux ».

281. Peyrepertuse, « donjon vieux » intérieur de la tour semi-circulaire.

282. Peyrepertuse, l'enceinte médiane surmontée par Sant-Jordi.

L'enceinte médiane (**fig.282**), reliée à l'enceinte inférieure par une porte en plein cintre percée dans le mur non fortifié, occupe une terrasse fortement déclive vers le nord. Ses murailles épousent étroitement les bords déchiquetés du côté nord, assurant ainsi les flanquements. Au centre, les vestiges d'une petite construction correspondent sans doute à un poste de garde (**fig.283**). Au nord du sentier d'accès au roc Sant-Jordi, se trouvent les ruines d'un bâtiment de plan polygonal (**fig.284**) s'organisant autour d'une cour intérieure. À proximité de la poterne ouest du « donjon vieux », s'élèvent les restes d'une sorte de casemate voûtée dont l'extrados était accessible par un escalier.

Utilisant une vire située en bord de falaise, un escalier d'une soixantaine de marches taillées dans le roc permet de monter à Sant-Jordi (**fig.285**). Une courtine flanquée d'une tour semi-circulaire, à proximité de laquelle s'ouvre une porte couverte en arc brisé, barre la falaise (**fig.286**).

283. Peyrepertuse, poste de garde de l'enceinte médiane.

284. Peyrepertuse, bâtiment polygonal de l'enceinte médiane.

285. Peyrepertuse, escalier d'accès à Sant-Jordi, taillé dans la roche.

286. Peyrepertuse, Sant-Jordi vu du nord.

Au-delà, l'escalier se poursuit, desservant les salles construites au revers de la courtine (**fig.287**). L'examen de son parement indique qu'une toiture en appentis les couvrait. À l'ouest, une première salle dont la porte s'ouvre sur l'escalier possédait une cheminée dont il reste un fragment de colonne prismatique et le contre cœur bâti en grès. Une cave, auparavant voûtée, rattrapait la déclivité naturelle du toit de la roche afin d'obtenir un sol d'usage horizontal.

Passant au-dessus de l'escalier à l'aide d'une passerelle en charpente reconstituée, on débouche dans une série de salles. La première est équipée d'une cheminée sur le mur sud. Par un court perron, on passe à la deuxième salle abritant une citerne et sa gargouille de trop plein. Les bases d'une porte permettent d'accéder par un sentier à la troisième et dernière salle, d'un niveau plus bas que les autres. Toutes ces salles sont éclairées par des fenêtres à coussièges, percées au fond d'un ébrasement en arc surbaissé. L'ouverture proprement dite est couverte par un linteau soutenu par deux corbeaux en quart de rond. Un escalier de quelques marches aboutit à l'extrémité orientale composée au centre d'une salle dont le sol est le toit de la roche, au nord d'une tour arasée recelant une citerne (**fig.288**). Enfin, au sud, sur une plate-forme un peu plus haute, se trouve la chapelle castrale Sant-Jordi dont il ne subsiste que le pignon ouest, les bases de pilastres et de l'abside en forte saillie par rapport au périmètre fortifié (**fig.289**).

287. Peyrepertuse, Sant-Jordi vu du sud.

288. Peyrepertuse, Sant-Jordi vu de l'est.

289. Peyrepertuse, chapelle de Sant-Jordi.

L'essentiel des constructions peut être daté du milieu du XIIIe siècle. L'enceinte inférieure pouvant remonter aux années 1240-1250. À cette même époque, divers travaux sont exécutés tant dans l'église Sainte-Marie qu'à Sant Jordi, construction homogène, qui pourrait avoir été bâtie dans la seconde moitié du XIIIe siècle. D'une période intermédiaire, probablement du XVe siècle, datent le logement sud de l'enceinte inférieure et certaines parties de l'enceinte médiane. La fin de la fortification de l'enceinte médiane et quelques réaménagements à Sant-Jordi sont effectués aux XVIe et XVIIe siècles.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Le château ne paraît pas avoir subi de transformation importante depuis sa restructuration par l'autorité royale dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'enceinte médiane a fait l'objet de diverses campagnes de travaux étagées certainement sur plusieurs siècles. Les seules adaptations à l'arme à feu consistent en quelques ouvertures de tir, percées notamment dans la barbacane protégeant la porte de l'enceinte basse et dans l'enceinte médiane. Abandonné dans les toutes premières années du XIXe siècle, le château n'a pas été trop concerné par des récupérations de matériaux. Comme ailleurs, ferronneries, menuiseries et charpentes ont disparu, entraînant la dégradation des parties sommitales mais les élévations n'en ont été que peu affectées. L'escarpement du site a contribué à protéger la construction. À partir de la seconde moitié du XXe siècle, les consolidations du monument se sont enchaînées durant plus de soixante ans (1951-2016). Dans le cadre de ces campagnes de travaux, les dalles de chemin de ronde de l'enceinte inférieure, retrouvées à l'aplomb de leur emplacement d'origine, ont été remontées par anastylose.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : Peyrepertuse, étroitement associé à Quéribus, est établi près de l'ancienne frontière face au Roussillon et à Perpignan. Il contrôle un axe de passage important vers l'intérieur des Corbières. La forteresse royale est construite à l'emplacement du château seigneurial siège d'un puissant lignage féodal.*
- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : les travaux de Peyrepertuse se prolongent à travers toute la seconde moitié du XIIIe siècle et montrent toute l'évolution stylistique de l'architecture royale de la sénéchaussée de Carcassonne.*
- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : le château occupe l'intégralité d'une crête abrupte. Il est entouré de hautes falaises sur trois de ses côtés.*
- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : du côté sud, Peyrepertuse se confond avec le rocher qui le supporte et se découvre progressivement depuis les routes et les chemins environnants. Au nord, la masse des murailles, qui couronnent la crête, domine le paysage. Depuis le point culminant du site on domine toute la partie orientale des Corbières et la mer Méditerranée apparaît dans l'échancrure du grau de Maury.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

PEYREPERTUSE	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	
Enceinte étirée avec réduit	
Plan compact sur piton rocheux	
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	
Rocher entaillé pour fonder les courtines	
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	
Intégration dans les logis	
TOURS	
Ouvertes à la gorge	
Circulaires et fermées	
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	
Coupoles	
PORTERIES	
Complexes à sas	
Précédées d'une barbacane	
Poterne	
Avec assommoir et/ou herse	
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	
En vis	
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	
Au profil en cavet ou complexe	
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	
A bêche	
Simples	
ARCHÈRES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	
Sur console en cavet ou complexes	
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	
Brisé	
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	
APPAREILS	
Lisses	
A bossages	

290. Puilaurens.

Le château de Puilaurens

Localisation

Le château de Puilaurens s'élève en arc de cercle au sommet d'un piton calcaire atteignant 703 mètres d'altitude. Il se situe sur le territoire de la commune de Puilaurens (**fig.291**). Sur le plan stratégique, il surveille un carrefour naturel : au sud, en direction des Pyrénées, la vallée de la Boulzane s'ouvre par le col d'Aussières sur les terres catalanes de la haute vallée de la Têt ; au nord, le couloir du Fenouillèdes, axé est-ouest, met en relation le Roussillon avec la haute vallée de l'Aude par Caudiès et le col Saint-Louis. Le col voisin d'Aigues-Bonnes rejoint, à 7 kilomètres, Fenouillet, qui fut jusqu'au milieu du XIIIe siècle le siège de la vicomté féodale du Fenouillèdes dont relevait Puilaurens.

291. Puilaurens, au-dessus du village de Lapradelle-Puilaurens.

292. Puilaurens, vu du nord, avec la vallée de la Boulzane ouvrant vers le massif du Canigou.

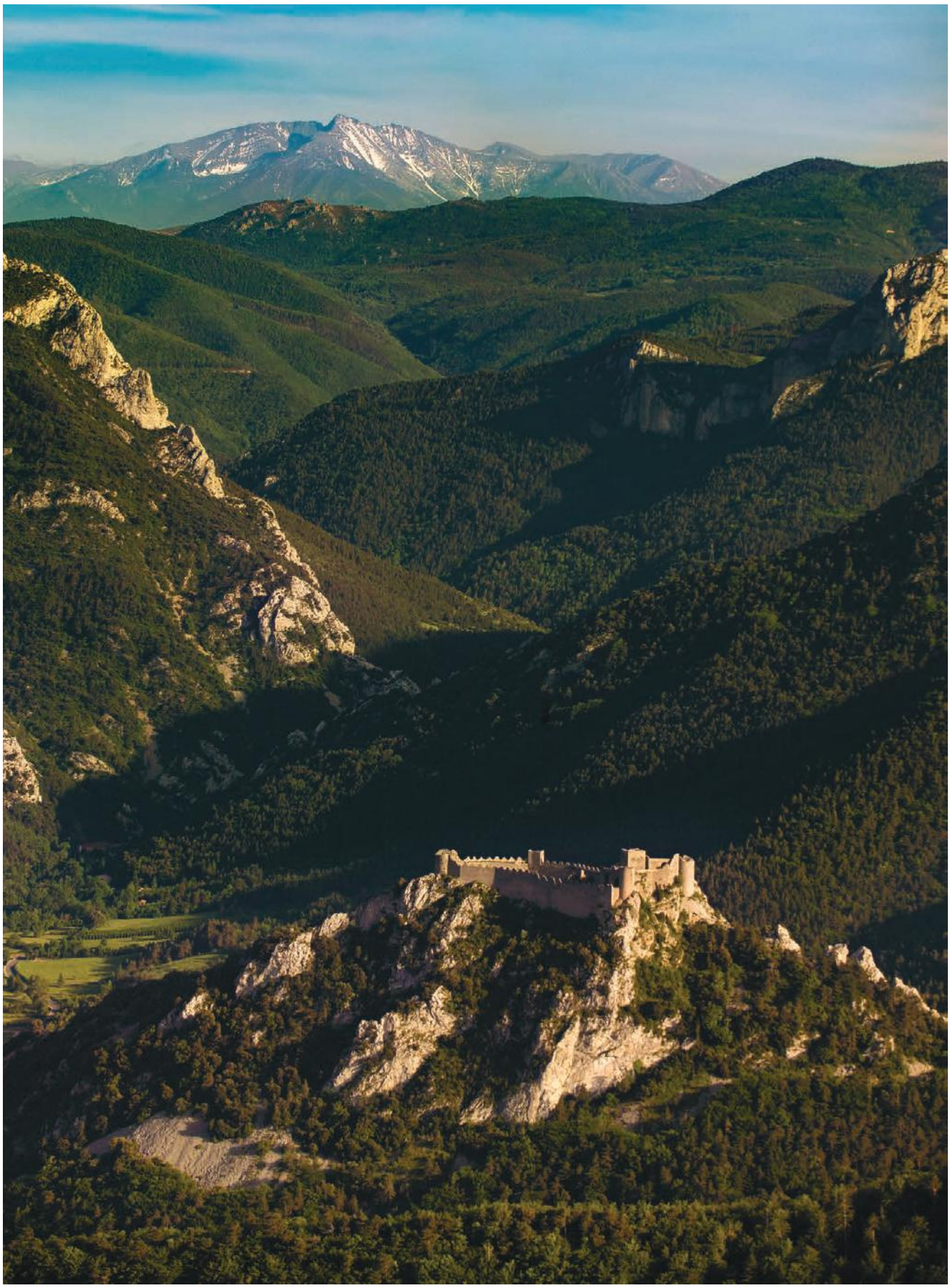

Situation paysagère actuelle

À la limite départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, Puilaurens est situé d'un point de vue topographique et climatique, entre les plaines de l'Aude et les montagnes du massif pyrénéen (**fig.292** et **293**). Cette position à l'interface de deux influences climatiques crée un territoire diversifié, marqué par un climat montagnard mais aussi soumis à des influences méditerranéennes.
Les reliefs de l'éperon du château et de l'extrémité de la Serre d'Arquières s'affirment comme une porte d'entrée sur la vallée de la Boulzane. Le château s'inscrit ainsi dans un contexte géomorphologique particulièrement intéressant car il est situé sur un promontoire rocheux ceinturé de versants abrupts ne permettant qu'un unique accès par sa face sud. Ce relief accentue l'aspect pittoresque du château et son pouvoir évocateur dans un environnement naturel bien conservé.
Le cadre dans lequel s'insère le château est caractérisé par l'omniprésence des espaces boisés (**fig.294**). Les forêts, au caractère naturel prégnant, marquent l'environnement. La proximité directe des Pyrénées est à l'origine d'une diversité végétale qui se démarque de celles rencontrées sur les autres châteaux des Corbières et du Cabardès. Les influences méditerranéennes et le climat montagnard sont à l'origine de trois types de formations végétales : la chênaie à chênes pubescents, la pinède à pins sylvestres et, plus haut, les hêtraies-sapinières. Les étagements de végétation y sont ainsi particulièrement marqués. L'influence de l'ensoleillement est très visible et marque les versants qui présentent une dissymétrie : l'adret apparaît plus sec, avec des boisements de pins ou de chênes pubescents, alors que l'ubac est généralement couvert de sapinières aux sous-bois humides. Plus bas sur les versants, les boisements mixtes sont dominés par les résineux de diverses espèces, variant ainsi les ambiances forestières. Ce contexte particulier constitue un des intérêts paysagers forts de ce territoire, formant un écrin de grande qualité visuelle aux abords du château. Faiblement affecté par les activités humaines, l'environnement apparaît comme sauvage et naturel au visiteur.

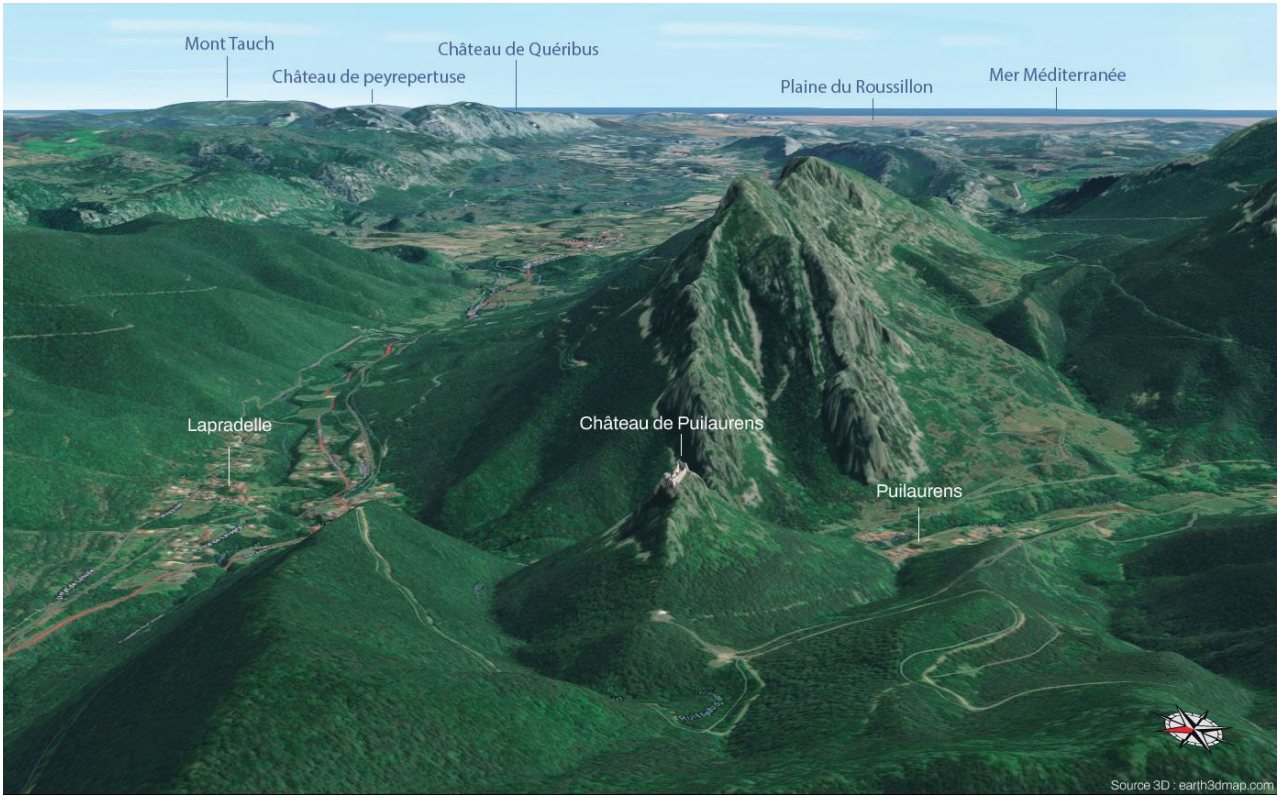

293. Puilaurens, environnement topographique.

294. Puilaurens, vu de l'est.

Jalons chronologiques

- Début du XIe siècle, première mention du château de Puilaurens.
- 1242, Puilaurens abrite une communauté cathare, le château n'appartient donc pas encore au roi de France.
- 1255, Louis IX, ordonne au sénéchal de Carcassonne de renforcer le château.
- 1377, le sénéchal de Carcassonne veille à la sûreté de la place en faisant compléter ses ouvrages de défense.
- 1595, le duc de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, fait restaurer le château.
- 1615, le châtelain prélève 150 sapins dans les forêts voisines pour des réparations au château.
- 1659, Traité des Pyrénées qui repousse la frontière au sud du Roussillon.
- Vers 1800, abandon de la forteresse.
- 1902, le château est classé aux Monuments Historiques.
- 1994-2000, programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- Depuis 2019, programme décennal de mise en sécurité, consolidations et restaurations.

295. Puilaurens, plan du château.

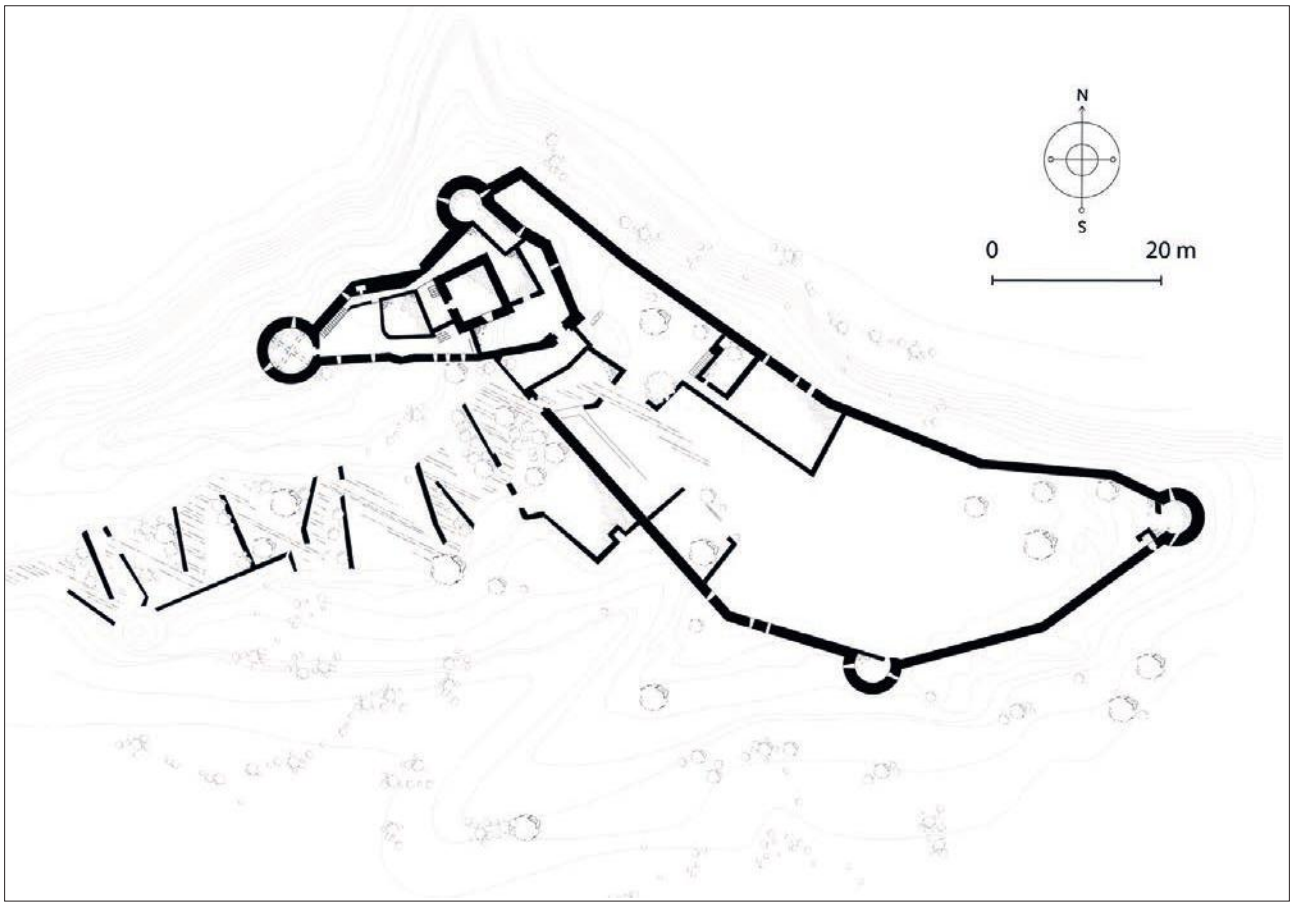

296. Puilaurens vue zénithale.

Description architecturale

Le château a conservé la totalité de son périmètre fortifié qui se développe sur l'intégralité du sommet du piton rocheux (**fig.295** et **296**). Ses murailles sud-est surplombent directement les vestiges d'un ancien village d'origine médiévale.
L'accès s'effectue au sud-ouest par une rampe en chicane ménagée dans une faille du rocher et bordée de murs, par la suite fortifiés pour armes à feu (**fig.297**). Une place d'armes, entourée de murs percés d'embrasures également pour armes à feu et formant barbacane, en protège le flanc méridional. Le château proprement dit se compose essentiellement de deux enceintes accolées (**fig.298**). L'enceinte inférieure s'organise autour d'une cour, la supérieure est un réduit fortifié dominant la première de quelques mètres.
La porte d'entrée, couverte en arc surbaissé, débouche sur une courette, qu'une seconde porte, plus récente, met en communication avec la grande cour. Cette dernière, dont le tracé irrégulier épouse les contours du rocher, délimite un vaste espace de 60 sur 25 mètres environ (**fig.299**). Elle est fermée par des courtines hautes de 8 à 10 mètres, unissant deux tours semi-circulaires ouvertes à la gorge (**fig.300**). Elle a conservé l'essentiel de son crénelage, sans doute refait au XVI^{e} ou XVII^{e} siècle. Les ruines d'un bâtiment, construit au revers du front nord, gardent la trace d'un accès partiellement enterré. Il dessert une citerne et une salle défendue par deux archères ; une poterne surplombe les vestiges d'une autre citerne, à l'extérieur. Une deuxième poterne (**fig.301**), percée au pied de la tour à bossage, au sud-est, donne accès à une plate-forme extérieure. À l'ouest s'élève une tour de plan outrepassé ouverte à la gorge, qu'un mur récent a obturée. Les deux premiers niveaux sont en appareil lisse, le dernier à bossage.

297. Puilaurens, l'accès en chicane.

298. Puilaurens, vu de l'est.

299. Puilaurens, la grande cour.

300. Puilaurens, le front sud.

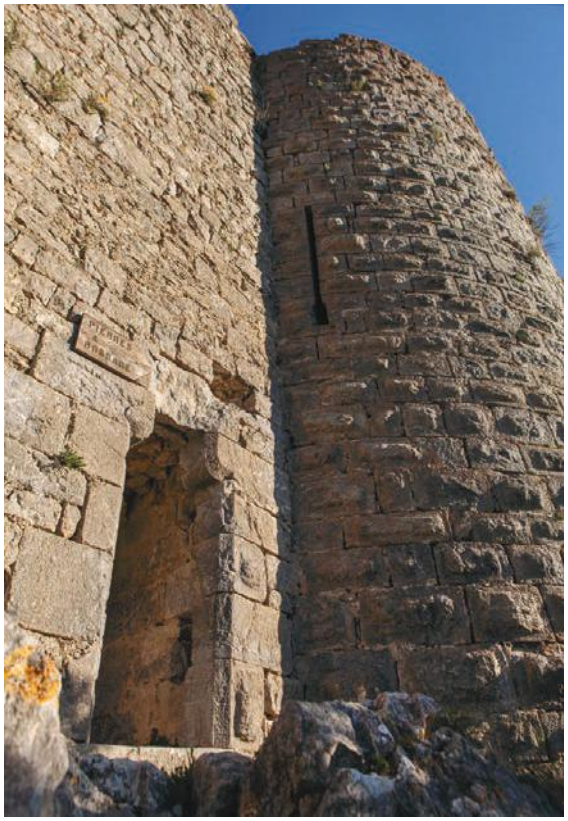

301. Puilaurens, la poterne est.

302. Puilaurens, l'entrée de l'enceinte supérieure.

303. Puilaurens, la tour nord.

Par une passerelle, une rampe permettait l'accès à l'enceinte supérieure. Précédée d'un « haha », la porte, identique en proportion à celle de l'enceinte inférieure, s'ouvre dans l'angle sud-est (**fig.302**). Immédiatement en face, un couloir situé entre rocher et courtine mène à la tour, ouverte à la gorge, occupant l'angle nord (**fig.303**). Sur un côté de ce couloir s'ouvre un étroit boyau, aménagé dans le rocher, accédant à des galeries débouchant sur l'extérieur, à flanc de falaise. Celles-ci, fermées par des maçonneries, devaient servir de magasins ou de réserves. En empruntant des escaliers, on arrive à une tour de plan quadrangulaire (**fig.304**). Munie d'une cheminée et d'un placard, cette tour habitable semble ne pas être antérieure au XVIIe siècle. Vers l'ouest, des courtines soigneusement appareillées dominent les chicanes d'accès. Elles aboutissent à une tour circulaire à bossage (**fig.305**), dont la pièce inférieure conserve une voûte d'ogives (**fig.306**). À l'étage, une fenêtre à coussièges et une porte en tiers-point subsistent. Desservies par un escalier condamné par les travaux du XVIIe siècle, des latrines sont visibles dans la hauteur de la courtine, à peu de distance d'une citerne.

304. Puilaurens, vue zénithale de l'enceinte supérieure.

306. Puilaurens, rez-de-chaussée de la tour sud-ouest.

305. Puilaurens, la tour sud-ouest.

L'observation des différentes élévations composant l'enceinte supérieure semble indiquer une construction hétérogène. Les tours ouest et nord, leurs courtines adjacentes, la porte, sont effectivement d'époque médiévale. Le reste de la construction, réalisée en maçonnerie tout-venant ou de récupération, appartient aux XVIe et XVIIe siècles.
Toutefois la majorité des élévations du château date vraisemblablement du dernier tiers du XIIIe siècle (**fig.307**), ce que semble confirmer l'utilisation de l'appareil à bossage et mixte utilisé dans plusieurs forteresses royales du Languedoc.

307. Puilaurens vu du nord.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Avec Quéribus, Puilaurens est le château le plus méridional de la série face à l'ancienne frontière d'Aragon. À ce titre, il a été efficacement adapté à l'arme à feu, essentiellement au niveau de ses portes, poternes et de son chemin d'accès. Celui-ci est constitué par une série de chicanes aux murs tardivement fortifiés par des meurtrières. Il débouche sur une place d'armes défendue par une barbacane

munie d'ouvertures de tir du même type. La porte du XIII[e] siècle est complétée à l'intérieur par une seconde porte d'époque moderne, formant sas et cantonnée par de nombreuses ouvertures de tir. Ce même principe de sas intérieur, avec des proportions bien plus réduites, protège la poterne percée au sud-est de la cour. Occupé par une garnison jusqu'à fin du XVIII[e] siècle, Puilaurens a reçu quelques ajouts liés au logement de celle-ci, des pans de murs posés sur les maçonneries médiévales témoignent de divers remaniements ponctuels et tardifs.
Dans la cour, deux bâtiments de casernement ont été aménagés contre les courtines nord et sud, tandis que les tours sud et est, ouvertes à la gorge à l'origine, ont été fermées par un mur sur toute leur hauteur. Après son abandon, en raison de son escarpement, le château n'a pas subi de grosses campagnes de récupération de matériaux. Les constructions les plus récentes, bâties avec peu de moyens, se sont rapidement dégradées redonnant ainsi à voir les maçonneries médiévales. Les travaux de consolidation en cours visent à une stabilisation de l'édifice en l'état.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : Puilaurens est bâti près de la frontière de 1258, à l'intersection de deux vallées mettant en relation le Roussillon, le massif du Canigou et la haute-vallée de l'Aude.*
- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : la grande qualité constructive de ses courtines, tours et logis en fait une référence pour la série. L'adaptation au rocher de l'architecture capétienne est particulièrement visible ici, notamment par l'insertion de tours rondes au sommet d'arêtes rocheuses.*
- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crète : le château occupe l'intégralité d'un éperon abrupt. Il est entouré de hautes falaises de tous côtés.*
- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : émergeant de la forêt, Puilaurens, par son état de conservation exceptionnel représente l'archétype du château fort de montagne. Depuis la tour est, le point de vue prenant en enfilade la vallée de la Boulzane et se terminant au sommet du Canigou montre parfaitement le rôle de vigie de cette forteresse perchée.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

PUILAURENS	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	Absence
Enceinte étirée avec réduit	Présence
Plan compact sur piton rocheux	Absence
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	Absence
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	Présence
Rocher entaillé pour fonder les courtines	Présence
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	Absence
Intégration dans les logis	Absence
TOURS	
Ouvertes à la gorge	Présence
Circulaires et fermées	Présence
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	Absence
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	Présence
Coupoles	Absence
PORTERIES	
Complexes à sas	Présence
Précédées d'une barbacane	Absence
Poterne	Présence
Avec assommoir et/ou herse	Présence
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	Présence
En vis	Absence
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	Absence
Au profil en cavet ou complexe	Présence
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	Absence
A bêche	Présence
Simples	Présence
ARCHÈRES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	Présence
Sur console en cavet ou complexes	Absence
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	Présence
Brisé	Absence
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	Présence
APPAREILS	
Lisses	Présence
A bossages	Présence

308. Quéribus.

Le château de Quéribus

Localisation

Le château de Quéribus s'élève sur un piton rocheux haut de 728 mètres, élément d'une longue crête qui domine au sud l'extrémité orientale du synclinal du Fenouillèdes, à son contact avec la plaine du Roussillon. Au nord, Quéribus surplombe la vallée de Cucugnan. Le site se trouve sur la commune de Cucugnan (**fig.309**).
Militairement, Quéribus contrôlait directement le grau de Maury, point de passage relativement aisé reliant le Roussillon-Fenouillèdes aux Corbières. Visuellement, il surveillait l'intégralité de la plaine du Roussillon avec une vue directe sur Perpignan. En ce sens, il constituait un poste avancé de Peyrepertuse dont il n'est distant que de 6 kilomètres à vol d'oiseau.

309. Quéribus vu du sud-est, dans le lointain, le village de Cucugnan.

Situation paysagère actuelle

Le château de Quéribus est situé entre Hautes-Corbières au nord et Fenouillèdes au sud. Marqué par une topographie torturée et des reliefs très variables, ce territoire se démarque par la grande hétérogénéité des paysages, alternant entre vallée viticole encaissée, serres montagneuses parsemées d'éboulis, versants couverts de garrigue et boisements de chênes verts. Perceptible depuis le sommet sur lequel est construit le château, cette diversité d'ambiances et de situations paysagères participe largement au caractère exceptionnel du site (**fig.310** et **311**).

310. Quéribus vu du sud.

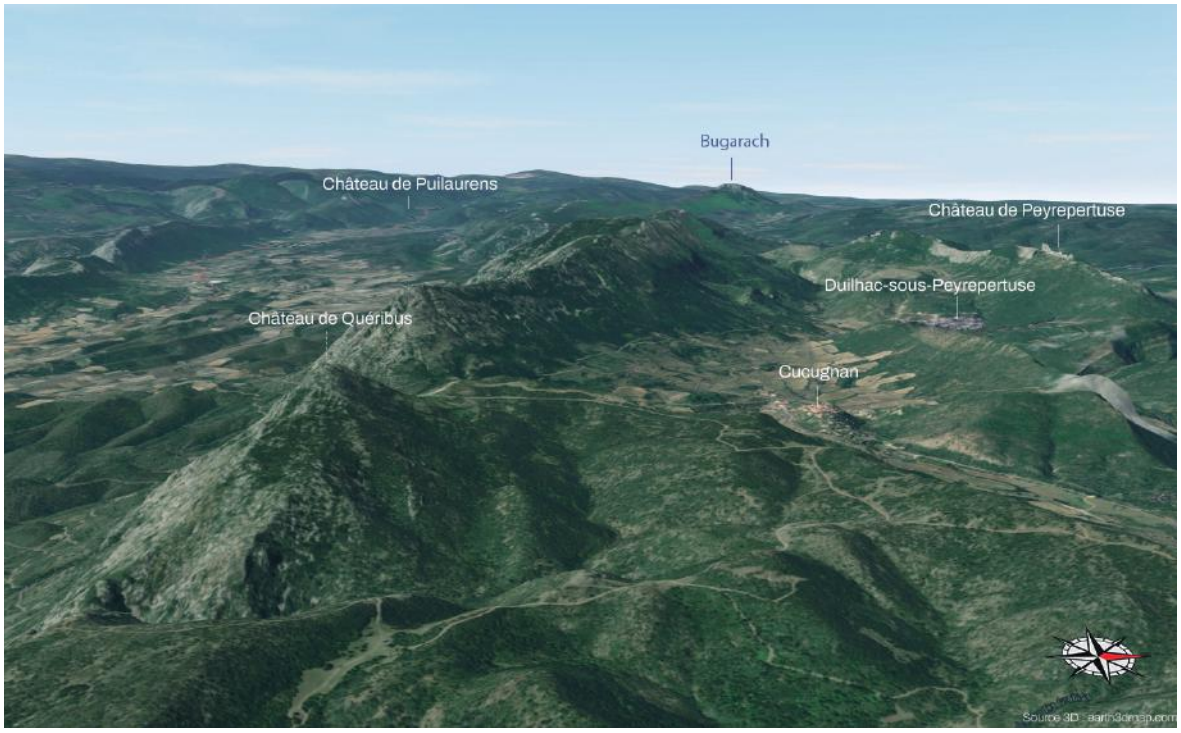

311. Quéribus, environnement topographique.

Le relief atypique est un des éléments particulièrement caractéristiques du paysage de Quéribus. Lieu de chevauchement de plaques, la configuration topographique et géologique du territoire trouve son origine dans les mouvements tectoniques ayant façonné une succession de reliefs continus orientés ouest-est. La partie sud des Corbières est ainsi marquée par des chaînes de montagnes abruptes. Construit sur un piton rocheux, le château est situé à la charnière entre deux reliefs majeurs : la Grande Serre des Corbières et, face à elle, le massif du Fenouillèdes, avant-poste des Pyrénées. Cet ensemble forme la ligne faîtière des Corbières, limite naturelle séparant le Fenouillèdes de la plaine du Roussillon. Ce territoire montagneux complexe a contribué à façonner une grande diversité de paysages.

312. Quéribus vu de l'est, au fond, le massif du Canigou.

Faisant face à la forteresse, le pic du Canigou (2784 mètres), est le seul vis-à-vis direct de Quéribus (**fig.312**). Il déploie ses flancs abrupts au-delà de la ligne d'horizon formée par les Pyrénées. La hauteur du point d'observation permet de contempler toute l'hétérogénéité de cette partie des Corbières où se succèdent collines, pitons, vallées et plaines. Quéribus domine l'horizon au-dessus des vallées de Maury et du Triby qu'il surveille à plus de 35 kilomètres de rayon. Le nid d'aigle est donc un véritable balcon sur le paysage, offrant un panorama de 360° sur les alentours, de la mer Méditerranée aux sommets enneigés du Canigou en passant par les Hautes-Corbières.
La singularité paysagère de Quéribus vient à la fois de son mimétisme avec son substrat rocheux, de sa position audacieuse et de son caractère de belvédère. Cette intégration dans son environnement le rend presque invisible selon les angles de vue, la roche calcaire des murs porteurs se mêlant à son socle et ne formant plus qu'une seule et même entité. Perceptible de toutes parts et omniprésente dans l'environnement, la silhouette caractéristique du château domine les alentours.

Jalons chronologiques

- 1020, première mention du château.
- 1240, le site accueille des cathares et des seigneurs rebelles au roi.
- 1255, la place-forte est remise au roi de France. Début de la reconstruction.
- 1404, des travaux sont nécessaires dans la chapelle du château.
- 1685, l'état du château est dégradé, seule la tour-maîtresse reste habitable.
- 1907, le château est classé aux Monuments Historiques.
- 1951, premiers travaux de consolidation de la tour-maîtresse.
- 1960-1970, premiers travaux de mise en sécurité et restitution de la porte de la première enceinte.
- 1998-2004, programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- 2017, campagne générale de rejointoiement et d'entretien.

313. Quéribus vu du nord, en contrebas, la plaine du Roussillon, le littoral et dans le lointain l'actuelle frontière franco-espagnole.

Description architecturale

Le chemin d'accès, partant du Grau de Maury, s'élève jusqu'au col situé au sud-est, puis s'infléchit à l'ouest en direction des premiers murs de défense construits en chicane (**fig.313**). Il se termine par de larges escaliers au pied de la porte d'entrée. L'assiette de Quéribus est comparable à une sorte d'éperon barré par trois enceintes successives se commandant mutuellement. Cet ensemble est dominé par la tour-maîtresse (**fig.314** et **315**).

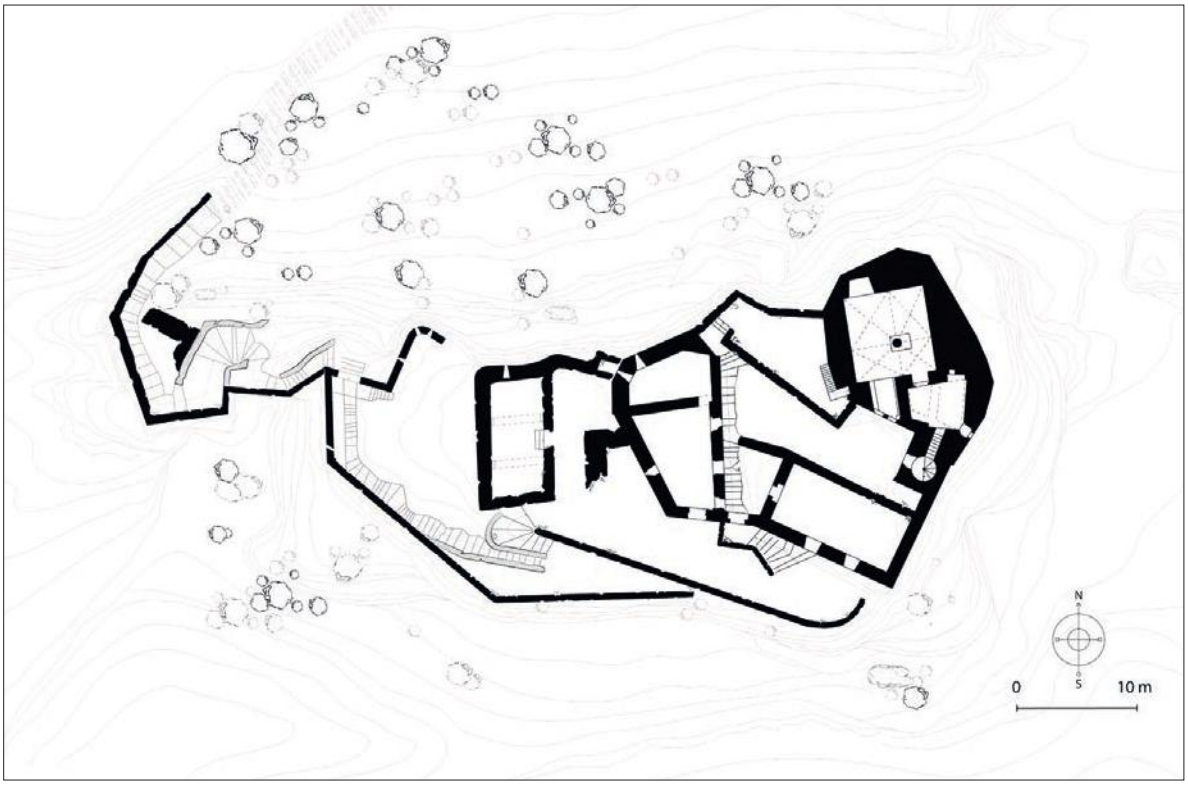

314. Quéribus, plan du château.

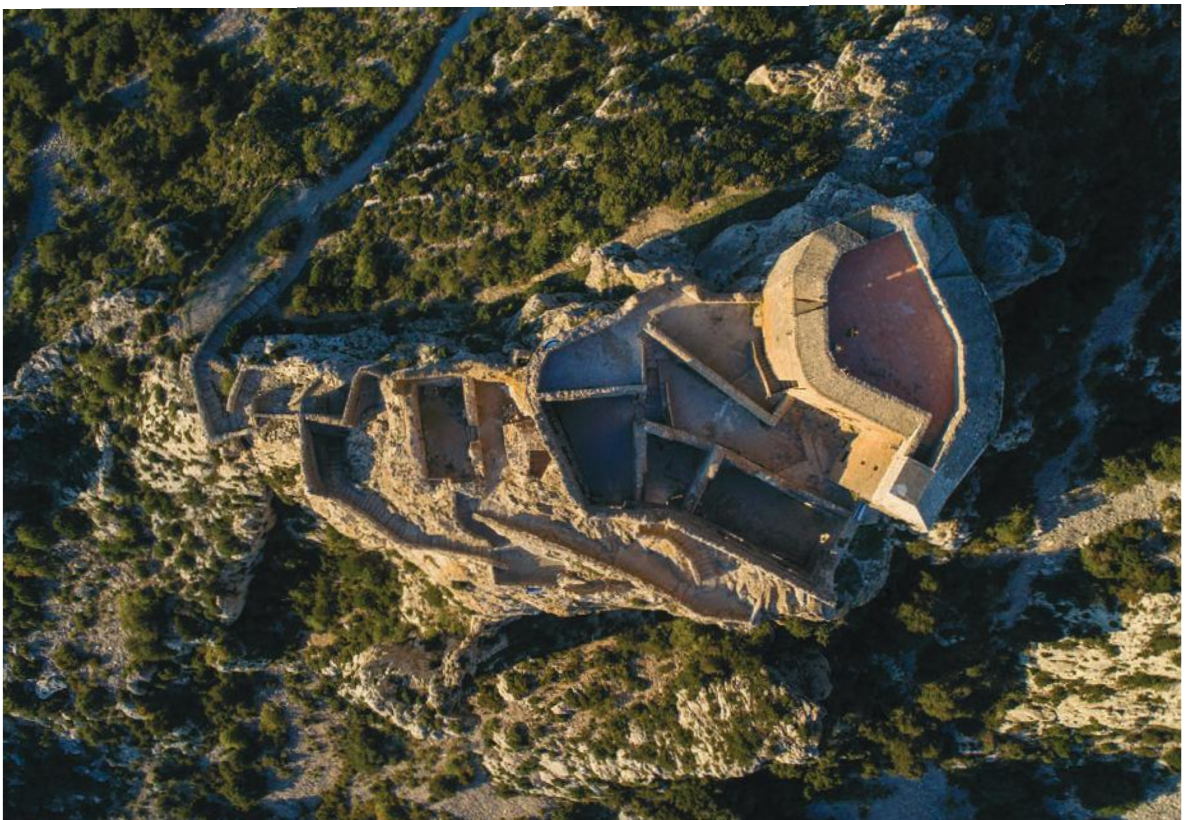

315. Quéribus, vue zénithale.

Les deux premières enceintes sont des enclos relativement réduits, défendus par une courtine percée d'archères à l'ouest (**fig.316**), et par l'à-pic du rocher au sud. Mention particulière doit être faite du mur-bouclier permettant le défilement de la porte (**fig.317**); de construction tardive, il est orné de bossages semi-sphériques et de boulets encastrés, et est défendu par des meurtrières pour armes à feu au profil élaboré. L'enceinte médiane abrite une salle dont les planchers étaient soutenus par deux arcs parallèles, aux sommiers encore visibles, ainsi qu'une citerne en partie excavée dans le rocher (**fig.318**). L'enceinte supérieure, dont la porte était défendue par une bretèche sous laquelle s'ouvre une fenêtre en plein cintre, s'organise autour d'une cour entourée de bâtiments au sud et à l'ouest. (**fig.319**) Celui de l'angle nord-ouest abrite une citerne (**fig.320**).

316. Quéribus, enceintes inférieure et médiane.

317. Quéribus, le mur bouclier.

318. Quéribus, bâtiments de l'enceinte médiane.

319. Quéribus, l'enceinte supérieure.

320. Quéribus, bâtiment de l'enceinte supérieure abritant une citerne, au fond le dispositif d'amenée d'eau.

La tour-maîtresse, construction polygonale massive, occupe la plate-forme sommitale (**fig.321**). Seule sa façade sud est percée de baies. À l'ouest, s'ouvre une poterne à 2 mètres du niveau du sol. Un assommoir, masqué par un arc, la défend (**fig.322**). Au centre, en bas, trois meurtrières sont surmontées par une haute fenêtre à deux niveaux. Celle-ci se compose de deux baies sensiblement carrées, séparées par un large meneau. Au second, un meneau cruciforme délimite les ouvertures rectangulaires de deux baies couvertes par des arcs brisés (**fig.323**). Vers l'est, une ouverture est percée. Une tour carrée abrite un escalier en vis, accessible par une porte ouvrant de plain-pied (**fig.324**). Elle montre sur sa face sud, à mi-hauteur, une porte, aujourd'hui murée, qui permettait d'accéder au bâtiment sud.

Dans la tour d'escalier s'ouvre une porte aboutissant à une pièce obscure où le rocher apparaît. Cachée derrière cet obstacle, une galerie descend à une casemate défendant le flanc oriental (**fig.325** et **326**). Au-dessus, une petite salle de plan irrégulier abrite deux niveaux. Le niveau inférieur communique avec la grande salle par une porte en arc en segment chanfreiné. Un arc-diaphragme surbaissé supportait le plancher du second niveau couvert en berceau.

321. Quéribus, la tour-maîtresse vu du sud.

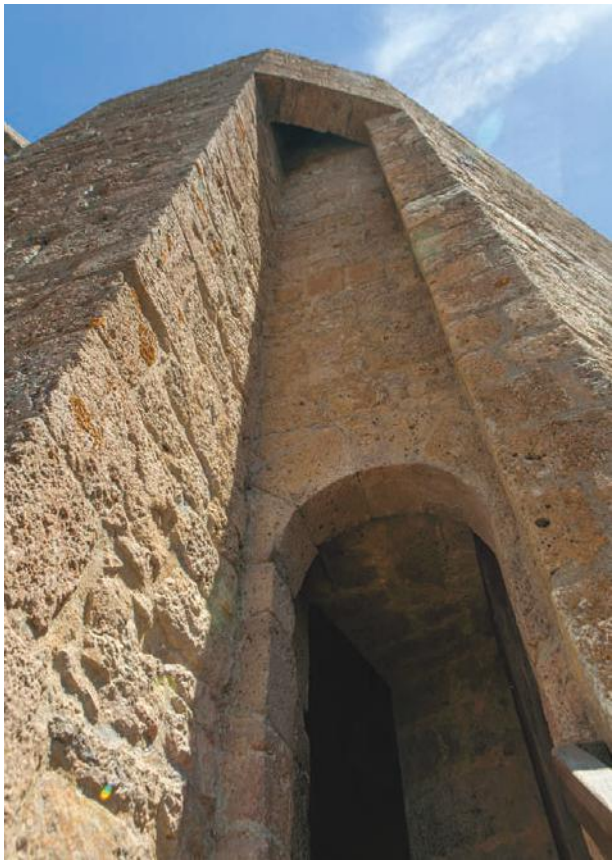

322. Quéribus, la poterne de la tour-maîtresse et son assommoir.

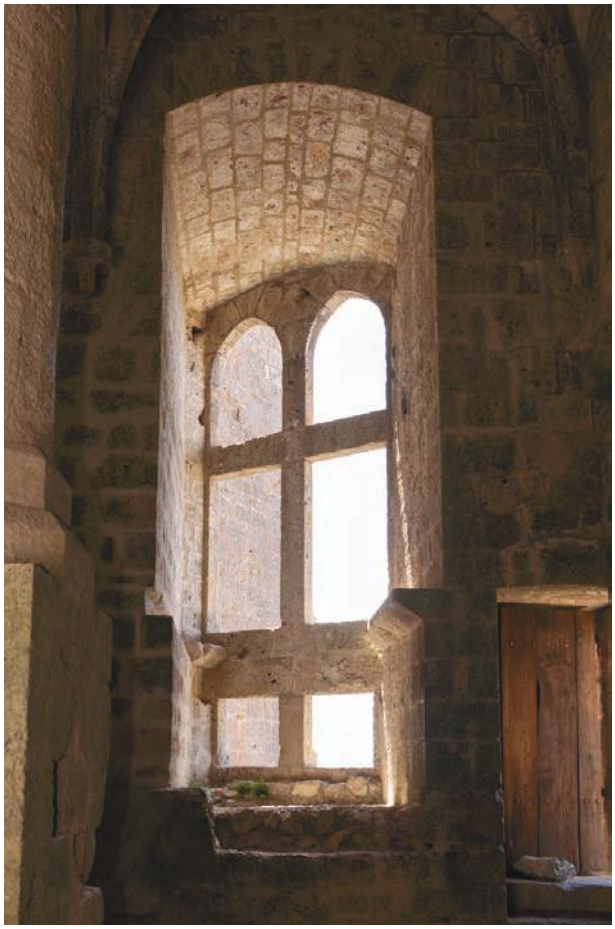

323. Quéribus, la fenêtre de la tour-maîtresse.

324. Quéribus, l'escalier en vis accolé à la tour-maîtresse.

325. Quéribus, la casemate à l'est.

326. Quéribus, intérieur de la casemate.

La grande salle, de deux niveaux sur plan quadrangulaire, possède un pilier cylindrique excentré sur lequel repose une gerbe d'ogives, au profil en cavet, formant quatre travées inégales (**fig.327**). Sa base octogonale s'élève sur un massif de maçonnerie rectangulaire matérialisant le niveau du plancher. Les vestiges d'une cheminée subsistent sur la paroi occidentale. Le niveau inférieur, éclairé par les deux fenêtres basses, n'était pas en relation avec la grande salle. Un escalier permet actuellement d'y accéder à partir de la porte ouest. L'étage supérieur est formé par une terrasse dont les parapets massifs sont percés par trois embrasures orientées respectivement à l'ouest, au nord et à l'est (**fig.328**).

327. Quéribus, le voûtement de la grande salle de la tour-maîtresse

328. Quéribus, la terrasse au-dessus de la tour-maîtresse.

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

Surplombant la plaine du Roussillon et bénéficiant d'une vue directe sur Perpignan, Quéribus a été la cible de nombreuses attaques. À ce titre, il a reçu des modifications pour l'adapter à l'arme à feu, plus particulièrement sur les fronts nord et ouest de la première enceinte qui conservent des canonnières, dont une à double ébrasement, percée dans un mur-bouclier. La tour-maîtresse pourrait avoir été rabaissée et chemisée. Sa terrasse est dotée de créneaux d'artillerie. Plusieurs impacts de boulets sont visibles dans son parement. Dans le logis, une cave, probable poudrière, et une citerne sont protégées d'une épaisse voûte les mettant à l'abri des tirs plongeants.
La construction du château étant compacte et robuste et son accès suffisamment escarpé, il n'a pas subi de démolitions majeures. Les charpentes du logis ont été récupérées, entraînant des dégradations en crête de mur et quelques encadrements de portes et de fenêtres en pierre de taille ont été prélevés.
La structure du château, entretenue de façon régulière depuis 70 ans, est dans un excellent état. Quelques restitutions, concernant principalement les encadrements de portes, ont été opérées. L'accès à la terrasse a été rétabli par le couvrement de sa cage d'escalier bâti dans un matériau clairement différencié des parements d'origine.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : associé à Peyrepertuse et contrôlant le Grau de Maury, qui met en relation le Roussillon et les Corbières, Quéribus surveillait directement la ville royale aragonaise de Perpignan.*

- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : en raison de l'exiguïté du promontoire, Quéribus adopte un plan massé, dépourvu de flanquement. Sa tour maîtresse, accessible par une imposante cage d'escalier en vis et pourvu d'un pilier soutenant quatre croisées d'ogives est un exemple unique au sein des forteresses de la série.*

- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crête : le château occupe l'intégralité d'un piton escarpé. Il est entouré de falaises sur les 4/5 de son périmètre.*

- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : depuis la plaine du Roussillon, Quéribus est un repère visible en tous points. Sa terrasse sommitale ouvre sur un panorama à 360°, la vue portant, au sud, sur la mer Méditerranée et jusqu'à l'actuelle frontière franco-espagnole.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

QUÉRIBUS	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	
Enceinte étirée avec réduit	
Plan compact sur piton rocheux	
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	
Rocher entaillé pour fonder les courtines	
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	
Intégration dans les logis	
TOURS	
Ouvertes à la gorge	
Circulaires et fermées	
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	
Coupoles	
PORTERIES	
Complexes à sas	
Précédées d'une barbacane	
Poterne	
Avec assommoir et/ou herse	
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	
En vis	
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	
Au profil en cavet ou complexe	
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	
A bêche	
Simples	
ARCHÈRES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	
Sur console en cavet ou complexes	
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	
Brisé	
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	
APPAREILS	
Lisses	
A bossages	

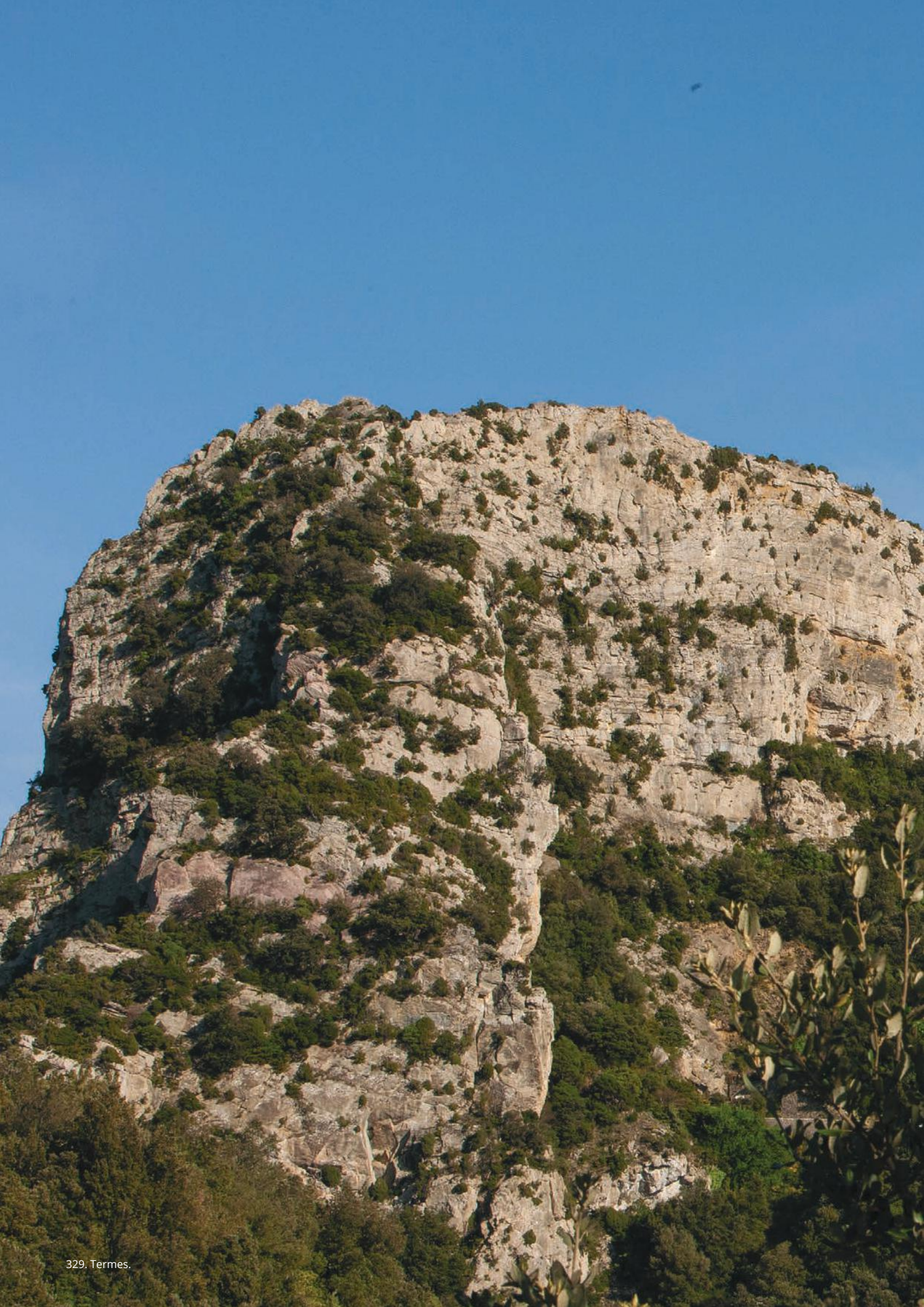

329. Termes.

Le château de Termes

Localisation

Situé à 470 mètres d'altitude, au cœur des Corbières, le château de Termes, couronne le sommet d'un promontoire calcaire (**fig.330**). Le site se trouve dans un méandre du Sou, affluent de l'Orbieu. Son versant sud offre un accès plus aisé par le col du château au-dessus duquel les vestiges de l'ancien habitat villageois médiéval sont perceptibles. Au nord, les gorges du Sou sont dominées par le roc du Termenet, emplacement d'une fortification disparue. Le château était le centre d'un territoire féodal ancien auquel il a donné son nom : le Termenès. Il contrôlait un important domaine minier (fer, argent…).

330. Termes, vu du sud-est, le château au-dessus du village.

Situation paysagère actuelle

Le château de Termes s'élève au sommet d'un escarpement rocheux, dans un site grandiose, qui offre une vue imprenable sur les Hautes-Corbières. Il est situé dans un paysage caractéristique de cette région, entre gorges calcaires découpées et vallées couvertes d'une végétation méditerranéenne (**fig.331** et **332**).

331. Termes depuis l'ouest. Le château domine les gorges du Terminet.

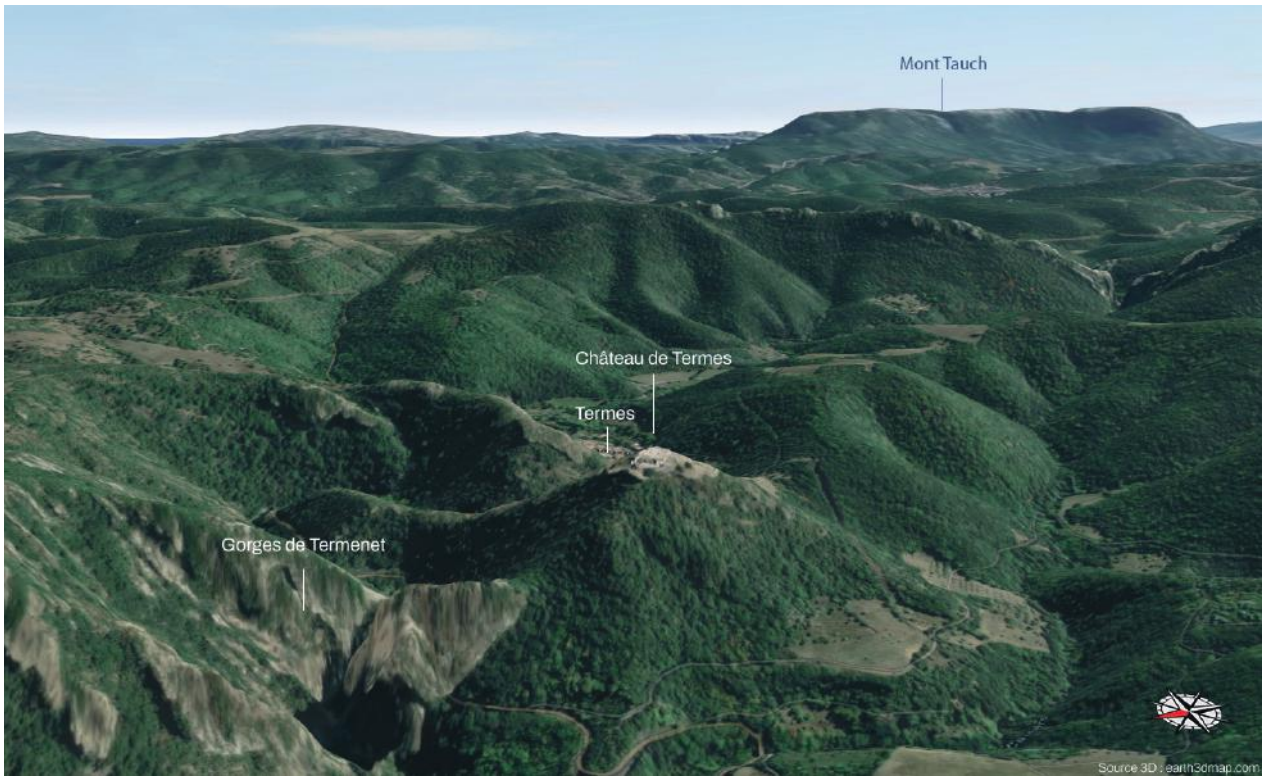

332. Termes, environnement topographique

Les vestiges couronnent un impressionnant promontoire rocheux dominant le village à l'est. Ils sont bordés par deux gorges encaissées, les gorges du Terminet et de Coyne-Pont. Au sud du village, le Sou creuse son lit dans le massif calcaire. Chacune de ces gorges possède sa particularité : étroites et vertigineuses pour les gorges de Terminet, en aval du village ; dotées d'un cirque naturel sur la partie médiane pour les gorges du Coyne-Pont, en amont. Observables depuis le château, elles participent à la singularité paysagère de cette partie des Hautes-Corbières. Le château s'inscrit aussi dans un contexte géomorphologique particulièrement intéressant car il est cerné par trois versants très escarpés et abrupts, et n'est accessible que par sa face sud, accentuant l'effet de promontoire dominant les reliefs alentours (**fig.333**). Le contexte végétal est fortement boisé et caractérisé par une végétation méditerranéenne typique. Le château semble ainsi émerger dans un espace qui apparaît comme préservé des influences urbaines. En outre, l'importance de la végétation aux alentours met en évidence l'aspect minéral du château qui s'oppose à un écrin végétal dense, semblant s'étendre à perte de vue. Cette omniprésence de la végétation accentue l'impact visuel des ruines.

333. Termes vu du sud.

Jalons chronologiques

- Xe siècle, construction du château.
- XIe siècle, le château appartient à la puissante famille de Termes.
- 1210, siège et prise de Termes par les croisés, commandés par Simon de Montfort.
- 1228, le château appartient au roi de France.
- 1597, Termes figure sur la liste des châteaux à réparer.
- 1653, démolition de la forteresse sur ordre du roi.
- 1989, le château est classé aux Monuments Historiques.
- 1997-2003, programme général de consolidation dirigé par Régis Martin, ACMH.
- 2000-2018, fouilles archéologiques, dégagements et consolidations dans l'enceinte supérieure.
- Depuis 2020, mission de maîtrise d'œuvre pour la consolidation des vestiges et la mise en valeur du site.

Description architecturale

Élevé sur une plate-forme entourée sur trois côtés par un profond ravin, le château n'est accessible que sur sa face méridionale (**fig.334**) . Le site se compose essentiellement de deux enceintes concentriques séparées par des lices (**fig.335 et 336**). Cet ensemble est précédé par les vestiges probables des fortifications de l'ancien village, matérialisés par une série de terrasses dont les murs, parfois jointés au mortier, forment de nos jours le soutènement du sentier d'accès (**fig.337**). Une barre rocheuse, aux reliefs occupés par des vestiges de murs en pierre sèche, était sans doute la dernière défense extérieure de l'angle sud-est, formant contrescarpe. Une rampe d'accès battue par la tour au parement en bossage occupant le milieu du front est (**fig.338**), débouche sur un mur perpendiculaire formant l'ultime défense de la porte flanquée par une tourelle construite sur un double contrefort dans l'angle sud-est de l'enceinte (**fig.339**).

334. Termes vu du sud-ouest.

335. Termes, plan du château.

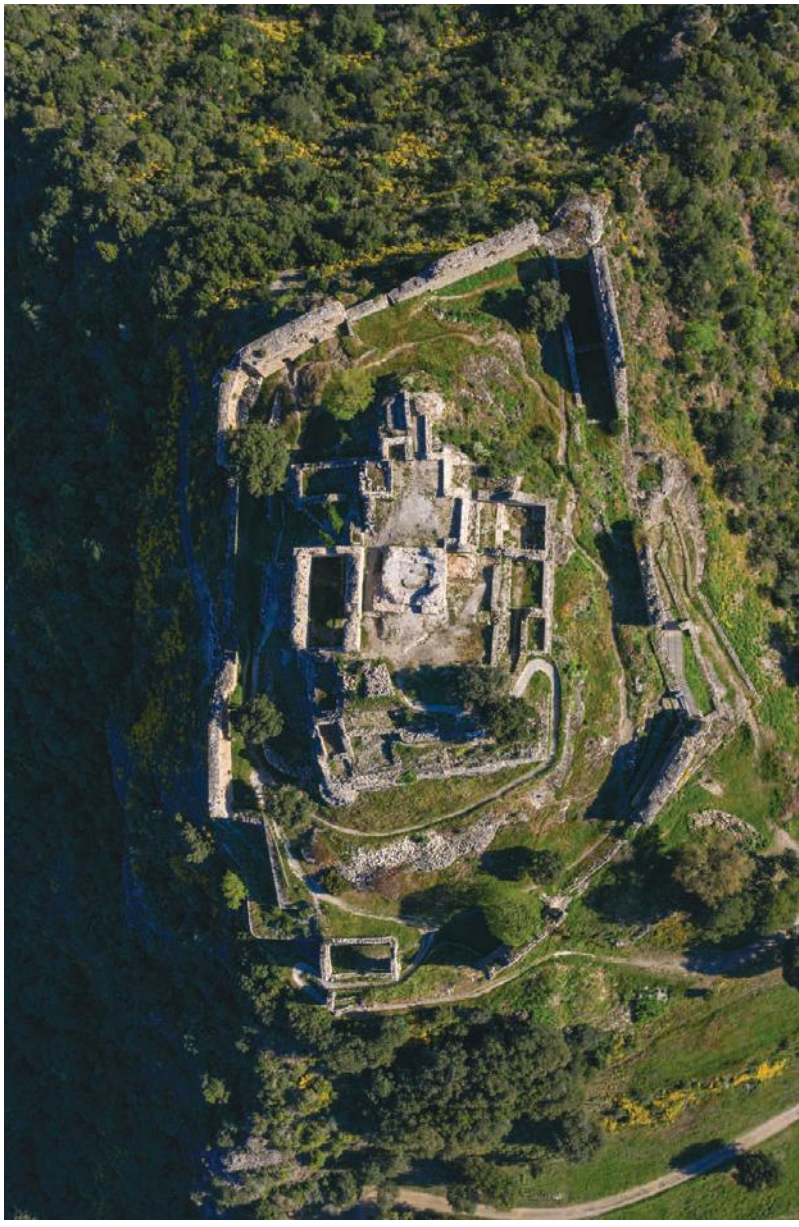

336. Termes, vue zénithale.

337. Termes, terrasses établies sur d'anciens remparts au-dessous du front sud.

338. Termes, tour à bossage de l'entrée principale.

339. Termes, l'entrée principale.

L'enceinte inférieure, formant grossièrement un parallélogramme, cerne le sommet de la colline. Une tour également circulaire mais à l'appareil lisse, ne subsistant que sur quelques assises, complète la défense du front est à l'angle nord. La courtine est encore haute de 8 à 10 mètres par endroits (**fig.340**). Elle est percée d'archères en étrier et de caniveaux formant gargouilles pour l'écoulement des eaux pluviales. Au revers de cette courtine s'élevaient des bâtiments d'habitation ou de service. Les rangées de corbeaux soutenant planchers et toitures sont toujours visibles ainsi que des trous de boulin, traces de l'emplacement des échafaudages. L'angle nord-ouest, percé d'une poterne (**fig.341**) voit son double contrefort fortifié par une tourelle dont subsistent les premières assises (**fig.342**).

340. Termes, angle sud-est de l'enceinte inférieure.

341. Termes, poterne nord de l'enceinte inférieure.

342. Termes, l'angle nord-ouest.

La courtine ouest, très ruinée, présente, à quelque distance de l'angle nord-ouest, un saillant qui a été supprimé et remplacé par un mur droit percé d'archères en étrier. Au milieu de cette même courtine, on remarque une construction ouverte au ras du sol des lices, dont le seuil est une pierre en grès en forme de rigole. Il s'agit d'un ouvrage destiné à l'évacuation des eaux pluviales. L'intérieur est formé de deux doubles conduits de latrines débouchant au bas de la muraille par deux arcs légèrement brisés. L'épaississement de la courtine est dû à la présence d'un escalier d'accès permettant d'établir cette construction, sans gêner le passage du chemin de ronde (**fig.343**).

On retrouve au sud deux importants tronçons de courtine dont l'épaisseur (plus de 2 mètres) est due à la construction d'un second mur plaqué sur le premier, lui-même percé par des archères en étrier. L'autre tronçon se termine à l'angle sud-est par le double contrefort, support de la tourelle déjà évoquée. Au revers de cet ensemble, un escalier permettait l'accès au chemin de ronde, et un autre à l'aire de service de l'assommoir puis à la tourelle.

343. Termes, rempart ouest de l'enceinte inférieure.

L'enceinte supérieure est accessible par une rampe se développant à l'angle sud-est qui permet d'accéder aux vestiges de la porte (**fig.344**). Le premier bâtiment, immédiatement à droite est une citerne. Au-dessus s'élèvent deux salles de plan rectangulaire dont la première conserve les arrachements d'une voûte en berceau (**fig.345**). On remarque plusieurs phases de constructions dans le mur formant la courtine du front sud. À l'angle sud-ouest, on perçoit les premières assises d'une tourelle de plan circulaire dont l'assiette est formée par le rocher taillé en tronc de cône. À côté se trouvent les vestiges d'une autre citerne.

Une grande partie du front ouest est occupée par une construction rectangulaire (**fig.346**) dont les arrachements nous indiquent qu'elle était voûtée en berceau brisé. La fenêtre cruciforme conservée dans le mur oriental laisse supposer sa destination probable de chapelle (**fig.347**).

Le centre de la terrasse sommitale est occupé par la souche de la tour-maîtresse, d'environ 8 mètres de côté (**fig.348**).

Le front nord de l'enceinte supérieure est constitué dans sa partie occidentale par une muraille homogène composée d'un tronçon de courtine et d'une tour quadrangulaire en faible saillie (**fig.349**). La partie orientale de ce même front est peu lisible, quelques têtes de mur émergeant du sol.

Il est difficile de dater précisément les vestiges actuels, mais l'archéologie permet de proposer plusieurs datations. L'enceinte supérieure conserve d'importants vestiges du château des X^{e}-XII^{e} siècles : souche de la tour-maîtresse, courtine nord, bâtiment rectangulaire sur le front ouest, vestiges du rempart est. La période royale est matérialisée par la construction de la chapelle et d'aménagements résidentiels sur les fronts sud et est. L'essentiel des travaux royaux s'est porté sur l'enceinte inférieure qui englobe néanmoins des éléments de courtines féodales. On peut en outre distinguer deux campagnes dans la construction des deux tours du front est, l'une à bossage et l'autre à appareil lisse laissant penser que la construction de Termes s'est prolongée jusqu'au troisième quart du XIII^{e} siècle.

344. Termes, l'enceinte supérieure vue du sud.

345. Termes, salles de l'enceinte supérieure.

346. Termes, la chapelle.

347. Termes, intérieur de la chapelle.

348. Termes, vue zénithale de la souche de la tour-maîtresse.

349. Termes, angle nord-ouest de l'enceinte supérieure

Évolution architecturale depuis la reconstruction royale jusqu'à nos jours

La forteresse royale a gardé son plan d'ensemble du XIIIe siècle et ne paraît pas avoir reçu d'aménagements pour l'adapter aux armes à feu. Toutefois, Termes est le seul château de la série ayant fait l'objet d'une démolition planifiée par l'administration royale au XVIIe siècle et réalisée par l'usage de la poudre. Après récupération des matériaux réutilisables (charpentes et ferronneries), les démolisseurs se sont attaché à saper les élévations de l'enceinte intérieure pour les faire s'écrouler sur les bâtiments en contrebas. En outre, sur l'enceinte extérieure, tous les ouvrages défensifs ont été détruits individuellement à l'exception des courtines. La disparition des barbacanes, portes, tours et tourelles scande le monument d'une série de brèches révélant en négatif les éléments disparus.

Le site a été réutilisé jusqu'au début du XX^{e} siècle dans le cadre d'une activité agro-pastorale. Des terrasses de cultures ou d'épierrement ont été constituées sur les gravats de démolition et la chapelle, bâtiment le mieux conservé, a été utilisée longtemps comme bergerie. Entre 1990 et 2020, d'importantes campagnes de dégagement ont été entreprises, notamment sur l'enceinte intérieure. Associées à des fouilles archéologiques et des travaux de consolidation, elles ont permis de rendre plus perceptibles l'architecture du monument et la topographie du site. Dans ce cadre, le système d'entrée du château a été partiellement restitué et la porte de la chapelle a été reconstruite.

Contribution à la série

- **ATTRIBUT 2** *Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire : Termes est établi au centre d'une région minière. La forteresse royale est bâtie à l'emplacement du château d'un important lignage féodal s'étant durement opposé à la Croisade et à la conquête royale.*

- **ATTRIBUT 3** *Un programme constructif d'ensemble homogène : malgré les démolitions, l'ampleur de la forteresse royale et le caractère rationnel de son plan se lisent encore parfaitement. L'enceinte inférieure , qui conserve l'élévation de ses courtines sur plus de 10 mètres de haut, est établie selon un plan linéaire jalonné d'ouvrages de flanquement aujourd'hui disparus. Une multitude d'éléments architecturaux présents dans les remparts de Carcassonne et les autres forteresses royales se retrouvent dans le château, archères, portes, escaliers… Les démolitions effectuées au XVII^{e} siècle constituent un rare et remarquable exemple fossilisé de la mise en brèche d'un château.*

- **ATTRIBUT 4** *Des châteaux sentinelles de crète : le château est implanté entre deux rivières au-dessus de gorges et couronne l'intégralité d'un promontoire rocheux. Il n'est accessible que par sa face sud.*

- **ATTRIBUT 5** *Une grande qualité visuelle conservée : Termes ne se dévoile qu'au détour de quelques virages. La masse du château surprend dans un paysage de forêts de chênes verts s'étendant à perte de vue.*

Caractéristiques architecturales communes au système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^{e}-XIV^{e} siècles)

Présence Absence

TERMES	
CONCEPTION D'ENSEMBLE	
Enceinte concentrique	Présence
Enceinte étirée avec réduit	Absence
Plan compact sur piton rocheux	Absence
FRONTS DE TAILLE DES CARRIÈRES AYANT FOURNI LES PIERRES À BÂTIR PARTICIPANT DIRECTEMENT À L'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	
Carrière formant fossé ou escarpement protecteur	Présence
Carrière dégageant et aplanissant l'emplacement de bâtiments à venir	Présence
Rocher entaillé pour fonder les courtines	Présence
INTÉGRATION OPPORTUNISTE DE CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES	
Intégration dans les enceintes	Présence
Intégration dans les logis	Présence
TOURS	
Ouvertes à la gorge	Présence
Circulaires et fermées	Présence
Quadrangulaires ou polygonales (logis)	Présence
COUVREMENT DES TOURS	
Croisées d'ogives	Absence
Coupoles	Absence
PORTERIES	
Complexes à sas	Absence
Précédées d'une barbacane	Absence
Poterne	Absence
Avec assommoir et/ou herse	Absence
ESCALIERS PERMETTANT L'ACCÈS AUX CHEMINS DE RONDE	
A volée droite parallèle aux murailles	Présence
En vis	Absence
CHEMINS DE RONDE ÉLARGIS PAR DES DALLES	
Au profil en quart de rond	Présence
Au profil en cavet ou complexe	Présence
ARCHÈRES À DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ	
A étrier	Présence
A bêche	Présence
Simples	Absence
ARCHÈRES A COUVREMENT INTERNE	
Sur console en quart de rond	Présence
Sur console en cavet ou complexes	Absence
OUVERTURES COUVERTES EN ARC	
Segmentaire	Présence
Brisé	Absence
Arrière-voussures en arc surbaissé ou segmentaire	Présence
APPAREILS	
Lisses	Présence
A bossages	Présence

2.b Historique et développement

Pour des raisons de simplification, le terme de « Languedoc », bien que n'apparaissant qu'au XIII^{e} siècle avec la mise en place de l'administration royale, désignera le territoire compris entre Rhône et Garonne, regroupant, entre les XI^{e} et XIII^{e} siècles, les comtés de Toulouse et Foix associés à la vicomté « Trencavel » de Carcassonne-Béziers-Agde-Albi. L'expression « royaume d'Aragon » concernera les possessions des comtes de Barcelone-rois d'Aragon, au sud comme au nord des Pyrénées. Le contexte particulier de l'éphémère royaume de Majorque est évoqué dans le texte.

2b.(i) Le territoire et son importance stratégique

Situation géographique

Les événements ayant conduit à la mise en place du réseau fortifié candidat se déroulent dans un territoire compris entre Massif central, Pyrénées, Rhône et Garonne. Cet espace est à la croisée de plusieurs axes de communication ayant régulièrement constitué des enjeux stratégiques pour les puissances voisines. Selon une orientation nord-sud, le littoral languedocien met en relation la vallée du Rhône avec la péninsule ibérique par les points de passages les plus bas du massif pyrénéen. D'est en ouest, l'axe Narbonne-Bordeaux constitue la plus courte route terrestre reliant la Méditerranée à l'Atlantique. Carcassonne en verrouille le point de passage le plus étroit, entre Montagne Noire et Corbières (**fig.350**).

350. Carcassonne, au centre de voies de communication importantes.

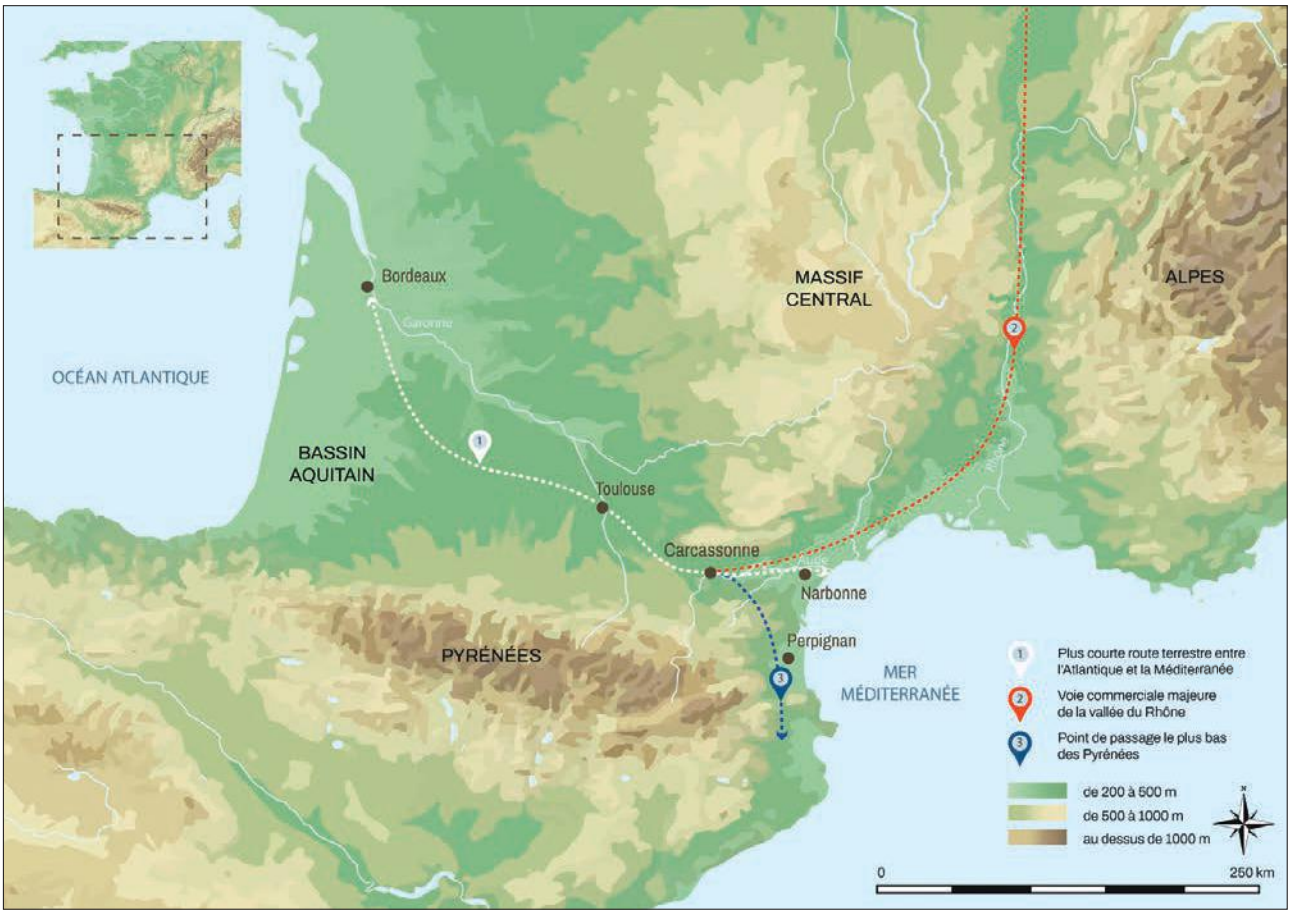

2b.(ii) Les origines

Tous les sites du bien en série portent des traces d'occupations remontant à la Protohistoire. Depuis leurs emplacements, facilement défendables, ils contrôlent des axes de communication et des zones de ressources naturelles. Ces caractéristiques expliquent la récurrence de leurs phases d'occupations à travers les siècles, variant en fonction des crises sécuritaires, économiques et démographiques.

Au point de vue historique, le territoire au sens large est marqué par plusieurs spécificités :

- Une romanisation ancienne nourrie par le rayonnement de la cité de Narbonne, puis par l'importance de celle de Toulouse : moins importante que ses deux voisines, **Carcassonne** est néanmoins un centre de vie actif sous le Haut-Empire. L'agglomération s'étend alors jusqu'au bord de l'Aude. Au IVe siècle, l'insécurité entraîne une réduction de sa superficie. La ville, regroupée au sommet du promontoire, s'abrite derrière un rempart dont on peut encore voir les vestiges sur les deux tiers de l'enceinte supérieure.
- Une occupation wisigothique entre les Ve et VIIIe siècles : **Carcassonne** constituant au VIe siècle un verrou essentiel, face aux Francs, pour la Septimanie, marche septentrionale du royaume wisigothique de Tolède. La ligne de front entre francs et wisigoths se situe longtemps quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de la vallée de l'Aude. **Carcassonne** comme **Cabaret** (Lastours) sont mentionnées comme places-fortes et lieux de combats par les historiens du VIe siècle.
- Vers le milieu du VIIIe siècle, la lutte contre les Sarrazins, vainqueurs des Wisigoths, permet aux Francs carolingiens de conquérir la Septimanie. Face à l'Espagne musulmane, ils multiplient la création de monastères et structurent le territoire en créant de nombreux comtés. C'est dans ce cadre qu'émergent les dynasties féodales dont l'histoire est étroitement liée aux monuments constituant le bien en série.

2b.(iii) Les principautés languedociennes au XIIe siècle

À partir de la fin du XIe siècle, le territoire carcassonnais est dirigé par la dynastie vicomtale Trencavel, vassale à la fois des comtes catalans de Barcelone et de ceux de Toulouse. **Aguilar**, **Quéribus**, **Peyrepertuse** et **Puilaurens** font alors partie des châteaux qui défendent la limite septentrionale des possessions catalanes. En jouant de l'une et de l'autre, les vicomtes exacerbent l'affrontement entre les deux maisons comtales, déjà en guerre pour la maîtrise de la Provence. Le conflit finit par déborder largement du cadre local et impliquer les royaumes voisins. En 1159, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt met le siège devant Toulouse ; il est l'allié des Barcelonais, devenu entre-temps rois d'Aragon. En réaction, le siège entraîne l'intervention armée de Louis VII, roi de France. Les opérations ne se calment vraiment qu'à l'extrême fin du XIIe siècle.

Cette instabilité politique et ces changements d'alliances répétés fragilisent le pouvoir des comtes de Toulouse et des vicomtes Trencavel, qui peinent à s'imposer à leurs vassaux. Ainsi, les grandes familles féodales comme par exemple celles de **Termes** ou de **Cabaret**, qui règnent sur de riches territoires miniers quadrillés d'un dense réseau de fortifications, voient leur puissance s'accroître tout au long de cette guerre.

Par ailleurs, les opérations militaires coûtent cher. Les tentatives des comtes et des vicomtes pour mettre la main sur les biens de l'Église entraînent un conflit larvé avec celle-ci. Sur le terrain, la fragmentation du pouvoir aristocratique, concurrencé notamment par le développement des établissements monastiques, est la source d'un anticléricalisme latent. Le long conflit qui oppose, aux XIIe et XIIIe siècles, la famille de **Termes** à la puissante abbaye voisine de Lagrasse en est un exemple caractéristique. Cette situation laisse le champ libre à la dissidence religieuse. Si les courants définis comme hérétiques par l'Église romaine concernent alors toute la Chrétienté, c'est en Languedoc qu'ils vont trouver un terrain d'expansion particulièrement favorable.

En effet, l'empiétement de plus en plus important des clercs sur la société laïque et la mise en place progressive d'une théocratie pontificale à l'échelle de la Chrétienté latine sont la source d'une réprobation grandissante dans certaines catégories de population comme la bourgeoisie commerçante urbaine et certains propriétaires ruraux. Mais c'est aussi le cas chez certains clercs intellectuels qui, forts de leurs connaissances des textes sacrés, réfutent, de façon argumentée, la nouvelle orientation de l'Église.
Il résulte de ces convergences de contestations une multitude de courants dissidents qui selon les lieux et l'époque, et surtout le hasard de la conservation des sources archivistiques, peuvent apparaître comme relativement structurés autour d'une organisation locale quasi ecclésiale et d'un corps de doctrine en cours d'élaboration.
C'est dans ce contexte qu'il faut chercher l'origine des courants désignés aujourd'hui comme « cathares ». Afin d'éviter les périphrases, ce terme bien qu'anachronique et simplificateur est néanmoins utilisé dans ce dossier pour désigner le courant majoritaire de la dissidence en Languedoc.
Aux XIIe et XIIIe siècles, une partie de la noblesse rurale Languedocienne est ouverte à la dissidence religieuse, qu'elle prend parfois sous sa protection. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, mais la principale pourrait être la fragmentation des seigneuries, récurrente à chaque génération, en raison de l'absence du droit d'aînesse dans le processus des successions en Languedoc. C'est dans cette aristocratie, qui s'appauvrit aussi vite qu'elle se multiplie, que le catharisme prend souvent racine, et cela d'autant plus facilement que ces seigneurs s'opposent régulièrement à l'Église pour la préservation de leur patrimoine déclinant. Mais la contestation religieuse et la lutte contre les acteurs de sa répression concernent aussi les populations des villes. L'hostilité marquée à l'égard des autorités religieuses, jugées trop riches et trop puissantes politiquement, se retrouve également dans la culture des élites marchandes et patriciennes urbaines dont le développement est entravé par un cléricalisme de plus en plus intrusif socialement.

À partir du milieu du XIIe siècle, l'accusation d'hérésie est parfaitement instrumentalisée dans le cadre du conflit, chaque camp s'accusant mutuellement de favoriser la dissidence religieuse. Ainsi, en 1145, le comte de Toulouse incite Bernard de Clairvaux, promoteur de l'ordre cistercien, à lancer une mission de prédication à Albi, sur les terres du vicomte. L'échec retentissant de cette tentative est vraisemblablement à l'origine de l'usage du terme d'«Albigeois» pour désigner les dissidents religieux

languedociens. En 1163, au concile de Tours, dont les débats sont dominés par Henri II Plantagenêt, c'est Toulouse qui est désignée comme terre d'hérésie.
Toutes ces manœuvres vont être lourdes de conséquences au début du XIII[e] siècle où, « les fils firent la paix que n'avaient pas su faire les pères ». Raimond VI de Toulouse s'accorde avec Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, puis conclut en 1200 une promesse de mariage avec la sœur de Pierre II d'Aragon, ce qui isole Raimond-Roger Trencavel au sein de sa vicomté de Carcassonne-Albi-Béziers. En outre, cette alliance du comté de Toulouse avec les royaumes d'Aragon et d'Angleterre éloigne potentiellement les Capétiens de la Méditerranée (**fig.351**).

Enfin, cette paix, qui ne règle en aucun cas la question de l'expansion du catharisme en Languedoc, coïncide avec l'avènement du pape Innocent III dont l'ambition est d'organiser une Église centralisée sous l'autorité absolue de la papauté.

351. La France au début du XIII[e] siècle.

2b.(iv) De la croisade à l'annexion à la couronne de France

La croisade des Barons

Élu en 1198, Innocent III dénonce l'« hérésie » qui se développe dans le Midi de la France. En 1208, l'assassinat de son légat détermine le pape à prêcher la croisade. Il désigne le comte de Toulouse Raimond VI comme instigateur du crime et appelle le roi de France à prendre la croix. D'abord réticent à s'impliquer personnellement, Philippe Auguste finit par accorder à certains vassaux l'autorisation de partir.
Au printemps 1209, l'armée croisée s'ébranle vers le sud. Raimond VI ayant négocié dans l'urgence sa réconciliation avec l'Église, la croisade se tourne uniquement contre Trencavel.

L'armée croisée arrive à Béziers en juillet 1209, qui est prise en une journée. Le massacre de la population est destiné à dissuader les cités voisines d'opposer toute résistance. Les croisés assiègent ensuite **Carcassonne** dont ils s'emparent rapidement ; le vicomte est emprisonné dans le château où il meurt. Choisi pour le remplacer, Simon de Montfort entreprend la conquête des domaines qui lui ont été concédés. Malgré une âpre résistance, notamment autour du *castrum* de **Cabaret**, le pays tombe rapidement sous la domination des croisés. Après la prise de Minerve en 1210, les redditions se précipitent. Le siège de **Termes,** dont le récit détaillé nous est parvenu, s'avère particulièrement difficile et dure quatre mois. À la fin de l'année 1210, Simon de Montfort s'est rendu maître des plus importants bastions de résistance, à l'exception de **Cabaret**.

En février 1211, l'excommunication de Raymond VI permet à Montfort d'attaquer le comté de Toulouse.

Deux ans plus tard, les croisés affrontent à Muret les troupes de Pierre II, roi d'Aragon, venu au secours de son vassal toulousain. Montfort l'emporte et le roi est tué au cours du combat. Le quatrième concile du Latran (1215) prononce alors la déchéance de Raimond VI au profit de Montfort qui prête hommage au roi de France pour le comté de Toulouse. Lors du concile, **Montségur** est abondamment cité. La place a en effet été reconstruite et fortifiée à la demande de l'église cathare pour accueillir les communautés dissidentes menacées par les progrès de la croisade.

Mais de 1217 à 1224, Raimond VI et son fils, depuis la Provence, entreprennent avec succès la reconquête de leurs terres. Simon de Montfort trouve la mort au combat en juin 1218. Son fils, Amaury, hérite des territoires conquis et devient le nouveau chef des croisés mais capitule rapidement devant les armées de Raimond VII, du comte de Foix et de Raimond II Trencavel.

La croisade royale et la défaite toulousaine

Dans l'espoir que le roi de France intervienne militairement en sa faveur, Amaury de Montfort lui fait don des domaines qu'il a perdus. Parallèlement, le nouveau comte de Toulouse Raimond VII cherche en vain à se réconcilier avec l'Église mais, le concile de Bourges de 1225 le juge complice des hérétiques. Le pape Honorius III et le roi de France Louis VIII lancent alors une nouvelle croisade.

En 1226, l'armée croisée, avec Louis VIII à sa tête, entre dans la vicomté des Trencavel ou elle ne rencontre que peu de résistances, **Carcassonne** étant désertée par ses défenseurs. Le roi installe alors sur place un sénéchal, grand officier chargé de gouverner ce territoire annexé à la Couronne, devenu la « Sénéchaussée royale de Carcassonne et Béziers ». **Cabaret** continue néanmoins à résister à l'armée royale jusqu'en 1228.

Raimond VII finit, à son tour, par cesser le combat et signe, en 1229, le traité de Meaux-Paris qui équivaut à une capitulation sans condition. Le comte est privé d'une partie de ses domaines et s'engage à marier son enfant unique, Jeanne, à Alphonse de Poitiers, frère du roi de France, en écartant de sa succession tout héritier mâle potentiel.

C'est la fin de vingt années de guerres. Le pays est soumis et les communautés cathares, comme tous les rebelles à l'autorité royale, sont contraints de rentrer dans la clandestinité.

De 1230 à 1258, les dernières résistances

Malgré la défaite du comte de Toulouse, la pacification des territoires languedociens est loin d'être achevée. La mise en place en 1233 de l'Inquisition pontificale entretient, notamment dans les villes, un climat insurrectionnel qui aboutit parfois à de violentes révoltes. En outre, de nombreux seigneurs, à la suite du jeune vicomte Trencavel, se sont enrôlés dans les armées du roi d'Aragon. Forts de leur expérience militaire, ils ne demandent qu'à reprendre le combat pour récupérer leurs terres.
Les hautes vallées de l'Ariège et de l'Aude et le sud des Corbières, constituent une zone rebelle, hérissée de places-fortes difficiles d'accès. La plus emblématique est sans doute **Montségur**. Protégée par une garnison conséquente, elle est devenue le principal refuge de l'Église cathare du Toulousain qui en a financé la reconstruction. Mais d'autres lieux échappent aussi au contrôle du sénéchal royal : les nombreux châteaux des seigneurs de Niort, de **Peyrepertuse** ou de Fenouillet donnent asile à toute une population de rebelles. Durant près de quarante ans, ce territoire au statut juridique flou, séparant les terres catalano-aragonaises de la nouvelle sénéchaussée royale, constitue une zone dont l'indépendance de fait pose problème aux deux Couronnes.

En 1240, Raimond II Trencavel lance une attaque surprise contre Carcassonne. Il échoue de justesse à s'emparer de la Cité. La contre-offensive française aboutit à la reddition définitive des principaux seigneurs rebelles. C'est dans ce contexte que le roi met la main sur les châteaux de **Peyrepertuse** et **Aguilar**.

Deux ans plus tard, l'anéantissement d'une mission inquisitoriale par la garnison de **Montségur** donne le signal d'une nouvelle révolte généralisée menée cette fois par Raimond VII de Toulouse associé à une large coalition anti-française. Cette tentative est rapidement matée par le roi de France Louis IX. 1243 marque la fin définitive de la résistance toulousaine.

Le sénéchal de Carcassonne assiège alors **Montségur** qui tombe en 1244 au bout de dix mois de combats acharnés dont les traces se lisent encore sur le site. Plus de 200 cathares sont exécutés sur place dans un gigantesque bûcher.

Le comte de Toulouse meurt en 1249. Sa fille Jeanne et son gendre Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, lui succèdent.
Les ultimes résistances au roi se situent alors dans les châteaux du Fenouillèdes proches des terres aragonaises (**Puilaurens**, Fenouillet, **Quéribus**). La prise de contrôle de ce petit territoire s'étale sur une dizaine d'années et s'achève en 1255 avec la remise de **Quéribus** au roi de France. Les difficiles négociations entre France et Aragon pour fixer leurs droits respectifs de part et d'autre des Corbières débutent alors.

Le 11 mai 1258, le traité de Corbeil est signé : Louis IX renonce à toute revendication sur l'ancienne Marche d'Espagne, Catalogne et Roussillon, tandis que le roi d'Aragon Jacques 1er abandonne ses droits sur le Midi de la France. Le massif des Corbières est désormais le bastion avancé du royaume de France.
En 1271, à la mort sans descendance de Jeanne de Toulouse et d'Alphonse de Poitiers, le comté de Toulouse est rattaché à la Couronne de France (**fig.352**).

352. La France à la fin du XIIIe siècle.

2b.(v) La sénéchaussée de Carcassonne et les forteresses royales

Le roi de France assoit son pouvoir sur les terres nouvellement conquises en mettant en place des institutions qui lui sont propres. Créée en 1226, la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers est la plus étendue du Languedoc. En mettant en place cette sénéchaussée, la monarchie capétienne a un double objectif : asseoir son autorité sur un pays nouvellement soumis, encore rebelle au roi et à l'Église romaine et mettre en défense sa frontière méridionale face au royaume d'Aragon.

Les contours de la sénéchaussée

Au nord et à l'ouest, la sénéchaussée confronte les comtés de Toulouse et de Rouergue administrés par Alphonse de Poitiers, frère du roi de France avant de devenir sénéchaussées royales à la mort de celui-ci en 1271. Au sud-ouest la sénéchaussée jouxte les terres du comte de Foix, grand féodal, vassal du roi de France comme du roi d'Aragon, prompt à entrer en rébellion contre l'une ou l'autre des Couronnes.
La limite sud de la sénéchaussée touche les terres aragonaises de Cerdagne, Conflent et Roussillon.
Sa façade orientale, le long du littoral méditerranéen, s'intercale entre le nord du Roussillon et la vicomté d'Aumeladès / seigneurie de Montpellier, autre possession aragonaise. Elle englobe la vicomté de Narbonne, vassale de la couronne de France (**fig.353**).

353. La sénéchaussée de Carcassonne-Béziers en 1314.

Au sud de la sénéchaussée, le contexte particulier du royaume de Majorque

En signant le traité de Corbeil en 1258, Jacques 1er d'Aragon perd le fruit du travail mené par ses prédécesseurs pour acquérir territoires et droits au nord des Pyrénées où il ne conserve que le Roussillon, la Cerdagne et ses droits sur la seigneurie de Montpellier et autres lieux épars. Ces importantes pertes territoriales ne sont compensées que par la renonciation par Louis IX de France à des droits purement symboliques sur l'ancienne « Marche d'Espagne » carolingienne. Ce revers politique est peut-être à l'origine d'une des clauses les plus surprenantes du testament de Jacques 1er, rédigé en 1262. En effet, le roi souhaite que ses biens soient partagés en deux parties distinctes, son aîné, Pierre, devant hériter de la part majeure : royaumes d'Aragon et de Valence et comté de Barcelone, et son cadet, Jacques, recevant les îles Baléares, le Roussillon, la Cerdagne et la seigneurie de Montpellier.
A la mort de Jacques 1er, en 1276, cet assemblage de territoires prend le nom de royaume de Majorque. Jacques II, son premier roi, est tout de suite confronté à ses deux puissants voisins. Au nord, la France, dont l'imposant dispositif militaire de la sénéchaussée de Carcassonne contrôle les confins septentrionaux du Roussillon. Au sud, le royaume d'Aragon où, dès 1279, son frère aîné conteste la souveraineté majorquine et inaugure une longue période de conflits.
Durant ses 70 années d'existence ce petit royaume, en guerre permanente contre l'Aragon, est l'allié de la Couronne capétienne. Le sénéchal de Carcassonne intervenant même militairement en sa faveur à plusieurs reprises.
Le conflit s'achève en 1349 avec la victoire aragonaise qui relance immédiatement les tensions sur la frontière sud de la sénéchaussée.

La création et le déploiement du réseau fortifié de la sénéchaussée

Dans le contexte insurrectionnel qui caractérise les trois premières décennies de la sénéchaussée, il est essentiel d'assurer une défense efficace de Carcassonne.
De grands chantiers de fortification y sont lancés entre 1228 et 1239 avec la quasi-reconstruction de l'ancien château vicomtal et le début de l'édification de l'enceinte extérieure. En 1240, les insurgés menés par Trencavel réussissent presque à s'emparer de la Cité. Les travaux de fortification connaissent alors un regain d'intensité : démolition des faubourgs, achèvement de l'enceinte extérieure et renforcement de l'enceinte intérieure.
Mais Carcassonne doit aussi bénéficier d'une défense avancée. Ce besoin a été clairement mis en évidence après le raid mené par Trencavel en 1240. Celui-ci, parti du Roussillon, avait réussi à rallier à sa cause une partie de la population en parcourant le territoire sans rencontrer de sérieuses résistances.

La création du réseau fortifié débute donc parallèlement aux travaux de fortification de Carcassonne. Ces châteaux vont être établis pour répondre à plusieurs besoins :

- Maîtriser les rébellions, notamment au sud de la sénéchaussée,
- Imposer la présence française sur les confins des possessions du royaume d'Aragon,
- Contrôler les territoires environnant Carcassonne en implantant des garnisons royales dans les principales places-fortes féodales,
- Assurer une présence royale à proximité des grands vassaux relevant de la Couronne de France,
- Affirmer la puissance capétienne sur des places emblématiques de la résistance à la Croisade et à la conquête royale,
- Contrôler les principales ressources minières, notamment les mines d'argent et de fer.

Entre le milieu du XIII^{e} siècle et le début du XIV^{e} siècle les sénéchaux auront à cœur de faire évoluer le nombre et la répartition des forteresses royales en fonction de l'évolution géopolitique et diplomatique autour de la sénéchaussée. Sur le plan stratégique et militaire, les sénéchaux procèdent parfois à des réajustements : certains châteaux ayant abrité des garnisons royales sont délaissés et inféodés à un seigneur, au profit d'autres fortifications dont l'emplacement correspond davantage aux nouveaux enjeux stratégiques.

Le roi peut aussi s'appuyer sur les fortifications de ses grands vassaux, descendants des compagnons d'armes de Simon de Montfort. C'est dans ce cadre que rentre Montségur car, bien que prise par le sénéchal de Carcassonne en 1244, la place a été remise au seigneur de Lévis, principal vassal du Roi dans la sénéchaussée, qui en assure l'entretien et la garnison.

Les châteaux royaux de la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers entre 1229 et 1314

Château	Occupation royale	Imposer la présence française sur les confins des possessions du royaume d'Aragon.	Contrôler les territoires environnant Carcassonne en implantant des garnisons royales dans les principales places-fortes féodales.
Termes	A partir de 1229		x
Cabaret	A partir de 1229		x
Cessenon	A partir de 1229		
Béziers	A partir de 1229		x
Cabrières	A partir de 1229	x (vicomté d'Aumeladès)	
Pézenas	A partir de 1229	x (vicomté d'Aumeladès)	
Servian	A partir de 1229	x (vicomté d'Aumeladès)	
Peyrepertuse	A partir de 1240	x	
Montréal	A partir de 1240		x
Niort	A partir de 1241 jusqu'aux environs de 1280	x	
Castelpor	A partir de 1241 jusqu'aux environs de 1280	x	
Minerve	A partir de 1242		x
Montségur	A partir de 1244		
Quéribus	A partir de 1255	x	
Puilaurens	A partir de 1258	x	
Sabarda	A partir de 1258	x	
Castel-Fizel	A partir de 1258 jusqu'aux environs de 1280	x	
Aguilar	A partir de 1262	x	
Roquefixade	A partir de 1278		
Belcaire	A partir de 1282	x	
Les Allemans	A partir de 1308		
Leucate	A partir de 1308		

Assurer une présence royale à proximité des grands vassaux relevant de la Couronne de France.	Affirmer la puissance capétienne sur des places emblématiques de la résistance à la Croisade et à à la conquête royale.	Contrôler les principaux territoires minièrs.
x (vicomté de Narbonne)	x	x (plomb, argent, cuivre, fer)
	x	x (plomb, argent, cuivre, fer)
		x (plomb, argent, cuivre, fer)
x (vicomté de Narbonne)	x	
		x (plomb, argent, cuivre, fer)
	x	
	x	
	x	
	x	
	x	x (plomb, argent, cuivre, fer)
x (comté de Foix)	x	
	x	
	x	
		x (plomb, argent, cuivre, fer)
x (comté de Foix)		
x (comté de Foix)		
x (vicomté de Narbonne)		

La reconstruction des châteaux par l'administration royale : sources écrites et traces archéologiques

Si les documents mettant en évidence l'administration directe des forteresses par les agents du roi ne manquent pas, les chantiers de construction sont, quant à eux, bien moins documentés. Toutefois, quelques sources archivistiques et quelques éléments archéologiques viennent éclairer directement les conditions dans lesquelles ces forteresses ont été édifiées.
L'administration royale supervise les travaux de construction des forteresses comme le montre, par exemple, une lettre de Louis IX de 1242, demandant au sénéchal de Carcassonne de faire réaliser l'escalier de Peyrepertuse « au mieux et au moindre prix » (**fig.354**). À charge alors pour le sénéchal de confier la réalisation du chantier à un maître d'œuvre.

Plusieurs d'entre-eux, ayant travaillé sur les fortifications de la sénéchaussée, portent un nom les rattachant au nord de la France : Jean de Mantes, Girard de Royaumont, Arnulphe de Saint-Denis... renforçant ainsi l'idée de principes architecturaux directement importés d'Ile-de-France. Les documents nous montrent qu'ils travaillent sur plusieurs chantiers à la fois et sont sans doute assez présents sur le terrain, comme l'indique la découverte de la matrice du sceau de Jean Le Picart, couvreur, dans les gravats de la voûte de la chapelle castrale de Termes (**fig.355**). Un Jean le Picart est cité comme charpentier du roi dans la sénéchaussée de Saintonge en 1298.

354. Peyrepertuse, escalier taillé dans la roche.

355. Termes, sceau de Jean le Picart.

Des indications de premier plan proviennent d'un document conservé aux Archives départementales du Gard. Il s'agit d'un livre de comptes concernant les travaux menés au château de Peyrepertuse dans les années 1250-1251. Il provient vraisemblablement des archives de Guillaume de Pian, sénéchal de Carcassonne de 1249 à 1254. Il documente un chantier dont l'effectif peut atteindre 200 personnes et décrit les différents postes, salaires et achats à charge du trésor royal.
De tels chantiers ont eu des conséquences directes sur la vie des populations locales. La mise en place de servitudes militaires autour des forteresses, couplées parfois avec la volonté de faire disparaître la trace de lieux hautement symboliques de la résistance au roi, a souvent entraîné un transfert de l'habitat au pied des promontoires. Ces abandons et/ou démolitions semblent coïncider avec le début des travaux de construction des forteresses royales.

Ainsi la destruction rapide du *castrum* de Cabaret (**fig. 356**), datée par l'archéologie des années 1240, est menée parallèlement à une réquisition d'habitants par le sénéchal « pour bâtir le château de Cabaret ».
Ces campagnes de travaux contribuent à fixer une population active aux alentours des forteresses royales. À Peyrepertuse, sur les 123 noms propres mentionnés dans le compte de 1250-1251, 103 sont d'origine locale ou régionale. Le cas de Montségur apporte peut-être un éclairage complémentaire sur cette relation entre les chantiers de construction et habitat périphérique (**fig. 357**). Alors qu'aucun habitat n'existait plus sur place depuis le siège et le bûcher de 1244, un document daté de 1287 indique l'existence de la communauté d'Ourjac « près le château de Montségur ». À l'exception d'un seul, les noms des chefs de famille renvoient au nord de la France, à la langue « d'oïl ». Ce village pourtant bien structuré et doté de consuls n'a eu qu'une existence éphémère car il a déjà disparu en 1295. Il est tentant de voir dans cette population un effectif de bâtisseurs établis sur place pour la durée du chantier de construction du château.

356. Lastours, un quartier du site archéologique du *castrum* de Cabaret.

357. Montségur, le village actuel,construit près du lieu-dit «Ourjac».

Les hommes du roi

Depuis le château de Carcassonne où il réside, le sénéchal cumule les pouvoirs militaires, administratifs et judiciaires. Il décide des expéditions militaires et les commande, fait publier et appliquer les mandements royaux, gère les revenus de la Couronne sur le territoire, exerce l'autorité souveraine sur les grands fiefs et les villes, juge de tous les cas royaux et constitue juridiction d'appel des décisions des officiers subalternes.

Centre de commandement de l'ensemble, le château de Carcassonne abrite les différents agents royaux qui concourent à l'administration des forteresses : le maître maçon et le maître charpentier, également responsable de l'arsenal, secondé par un clerc des œuvres chargé des aspects administratifs ; l'intendant, qui achète et répartit l'approvisionnement en blé et en viande ; l'artilleur qui répare les machines de guerre et commande aux armuriers. Rien n'indique que le « maître-maçon » et le « maître-charpentier » exercent une quelconque supervision de chantier, le *magister carpenterus* étant uniquement désigné comme le responsable du parc à matériel.
Le sénéchal de Carcassonne a la charge de nommer les châtelains à la tête des garnisons, de veiller à l'approvisionnement des forteresses, de leur fournir l'armement et les équipements militaires nécessaires. Les sources archivistiques révèlent une organisation de la gestion des forteresses centralisée depuis Carcassonne, tant dans le domaine de la construction que dans celui de la mise en défense.
Ainsi plusieurs documents comptables mentionnent les effectifs des garnisons comme par exemple, pour les Corbières, en 1260 et 1302 :

1260	Aguilar	Peyrepertuse	Puilaurens	Quéribus	Termes
Châtelain		1	1	1	1
Sergent		9	25	9	8
Chapelain			1		

1302	Aguilar	Peyrepertuse	Puilaurens	Quéribus	Termes
Châtelain	1	1	1	1	1
Sergent	12	21	16	7	10
Chapelain	1	1	1	1	1
Portier	1	1	1		1
Guetteur	1	1	1		1
Écuyer					1
Chenil		1	1		

2b.(vi) Des débuts de l'époque moderne jusqu'au traité des Pyrénées (1659)

Après la signature du traité de Corbeil en 1258, le système de forteresses de la sénéchaussée continue à assurer la double fonction qui est la sienne ; faire respecter l'autorité du roi et défendre le royaume face aux invasions aragonaises puis espagnoles.

L'adhésion des populations locales à la couronne capétienne permet que les sergenteries des forteresses soient érigées en office et deviennent héréditaires à partir de 1336.

Durant la guerre de Cent Ans (1337-1453), l'arsenal de Carcassonne est régulièrement mis à contribution pour venir renforcer les troupes languedociennes engagées sur des théâtres d'opération éloignés. La seule campagne militaire d'envergure concernant la sénéchaussée est la « chevauchée du Prince Noir », menée en 1356, par le prince de Galles Edward, qui ravagea le territoire d'ouest en est. Les forteresses ne furent pas concernées par ce raid, même si un édit royal demande alors leur mise en défense.

Entre la fin du XIVe siècle et le milieu du siècle suivant, les Grandes Compagnies et les routiers ravagent le territoire et se cumulent aux incursions aragonaises récurrentes depuis la disparition de l'éphémère royaume de Majorque.

Dans la seconde moitié du XVe siècle, les événements se calment avec l'annexion du Roussillon par Louis XI entre 1463 et 1493. Au début du XVIe siècle, les hostilités reprennent et sont aggravées par les Guerres de Religion (1562-1598). Durant cette période, le réseau fortifié royal continue à jouer pleinement son rôle et les forteresses, surtout celles du sud, sont souvent sollicitées militairement. En 1598, la paix est signée. Le réseau défensif du XIIIe siècle est désormais obsolète.
Les châteaux **d'Aguilar** et de **Montségur** paraissent abandonnés dès cette période.

En 1635, Louis XIII modifie profondément le fonctionnement de l'administration royale avec la création des intendants de province. Le titre de sénéchal devient alors honorifique.

En 1625, les affrontements reprennent localement avec la confrontation générale entre la France et l'Espagne, dans le cadre de la guerre de Trente Ans. Les combats se déroulant principalement sur le littoral, les forteresses ne sont quasiment plus entretenues. C'est dans ce contexte qu'en 1653 le château de **Termes** est démoli sur ordre du roi.

En 1659, le traité des Pyrénées entérine la victoire française. Le Roussillon et une partie de la Cerdagne deviennent possessions françaises, déplaçant la frontière du royaume vers le sud, jusqu'à son emplacement actuel (**fig.358**). Malgré leur quasi-inutilité, **Puilaurens**, **Lastours**, **Peyrepertuse** et **Quéribus** conservent toutefois une garnison jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

358. Le déplacement de la frontière consécutif au traité des Pyrénées (1659).

Durant tous ces événements, les châteaux de la sénéchaussée font régulièrement l'objet de demandes de réparations et de mise en défense de la part de l'administration royale. La fonction de réseau fortifié centré sur Carcassonne et sur la frontière dure donc à travers les siècles, comme le montrent ces quelques exemples tirés des sources documentaires :

1393, le roi Charles V ordonne au sénéchal de Carcassonne de pourvoir à la réparation des châteaux de la frontière : *… nos châteaux de garde à nos gages … sur la frontière du royaume d'Aragon et celle du comté de Foix, comme le château de Leucate, le château de Termes, le château d'Aguilar, le château de Peyrepertuse, le château de Quéribus, le château de Roquefixade et celui de Puilaurens,… vous sénéchal les avez fait visiter par gens expertes avec le maître des œuvres de ladite sénéchaussée…*

1418, les lettres patentes du roi Charles VI en date du 23 novembre 1418 précisent : *… la Cité de Carcassonne qui est notre estimée Chambre, la clé et la maîtresse de toutes les autres forteresses…*

1483, les attendus d'un procès entre la garnison d'Aguilar et la population de Tuchan affirment *… il est à savoir qu'aux Marches par deçà la frontière d'Aragon est ladite cité de Carcassonne qui est la mère et a cinq fils, à savoir, Puilaurens, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse et Termes … et sont à gages du Roy… et tous les gardiens de ces châteaux peuvent être dénommés soldats placés aux frontières…*

1597, en prévision d'opérations militaires à venir, les États du Languedoc demandent au roi de faire réparer les châteaux de *Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens et Termes, situés sur la frontière d'Espagne, qui tombent en ruine…*

1685, le sieur Lauvergne, ingénieur ordinaire du Roy à Perpignan et Salses, rédige un : *État et estimation des ouvrages les plus nécessaires qu'il convient de faire au château de Quéribus, desquelles on ne saurait se passer pour sa conservation…*

1776, les Commissaires Ordinaires des Guerres de la Province du Languedoc constatent : *…pour le château de Quéribus… Nous.. commissaires et contrôleurs… certifions au Roi… avoir présenté… huit hommes en très bon ordre et suffisant équipage pour faire service à Sa Majesté…*
(Même formulation pour 12 hommes au château de Peyrepertuse et quatorze hommes au château de Puilaurens.)

2b.(vii) Une redécouverte progressive à travers le prisme historique de la croisade

Peu à peu, l'histoire de ces sites spectaculaires glisse dans l'imaginaire collectif, voire dans la légende. Dès le XVIe siècle, les historiens de la région, tels Besse et Dom Vaissète, sont conscients du rôle majeur joué par la croisade contre les Albigeois dans l'histoire du Languedoc. Des parallèles sont faits entre le catharisme et le protestantisme. Loyaux avec la monarchie, les historiens de l'époque moderne ne dénoncent pas le rattachement du Languedoc à la Couronne de France mais les méfaits commis par les armées croisées et les abus de l'Inquisition.

Romantisme et patrimoine

Au XIXe siècle naissent les discours sur la Croisade, tantôt laudatifs, tantôt critiques, qui perdurent jusqu'à nos jours. En 1823, Simonde de Sismondi consacre dans sa monumentale *Histoire des Français* un chapitre à la croisade contre les Albigeois : il dresse un tableau idyllique de la « civilisation méridionale » avant l'arrivée des croisés qui apportent ruine et destruction par fanatisme religieux. En 1849, Charles Schmidt, théologien luthérien, publie *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, œuvre rigoureuse basée sur une présentation critique de textes d'archives. En 1870-1872, Napoléon Peyrat, pasteur calviniste ariégeois, publie son *Histoire des Albigeois*, une œuvre romantique qui présente les thèmes habituels d'un Midi municipal démocrate, libre-penseur et cultivé, opposé à l'Église romaine prompte à anéantir toute dissidence religieuse (faisant un parallèle avec la persécution du protestantisme). **Montségur** est le pivot de l'œuvre, « berceau de notre tribu … tombeau de notre patrie… ». Son souffle épique fut à l'origine d'une littérature régionaliste.

À la fin du XIXe siècle, des chercheurs comme Mgr. Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, fondent leurs travaux sur des éditions critiques de textes originaux.

Au même moment, républicains et radicaux se font violemment anticléricaux, dénonçant l'obscurantisme de l'Église qui refuse alors de se rallier à la République : ils

citent volontiers à l'appui de leur thèse les croisades et les crimes de l'Inquisition mais ne prennent que rarement leurs exemples dans l'histoire même du Languedoc. De la même manière, lorsque l'école de la Troisième République (1870-1940) traite très marginalement de la croisade contre les Albigeois, elle n'insiste jamais sur l'opposition entre le Nord et le Midi, fidèle en cela à l'idéal républicain d'unité nationale.

Le goût naissant pour le voyage pittoresque et la prise de conscience que la France recèle de monuments à découvrir et à protéger sont un fait majeur dans la France romantique. Ce mouvement conduit à la création en 1830 du poste d'inspecteur général des monuments historiques, occupé à partir de 1834 par Prosper Mérimée. Dans ce contexte, l'intérêt qui est alors porté à la Cité de **Carcassonne**, vouée à la démolition après son déclassement comme place de guerre, conduit aux travaux de restauration menés par Eugène Viollet-le-Duc et ses successeurs : restauration de la cathédrale Saint-Nazaire à partir de 1844 puis de la Cité dont les fortifications sont classées en 1849. Viollet-le-Duc s'appuie, pour ses restaurations, sur toutes les données objectives dont il dispose, sur une analyse minutieuse du monument qu'il a relevé en détail. Le goût romantique pour les ruines médiévales conduit aussi des visiteurs dans les châteaux de la série. Les unes après les autres, ces forteresses sont classées aux monuments historiques : **Montségur** dès 1862, **Puilaurens** en 1902, **Lastours** en 1905, **Quéribus** en 1907 et **Peyrepertuse** en 1908…

Regards contemporains : des « châteaux cathares » au « modèle philippien »

Lors des crises politiques et sociales qui secouent la période 1920-1940, l'attrait de l'occultisme donne lieu, dans le sud de la France, à des spéculations diverses sur le catharisme, émises dans le cadre de plusieurs cercles. Otto Rahn, proche du régime nazi, établit des parentés entre le germanisme et la romanité cathare (*La Croisade contre le Graal* en 1933, *La Cour de Lucifer* en 1937). À l'opposé, Jean Guiraud, par notamment son *Histoire de l'Inquisition*, publiée en 1935-1938, renouvelle les travaux de recherche sur le catharisme, affirmant le caractère chrétien de cette dissidence religieuse. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la croisade est, là encore, instrumentalisée. En 1942, Pierre Belperron publie *La Croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France*, voyant dans la société méridionale du XIII^{e} siècle, perçue comme amollie et futile, de flagrantes analogies avec ce que le gouvernement de Vichy considérait comme la France corrompue du Front Populaire. Au contraire, autour de Joë Bousquet et de René Nelli, des écrivains français et occitans font l'éloge de la civilisation d'oc, symbole de résistance à l'occupant.

Au printemps 1966, dans le cadre de la série télévisée *La caméra explore le temps* , André Castelot, Alain Decaux et Stellio Lorenzi consacrent aux cathares une émission qui, diffusée en deux parties, remporte un vif succès. Les téléspectateurs français découvrent le destin tragique de ces « oubliés de l'histoire » ; les hérétiques mis à mort pour avoir refusé d'abjurer leur foi deviennent le symbole de la résistance à l'oppression et, en 1973, le mouvement politique « Lutte occitane » organise à **Montségur** une fête qui rassemble près de dix mille personnes.

La grande fresque publiée en feuilleton à partir de 1966 par Michel Roquebert (1928-2020) dans le journal « La Dépêche du Midi » sous le titre *L'épopée cathare* contribue à populariser l'histoire de la croisade et du catharisme. Le grand public s'enflamme

pour ce récit que l'auteur enrichit au long des années, pour aboutir à une œuvre de référence en cinq volumes publiée entre 1970 et 1998. L'œuvre complexe du poète et philosophe René Nelli (1906-1982), sur la spiritualité cathare, la littérature courtoise ou l'érotique des troubadours, nourrit également l'engouement qui se manifeste alors pour tout ce qui touche au catharisme et à l'histoire du sud de la France. Les difficultés économiques que connaissent alors les Français du Midi, l'obligation qu'ils ont parfois de quitter leur région d'origine pour gagner leur vie, sont ressenties comme étant l'héritage de la croisade, la conséquence d'un rapport colonisés-colonisateurs. La population s'identifie aux cathares, se reconnaît dans leur combat. Le Languedoc recourt à son passé, tout au moins à l'image qu'il s'en fait, pour exprimer ses problèmes sociaux et identitaires.

À partir des années 1970, par tâtonnements successifs, des coups de boutoir sont portés au mythe des « châteaux cathares », apportant la preuve, par la typologie architecturale et l'archéologie, qu'il s'agit de forteresses royales appliquant les principes architecturaux promus à partir de 1200 par la monarchie capétienne ; ces travaux pionniers vont contribuer, dans les années 1980, à la formulation par les castellologues d'une architecture militaire capétienne standardisée[1].

Toutefois l'engouement du public pour cet ensemble de forteresses reste tributaire d'un grand malentendu, les ruines les plus emblématiques ne devant rien aux cathares mais étant le fruit des restructurations royales du XIIIe siècle. Et effectivement, l'exploitation touristique des monuments, qui commence dans les années 1960, repose sur ce contresens.

À partir des années 1990, une mise en valeur systématique des châteaux est amorcée, comprenant des travaux de restauration, de dégagement des accès, de création de centres d'accueil des visiteurs, etc. La marque « Pays cathare » est déposée par le Département de l'Aude, accompagnant un vaste programme de développement touristique et culturel, visant à promouvoir l'histoire locale du catharisme tout en rétablissant les sites fortifiés royaux dans leur véritable fonction historique.

Dans les années 2020, l'énorme engouement du public pour le catharisme marque le pas et ces monuments sont désormais essentiellement étudiés et visités pour leur histoire propre et leurs qualités intrinsèques, qui s'expriment au cœur des paysages naturels et préservés.

1. Le terme d'architecture philipienne, utilisé couramment dans les années 1980, est désormais à nuancer. La notion d'architecture militaire capétienne du XIIIe siècle décrit mieux la réalité, dans l'espace et le temps de ce modèle architectural.

359. Porte de l'enceinte inférieure du château de Puilaurens.

3

Justification de l’inscription

3. Justification de l'inscription

3.1.a. Brève synthèse

Situé dans le sud de la France, en région Occitanie, entre la limite méridionale du Massif central et la partie orientale des Pyrénées, le bien culturel en série proposé à l'inscription est constitué des éléments les plus remarquables du système de fortifications mis en place, au XIIIe siècle, par les rois de France pour affirmer leur autorité sur la sénéchaussée de Carcassonne. Il est composé d'une sélection de sept forteresses : Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes associées au château et aux remparts de Carcassonne.
Cette série de fortifications, contemporaines les unes des autres, témoigne de la conquête du Languedoc par le roi de France et ses vassaux, dans la première moitié du XIIIe siècle et de ses objectifs : le contrôle d'un vaste territoire et l'affirmation du pouvoir royal.
Carcassonne et le sud du Languedoc sont intégrés au domaine royal français à la suite de la croisade contre les Albigeois (1208-1229), une des rares croisades menées en Europe même contre une population chrétienne. Dès 1226, la mise en place de la sénéchaussée royale de Carcassonne matérialise sur les plans juridique, administratif et militaire, la difficile prise de contrôle par le roi de cette région nouvellement conquise.

Dans un contexte de tensions militaires et diplomatiques liées au voisinage de la couronne d'Aragon-Barcelone, les rois de France déploient des moyens considérables pour construire, selon les principes de l'architecture militaire capétienne, un système de fortifications imposant et ostentatoire à l'échelle de la sénéchaussée.

La cité de Carcassonne est dotée d'une double enceinte abritant en son sein un château, centre de commandement du réseau fortifié. Parallèlement, une série de places-fortes féodales, passée sous contrôle royal, est entièrement reconstruite pour protéger les confins de la sénéchaussée et en contrôler les points les plus stratégiques.
Cet ensemble de forteresses a conservé sa fonction militaire jusqu'au traité des Pyrénées qui, en 1659, déplace la frontière vers le sud.
Administré depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi, il constitue un exemple précoce et particulièrement abouti de gestion militaire et administrative centralisée pour un territoire éloigné du siège du pouvoir royal.

Les fortifications composant le bien en série ont été édifiées selon les principes de l'architecture militaire capétienne, qui n'avaient pas encore gagné le Languedoc. Ce modèle de forteresse est caractérisé par la régularité géométrique du tracé des enceintes, la multiplication des tours rondes à archères, la présence de tours maîtresses intégrées à la défense, de logis adossés aux courtines et l'éloignement des zones d'habitats.

Pour asseoir le pouvoir du roi sur l'ensemble du territoire, les maîtres d'œuvre royaux implantent les forteresses dans des zones aux reliefs difficiles en lieu et place de châteaux méridionaux préexistants. Pour cela, ils sont contraints d'adap-

ter leurs concepts architecturaux, élaboré à l'origine pour les plaines du nord de la France, aux reliefs escarpés du pays, obligeant tailleurs de pierres, maçons et charpentiers à déployer une grande maîtrise technique.

Bâtis en même temps avec des moyens considérables, dans un temps relativement court et sous maîtrise d'ouvrage royale, les châteaux de la série présentent une unité stylistique remarquable. L'architecture militaire capétienne s'y exprime pleinement, tant dans la conception d'ensemble que dans le détail constructif.

Parallèlement la multiplicité des solutions mises en œuvre pour adapter les châteaux à leur environnement topographique confère à chaque élément de la série une identité propre, amplifiée par l'insertion des murailles au sommet de crêtes qu'elles prolongent de façon spectaculaire.
Cette même volonté de démontrer la puissance royale par des constructions monumentales se retrouve à Carcassonne dont l'imposant système fortifié constitue un répertoire abouti des innovations architecturales capétiennes.
Ces modèles constructifs sont rapidement et largement adoptés tant par les vassaux du roi que par les principautés et royaumes voisins.

Cet ensemble de monuments exceptionnel par son homogénéité et sa conservation, constitue une référence comme système de défense territorial pour le XIII^e^ siècle et le début du siècle suivant. Peu modifiées par l'histoire, les forteresses royales continuent aujourd'hui de s'imposer au sein de paysages naturels spectaculaires et préservés.

Dans le domaine de l'architecture fortifiée, ce système de forteresses complète, avec ses caractères et sa chronologie propres, les grands ensembles déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

3.1.b. Critères exprimant la valeur universelle exceptionnelle

Critère (ii)

(témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou la création de paysages).

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue, pour les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, un jalon remarquable dans le large mouvement de diffusion de l'architecture militaire capétienne depuis l'Europe occidentale tant vers la Baltique et les régions danubiennes que vers la Méditerranée et le Moyen-Orient. Il illustre de façon exemplaire le déploiement rapide et maîtrisé de la fortification capétienne, en France méridionale, dans le cadre d'un schéma autoritaire et centralisé de contrôle d'un territoire frontalier.

En utilisant des moyens considérables pour doter Carcassonne d'une double enceinte et d'un château des plus perfectionnés pour l'époque, la Couronne capétienne affirme sa domination sur le territoire. Parallèlement, en s'implantant sur des

crêtes escarpées, en lieu et place des châteaux seigneuriaux préexistants, les bâtisseurs matérialisent le pouvoir du roi. Ils réalisent des prouesses architecturales afin d'adapter le modèle fortifié capétien, conçu à l'origine pour les plaines du nord de la France, à des reliefs très contraignants. Il en résulte un ensemble de fortifications original et remarquable à la fois par sa cohésion architecturale et par la variété des solutions techniques mises en œuvre pour épouser les sommets des promontoires. Ces évolutions majeures dans le domaine de l'architecture militaire sont rapidement adoptées par les pouvoirs féodaux ou souverains voisins de la sénéchaussée. Les échanges d'influence se font donc d'une part en empruntant un système d'occupation territoriale et, d'autre part, en y implantant un modèle architectural novateur appelé à se diffuser largement au-delà des confins de la sénéchaussée. Certaines de ces réalisations extérieures copient strictement le modèle capétien, d'autres se contentent, par un effet de mode, d'en utiliser un des éléments. Les châteaux de la sénéchaussée de Carcassonne constituent ainsi une porte ouverte à la transformation évolutive de l'architecture castrale de montagne pour les confins méridionaux du royaume de France.

Ce modèle architectural et son organisation territoriale allaient se diffuser et marquer le développement des grands États européens alors en gestation. Ils forment un exemple de référence dans l'espace géopolitique de l'Europe occidentale et du Moyen-Orient méditerranéen des XIIIe et XIVe siècles.

Les monuments constituant le bien en série n'ont été que peu modifiés par l'histoire et sont conservés dans des paysages naturels de grande qualité permettant encore aujourd'hui d'apprécier la pertinence de leur implantation. Le lien organique des forteresses avec la roche ainsi que la préservation des paysages naturels, peu anthropisés, au sein desquels elles demeurent, participent aujourd'hui à la perception et à l'appréciation de ces monuments.

Identification des attributs les plus pertinents pour le critère (ii)

ATTRIBUT 1 - UNE PLACE FORTE CENTRALE DE GRANDE AMPLEUR

Pour les monuments du bien en série, les caractéristiques de l'architecture capétienne s'expriment notamment par la double enceinte et le château de Carcassonne, formant un ensemble particulièrement abouti en termes d'architecture militaire. Perfectionnées en plusieurs phases tout au long des XIIIe et XIVe siècles, les défenses de la Cité intègrent toute la variété des dispositifs militaires de l'époque, y compris en réutilisant des tours et des courtines de l'Antiquité tardive. Les fortifications de Carcassonne concentrent les dispositifs défensifs sur une superficie relativement réduite, en rupture totale avec les vastes enceintes linéaires protégeant les villes méridionales, ouvrant la voie à de nouvelles conceptions de la défense urbaine. Ces fortifications de référence constituent un répertoire complet de l'ensemble des caractéristiques et innovations du modèle d'architecture militaire capétienne.

ATTRIBUT 3 - UN PROGRAMME CONSTRUCTIF D'ENSEMBLE HOMOGÈNE

Les principes constructifs mis en œuvre pour la cité de Carcassonne sont déployés au même moment dans les châteaux royaux de la sénéchaussée de Carcassonne. Bâtis sous une maîtrise d'ouvrage commune, en même temps et dans le même but, avec d'énormes moyens financiers et dans un délai relativement bref, les forteresses constituant le bien en série présentent une homogénéité tout à fait exceptionnelle se démarquant totalement des fortifications méridionales. Plusieurs maîtres d'œuvres, travaillant habituellement pour le roi et provenant de différentes parties du royaume de France, sont identifiés sur les chantiers de la sénéchaussée. Les châteaux sont caractérisés par l'implantation de tours cylindriques en sommet de crêtes, les enceintes linéaires épousant le rocher, la multiplication des organes de tir et la standardisation des éléments architecturaux. Les tours ont des dimensions calibrées, les archères se terminent par des étriers ou des bèches, les portes ont partout les mêmes dimensions, l'emploi du quart-de-rond pour soutenir les linteaux des baies est généralisé. En ce qui concerne la mise en œuvre, la manière capétienne se reconnaît à l'emploi le plus systématique possible d'un grand appareil en pierre de taille.
Sur le plan fonctionnel, les châteaux obéissent tous à la même organisation. Des bâtiments sont accolés aux courtines dont les parties basses sont dévolues au stockage et l'étage au logis de la garnison. Sur le point culminant, un réduit sommital ou une tour-maîtresse abrite entre autres le logement du châtelain. L'unité d'ensemble du réseau fortifié est une évidence pour le visiteur comme pour le spécialiste.

ATTRIBUT 4 - DES CHÂTEAUX SENTINELLES DE CRÊTE

Dans une idée de continuité dans la maîtrise du territoire, les sénéchaux choisissent délibérément de remployer les sites castraux féodaux préexistants. Ils valident et perpétuent ainsi la stratégie d'occupation du territoire des seigneurs méridionaux, dispersant les garnisons en fonction des points forts de la topographie.
Pour ce faire, les maîtres d'œuvre démontrent une grande maîtrise technique afin d'adapter le modèle fortifié capétien, élaboré dans les régions faiblement vallonnées du nord de la France, aux reliefs difficiles des Corbières, de la Montagne Noire ou des piémonts pyrénéens. Ces emplacements dominants assurent un large contrôle visuel du territoire mais permettent aussi à ces puissantes forteresses d'affirmer avec évidence la primauté capétienne sur ces terres nouvellement conquises, face au royaume d'Aragon.

ATTRIBUT 5 - UNE GRANDE QUALITÉ VISUELLE PRÉSERVÉE

La morphologie des sites dans lesquels les forteresses s'insèrent a fortement influencé leur architecture. Bâties dans le prolongement de la roche avec laquelle elles conservent un lien organique inchangé depuis leur construction, les monuments constituant le bien en série n'ont été que très peu modifiés par l'histoire et sont conservés dans des paysages peu anthropisés. Ces espaces naturels très bien préservés rendent parfaitement compte aujourd'hui des raisons ayant conduit à l'édification de ces forteresses au sommet de crêtes escarpées : surveiller visuellement les points clés du territoire mais aussi affirmer ostentatoirement la puissance des rois de France. Isolées au sommet de crêtes, elles constituent toujours des repères marquants dans le paysage.

Critère (iv)

(offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine.)

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne résulte de l'affirmation du pouvoir royal français lors de la conquête de régions situées aux confins méridionaux du royaume dans la continuité de la croisade contre les Albigeois. Les fortifications de Carcassonne et les châteaux qui lui sont associés matérialisent le contrôle d'un territoire réputé hostile et hérétique confrontant les possessions de la Couronne d'Aragon alors au sommet de sa puissance. La nécessité, pour la royauté française de s'imposer aux populations locales, potentiellement rebelles, tout en s'affirmant face aux aragonais, a conduit l'administration royale à planifier la construction d'un imposant réseau militaire territorial et frontalier.

Par sa position géographique éminemment stratégique, la cité de Carcassonne a constitué le centre du dispositif. Elle a été dotée d'une double muraille et d'un château conçus selon les principes les plus avancés de l'architecture militaire capétienne. Cette même démarche s'est appliquée à plusieurs places-fortes féodales confisquées par la Couronne et réparties de façon denses en périphérie de Carcassonne et face aux possessions aragonaises.

Cet ensemble fortifié, par son ampleur et sa force, vient en appui de la diplomatie capétienne avec l'Aragon dans les difficiles négociations permettant d'aboutir à la définition d'une frontière claire entre les deux royaumes, accord qui allait perdurer durant quatre siècles.
Cette planification par le pouvoir royal d'un vaste système de contrôle frontalier marque donc l'expansion rapide du royaume de France en direction du monde méditerranéen et des royautés ibériques qui préfigurent l'empire espagnol.

L'ensemble des forteresses est dirigé depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi. Cette gestion militaire et administrative centralisée d'un réseau de places-fortes s'avère être particulièrement efficace et permet l'intégration rapide et durable de ces territoires au sein du royaume de France.
Cet ensemble fortifié est exceptionnel par sa complétude et sa conservation. Il offre pour le XIIIe siècle et le début du siècle suivant un exemple éminent et remarquablement homogène de système de défense territorial à commandement centralisé.

La construction simultanée de ces châteaux de crête et des murailles de Carcassonne est emblématique de la capacité de la Couronne capétienne à mobiliser des moyens humains et financiers considérables pour affirmer son autorité sur une territoire éloigné du siège du pouvoir. Organisé autour de sa place-forte principale, le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue un exemple précoce de la mise en place d'une défense territoriale centralisée. Ce réseau fortifié est emblématique du mouvement d'affirmation des puissances souveraines qui marque l'Europe du XIIIe siècle. Il illustre remarquablement le renforcement et l'expansion considérable du pouvoir capétien, envié alors par nombre de monarques européens.

Identification des attributs les plus pertinents pour le critère (iv)

ATTRIBUT 1 - UNE PLACE FORTE CENTRALE DE GRANDE AMPLEUR

Par sa position géographique, constituant un verrou à l'échelle de plusieurs voies de communication importantes, Carcassonne a joué depuis l'Antiquité tardive un rôle stratégique majeur entre Massif central et Pyrénées et entre Rhône et Garonne. Dotée d'une solide muraille dès le IVe siècle ap. J.-C., constamment améliorée à travers les âges, la ville est prise durant la croisade contre les Albigeois, avant d'être remise au roi de France en 1226. Elle devient aussitôt le siège d'une importante sénéchaussée royale qui constitue le cadre juridique, administratif et militaire de l'autorité capétienne. Les fortifications de la ville sont alors entièrement restructurées et considérablement renforcées. L'ancienne muraille est rebâtie et doublée par une vaste enceinte extérieure construite ex-nihilo. Un château, efficacement fortifié, est bâti à l'intérieur des murailles pour constituer le centre de commandement de la sénéchaussée et pour contrôler la ville.

ATTRIBUT 2 - UN ENSEMBLE DÉFENSIF NOUVEAU CONÇU À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

Pour assurer la maîtrise du territoire depuis les contreforts des Cévennes jusqu'au piémont pyrénéen, plusieurs places-fortes sont confisquées aux seigneurs méridionaux afin d'être transformées en forteresses royales selon un schéma analogue à celui de Carcassonne. Approvisionnées et armées depuis la Cité, les forteresses sont commandées par un châtelain et occupées par une garnison royale relevant du sénéchal. Leur répartition dans le territoire de la sénéchaussée répond à plusieurs objectifs ; imposer la présence française sur le confins des possessions aragonaises ; contrôler la périphérie de Carcassonne ; assurer une présence royale à proximité des grands vassaux relevant de la Couronne de France, affirmer la puissance capétienne sur des places emblématiques de la résistance à la conquête française, surveiller les principales zones d'exploitation minière notamment les gisements de plomb argentifère.

ATTRIBUT 3 - UN PROGRAMME CONSTRUCTIF D'ENSEMBLE HOMOGÈNE

L'ensemble de ces travaux est réalisé en même temps selon les techniques et les modèles constructifs les plus avancés de l'époque, selon les concepts de l'architecture militaire capétienne jusqu'alors inexistants en Languedoc. Les chantiers sont menés par des équipes nombreuses dont l'encadrement technique est assuré par des maîtres venus du nord de la France disposant de financements considérables. Il en résulte une série d'une grande homogénéité transparaissant tant dans les formes architecturales et les dispositifs tactiques que dans les processus d'édification. Leur conception est caractéristique d'une maîtrise d'ouvrage unique guidée par une vision rationnelle de l'architecture. Au-delà des seuls aspects militaires, par sa charge symbolique, la construction rapide et maîtrisée de ces forteresses, dont les chantiers s'enchaînent à mesure des redditions des différentes places de résistance méridionales, soutient activement la stratégie de normalisation voulue par les souverains capétiens en décourageant les velléités de rébellion des seigneurs locaux. La mise en place du réseau fortifié offre aussi un appui efficace aux négociations diplomatiques avec la Couronne d'Aragon, aboutissant à la ratification du traité de Corbeil en 1258 qui fixe au sud de la sénéchaussée une frontière qui durera quatre siècles.

3.1.c. Déclaration d'intégrité

3.1.c.1 Les aspects généraux et sériels de l'intégrité

L'intégrité d'ensemble de la série

L'intégrité de ce système défensif global et unifié s'exprime par la double enceinte et le château de Carcassonne et par la sélection des sept forteresses réparties sur le territoire. L'intégrité des éléments militaires de la Cité a déjà été reconnue via l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de la Ville fortifiée historique de Carcassonne, suite à sa restauration d'ensemble par E. Viollet-le-Duc dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Cette restauration, effectuée sur la base d'une étude archéologique rigoureuse, a mis en évidence la prééminence de l'architecture militaire capétienne dans les fortifications de la Cité ; les ajouts du XIX^{e} siècle ayant été principalement limités aux parties hautes. Les études archéologiques les plus récentes sur les enceintes et le château de Carcassonne confirment bien cette intégrité des murailles des XIII^{e} et XIV^{e} siècles.
De leur côté, les châteaux sélectionnés sont suffisamment bien conservés, à titre individuel, pour être chacun pleinement représentatif d'une forteresse royale édifiée en montagne au XIII^{e} siècle ou au début du XIV^{e} siècle. Collectivement, ils sont suffisamment nombreux pour montrer comment les maîtres d'œuvre capétiens ont su s'adapter avec succès aux contraintes du relief et, en particulier, aux crêtes montagneuses. Ils couvrent de manière significative le territoire nouvellement contrôlé par le roi de France et sont emblématiques des différentes missions dévolues à ces forteresses : protéger Carcassonne, contrôler les ressources économiques et les voies de circulation, effacer les lignages féodaux locaux, défendre la nouvelle frontière.
Avec le château de Carcassonne pour centre militaire, politique et administratif ce réseau fortifié constitue un système militaire défensif sériel, tout-à-fait original et pionnier en Europe occidentale médiévale (voir 3.2 analyse comparative).

L'intégrité des aspects paysagers et géomorphologiques de la série

L'intégrité paysagère des différentes composantes de la série proposée pour inscription est excellente. L'identité visuelle qui en résulte peut-être perçue comme très forte et même unique.

La cité de Carcassonne est construite sur une butte suffisamment marquée pour que l'étagement de sa double enceinte et son château forment un panorama urbain bien dégagé dans la vallée de l'Aude. Ce paysage de fortifications est parfaitement reconnaissable, et il se voit de loin lorsque l'on emprunte l'axe principal de passage qui va d'est en ouest, de Narbonne à Toulouse. Cet ensemble visuel est très homogène, défini par les éléments fortifiés continus de la double enceinte avec ses tours régulièrement réparties et par le château qui la couronne. La restauration de E. Viollet-le-Duc a eu pour but de restituer la silhouette d'un formidable ensemble fortifié, visible tant de loin que de près et exprimant d'une manière saisissante la puissance militaire de la royauté française. Les abords de la Cité sont formés d'une agglomération ancienne constituée de bâtiments de faible hauteur et d'une assez grande homogénéité architecturale, ce qui permet la pleine expression des fortifications et des tours qui les surplombent.

Tous les châteaux ont en commun une localisation sur des sites de pitons et de parois abruptes, dont les formes sont étroitement conditionnées par la géologie. Partout, la morphologie est marquée par un relief escarpé, traversé de failles qui amplifient l'impression de verticalité. La continuité des parois naturelles et du château construit au sommet donne au visiteur un sentiment d'harmonie farouche et d'homogénéité entre la nature et l'œuvre de l'homme. L'extraordinaire qualité de vigie de ces sites s'impose à tous. Par ailleurs, le paysage environnant, peu anthropisé depuis le Moyen Âge donne généralement une impression de nature « sauvage » (pentes boisées, maquis, garrigues, pierriers) à faible empreinte humaine. Les paysages des châteaux de montagne s'expriment dans un cadre environnemental protégé de grande qualité qui donne une vraie unité à la série proposée.

3.1.c.2 Analyse de l'intégrité individuelle des composantes du bien proposé à l'inscription

Les monuments constituant le bien en série ont conservé intégralement leurs plans originels, sans modification de tracés. Les différents éléments constitutifs de l'architecture castrale sont partout présents et identifiables, avec des élévations globalement bien conservées.

SITE	COMMENTAIRE
CHÂTEAU ET REMPARTS DE CARCASSONNE	Les fortifications de Carcassonne sont une œuvre d'architecture militaire qui reflète d'une façon exceptionnellement complète l'image d'une cité médiévale fortifiée. L'intégrité de la double enceinte, et, plus largement, du système défensif, est quasiment parfaite. Les travaux de restauration du XIX[e] siècle ont considérablement renforcé cette intégrité des fortifications, la rendant plus lisible par les restaurations et par le dégagement systématique de ses abords. La restauration des superstructures et des toitures, dans un esprit de conformité au XIII[e] siècle capétien, a également restitué une image urbaine extérieure très achevée de la Cité.
AGUILAR	La structure d'ensemble de l'édifice des XIII[e]-XIV[e] siècles est pleinement lisible. L'enceinte supérieure intègre un bâti plus ancien surélevé ultérieurement par les ingénieurs du roi. L'enceinte extérieure présente un plan hexagonal irrégulier cantonné de six tours construites ex-nihilo sous maîtrise d'ouvrage royale. Par son tracé géométrique, elle illustre parfaitement la rationalité architecturale caractéristique des maîtres d'œuvre royaux.
LASTOURS	Les quatre châteaux nous sont parvenus avec des élévations encore importantes et certaines salles parfaitement conservées sont dans leur état d'origine. La répartition des quatre châteaux le long de la crête n'est perturbée par aucune construction annexe permettant ainsi une lecture claire du parti-pris original adopté par les maîtres d'œuvre pour défendre le promontoire. La tour Régine bâtie en même temps que la tour de la Vade à Carcassonne, présente d'étroites similitudes avec celle-ci. L'archéologie a démontré que les quatre châteaux royaux sont construits parallèlement à la démolition du *castrum* préexistant dont plusieurs quartiers ont été remis au jour par la fouille.
MONTSEGUR	Le château est établi directement sur le dérasement du *castrum* préexistant dont la partie supérieure a été mise au jour par l'archéologie. La forteresse a conservé l'intégralité de ses courtines quasiment jusqu'au niveau du chemin de ronde et les deux premiers niveaux de la tour-maîtresse sont bien lisibles.
PEYREPERTUSE	La structure d'ensemble de l'édifice des XIII[e]-XIV[e] siècles est pleinement lisible. L'organisation défensive en deux châteaux distincts se perçoit clairement. L'escalier les reliant depuis le XIII[e] siècle est toujours emprunté. Les tours conservent leurs élévations jusqu'au chemin de ronde et un impressionnant éperon, contrôlant l'extrémité de la crête rocheuse illustre le savoir-faire des bâtisseurs royaux. Le noyau fortifié de l'enceinte inférieure intègre une église antérieure à la reconstruction royale.
PUILAURENS	La structure d'ensemble du château est bien préservée, avec des élévations importantes sur l'intégralité de son périmètre fortifié d'origine. Les tours sont conservées jusqu'au niveau du chemin de ronde et certaines ont gardé leurs parapets. La structure du logis principal est claire et ses périmètres habitables et défensifs sont intégralement conservés, bien que restructurés ponctuellement par des réaménagements du XVI[e] siècle. Toutefois, la maçonnerie hétérogène de ces derniers se distingue nettement des constructions royales du XIII[e] siècle, d'une qualité bien supérieure. Par sa masse intacte dominant la vallée, le château illustre parfaitement l'aspect ostentatoire du réseau fortifié.
QUERIBUS	Le château constitue le repère le plus évident de l'ancienne frontière franco-aragonaise de 1258. Il se détache sur un piton dominant directement la plaine du Roussillon, territoire ennemi jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. Très compact et massif, il a conservé l'intégralité des salles couvertes de sa tour-maîtresse polygonale. Celle-ci, posée sur des maçonneries plus anciennes, est en excellent état et sa grande salle est couverte par quatre croisées d'ogives reposant sur un pilier cylindrique dont l'ampleur et la qualité manifestent les moyens déployés par la Couronne de France pour s'imposer sur ce territoire.
TERMES	Le plan d'origine de la forteresse royale est parfaitement lisible mais les portes, tours et tourelles ont fait l'objet, au XVII[e] siècle, sur ordre du roi, d'une démolition systématique à la poudre. Les courtines présentent encore toutefois des élévations conséquentes, scandées de lacunes correspondant aux éléments défensifs disparus. À ce titre, Termes constitue un exemple rare d'une mise en brèche ancienne, parfaitement conservée. Dans le cadre de fouilles archéologiques, une partie des gravats de démolition recouvrant l'enceinte intérieure a été enlevée, permettant de mettre en évidence l'organisation d'origine des bâtiments, peu modifiée depuis le XIII[e] siècle.

3.1.c.3 Préservation de l'intégrité du bien en série et de ses composantes

Forteresses royales jusqu'à leur abandon, étalé entre la fin du XVIe siècle et le tout début du XIXe siècle, les monuments du bien en série candidat ont été classés précocement comme Monuments Historiques, passant ainsi de la tutelle de l'Armée à celle du ministère des Beaux-Arts, puis de la Culture.
Durant leurs huit siècles d'existence, leur sauvegarde a donc été majoritairement assurée par l'autorité centrale. Cette cohérence dans leur préservation a évité des dégradations d'ampleur et des modifications substantielles de leur architecture d'origine. Cette homogénéité facilite la mission des différents architectes chargés d'assurer leur consolidation et leur entretien.

Durant la seconde moitié du XXe siècle les forteresses ont fait l'objet de campagnes de travaux de consolidation sous l'égide d'architectes en chef des Monuments Historiques. Actuellement elles sont l'objet de diagnostics patrimoniaux et paysagers réalisés par des architectes du patrimoine et des paysagistes, conduisant à des campagnes de travaux réalisées sous le contrôle de l'État par le biais de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) et du Service Régional de l'Archéologie (SRA).

Situés dans des zones à la topographie difficile à l'écart des grands centres urbains et des axes de communication majeurs, la qualité des paysages les environnant est reconnue de longue date par l'État comme par les collectivités territoriales et fait l'objet de mesures de protections.

3.1.d. Déclaration d'authenticité

3.1.d.1 Authenticité de l'ensemble sériel proposé

L'authenticité de connaissance de la série

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue un exemple exceptionnel de réseau fortifié du XIIIe siècle dont la gestion centralisée relève du pouvoir royal capétien. L'authenticité de connaissance de la série proposée pour inscription est attestée à travers plusieurs niveaux d'analyses :

- L'étude des sources documentaires atteste que toutes les composantes de la série ont été construites dans la deuxième moitié du XIIIe siècle sur ordre du roi. Malgré leurs lacunes et leur disparité (livre de compte, demande de réquisition de main d'œuvre, commandes de travaux, mentions diverses de chantiers sur les différents sites…) les archives dès cette période, nous laissent entrevoir pour l'ensemble des huit sites une activité de construction soutenue conduite sous l'autorité du sénéchal. Du point de vue militaire, les textes mentionnent avec régularité la nomination par le sénéchal de châtelains sur les différentes forteresses et nous indiquent l'effectif et la composition des garnisons ainsi

que le matériel et le ravitaillement qui leur est attribué par la sénéchaussée. Différentes campagnes de travaux d'entretien apparaissent aussi dans les archives royales.

- Cette gestion concomitante et centralisée des chantiers transparaît de façon évidente à travers l'analyse stylistique des monuments, mettant en évidence un langage architectural commun pleinement représentatif de l'architecture militaire capétienne du XIIIe siècle, en rupture totale avec les constructions militaires languedociennes antérieures à la conquête et sans transformations notables aux époques modernes et contemporaines (cf. 2.a).

- Enfin l'analyse archéologique et les fouilles ponctuelles menées dans les monuments ont clairement mis en évidence leur reconstruction dans la seconde moitié du XIIIe siècle et leur fonction de châteaux de garnison. Elles démontrent aussi que les sites ont été entretenus par l'administration royale quasiment jusqu'à la paix des Pyrénées (1659), mais sans transformations notables, en dehors de quelques ouvertures pour mousquets et de casernements, permettant ainsi qu'ils parviennent jusqu' à nous dans un très haut degré d'authenticité.

Depuis une trentaine d'années, le système fortifié de la sénéchaussée de Carcassonne fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Les recherches se poursuivent et des programmes d'études sont en cours et des fouilles en projet. Les campagnes de travaux de consolidation sont systématiquement accompagnées d'opérations archéologiques préventives.

Il est donc possible de parler d'une authenticité de la connaissance concernant le bien en série, tant du point de vue architectural qu'historique.

L'authenticité architecturale de la série

Du point de vue de l'architecture et des faiblesses initiales reconnues dans les années 1990 par le Comité du patrimoine mondial à la seule cité de Carcassonne en tant que témoignage authentique du XIIIe siècle, les éléments suivants peuvent être avancés :

- La connaissance scientifique des remparts et du château de Carcassonne a fortement progressé, depuis les trente dernières années, par l'alliance d'une recherche de fond, portée par un Programme collectif de recherche (PCR), avec plusieurs opérations d'archéologie préventives. La base des fortifications et des lices bénéficie ainsi d'analyses nouvelles de grande qualité. L'identification des parties réellement authentiques et des reconstructions-restaurations du XIXe siècle a également connu de nouveaux développements permettant d'affirmer que la majeure partie des élévations du château et des remparts de Carcassonne correspond à l'enceinte de la seconde moitié du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle.

- La prise en compte du rôle et de la situation du château et des remparts de Carcassonne dans le cadre global du système défensif dont ils étaient le centre permet de renouveler le regard porté sur ces fortifications. En effet, les forteresses, en ayant conservé leurs traits originaux, offrent le contrepoint idéal des travaux du XIXe siècle, apportant sans conteste un état de référence dans la définition initiale de l'authenticité des murailles de la Cité.

Sur le plan du ressenti, il n'y a aucun doute sur l'authenticité du témoignage d'ensemble, qui s'exprime avec force pour un visiteur, se rendant successivement sur l'ensemble des sites. L'authenticité perçue pour cet ensemble très homogène, dont les similitudes de construction sont substantielles, va bien au-delà d'une simple accumulation de témoignages individuels.

Authenticité paysagère des châteaux de montagne

La plupart des châteaux sont édifiés au sommet d'une crête calcaire ou d'un synclinal perché, aux reliefs et aux falaises très visibles dans le paysage. Bâties avec la pierre extraite de leurs socles rocheux, les forteresses prolongent littéralement la montagne. Ce lien organique entre les reliefs et les bâtiments n'a pas été dénaturé au fil des siècles et offre une authenticité de paysage par un accord inchangé entre la géomorphologie et la construction sommitale. Le paysage depuis le sommet des murailles permet encore aujourd'hui de comprendre finement la topographie de l'aire surveillée par les châteaux. Inversement la vue, depuis le fond des vallées, sur ces forteresses isolées aux sommets de pitons rocheux produit un effet toujours aussi saisissant.
Il s'agit sans aucun doute de l'un des aspects les plus spectaculaires de la série, qui impressionne tout visiteur découvrant les sites.

Les environnements végétaux des châteaux peuvent être spontanément qualifiés aujourd'hui de « naturels », en raison de leur situation isolée dans des espaces peu anthropisés. Cet environnement diffère bien sûr de celui des XIII^{e}-XIV^{e} siècles sur lequel nous n'avons que peu de renseignements. Si nous ne savons que peu de choses du contexte climatique local de l'époque, l'archéologie permet toutefois de localiser les habitats qui avoisinaient les places-fortes féodales préexistantes aux forteresses royales. Les paysages de l'époque devaient donc être exploités du point de vue agricole à travers un maillage de petites communautés villageoises et de modestes unités agricoles dispersées. Les sources d'archives mettent en avant l'importance de l'élevage ovin notamment dans le cadre des grands domaines monastiques, laissant entrevoir des paysages marqués par les zones de pâture.

En revanche, cet environnement naturel préservé, offre un incontestable intérêt visuel. Les valeurs paysagères des châteaux s'y expriment particulièrement bien. En conformité avec les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et la réunion de Nara sur l'authenticité, il est légitime de parler ici de l'authenticité perçue par le visiteur lorsqu' il découvre ces forteresses, défiant l'espace et bravant les siècles.

3.1.d.2 Analyse de l'authenticité individuelle des composantes du bien proposé à l'inscription

SITE	COMMENTAIRE
CHÂTEAU ET REMPARTS DE CARCASSONNE	Les importantes restaurations effectuées par E. Viollet-le-Duc et ses successeurs peuvent poser question quant à la notion d'authenticité de l'enceinte fortifiée et du château en tant que témoignages directs de l'architecture militaire du XIIIe siècle. Toutefois, ces travaux ont essentiellement concerné les couronnements et les toitures alors que la majeure partie des élévations a été respectée comme le montrent les recherches récentes. Par ailleurs, d'importants travaux scientifiques de relevés et d'études architecturales et archéologiques ont été menés par E. Viollet-le-Duc afin de privilégier l'architecture militaire capétienne dans sa restitution.
AGUILAR	Il n'y a pas eu d'intervention historique majeure depuis la restructuration d'ensemble du château à la fin du XIIIe siècle ; aucune adjonction n'est venue modifier la conception d'origine de la forteresse royale abandonnée au XVIe siècle. Les consolidations récentes (fin XXe-début XXIe siècles) consistent essentiellement en des rejointoiements effectués en léger creux là où le mortier d'origine avait disparu. Les lacunes de maçonnerie ont été comblées en retrait du parement d'origine afin d'indiquer clairement les reprises au visiteur.
LASTOURS	Quelques modifications ont été apportées pour les armes à feu au XVIe siècle (courtine extérieure). Les travaux des XXe et du XXIe siècles sont surtout des interventions de consolidation et des aménagements à destination des visiteurs, qui s'intègrent bien dans le contexte architectural initial et dans le paysage. La suppression de quelques éléments en béton est prévue dans le programme de consolidation en cours.
MONTSEGUR	Vraisemblablement abandonné au cours du XVIe siècle, le château a fait l'objet de restaurations contemporaines dont les plus importantes ont été réalisées à partir des années 1950. Le résultat d'ensemble donne le sentiment d'une bonne cristallisation de la ruine et d'une authenticité perçue satisfaisante. L'examen des élévations traitées par plusieurs campagnes de restauration montre la succession des interventions, notamment en extérieur. Le remplacement des linteaux de fenêtre en béton de la tour-maîtresse est prévu dans le programme de consolidation en cours.
PEYREPERTUSE	Le château est définitivement abandonné après la Révolution sans avoir subi de modification de sa structure initiale. Il est aujourd'hui très visité et, de ce fait, a connu de nombreuses opérations, de consolidation et d'aménagement reflétant l'évolution des pratiques de restauration depuis le milieu du XXe siècle. En raison de son exposition aux intempéries le choix a été fait de rejointoyer les zones les plus exposées avec des joints couvrants, comparables au parti du XIIIe siècle, qui atténuent parfois la lecture des phases du bâti mais redonnent aux murailles leur géométrie d'origine.
PUILAURENS	Des travaux sont signalés au XVIe siècle, dans la seconde enceinte, avec des aménagements pour les armes à feu en retrait de la porte principale et la construction de casernements. Son abandon est daté du XVIIIe siècle. Les murs et les éléments structurels de l'édifice ont reçu un certain nombre de travaux de consolidation, qui respectent bien l'authenticité. Les équipements installés pour la mise en lumière de l'édifice ont été partiellement retirés.
QUERIBUS	Étant le site le plus exposé militairement, le château est réaménagé régulièrement par la sénéchaussée entre les XIVe et XVIe siècles. Il est abandonné au XVIIIe siècle. Comme Peyrepertuse, il est aujourd'hui très visité et, de ce fait, a connu de nombreuses opérations, de consolidation et d'aménagement reflétant l'évolution des pratiques depuis le milieu du XXe siècle. En raison de son exposition aux intempéries le choix a été fait de rejointoyer les parties les plus exposées avec des joints couvrants, comparables au parti du XIIIe siècle, qui atténuent parfois la lecture des phases archéologiques du bâti mais redonnent aux murailles leur géométrie d'origine. Le couronnement de l'escalier en vis au niveau de la terrasse sommitale de la tour-maîtresse a été construit à la fin du XXe siècle dans une pierre claire qui tranche nettement avec l'ensemble.
TERMES	Le château est en partie détruit à la poudre au XVIIe siècle sur ordre du roi. Plusieurs campagnes de dégagement, de fouilles et de consolidations se sont succédé depuis les années 1980. Des murs ont été remontés avec les matériaux d'origine et des portes restituées. Quelques interventions présentent des joints à reprendre. Depuis le début du XXIe siècle, archéologues et architectes du patrimoine collaborent pour asseoir les consolidations et restitutions sur des fondements scientifiques.

3.1.e Mesures de protection et de gestion requises

Le plan de gestion du bien en série

Le bien en série est doté d'un système de gestion efficient garantissant la protection du bien et sa préservation sur le long terme (détaillé en partie 5.e).
Achevé en 2022, le plan de gestion du bien en série est le résultat d'un travail collégial fondé sur une démarche de concertation auprès des acteurs locaux, élus et habitants du territoire. Il permet de définir et encadrer l'ensemble des actions à développer sur les huit forteresses ainsi que sur leurs abords afin de protéger, gérer, mettre en valeur et partager le bien et sa Valeur universelle exceptionnelle, dans le respect des attentes et des usages des habitants du territoire.
Fondé sur un diagnostic patrimonial, paysager et sociologique, il s'appuie sur une hiérarchie de périmètres de protection répartis en trois niveaux de préservation :

- Protection totale sur le périmètre du bien correspondant au monument et à ses abords immédiats,
- Protection renforcée sur la zone tampon définie en fonction de critères topographiques et historiques, mais prenant aussi en compte les usages actuels,
- Vigilance sur l'aire d'influence paysagère correspondant à un périmètre large prenant en compte le grand paysage.

Ce travail d'élaboration a permis de définir une série d'enjeux pouvant être regroupés en huit objectifs :

I. La préservation de l'intégrité et de l'authenticité du bien en série.

II. La préservation et la mise en valeur des parcours d'approche vers et entre chaque château.

III. La préservation et la mise en valeur des covisibilités vers et depuis les monuments.

IV. L'accroissement de la connaissance sur le bien en série et sa diffusion.

V. L'harmonisation, l'évolution des outils de protection et de gestion.

VI. L'appropriation de la Valeur universelle exceptionnelle : raconter, mobiliser, décloisonner, projeter.

VII. La promotion d'un modèle touristique patrimonial et durable, vecteur de développement local.

VIII. La construction d'une gouvernance partagée du bien en série.

Ces enjeux correspondent à autant d'engagements communs adoptés par toutes les parties prenantes. La déclinaison opérationnelle de ces engagements est réalisée par des programmes d'action développés soit sur l'intégralité du bien en série, soit à travers des plans d'actions locaux, à l'échelle de chaque composante Certaines de ces actions, particulièrement celles concernant l'enjeu I, sont d'ores et déjà engagées.
Ce plan de gestion a une durée d'application de douze années (2022-2034), et s'appuie sur un sys- tème de gouvernance multi partenarial et collaboratif, détaillé au point 5.(i). Celui-ci dispose d'une politique de suivi spécifique (*détaillée en partie 6.Suivi*).

L'ensemble du plan de gestion dans son intégralité est joint en annexe du présent dossier.

Les différentes mesures de protection

Le bien est protégé par un ensemble de dispositifs réglementaires complémentaires tant sur le plan national que sur le plan local. Le cadre juridique relève essentiellement du code du patrimoine, du code de l'environnement et du code de l'urbanisme. Pour rappel, l'ensemble de ces mesures sont détaillées en parties 5.b et 5.c.

Les huit éléments constitutifs de la série proposée pour inscription sont propriétés publiques. Le château et les remparts de Carcassonne appartiennent à l'État et les autres forteresses aux communes. Tous les monuments sont classés au titre des monuments historiques, générant un périmètre de protection des abords. Le périmètre du bien bénéficie donc de la protection nationale maximale.

De même, leurs environnements paysagers et naturels remarquables, constitutifs du périmètre du bien, font l'objet de protections réglementaires particulières au titre du code de l'environnement : sites classés ou sites inscrits. Cinq des huit composantes du bien bénéficient d'une protection comme sites classés (Montségur, Termes, Lastours, Peyrepertuse et Quéribus) et deux comme sites inscrits (Aguilar et Puilaurens).

La protection des zones tampons est assurée par plusieurs dispositifs. Concernant le code du patrimoine, trois éléments sont concernés par un Site patrimonial remarquable (SPR). Il s'agit des SPR de Duilhac-sous-Peyrepertuse et Montségur, tous deux gérés par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et du SPR de Carcassonne sur la bastide, géré par un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

Au titre du code de l'environnement, cinq des huit composantes du bien en série bénéficient de protections au titre des sites classés à l'échelle de la zone tampon (Lastours, Quéribus, Peyrepertuse, Carcassonne et Montségur) et trois au titre des sites inscrits (Termes, Puilaurens et Carcassonne).

Pour le code de l'urbanisme, trois Schémas de cohérence territoriale (SCOT) sont à l'œuvre à l'échelle du bien en série. Tous deux épousent les périmètres de compétences des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) :

- L'un approuvé à l'échelle de l'Agglomération de Carcassonne – intégrant une composante du bien (Carcassonne) ;
- Un en cours d'élaboration, à l'échelle de la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée - intégrant trois des huit composantes du bien (Aguilar, Quéribus et Peyrepertuse) ;
- Un autre en cours d'élaboration à l'échelle de la communauté de communes de la région Lézignanaise – intégrant une composante du bien (Termes).

Le bien en série est concerné par l'application de trois Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), documents d'urbanisme déterminant les conditions d'amé nagement et d'utilisation des sols : Carcassonne, Puilaurens et Montségur.
Deux sites de la candidature bénéficient de cartes communales, document d'urbanisme simplifié dont peut se doter une commune qui ne dispose pas d'un plan local d'urbanisme : Aguilar et Quéribus.
Les autres sites, en l'absence de document d'urbanisme, sont soumis au Règlement national d'urbanisme (RNU).

Le bien en série est également concerné par cinq sites Natura 2000 incluant les châteaux de Montségur, Puilaurens, Quéribus, Peyrepertuse et Termes et par douze sites Natura 2000 dont les zonages se trouvent à proximité des biens. Ceux-ci sont répartis en dix Zones spéciales de conservation (ZSC) et sept Zones de protection spéciale (ZPS) et couvrent une superficie de 277 499 hectares.

Du point de vue de la gestion et de la planification, le bien en série proposé pour inscription peut s'appuyer sur la charte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes (PNRCF) pour cinq de ses composantes (Termes, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens). Plusieurs Espaces naturels sensibles (ENS) sont répertoriés à l'échelle du bien en série couvrant l'intégralité des composantes à l'exception de Montségur, concerné par une Réserve naturelle régionale (RNR).

Six sites de la série font l'objet d'un plan paysage en cours d'élaboration : Montségur, Termes, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse et Puilaurens.

En outre deux des huit composantes de la série sont concernées par une opération grand site (OGS) : Carcassonne et Montségur.

L'ensemble de mesures de gestion et de protection sont détaillées et cartographiées en partie 5.

3.2 Analyse comparative

Introduction

Attributs sur lesquels repose l'analyse comparative

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue, pour les XIIIe et XIVe siècles, un remarquable exemple de réseau de défense frontalière, à gestion centralisée, organisé autour de sa cité-mère face au royaume d'Aragon.
Parmi les différents patrimoines fortifiés déjà inscrits au patrimoine mondial, cet ensemble est un apport nouveau et majeur qui manque jusqu'ici.
Le bien en série est proposé selon les critères (ii) et (iv) :

(ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages » ;
Il s'agit ici des XIIIe-XIVe siècles au nord-est des Pyrénées et du développement de l'architecture castrale et de la fortification.

(iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine » ;
Cette forteresse centrale et ses châteaux de montagne constituent un exemple remarquable d'ensemble architectural aménagé au moment où les pouvoirs royaux se renforcent en Europe, notamment dans la France capétienne.
L'analyse comparative a pris en considération les cinq attributs du bien tels que définis aux chapitres 2 et 3.

1. Une place-forte centrale de grande ampleur

Parmi les 61 villes fortifiées inscrites au Patrimoine mondial ou sur les listes indicatives, dont six sont de la même époque que Carcassonne, aucune n'a constitué le centre d'un système défensif frontalier. Notons que plusieurs ont été inscrites ou pointées pour d'autres aspects que celui lié directement à la fortification.
En Corée, les villes fortifiées de Hwaseong (inscrite en 1997) et de Séoul (liste indicative en 2012), les forteresses de montagne de Namhansanseong (inscrite en 2014) et de Bukhansanseong pourraient paraître similaires dans la mesure où chacune forme une capitale fortifiée, centre du système défensif du pays entre les XIVe et XIXe siècles. Leurs structures témoignent d'une culture militaire et architecturale très différente de celle de l'Occident.Il en va de même pour la série de sept forteresses de montagne, inscrites sur la liste indicative de la République de Corée en 2010.
La cité de Carcassonne est déjà reconnue de valeur universelle exceptionnelle (inscription en 1997).
Contribution au critère (ii) et (iv)

2. Un ensemble défensif nouveau conçu à l'échelle d'un territoire

Sous cet axe, sont comparables la Grande Muraille de Chine, le Limes romain, le Mur d'Hadrien, les châteaux édouardiens du Gwynedd, les forteresses vénitiennes, les sites majeurs de Vauban et la ligne de défense d'Amsterdam. Les trois premiers sont des ensembles fortifiés où la linéarité prime et qui remontent à l'Antiquité et au Moyen Âge européens et chinois. Ils sont composés soit d'une muraille continue avec tours et fortins, soit de plusieurs murailles successives, soit d'éléments espacés, redoutes, camps militaires permanents, forts et tours de guet.
Le réseau de châteaux anglais édifiés sur les côtes à la fin du XIIIe siècle contrôle le Pays de Galles récemment conquis. Il s'agit là de la surveillance d'un territoire plus que de la défense contre un ennemi extérieur qui ne pouvait venir que de la mer : l'amirauté anglaise forme en quelque sorte le centre du système. Les formes architecturales utilisées sont par ailleurs un décalque de l'architecture castrale française du XIIIe siècle, dite capétienne.
Les forteresses édifiées par la République de Venise parsèment la Méditerranée centrale et orientale au XVIe siècle. Les douze sites fortifiés par Vauban concernent la France du XVIIe siècle. Ces deux ensembles sont des fortifications modernes, construites en fonction de l'artillerie à poudre, témoignant donc d'une période et de phases de la fortification plus tardives que Carcassonne et ses châteaux.
Aux Pays-Bas, la ligne défense d'Amsterdam, érigée entre 1883 et 1920 autour de la capitale du royaume, sur une longueur de 135 km, présente autour d'une ville ouverte 45 forts isolés (en brique, béton et avec des tourelles d'acier) combinés avec des écluses. Le paysage aquatique permet en outre de tendre une inondation défensive à un ennemi éventuel, témoignage du génie hydraulique du pays. Clairement, la comparaison s'arrête à la chronologie et à la typologie architecturale.

Il faut ajouter d'autres ensembles qui ne sont pas encore inscrits au Patrimoine mondial. Au Portugal, les forteresses de la « Raia », ou frontière fortifiée, veillent sur une des plus anciennes lignes frontalières d'Europe et du monde. Marvao – village de montagne fortifié -, Almeida – une ville bastionnée de plaine -, Elvas (déjà inscrite au patrimoine mondial en 2012), Valença – autre ville bastionnée de plaine – forment une série diachronique bien que l'accent soit mis sur la fortification « moderne » (à bastions). Ici encore, il s'agit d'une période postérieure au Moyen Âge. Aux Pays-Bas encore, la Nieuwe Hollandse Waterlinie, ou Nouvelle ligne d'eau hollandaise, comprend plus de mille ouvrages hydrauliques et points fortifiés en plaine maritime, sans cesse modernisés jusqu'en 1939. L'architecture comme l'époque ne correspondent pas à la série constituée par le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne.

Hors des listes indicatives et du Patrimoine mondial, on peut évoquer d'autres séries cohérentes. De part et d'autre de la frontière du Brésil avec l'Uruguay, l'Argentine, le Paraguay et le Pérou essentiellement, des forts bastionnés sont construits aux XVIe et XVIIe siècles par les Espagnols et les Portugais. En Europe centrale, dans l'ancien empire des Habsbourg, des places fortes sont édifiées et constamment modernisées entre 1500 et 1800 face à la menace ottomane. Dans plusieurs nations européennes du XIXe siècle, des Grossfestungen ou grandes forteresses se caractérisent par des couronnes de forts détachés – Ulm, Przemysl, Bucarest, … -. Autres époques, autres architectures.
Pour terminer ce panorama rapide, on peut évoquer des séries de châteaux de montagnes européens contemporains, ou peut s'en faut, de la série proposée. Sur le Rhin, en Alsace, en Savoie, on trouve ainsi pléthore de châteaux forts plantés au sommet de pics montagneux ou rocheux. Leur construction s'étale du XIIe au XVIe

siècle. Si leurs caractères architecturaux sont parfois proches de ceux des châteaux carcassonnais, leur implantation n'est absolument pas consécutive à la surveillance d'une frontière ni à la défense d'un large territoire. Ces châteaux sont des édifices seigneuriaux, parfois princiers, habitats nobles généralement indépendants les uns des autres, dont l'édification ne présente pas de cohérence globale. Rien de commun avec une conception centralisée de la défense d'un pays. Ajoutons qu'il n'y a rien de comparable au bien en série candidat pour inscription dans la partie sud de la France.
Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne apparaît donc totalement particulier au point de vue de la fortification d'un territoire et d'une frontière au Moyen Âge, avec un dispositif complet et authentique.
Contribution au critère (iv)

3. Un programme constructif d'ensemble homogène

Les points de comparaisons sont identiques à ceux évoqués pour l'attribut précédent. La (ou les) muraille(s) de Chine, les frontières de l'Empire romain, les châteaux édouardiens, les forteresses vénitiennes et les sites fortifiés de Vauban procèdent également de programmes de construction homogènes, révélateurs chacun d'une manière de faire particulière à une époque déterminée.
Les châteaux de la région de Carcassonne présentent une remarquable intégration de plusieurs éléments de l'architecture fortifiée capétienne dont le roi de France Philippe II Auguste (r. 1180-1223) a favorisé l'éclosion et la diffusion. Celle-ci se caractérise par un plan géométrisé au maximum, des tours de flanquement rondes ou curvilignes de même gabarit, un châtelet d'entrée, des archères arbalétrières, des créneaux et des hourds ; dans certains cas, une tour maîtresse complète le dispositif ou fonctionne seule. Sous le règne du roi Louis IX, (r. 1226-1270), le modèle connaît des adaptations (archères en niche) et se diffuse hors du royaume de France : principautés lotharingiennes, Savoie, Bohème, Angleterre.
Les forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne sont implantées sur des crêtes montagneuses et présentent ainsi une remarquable adaptation de cette architecture conçue pour les plaines du nord de la France en incluant tours curvilignes, archères, hourds. De plus les châteaux sont bâtis par les maîtres d'œuvre travaillant directement pour le roi, comme le prouve la documentation disponible.
Contribution au critère (ii) et (iv)

4. Des châteaux sentinelles de crête

La majorité des châteaux royaux français édifiés par Philippe II Auguste ou ses successeurs directs sont des châteaux de plaine. Les châteaux sentinelles de Carcassonne, plantés au sommet de crêtes et de pics montagneux, ont des parallèles dans d'autres régions d'Europe occidentale : Rhin, Alsace, Savoie…
Il est cependant vain de vouloir comparer ce réseau, conçu dès l'origine comme un ensemble cohérent organisé autour d'une place forte centrale, avec tel ou tel château isolé, même avec ceux dont la valeur universelle exceptionnelle a été reconnue, à l'instar des châteaux syriens du Crac des Chevaliers et de Saladin / Sayhun / Saône (inscrit en 2006). Ceux-ci participent à une architecture d'inspiration mixte, combinant des apports byzantins, arabes et francs, dans un environnement géopolitique totalement différent. Le Castel del Monte (Italie, inscrit en 1996), présente aussi un mélange extraordinaire de cultures architecturales diverses ; sa fonction reste toutefois énigmatique au point de vue défensif. D'autres forteresses en Asie,

comme Namhansanseong (Corée), combinent également des éléments de plusieurs cultures : elle s'étend sur 15 km de crêtes montagneuses en ligne continue.
Tels quels, les châteaux de la sénéchaussée de Carcassonne constituent un exemple remarquable et unique.
Contribution au critère (ii)

5. Une grande qualité visuelle conservée

Même si le paysage environnant a subi des transformations dues à l'évolution naturelle dans le temps et à une certaine anthropisation, on peut constater que peu de sites fortifiés ont un environnement de cette qualité.
Sans pouvoir donc témoigner d'une situation médiévale n'ayant jamais bougé, ils s'inscrivent néanmoins remarquablement dans le paysage et offrent des panoramas préservés du haut de leurs remparts. Si on les compare par exemple aux sites Vauban, aux forteresses coréennes, aux forts néerlandais et aux châteaux gallois ils sont conservés dans un environnement naturel de grande qualité.
Par exemple, les forteresses coréennes sont aujourd'hui entièrement boisées et ne se perçoivent plus dans leur intégralité quand on s'en approche. Les fortifications vénitiennes et ou celles de Vauban sont environnées d'extensions urbaines prégnantes. Les forts néerlandais sont peu visibles dans une région de plaine et d'eau. Les châteaux syriens ou gallois sont environnés de villages et d'habitations nouvelles.
Contribution au critère (ii)

Ces attributs sont à la fois de nature tangible et intangible, faisant référence à des significations d'architecture militaire, d'organisation défensive à différentes échelles, historiques, environnementales et esthétiques.

Méthodologie

Elle se situe dans le cadre général des recommandations proposées par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (juillet 2021) :

1. La justification de composition de la série par rapport à d'autres biens comparables de proximité régionale c'est-à-dire dans le sud de la France.

2. L'analyse des biens similaires déjà inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, réalisée à partir d'une base chronologique et géographique initiale assez large, celle des systèmes défensifs territoriaux en général.

3. Les listes indicatives nationales de biens similaires en Europe de l'Ouest et dans le bassin méditerranéen, et sur une échelle historique plus resserrée, du XII^{e} au XIV^{e} siècle pour l'essentiel.

Les choix des biens pris comme éléments de comparaison ainsi que l'orientation de leur analyse suivent le fil conducteur des attributs principaux qui supportent et expriment les valeurs et les significations de la série proposée. Ces attributs ont été rappelés au point précédent. La liste des ensembles fortifiés examinés avec leurs

principales caractéristiques est dressée dans plusieurs tableaux figurant à la fin de cette analyse comparative. Ces tableaux montrent la présence d'un nombre déjà relativement important de monuments et d'ensembles fortifiés sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives mais sur une échelle chronologique trés large et avec une typologie variée.

Axes de comparaison

La confrontation des attributs principaux exprimés par la série proposée et de la méthodologie d'analyse conduisent aux axes de comparaison suivants :

Axe n°1 - Approche locale : les châteaux du roi de France et de ses grands vassaux dans la sénéchaussée de Carcassonne et dans les autres sénéchaussées du Languedoc

Les centaines de fortifications féodales antérieures ou contemporaines de la conquête royale de 1226 n'ont pas été prises en compte dans cette étude. Elles relèvent en effet d'un tout autre concept de fortifications tant dans la forme que dans la fonction (cf. 2.a.(ii), « l'occupation des sites préexistants »). Les fortifications aragonaises puis majorquines voisines font l'objet d'une notice dans l'axe 2 de l'analyse comparative « Les systèmes de défense d'un territoire ».

L'examen a donc porté sur deux périmètres sécants :

1a – Les châteaux royaux de l'ancienne sénéchaussée de Carcassonne : les 22 châteaux mentionnés dans les sources historiques comme ayant relevés de l'autorité du sénéchal royal de Carcassonne entre 1229 et 1314 ont été examinés. Cette étude à été la base de la sélection des composantes du bien en série, basée sur les états d'intégrité et d'authenticité individuels de chaque monument. Une attention particulière a été portée, château par château, aux raisons particulières ayant conduit le roi à mettre la main sur ces forteresses afin que les composantes du bien en série soient pleinement représentatives des différentes fonctions de contrôle incombant au réseau fortifié royal dans son ensemble (cf.2b.(v), tableau : les châteaux royaux de la sénéchaussée de Carcassonne entre 1229 et 1328). Parmi les châteaux des grands vassaux du roi dans la sénéchaussée, seules les places strictement militaires ont été examinées, celles à vocation purement résidentielle ont été présentées dans la liste suivante.

1.b – Les châteaux voisins construits par les grands vassaux du roi et les principales fortifications royales des autres sénéchaussées du Languedoc pour la même période :
Pour la période concernée, par effet d'imitation, plusieurs châteaux relevant du modèle capétien ont été construits dans le territoire de la sénéchaussée par des grands vassaux du roi. Quelques-uns sont bien conservés mais s'inscrivent dans un contexte différent. Les sénéchaussées voisines présentent plusieurs sites royaux dont les fortifications ont été là aussi reconstruites après la conquête. Mais globalement elles ne constituent pas de véritables ensembles fortifiés homogènes à l'échelle territoriale.
Contribution : concerne tous les critères

Axe n°2, Les systèmes de défense d'un territoire.

L'étude examine les systèmes de défense et de contrôle de vastes territoires, en particulier ceux s'appuyant sur un important centre urbain fortifié, à l'instar de la cité de Carcassonne et des forteresses de sa sénéchaussée.
Contribution : critère (iv) principalement, participation au critère (ii)

Axe n°3, La diffusion d'un modèle défensif et son adaptation.

L'étude examine les biens similaires, dans un contexte comparatif d'histoire du génie militaire au XIII^e^ siècle, notamment la diffusion du modèle architectural promu par Philippe Auguste et ses successeurs, la fortification dite capétienne.
Contribution : critère (ii) principalement, participation au critère (iv)

3.2.1. Axe 1, approche locale : les châteaux du roi de France et de ses grands vassaux dans la sénéchaussée de Carcassonne et dans les autres sénéchaussées du Languedoc

3.2.1.1. Les châteaux de la sénéchaussées de Carcassonne (XIII^e^-XIV^e^ siècles)

La justification de la série étudiée

Après la croisade contre les Albigeois, pour s'imposer sur un territoire potentiellement rebelle et défendre ses acquis face à l'Aragon, la couronne de France entreprend un vaste programme de fortifications, dirigé depuis la place-forte centrale de Carcassonne. Ce système défensif est encore clairement lisible aujourd'hui, illustré par une série de fortifications suffisamment bien conservées pour témoigner de ce qu'a pu être au milieu du XIII^e^ siècle, un réseau de châteaux entourant une cité-mère puissamment fortifiée. Tous ces éléments appartiennent au même programme et ont été bâtis en même temps, par les mêmes hommes au service d'un objectif commun, l'affirmation du pouvoir royal sur un territoire nouvellement conquis.
Les monuments examinés sont tous des châteaux dont la reconstruction totale ou partielle a été dirigée par les maîtres d'œuvre du roi dans la sénéchaussée de Carcassonne au cours de la seconde moitié du XIII^e^ siècle ou au début du siècle suivant, qui ont abrité une garnison royale sous les ordre d'un châtelain nommé par le sénéchal. Ils sont représentatifs à des échelles diverses des cinq attributs étayant la valeur universelle exceptionnelle proposée.

La sélection des composantes du bien en série proposé pour inscription

En complément de la double enceinte et du château de Carcassonne, la sélection de forteresses royales, faite par le comité scientifique de la candidature, s'est effectuée en plusieurs étapes :

a) La réalisation d'une cartographie historique des châteaux de la sénéchaussées de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles) :
Étayée par une solide base de données regroupant l'essentiel des informations repérées dans les sources archivistiques et dans les données historiographiques, elle a permis de documenter les processus et les choix politiques ayant concouru à la structuration territoriale, administrative et militaire de la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers, depuis le Traité de Paris en 1229, jusqu'à l'avènement de Philippe VI de Valois, en 1328. L'analyse de la documentation a permis d'établir une série de cartes (1229, 1244, 1258, 1285, 1314) permettant de repérer les forteresses ayant reçu, pendant une durée significative, une garnison commandée par un châtelain royal et ayant fait l'objet d'une restructuration architecturale sous l'égide du roi. Ces différentes cartes ont été synthétisées pour établir la liste complète des châteaux royaux de la sénéchaussée (cf. 2b.(v) - fig. 353). La documentation a permis également d'amorcer une réflexion sur les raisons ayant conduit les rois de France à s'implanter dans tel ou tel château (cf. 2b.(v) – tableau « Les châteaux royaux de la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers entre 1229 et 1314 »).

b) L'étude de l'état de conservation, de l'authenticité et de l'intégrité de chaque forteresse au regard des attributs retenus pour définir la valeur universelle exceptionnelle du bien en série (**fig. 360**). Il apparaît de cette étude que certains châteaux royaux de la sénéchaussée sont bien conservés alors que d'autres ont été totalement détruits, notamment ceux situés en cœur de villes ou de villages. Certains sites d'implantation, isolés sur leurs pitons, ne sont identifiables que par quelques assises émergeant du sol. Quelques monuments enfin présentent des élévations plus lisibles mais, même si celles-ci sont d'une parfaite authenticité, elles ne sont pas suffisantes en termes d'intégrité pour justifier leur sélection dans le bien en série.

c) La sélection des forteresses les mieux conservées et les plus authentiques
Les monuments présentant un état d'intégrité et d'authenticité suffisant pour être clairement représentatifs de la valeur universelle exceptionnelle proposée ont été retenus, en association avec les remparts et le château de Carcassonne, pour former le bien en série candidat (cf. 2a (iv) Description des éléments constitutifs de la série). Ces observations sont synthétisées dans la carte et le tableau suivants.

Conclusion de l'axe 3.2.1

Entre le second tiers du XIIIe siècle et le début du siècle suivant l'administration royale capétienne a ordonné la construction de nombreuses fortifications dans le cadre des nouvelles sénéchaussées créées en Languedoc après la conquête de 1226. Relevant d'un typologie variée, châteaux, fortins, tours isolées, enceintes urbaines ou villageoises, voire monastiques, ont jalonnées le domaine royal languedocien.
Les forteresses les plus emblématiques sont élevées dans des places stratégiques permettant d'affirmer la puissance royale face aux pouvoirs féodaux, laïcs ou religieux. C'est le cas par exemple du château de Najac en Rouergue, construction monumentale isolée s'imposant dans le paysage face aux seigneurs locaux. Les remparts d'Aigues-Mortes, de Beaucaire ou de Villeneuve-lès-Avignon manifestent la volonté capétienne de contrôle des voies de commerce fluviales et maritimes vers la Méditerranée. Ces monuments emblématiques, parvenus jusqu'à nous dans un excellent état d'intégrité et d'authenticité, sont autant d'illustrations particulières des différentes facettes de la prise de contrôle du sud de la France par les rois de France.
Dans la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers la situation est sensiblement différente. Ce territoire est frontalier des possessions de la Couronne d'Aragon qui est plutôt hostile à la présence

française sur les terres carcassonnaises. En outre les piémonts pyrénéens, comme le sud des Corbières constituent des zones d'où de nombreux rebelles dépossédés par la conquête française continuent à résister militairement au sein même de la nouvelle sénéchaussée. Pour maîtriser ce territoire partiellement insoumis et menacé d'incursions aragonaises, l'administration royale entreprend un vaste programme de fortification en rebâtissant et modernisant une vingtaine de châteaux. Ces monuments, établis fréquemment sur des reliefs escarpés, sont bâtis selon les principes les plus avancés de l'architecture militaire capétienne adaptés de façon novatrice aux reliefs très contraignants du pays. Ce système complet de forteresses, occupées par des garnisons royales est sans équivalent dans le royaume. Carcassonne, fortifiée grâce à des travaux d'une ampleur exceptionnelle, constitue le centre de commandement de ce dispositif.
Par imitation et dans un second temps, plusieurs grands vassaux du roi reconstruisent les châteaux qui leur ont été attribués par la Couronne. Ces monuments, reprenant et diffusant les principes de l'architecture royale sont des châteaux résidentiels, rivalisant entre eux dans l'ostentation, l'ampleur et l'originalité des formules constructives adoptées, l'énorme tour-maîtresse gothique de Puivert en est l'exemple le plus emblématique. Mais ces monuments, la plupart du temps établis en plaine ou sur des reliefs adoucis ne présentent pas l'unité fonctionnelle et typologique des forteresses de garnisons royales.
Les monuments constituant le bien en série, sélectionnés en fonction de leur degré d'intégrité et d'authenticité, par leur homogénéité architecturale et leurs positionnements topographiques sont donc bien représentatifs de ce réseau territorial, organisé autour de sa place-forte centrale, dont le caractère unique est magnifié par un environnement naturel grandiose et préservé.

360. Les critères de sélection des châteaux de l'ancienne sénéchaussée de Carcassonne-Béziers (XIII^{e}-XIV^{e} siècles).

CHÂTEAUX PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE D'ENTRÉE DANS LE DOMAINE ROYAL	SITUATION ET ÉTAT ACTUEL	INTEGRITÉ SUFFISANTE	AUTHENTICITÉ SUFFISANTE	ILLUSTRATION
Termes	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 361
Cabaret (Lastours)	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 362
Cessenon	Site en cœur de village, une tour carrée est conservée, elle est très remaniée et sert de beffroi municipal	non	non	fig. 363
Béziers	Site urbain, emplacement inconnu	édifice disparu		
Cabrières	Site de hauteur, plan lisible mais vestiges très dérasés	non	oui	fig. 364
Pézenas	Site urbain, emplacement connu mais fortification disparues	non	non	fig. 365
Servian	Site en cœur de village, emplacement supposé	non	non	fig. 366
Peyrepertuse	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 367
Montréal	Site en cœur de village, emplacement connu mais fortification disparues	non	non	fig. 368
Niort	Site de hauteur, vestiges très dérasés	non	oui	fig. 369
Castelpor	Site de hauteur, vestiges très dérasés	non	oui	fig. 370
Minerve	Site en cœur de village, emplacement connu, quelques élévations	non	oui	fig. 371
Montségur	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 372
Quéribus	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 373
Puilaurens	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 374
Sabarda	Site de hauteur, petite dimension, quelques élévations mais importantes lacunes	non	oui	fig. 375
Castel-Fizel	Site de hauteur, petite dimension, quelques élévations mais importantes lacunes	non	oui	fig. 376
Aguilar	Site de hauteur, vestiges conservés bien lisibles	oui	oui	fig. 377
Roquefixade	Site de hauteur, plan lisible, vestiges dérasés quelques élévations mais importantes lacunes	non	oui	fig. 378
Belcaire	Site en cœur de village, emplacement connu, vestiges dérasés	non	oui	fig. 379
Les Allemans	Site en cœur de village, emplacement inconnu	édifice disparu		
Leucate	Site en cœur de village, quelques vestiges inclus dans une forteresse moderne elle-même détruite au XVII^{e} siècle	non	non	fig. 380

361. Le château de Termes.

362. Les châteaux de Lastours.

363. Cessenon-sur-Orb, dominé par la tour maîtresse du château.

364. Cabrières, emplacement du château.

365. Pézenas, le bosquet circulaire marque l'emplacement du château.

366. Servian, le vieux village au centre de la photo.

367. Le château de Peyrepertuse.

368. Montréal, emplacement du château sur l'espanade boisée à côté de l'église.

369. Niort-de-Sault, emplacement du château.

370. Castelpor, emplacement du château sur le piton rocheux au-dessus de la ferme.

371. Minerve, l'emplacement du château dont seul l'extremité de l'éperon subsite.

372. Le château de Montségur.

373. Le château de Quéribus.

374. Le château de Puilaurens.

375. Le château de Sabarda.

376. Le château de Castel-Fizel.

377. Le château d'Aguilar.

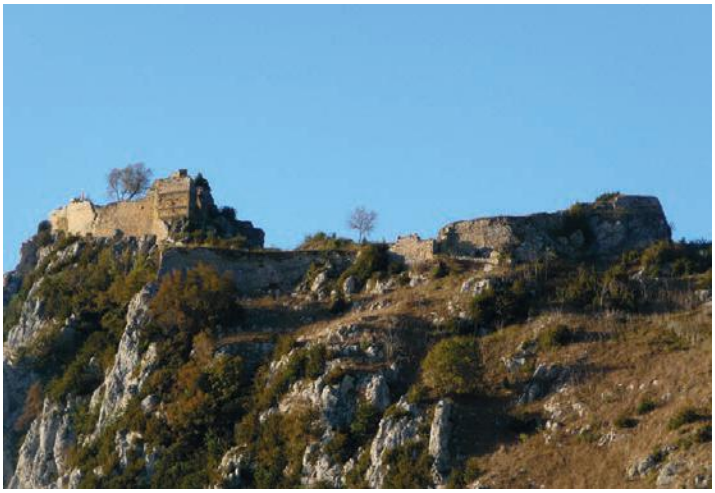

378. Le château de Roquefixade.

379. Belcaire, l'emplacement du château sur le rocher dominant le village.

380. Leucate, emplacement du château.

3.2.1.2. Les châteaux voisins construits par les grands vassaux du roi et les principales fortifications royales des autres sénéchaussées du Languedoc pour la même période

Sur la base de ses cinq attributs, le bien en série a ensuite été comparé aux autres monuments ou ensembles de monuments fortifiés de la même période, issus du milieu royal ou des grands vassaux du roi, présentant les caractéristiques de l'architecture capétienne au sein de la sénéchaussée ou des sénéchaussées voisines (**fig. 381**).

Aucun des sites étudiés ne s'inscrit dans un réseau de surveillance territoriale organisé autour d'une place-forte centrale. Le seul réseau constitué étant conservé de nos jours dans la région étudiée est celui des châteaux relevant des archevêques de Narbonne dont le centre de commandement était constitué par le groupe épiscopal narbonnais. Toutefois les châteaux, bâti en fonction des goûts ou des besoins des prélats se succédant sur le siège archiépiscopal, ne présentent pas d'homogénéité architecturale d'ensemble. Situés en cœur de villages, leur mission première était le contrôle fiscal et, à l'occasion, l'hébergement du personnel itinérant de l'archevêché. Ils ne dominent donc pas le paysage du haut de crêtes escarpées et sont majoritairement conservés aujourd'hui dans un environnement urbanisé.

Concernant les monuments isolés issus de la maîtrise d'ouvrage royale, les sites subsistants représentent des réalisations ponctuelles, parfois de grande ampleur mais ne participant à aucun système d'ensemble et ayant des fonctions diverses.

Enfin, quelques châteaux féodaux, bâtis à l'imitation des forteresses royales, sont présents sur le territoire étudié, relevant d'une grande variété architecturale et généralement bâtis sur une longue durée, ils ne peuvent être comparés aux monuments constituant le bien en série.

Quelques exemples parmi les plus représentatifs sont présentés dans le tableau suivant.

381. Les sites présentés dans l'Axe 1.b.

Diffusion du modèle d'architecture capétienne dans le sud de la France au XIIIe siècle[1].

NOM DU BIEN	DÉPARTEMENT (ANCIEN RATTACHEMENT)	ÉPOQUE	COMMENTAIRES
Château de Najac	Aveyron (sénéchaussée de Rouergue)	XIIe s. – XIIIe s.	Au XIIe siècle, la tour Carrée est construite par les comtes de Toulouse sur une crête qui surplombe la cité, établie sur un passage clé des gorges de l'Aveyron. Au XIIIe siècle, le château est en grande partie reconstruit, avec ampleur, par Alphonse de Poitiers frère de Louis IX et comte de Toulouse. Assez bien conservé compte tenu d'un abandon remontant au XVIIe siècle, il dispose d'une tour-maîtresse de plus de 40 mètres de haut, avec d'impressionnantes archères de 6 mètres 80. C'est un important témoignage de l'architecture militaire capétienne du XIIIe siècle dans le sud de la France. Mais il est sans rapport avec la série retenue car sa fonction est avant tout d'affirmer la puissance du nouveau comte face aux féodaux rouergats. Il n'est pas en relation avec d'autres sites similaires et contemporains et n'est pas relié à une place-forte centrale. Typologiquement il représente un cas isolé parmi les châteaux du Rouergue (**fig.382**).
Château de Beaucaire	Gard, (sénéchaussée de Beaucaire)	XIe s - XIIIe s.	Siège de la sénéchaussée royale de Beaucaire le château est édifié sur un sommet qui domine la ville au sud et le Rhône à l'est. Il est caractérisé par sa grande tour-maîtresse triangulaire dominant une basse-cour défendue par un système complexe de porteries. Plusieurs salles et une chapelle y sont encore visibles. L'ensemble était originellement entouré d'une vaste enceinte fortifiée en grande partie détruite au XVIIe siècle. Château urbain, transformé en lieu d'agrément, l'ensemble à été en partie réaménagé au XIXe siècle. Bien qu'étant la place de commandement de la sénéchaussée de Beaucaire, l'ampleur des vestiges conservés n'égale en rien celle de Carcassonne. En outre, le château n'a pas constitué un modèle pour une série de forteresses royales périphériques (**fig.383**).
Ville fortifiée d'Aigues-Mortes	Gard, (sénéchaussée de Beaucaire)	XIII-XIVe s.	Les fortifications d'Aigues-Mortes illustrent l'art de bâtir de l'époque capétienne. Chaque angle de l'enceinte est protégé par une tour cylindrique mesurant une vingtaine de mètres de hauteur, excepté l'angle nord qui est défendu par la tour de Constance. Élément notable, cette tour, construite au milieu du XIIIe siècle, présente tous les attributs de la tour-maîtresse capétienne. Cité et port emblématique de la présence royale, dans un excellent état d'intégrité, cet ensemble illustre la même phase historique que le bien proposé, mais dans un contexte de plaine maritime. Hormis la tour Carbonnières qui défend un pont donnant accès à la ville, Aigues-Mortes n'a pas été associée à un réseau de forteresses périphériques et n'est pas la place-forte centrale de la sénéchaussée (**fig.384**).

Sommières	Gard, (sénéchaussée de Beaucaire)	XIe s – XIIIe s.	Il s'agit d'une ville fortifiée, offrant aujourd'hui des vestiges notables de son rempart, dont une porte d'entrée face au pont d'origine romaine et un château sis sur un éperon calcaire en bordure de la cité ancienne. L'ensemble domine la ville. L'élément architectural majeur est une grande tour-maîtresse légèrement antérieure à la prise de possession du château par le roi. Il conserve de notables éléments d'architecture royale mais est situé au contact de la ville et est en partie occupé par un espace résidentiel privé. (**fig. 385**).
Villeneuve-lès-Avignon	Gard, (sénéchaussée de Beaucaire)	Fin XIIIe s – XIVe s.	Le fort Saint-André est situé sur une élévation formant un plateau relativement étendu et bordé de fortes pentes. Celui-ci est entouré d'une enceinte fortifiée, comprenant des tours dont un puissant châtelet d'entrée. Commandé par Philippe le Bel à la fin du XIIIe siècle, cette enceinte abritait une abbaye et le bourg Saint-André. Elle symbolise la puissance royale en face d'Avignon et de l'Empire. L'enceinte typique de style capétien est en bon état et domine la ville actuelle. Il s'agit d'un témoignage historique et stylistique complémentaire du bien proposé, mais de fonction différente (monastère et son bourg) et de datation légèrement plus tardive (**fig. 386**).
Château de Quillan et les châteaux des archevêques de Narbonne	Aude, (sénéchaussée de Carcassonne)	XIIIe s.- XIVe s.	Le château de Quillan est une enceinte carrée de 35 mètres de côté avec des murs à bossage datant du XIIIe siècle. L'enceinte est talutée et les courtines sont percées d'archères et de baies carrées. La tour-porte d'entrée, dont seule la souche demeure, comprenait quatre niveaux. Ce château appartient au réseau des forteresses archiépiscopales narbonnaises comme Villerouge-Termenès, Fa, Auriac, Capestang, etc... qui, si elles intègrent de façons diverses les attributs de l'architecture capétienne, présentent une typologie architecturale variée et sont implantées au sein des villages, essentiellement dans un souci de contrôle fiscal (**fig. 387**).
Château de Puivert	Aude, (sénéchaussée de Carcassonne)	XIVe s.	Rebâti au XIVe siècle par Thomas de Bruyères grand vassal du roi dans la sénéchaussée, le château se compose d'une tour-maîtresse de 32 mètres de haut qui sépare les logis d'une basse-cour rectangulaire, cantonnée de tours. Le donjon ne comporte pas de dispositif défensif visible mais comprend entre autres une chapelle et une salle d'apparât richement décorées de sculptures et éclairées par des fenêtres à remplages gothiques. Bien qu'intégrant les éléments de l'architecture capétienne, il s'agit avant tout d'un château résidentiel et féodal (**fig. 388**).
Château d'Arques	Aude, (sénéchaussée de Carcassonne)	Fin XIIIe s – XIVe s.	Le château se compose de deux parties distinctes : - une tour-maîtresse de la fin du XIIIe siècle, cantonnée de 4 tourelles et efficacement défendue par un grand nombre d'archères à bèche. - Une enceinte inachevée du début du XIVe siècle à vocation résidentielle manifeste, ouverte sur l'extérieur par de larges fenêtres à remplages gothiques. Cet ensemble est l'œuvre de la famille de Voisins, grand vassaux du roi dans la sénéchaussée. Situé en plaine, au bord d'une route ,ce château présente toutes les caractéristiques d'un logis seigneurial (**fig. 389**).

Château de Clermont-L'Hérault	Gard (sénéchaussée de Carcassonne)	XIIIe s.	Le château domine la ville, il est constitué d'une enceinte cantonnée de sept tours circulaires entourées d'un fossé. À l'intérieur de l'enceinte demeure la tour maîtresse circulaire sur base carrée et des restes de bâtiments. Le plan du site est peut-être inspiré de celui du château royal de Cabrières. Il s'agit d'une forteresse seigneuriale dominant le bourg, fruit d'une initiative isolée (**fig. 390**).
Château de Lagarde	Ariège (sénéchaussée de Carcassonne)	XIIIe-XIVe-XVIe-XVIIe s.	Au quadrilatère initial, cantonné de tours carrées et ceinturé d'un fossé se rajoutent au gré des générations des corps de logis, un grand escalier avec une voûte du gothique flamboyant, des bastions circulaires aux angles, un portail monumental. La structure de la forteresse du XIIIe siècle présentant des éléments typiquement capétiens se lit encore au gré des bâtiments très ruinés. Il s'agit d'une château féodal résidentiel modifié en permanence par ses riches occupants (**fig. 391**).

382. Le château de Najac.

383. Le château de Beaucaire.

384. Les remparts d'Aigues-Mortes.

385. Le château de Sommières.

386. Villeneuve-lès-Avignon.

387. Le château de Quillan.

388. Le château d'Arques.

389. Le château de Puivert.

390. Le château de Clermont-L'Hérault.

391. Le château de Lagarde.

3.2.2. Les systèmes de défense d'un territoire

3.2.2.1. Les villes fortifiées

Les villes fortifiées du Patrimoine mondial sont généralement des ensembles urbains présentant des éléments d'une organisation défensive plus ou moins ancienne que celle-ci soit complète ou non. Elles sont elles aussi assez nombreuses. Pour la période allant du XIIe au XVe siècle, nous avons plus particulièrement noté :

- Espagne : **Vieille ville d'Ávila avec ses églises extra-muros** (1985, (iii) (iv)) ; **Vieille ville de Caceres** (1986, (iii) (iv)) ;
- France : **Provins, ville de foire médiévale** (2001, (ii) (iv) ;
- Croatie : **Vieille ville de Dubrovnik** (1979, (i) (iii) (iv)) ;
- Grèce : **Ville médiévale de Rhodes** (1988, (ii) (iii) (v)) ; **Vieille ville de Corfou** (2007, (iv)) ;
- Azerbaïdjan : **Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge** (2000, (iv)) ;
- Maroc : **Médina de Marrakech (fig.392)** (1985, (i) (ii) (iv) (v)) ; **Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage** (2012, (ii) (iv)) ;
- Ethiopie : **Harar Jugol, la ville historique fortifiée** (2006, (ii) (iii) (iv) (v)) ;
- Syrie : **Ancienne ville d'Alep** (1986, (iii) (iv)) ;

Par ailleurs, il convient d'évoquer la ville fortifiée d'Alanya (Liste indicative de la Turquie) par sa proximité chronologique et, même si elles ne font pas l'objet d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les listes indicatives nationales, plusieurs villes dont les fortifications remontent pour l'essentiel au XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle : c'est par exemple le cas, en Allemagne, de Rothenburg ob der Tauber **(fig.393)**, de York au Royaume-Uni, d'Albarracin en Espagne ou encore de Citadella dans le nord de l'Italie. Aucune de ces villes ne constitue le centre d'un système territorial défensif. Au contraire, la ville de Citadella, dont les fortifications figurent parmi les plus complètes d'Europe, fut le principal ouvrage défensif de la ville de Padoue pour contrecarrer l'expansion de Trévise, au Nord.

En Corée, les villes fortifiées de **Hwaseong** (1997, (ii) (iii)) et de Séoul (liste indicative en 2012), les forteresses de montagne de **Namhansanseong** (2014, (ii) (iv)) et de Bukhansanseong pourraient paraître similaires dans la mesure où chacune forme une capitale fortifiée, centre du système défensif du pays entre les XIVe et XIXe siècles. Toutefois, leurs structures témoignent d'une culture militaire et architecturale très différente de celle de l'Occident. Il en va de même pour la série de sept forteresses de montagne (sur plusieurs milliers) inscrites sur la liste indicative de la République de Corée (*Ancient Mountain fortresses in Central Korea*, 2010).

392. Les murailles de Marrakech (Maroc).

393. La ville fortifiée de Rothebourg ob der Tauber (Allemagne).

Conclusion de l'axe 3.2.2.1 : Les villes fortifiées

Si ces villes et centres historiques sont assez nombreux sur la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives nationales, ils représentent toutefois un éventail très large de valeurs et de significations historiques dont la fortification n'est souvent qu'un élément constitutif parmi d'autres. Beaucoup de ces anciennes cités fortifiées sont en outre caractérisées par des attributs défensifs fortement modifiés au cours du temps. En conséquence, l'intégrité des systèmes défensifs urbains n'est souvent que partielle, et leur authenticité est composite car représentative de nombreuses strates chronologiques, de modifications ou d'adaptations à l'évolution des conditions défensives et à l'extension urbaine. Ainsi, parmi les 61 villes fortifiées inscrites au Patrimoine mondial ou sur les listes indicatives, dont six sont de la même époque que Carcassonne, aucune n'a constitué le centre d'un système défensif frontalier.

Parmi ces villes, certaines présentent des fortifications particulièrement impressionnantes et complètes. Ainsi, les murailles d'Avila comptent encore 82 tours (contre 52 à Carcassonne), mais la cité espagnole n'est pas le pivot d'un système défensif à gestion centralisée, de même, par exemple, que la ville hanséatique de Visby sur l'île suédoise de Gotland ou les villes italiennes de Sienne et Assise. En France, la Cité des Papes d'Avignon, ceinte de remparts au cours du XIVe siècle, n'a pas été le centre d'un système de défense coordonné, même si plusieurs villes du Comtat Venaissin ont été fortifiées à cette époque. En revanche, Dubrovnik, capitale de l'ancienne République de Raguse, a été le centre d'un système défensif organisé sur son étroit territoire littoral, dans la seconde moitié du XIVe siècle (voir axe suivant de l'analyse comparative).

La comparaison avec les centres urbains fortifiés reconnus sur la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives nationales confirme les caractères propres et tout à fait remarquables de la cité médiévale de Carcassonne. Elle se distingue par la grande homogénéité stylistique de sa double enceinte fortifiée, exemple abouti des conceptions capétiennes du XIIIe siècle appliquées à un ensemble urbain, et une intégrité structurelle exceptionnelle, grâce notamment à la restauration de la seconde moitié du XIXe siècle due à Eugène Viollet-le-Duc.

3.2.2. Axe 2 : Les systèmes de défense d'un territoire

3.2.2.2. Les ensembles défensifs territoriaux

Le bien en série proposé à l'inscription s'étend sur un ensemble de régions accidentées, correspondant aux territoires montagneux de l'ancienne sénéchaussée de Carcassonne. Il s'agit des Corbières, de la Montagne Noire, complétées à l'ouest par le piémont pyrénéen. Carcassonne occupe une position centrale, dans la vallée de l'Aude.

Les forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne forment aux XIIIe et XIVe siècles un puissant système de contrôle d'un territoire nouvellement conquis, encore rebelle, et frontalier avec le royaume d'Aragon. Ce vaste ensemble met en relief le rôle stratégique de la place-forte centrale de Carcassonne et explique l'ampleur des fortifications qui y sont mises en œuvre par les souverains capétiens. Bâtis au même moment et dans un même objectif, les châteaux de crête et les remparts de la Cité présentent une unité stylistique formant un ensemble tout à fait exceptionnel.
Ce réseau homogène de forteresses de montagne commandé par une cité centrale fortifiée a servi à consolider et à ancrer durablement le pouvoir du roi de France et de ses vassaux dans cette région encore instable au XIIIe siècle.
Il nous a donc paru intéressant de comparer ce système sériel avec d'autres systèmes de contrôle d'un territoire important, dans le monde occidental et méditerranéen et dans des périodes historiques proches.

Dans cet axe de comparaison, les châteaux sont appréhendés non pas individuellement, mais comme des éléments d'un système global de contrôle d'un territoire, soit fraîchement conquis, soit à défendre contre un voisin ennemi présumé. Il s'agit avant tout de les mettre en perspective en tant que système défensif qui illustre le développement de la conception d'une politique territoriale en Europe et dans le bassin méditerranéen, en les considérant en premier lieu en tant que tels et indépendamment de l'état de conservation des éléments qui les composent. Ce mouvement coordonné de constructions militaires défensives, sur une base stylistique commune, est aussi associé à l'émergence des grands Etats modernes européens (Espagne, France, Angleterre, Portugal) ou à des tentatives (Savoie, Bourgogne, Raguse, etc.) ou encore à la sauvegarde des royaumes chrétiens au Moyen-Orient au temps des croisades (Chypre, Petite Arménie) voire des routes commerciales orientales (ensemble génois de l'actuelle Turquie).
Nous sommes au cœur de la proposition de valeur universelle exceptionnelle et il importe de réaliser là une analyse comparative plus systématique.

Les systèmes de fortifications inscrits sur la Liste du patrimoine mondial présentent différentes typologies qui vont de la fortification linéaire à l'occupation des points clés d'un territoire. Les systèmes défensifs de grands espaces illustrent des conceptions stratégiques qu'elles concrétisent sur un territoire, le long d'une frontière.

Les biens inscrits à caractère de défense linéaire et continue d'une frontière sont en général le fait de l'Antiquité ou de périodes antérieures à la fortification des XIIIe et XIVe siècles en Europe et dans le monde méditerranéen. Ils sont à l'échelle locale ou régionale ou parfois d'empires, comme la Grande Muraille (**fig.394**) et le Limes romain.

394. La Grande Muraille de Chine, site de Mutianyu.

Ensembles défensifs territoriaux contemporains ou chronologiquement proches du bien proposé, reconnus par le Patrimoine mondial ou inscrits sur les listes indicatives

La période des XIII[e] et XIV[e] siècles voit le développement d'un nouveau type de défense territoriale s'installer, à partir de l'occupation d'emplacements stratégiques, en particulier via des châteaux de crêtes formant un système cohérent de points de surveillance et d'appui à des opérations militaires défensives ou préventives. Les conceptions et innovations de l'architecture capétienne apportent en particulier un premier achèvement de cette évolution de la pensée militaire. On est passé de la défense d'une ligne fortifiée statique vers une stratégie de contrôle d'un territoire frontalier. Il y a toutefois des continuités historiques : les forts d'appui et de casernement existent déjà dans le contexte de la Grande Muraille ou du Limes romain ; d'un autre côté, l'occupation des sommets en tant que poste de guet ou comme refuge défensif remonte à des temps très anciens.

Les biens de ce type déjà reconnus par le Comité du patrimoine mondial et concernant la même période historique que le bien proposé sont :

- Châteaux forts et enceintes du roi Edouard I[er] dans l'ancienne principauté de Gwynedd au Royaume-Uni, bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1986, critères (i) (iii) (iv).

Les quatre châteaux de Beaumaris, Conwy, Caernarfon et Harlech (**fig.395** et **396**) et les villes fortifiées associées de Conwy et Caernarfon dans le Gwynedd, au nord du Pays de Galles, sont parmi les plus beaux exemples d'architecture militaire de la fin du XIII[e] siècle et du début du XIV[e] siècle en Europe, comme le prouvent leur

395. Le château d'Harlech (Royaume-Uni).

396. Le château de Caernarfon vu depuis l'ouest.

état complet, leur parfait état de conservation et le répertoire exceptionnel de leurs formes architecturales médiévales. Les châteaux composent un groupe stylistique cohérent.

Il s'agit d'un ensemble de châteaux dont la construction a été initiée par Édouard Ier, après la conquête du Pays de Galles (1282-1283), et poursuivie par ses successeurs dans le premier tiers du XIVe siècle (**fig.397**). Il faut noter que leur principal concepteur est Jacques de Saint-Georges, qui venait de travailler pour le comte de Savoie à l'édification des châteaux vaudois, et par qui s'impose une forte influence du modèle capétien. Il s'agit de châteaux construits sur des sites maritimes faciles à défendre. Ils sont très imposants et particulièrement impressionnants, non par leur rapport à une crête montagneuse comme pour le bien proposé, mais dans relation avec à une côte rocheuse escarpée.

La complémentarité de l'ensemble gallois et de celui de la présente proposition est donc bien visible, tout comme l'objectif commun de défense d'un territoire fraîchement conquis et réputé rebelle par la matérialisation architecturale d'un grand pouvoir royal en expansion. Il n'y a toutefois pas à proprement parler de cité fortifiée centrale, ce rôle étant de fait joué par la marine britannique contrôlant alors sans conteste la mer d'Irlande.

397. Châteaux d'Edouard Ier au Pays de Galles (fin XIIIe-XIVe siècle)

Quatre de ces forteresses côtières sont déjà inscrites au Patrimoine mondial, dans l'ancienne principauté de Gwynedd, mais ce bien est historiquement plus vaste avec six forteresses majeures.

Les châteaux construits par Édouard Ier au Pays de Galles offrent une proximité intéressante et importante avec le bien proposé. En effet, d'une part ces châteaux sont contemporains (bien que très légèrement postérieurs puisque le programme est initié en 1283) et construits sur une période de temps réduite ; d' autre part ils constituent eux-aussi un système sériel affirmé de contrôle d'un territoire ; enfin, ils sont élaborés et réalisés par l'un des principaux rivaux du roi de France de l'époque, si ce n'est le premier. Là aussi, les châteaux jouissent d'une unité architecturale et sont le fruit d'une volonté politique centralisée, mais il s'agit davantage d'une fonction de contrôle d'une province que d'une fonction de défense frontalière. Ces châteaux sont construits sur ou à proximité immédiate des côtes galloises, ce qui traduit en fait une volonté de contrôler à partir de la mer un hinterland récemment conquis et pas totalement sécurisé. Autre différence importante, il n'y a pas, à cette époque, de fortifications urbaines centrales, aussi affirmées que celles de Carcassonne, en étroite relation stylistique avec l'ensemble des forteresses.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Pouvoir royal
- Période au sens large
- Construction rapide de l'ensemble
- Contrôle territorial
- Influence capétienne partielle

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Implantations côtières sans répartitions sur l'intérieur du territoire
- Pas d'adaptation nécessaire aux contraintes du relief
- Pas de place-forte centrale
- Implantations en milieu urbanisé

- Forteresses circulaires de l'âge des Vikings (inscrit en 2023, critères (iii) et (iv)

Vers 970-980, le roi Harald Gormsson ou « à la dent bleue » fait bâtir de grandes forteresses de plan circulaire, faites d'un rempart de terre surmonté d'une palissade et précédé d'un fossé.

Les forteresses d'Aggersborg, de Fyrkat, de Nonnebakken, de Trelleborg et de Borgring occupaient des positions stratégiques à proximité d'importantes voies terrestres et maritimes couvrant la péninsule du Jutland et les îles de Fionie et de Seeland dans l'actuel Danemark. À l'intérieur de chacune, des bâtiments en bois en forme de coque de bateau renversée servaient soit d'habitation, soit de casernement, soit de lieu de culte. Certaines ne sont conservées que via des repérages archéologiques (**fig. 398**).

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Pouvoir royal
- Système territorial

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Matériaux
- Usage
- Durée de vie
- Pas de place-forte centrale

398. Forteresse viking de Telleborg.

- Les Comptoirs commerciaux et fortifications sur les routes commerciales génoises de la Méditerranée à la mer Noire (Liste indicative de la Turquie)
Les comptoirs commerciaux et fortifications sur les routes commerciales génoises de la mer Méditerranée à la mer Noire (**fig.399** et **400**) sont contemporains du bien proposé (XIII[e] siècle).

Le système des forts génois de la côte turque comporte une unité stylistique notable. A ce titre, il constitue un ensemble remarquable, mais il s'agit d'un système de défense côtier qui ne semble pas du tout correspondre à une volonté politique centrale, mais plutôt à des initiatives complémentaires de colonies commerciales. Il ne dispose pas de commandement centralisé.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :
- Pouvoir central
- Période
- Système territorial

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Pas de noyau central
- Formes architecturales
- Pas de place-forte centrale

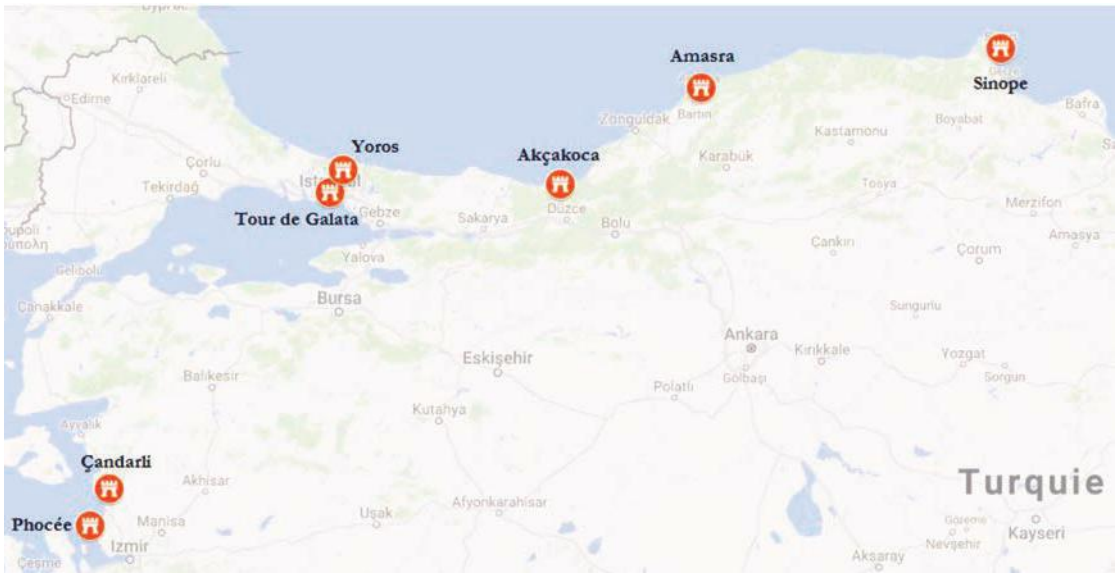

399. Comptoirs commerciaux et fortifications sur les routes génoises de la mer Méditerranée à la mer Noire (XIII[e] siècle).

400. La tour de Galata à Istanbul (Turquie).

- Forteresses des Croisés (Liste indicative d'Israël)
Construites par les différents ordres monastiques et les chefs militaires au cours des conquêtes des Croisés en Terre Sainte, les forteresses de Montfort (**fig. 401**), de Belvoir, d'Atlit (Château Pèlerin) et d'Arsuf peuvent être considérées comme formant un système défensif coordonné de défense d'un territoire menacé, y ajoutant les cités fortifiées d'Acre et de Césarée. Ces forteresses et cités fortifiées constituaient les centres du pouvoir et de l'administration des croisades. Elles ont été construites entre le XIIe et le XVe siècle et reflètent les différents courants de l'architecture militaire occidentale, comprenant en particulier des éléments capétiens, mais fortement mélangés à d'autres caractéristiques.

L'ensemble des forteresses croisées étendu à des cités fortifiées répond en partie aux attributs mis en avant par le bien proposé, tout en correspondant à une diversité plus grande dans de nombreux domaines. Sur le plan typologique, il s'agit de forteresses de montagne, mais aussi de villes maritimes fortifiées. L'étalement chronologique est plus vaste et les syncrétismes architecturaux fort nombreux, ce qui en soi est une caractéristique intéressante mais qui diverge de la présente proposition. De nombreux éléments bâtis ont disparu ou sont même à l'abandon, conférant un intérêt plutôt d'ordre archéologique à de nombreux aspects de ce patrimoine, notamment en milieu urbain. La notion de centre correspondrait ici plutôt à un polycentrisme, dû tant à une histoire mouvementée qu'à l'existence d'entités militaro-religieuses puissantes mais en grande partie autonomes. Il en va de même pour les programmes constructifs qui répondent à des commanditaires différents et dont la coordination est dictée par les impératifs des conflits en cours. L'ensemble est impressionnant mais trop composite et médiocrement conservé pour être véritablement comparé au bien proposé.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :
- Système territorial
- Influence capétienne

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Constitués d'éléments relevant de plusieurs périodes historiques et de maîtres d'ouvrages différents.
- Formes architecturales variées
- Pas de place-forte centrale ni d'organisation centralisée

401. Chateau de Montfort (Qala`at al-Qurayn) Israël.

Autres ensembles défensifs territoriaux contemporains ou chronologiquement proches du bien proposé

Les biens que nous allons examiner maintenant, dans le cadre des systèmes défensifs contemporains ou proches chronologiquement du bien proposé, ne figurent ni sur la Liste du patrimoine mondial ni sur les listes indicatives nationales. Mais il nous a semblé important de les examiner avec soin, car ils ont un certain nombre de caractéristiques similaires au bien sériel proposé et ils ont pu avoir des rapports d'influence. Nous cherchons à comprendre l'importance des systèmes défensifs proposés dans le cadre de leurs environnements géographiques et historiques.

- Les deux ensembles de châteaux médiévaux du nord-est de l'Espagne actuelle (**fig.402** et **403**)

Ce sont deux ensembles défensifs qui se développèrent sur le même territoire, à deux périodes différentes, suite à l'invasion arabo-musulmane du nord-est de l'Espagne, puis à la reconquête et à la défense du nouveau territoire du royaume d'Aragon au sud des Pyrénées. Afin de prévenir un retour offensif des arabo-andalous, les châteaux frontaliers du royaume d'Aragon prennent progressivement la place, du XI[e] au XIII[e] siècle, des forteresses défensives maures dans la région d'Aragon, dont des vestiges significatifs ont été conservés et qui remontent aux IX[e] - XII[e] siècles.

402. Forteresses maures d'Aragon aux IX[e] - XII[e] siècles.

403. Châteaux frontaliers du royaume d'Aragon aux XI[e] - XIII[e] siècles.

Les systèmes défensifs maures et aragonais répondent à des volontés d'ensemble mais sans être l'application systématique d'un modèle de fortification comprenant des constructions parallèles répondant à un programme planifié. Ces deux groupes de châteaux manquent en outre d'unité architecturale et ils ne disposent pas de cité centrale fortifiée.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :
- Pouvoir royal
- Défense du territoire
- Sites de hauteur

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Période
- Formes architecturales
- Pas de noyau central

- Le système défensif du royaume de Majorque en Roussillon (**fig.404**)
Issu d'une partition du Royaume d'Aragon, le royaume de Majorque existe entre la fin du XIIIe siècle et le milieu du XIVe siècle. Il comprend le territoire pyrénéen et côtier situé immédiatement au-delà de la frontière méridionale de la sénéchaussée de Carcassonne, ainsi que les îles Baléares et diverses seigneuries éparses. Au moment où le roi de France établit son pouvoir sur le Languedoc, le royaume de Majorque bâtit un système de défense faisant face à celui qu'établit le roi de France et ses vassaux dans leur nouvelle conquête. Le palais des rois de Majorque à Perpignan constitue le centre de commandement de la partie continentale de ce petit royaume, à la fois méditerranéen et montagnard. Le port fortifié de Collioure avec son château, en constitue le pôle maritime principal. L'ossature de ce système de défense s'appuie sur des pôles anciens, mis en place dès le XIIe siècle. Elle est constituée par une variété de composantes, petites villes fortifiées, châteaux seigneuriaux, tours isolées… Des forteresses sont établies au nord, face aux châteaux de la sénéchaussée française de Carcassonne (Opoul, Tautavel…) mais aussi face à l'Aragon, principal adversaire, comme Llivia ou Prats-de-Mollo, avec la tour de Mir (**fig. 405**).

Le maillage établi permet d'importantes campagnes de fortifications des sites parmi lesquelles la construction des tours à signaux est à remarquer. Elles s'insèrent en effet dans un réseau de surveillance plus ancien, composé parfois de sites complexes, dont elles viennent combler les lacunes. Procédant d'un même registre architectural, elles forment une série de monuments emblématique du territoire.

Les sites fortifiés de la partie continentale du royaume de Majorque constituent bien un système de contrôle militaire à l'échelle d'un territoire. Ils sont contemporains, et parfois directement liés, à la mise en place du système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne. Ils sont eux aussi organisés autour d'une cité centrale, Perpignan, dont le château royal subsiste. Cependant, à la différence des souverains capétiens, les rois de Majorque bénéficient de l'appui de la population et de la noblesse locale. Ils peuvent ainsi s'appuyer sur une grande variété de solutions pour assurer la mise en défense du royaume : fortifications existantes, murailles villageoises, châteaux féodaux associés à la Couronne et surtout le réseau de tours à signaux permettant de donner l'alerte à un territoire facilement mobilisable dans son ensemble. En outre, le traité des Pyrénées de 1659, en déplaçant la frontière française vers le sud a entraîné la destruction des fortifications établies au nord du royaume et, inversement la reconstruction des sites les plus méridionaux de l'ancien royaume majorquin. Ils ont été modernisés pour garder la frontière du royaume de France face à l'Espagne, la plupart selon les principes de l'architecture de Vauban. Villefranche-de-Conflent, composante du bien en série, inscrit

en 2008, Fortifications de Vauban (voir point Axe 2.3. de l'analyse comparative), en est l'exemple le plus emblématique. Aujourd'hui, les traces du système défensif du royaume majorquin sont assez ténues.

- **Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :**
- Pouvoir royal
- Contrôle territorial
- Place-forte centrale
- Protection de frontière
- Éléments capétiens

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Système composite (tours, villages, églises fortifiées...)
- Formes architecturales variées
- État de conservation médiocre des monuments

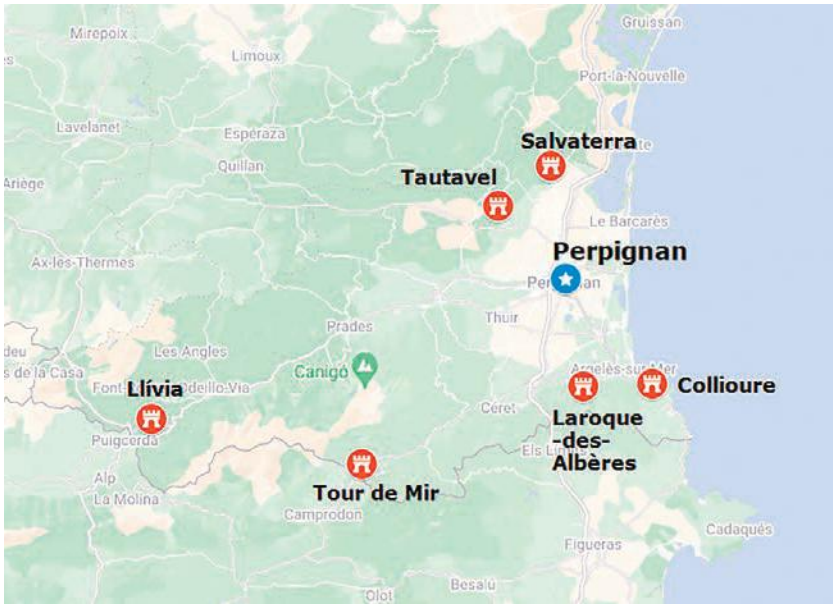

404. Vestiges principaux du système défensif du royaume de Majorque en Roussillon.

405. La tour de Mir, près de Prats-de-Mollo (France).

- Les châteaux des Lusignan à Chypre

Une autre série de forteresses de montagne retient l'attention : celle de la montagne de Pentadactylos au nord de Chypre (**fig.406**). Edifiée par la dynastie des Lusignan aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, elle comprend notamment les forteresses de Kantara, Saint-Hilarion et Buffavento. Elles sont assez similaires aux châteaux de montagne de la série proposée, tant par leur situation sur des crêtes, par leur conception architecturale influencée par le modèle capétien que par leur état actuel de conservation. Elles disposent également de citadelles de commandement fortifiées présentant des vestiges notables, dans les cités portuaires de Famagouste et Kyrenia, mais moins complètes et d'une moindre intégrité que Carcassonne.

Les châteaux du versant nord de la montagne cypriote ont été construits au même moment que ceux du roi de France dans le sud du Languedoc, et en suivant le même modèle capétien, lors de sa diffusion dans l'est méditerranéen à l'époque des croisades. Les

citadelles des ports de Famagouste et Kyrenia renforcent la similarité avec l'ensemble proposé. Si l'état de conservation des ruines des châteaux de crêtes paraît bon et comparable à celui des châteaux de montagne du Languedoc, l'intégrité et l'authenticité des vestiges militaires urbains et portuaires est bien moindre qu'à Carcassonne, à la suite des remaniements et des périodes suivantes : vénitienne, ottomane et anglaise, puis de remaniements urbains plus récents.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :
- Sites de montagne
- Influence capétienne

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Période
- Intégrité
- Beaucoup de remaniements postérieurs
- Pas de place-forte centrale

406. Forteresses de la montagne de Pentadactylos au nord de Chypre (XIII^{e} siècle).

- Les châteaux arméniens de Cilicie (Turquie)

Au début du XIII^{e} siècle, le roi Léon II d'Arménie est à l'origine d'un important programme de fortification de la Cilicie, également appelée « Petite Arménie », face à la montée en puissance des Seljoukides. Ce programme est complété par ses successeurs et par les ordres religieux militaires liés aux croisés. Il s'agit notamment des châteaux d'Amouda, d'Harunia, de Tumiu, de Ylan, de Toprak, d'Anavarza et de Sis (**fig.407**). L'architecture est nettement influencée par les innovations capétiennes en termes de fortification, mais il s'agit aussi de réemploi et de réaménagement de sites fortifiés plus anciens.

Les châteaux arméniens en Cilicie (Petite Arménie), notamment les châteaux de Sis, Yilan Kale et Anavarza, avec leur implantation sur des sommets et leurs formes architecturales, ressemblent beaucoup aux forteresses de la série proposée à l'inscription. Ils témoignent de progrès dans l'art de la construction castrale entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècles, mais surtout de l'émergence d'une pensée territoriale où différentes forteresses sont mises en réseau dans un même système de contrôle d'un territoire menacé. Ces châteaux perchés appliquent à grande échelle des principes très proches de ceux initiés en France puis en Terre Sainte par les rois capétiens, dont ils s'inspirent. La proximité est donc grande avec l'ensemble proposé, en considérant que Sis a joué un rôle de centre de commandement. Ils se distinguent toutefois par le fait qu'ils réutilisent souvent des éléments antiques ou byzantins, et qu'ils sont donc moins homogènes en termes stylistiques. L'usage de ce système fortifié de montagne est donc assez similaire à celui de la sénéchaussée de Carcassonne, mais il dura beaucoup moins longtemps en tant que système défensif de la petite Arménie. Par ailleurs, l'état de conservation de ces forteresses de montagne semble aujourd'hui inégal et souvent médiocre, comme à Sis où certaines parties de la cité ancienne fortifiée ont entièrement disparu et où les enceintes sont fortement altérées.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Pouvoir central
- Frontière
- Influence capétienne
- Sites de montagne

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Courte durée d'utilisation
- Mauvaise conservation générale
- Pas de place-forte centrale conservée

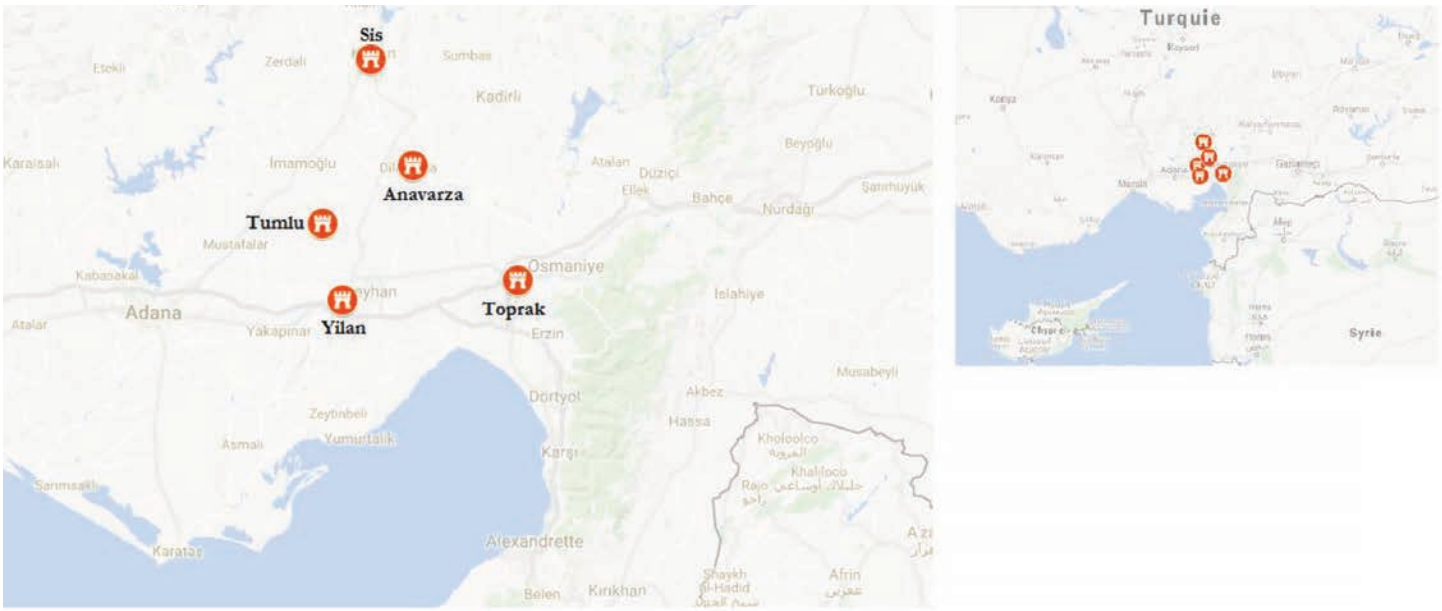

407. Châteaux arméniens de Cilicie (XIII^e^ siècle).

- Les châteaux des comtes de Savoie dans le pays de Vaud (Suisse)

Toujours dans la seconde moitié du XIIe siècle, le comte de Savoie étend son territoire, notamment au nord, en pays de Vaud. Pierre II fait appel à l'architecte Jacques de Saint-Georges pour lancer une campagne de constructions (ou de reconstructions) de forteresses, en suivant le modèle capétien, appelé ici « carré savoyard », contribuant ainsi à le diffuser progressivement vers l'est (**fig.408**) . Pendant son règne, de 1258 à 1268, une trentaine de châteaux sont ainsi édifiés, essentiellement dans l'actuel canton de Vaud, mais aussi dans le Valais. Certains d'entre eux sont bâtis en un temps très court, comme Yverdon (1258-1265).

S'il y a bien une volonté de défense de territoires récemment conquis ou à la tutelle consolidée et une influence avérée des conceptions capétiennes, par l'architecte Jacques de Saint-Georges, ces éléments se différencient de la série des forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne à plusieurs titres. Ils sont généralement situés dans la plaine ou sur de petits promontoires, au contact de petites agglomérations urbaines, ou encore au bord des lacs, comme le remarquable château de Chillon (**fig.409**)*. Ils ont en outre connu des remaniements et restaurations au cours des siècles suivants. Leur degré d'authenticité peut donc être considéré comme moins satisfaisant que celui des châteaux de la série proposée. Par ailleurs, si la petite ville de Moudon, à l'époque, capitale du pays de Vaud savoyard, a certes joué un rôle de centre de commandement, il n'y reste aujourd'hui qu'une tour romane.*

Ce système défensif, résultat d'opportunités successives, ne saurait donc être comparé à celui de Carcassonne. Il en est de même pour les châteaux du Valais édifiés ou remodelés sous Pierre II qui, malgré leur implantation sur des crêtes parfois élevées (château de la Bâtiaz), ne s'apparentent pas à un véritable système défensif organisé autour d'un centre de commandement.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Influence capétienne
- Système territorial centralisé

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Sites de plaine
- Modifications et transformations ultérieures
- Pas de place-forte centrale conservée

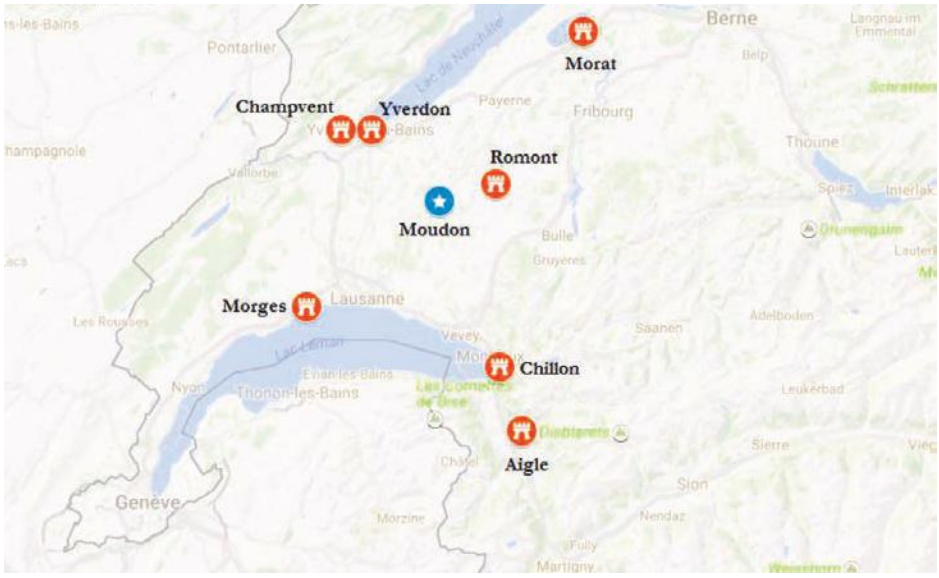

408. Les châteaux de Pierre II dans le pays de Vaud (XIIIe siècle).

409. Le château de Chillon (Suisse).

- Les forteresses et cités fortifiées de Beira Alta autour de Guarda au Portugal
La région montagneuse située au nord-est du Portugal, près de la frontière espagnole, a connu, notamment entre le règne de Sanche Ier (1189-1211) et la fin du XIVe siècle marquée par la première invasion castillane, un vaste programme de construction de châteaux et d'enceintes fortifiées, le plus souvent sur des promontoires voire des crêtes rocheuses (**fig.410**). C'est sous le long règne de Denis de Portugal (1279-1325) que ce programme constructif a connu son apogée.

La place-forte principale de Guarda (la gardienne) reconstruite et agrandie par le roi Denis a joué un rôle de commandement diplomatique et militaire important. Mais si le réseau de forteresses correspond à une vision d'ensemble coordonnée, il est en termes constructif le plus souvent un remodelage et un renforcement d'ouvrages préexistants. L'intégrité actuelle du site de Guarda n'est que partielle. Des XIIe et XIIIe siècles, sont bien conservés : la tour des Forgerons, le donjon et la partie ouest des remparts ; le château a connu des réaménagements et reconstruction postérieurs.

L'ensemble des châteaux ou de cités formant le système de défense autour de Guarda est constitué d'une dizaine de châteaux de cette période, le plus souvent de montagne, et ils en conservent une incontestable unité. Un certain nombre d'entre eux ont connu des phases de modifications tardives.

Par leur nombre, la qualité de leurs constructions et leur situation en montagne, les forteresses et cités fortifiées de la région de Beira Alta forment, autour de la ville fortifiée de commandement de Guarda, un ensemble défensif sériel en gestion centralisée tout à fait cohérent. Les similitudes avec le système coordonné de la sénéchaussée de Carcassonne sont évidentes : dans les deux cas, il s'agit d'une région frontalière, nouvellement conquise, aux reliefs et aux altitudes comparables ; les châteaux et forteresses datent pour l'essentiel du XIIIe siècle, avec différents remaniements au siècle suivant. Plusieurs éléments, intégrant de véritables bourgs fortifiés, bénéficient d'un haut degré de conservation.

Cependant, le programme défensif de Beira Alta, créé pour défendre la frontière du jeune royaume du Portugal, est incontestable et similaire en termes politiques, mais il est certainement moins cohérent en termes architecturaux. Il est excessif de parler d'un programme de construction planifié sur une période réduite, comme pour les forteresses de

la sénéchaussée de Carcassonne. Les caractéristiques architecturales diffèrent en effet sensiblement entre les éléments fortifiés et l'ensemble présente donc moins d'homogénéité que la série proposée. De même, l'environnement de ces châteaux de montagne est assez disparate, entre les ouvrages isolés et ceux qui sont imbriqués dans des agglomérations urbaines d'inégale importance. Enfin, la cité fortifiée centrale de Guarda ne présente pas, malgré ses indéniables qualités, la même intégrité que l'ensemble composé par les remparts et le château de Carcassonne.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Sites de montagne
- Pouvoir centralisé
- Place-forte centrale

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Formes architecturales
- Environnement très modifié
- Pas d'influence capétienne
- Place-forte centrale de moindre intégrité

410. Les forteresses et cités fortifiées de la région de Beira Alta autour de Guarda au Portugal.

Exemples d'ensembles défensifs coordonnés chronologiquement postérieurs, en Europe, figurant sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les listes indicatives nationales

Nous examinons ici quelques exemples de biens reconnus par le Comité du patrimoine mondial ou souhaitant l'être. Ils indiquent une forme de continuité et d'adaptation de la fortification militaire. Continuité d'une période extrêmement riche en initiatives de défense coordonnées comme nous l'avons vu pour les XIIIe et XIVe siècles en Europe et au Moyen-Orient et adaptation des modèles constructifs aux armes à feu qui progressivement s'imposent pour devenir dominantes. Les forteresses vénitiennes marquent une étape essentielle dans la créativité des ingénieurs et architectes de la Renaissance alors qu'au XVIIe siècle, le système Vauban des forteresses et ville fortifiées du « pré carré », offre l'apogée de la défense territoriale classique en Europe.

- Les sites défensifs de la République de Raguse (Croatie et Bosnie Herzégovine) (**fig.411**)

Raguse, aujourd'hui Dubrovnik en Croatie, est une ville portuaire fortifiée, essentiellement aux XIVe et XVe siècles. Elle a conservé de cette époque ses imposants remparts qui figurent parmi les plus complets d'Europe. L'ensemble urbain et portuaire de **la vieille ville de Dubrovnik** (**fig.412**) est inscrit au patrimoine mondial depuis 1979, avec les critères (i) (iii) et (iv).

La république maritime marchande de Raguse établie sur la côte Adriatique orientale s'est affirmée notamment au cours du XIVe siècle, par l'extension de son territoire en direction du nord (territoires de Ston et péninsule de Pelješac) dont elle entreprend l'urbanisation ainsi que la défense militaire et maritime. Plusieurs forteresses et murs de défense sont alors érigés. En particulier, **les villes jumelles de Ston et Mali Ston**, situées de part et d'autre d'un isthme naturel sont planifiées et entourées d'un puissant système défensif et reliées par un mur de défense. Cet ensemble est inscrit sur la liste indicative de la Croatie.

La forteresse de **Počitelj** (liste indicative de la Bosnie-Herzégovine) marque la limite nord de l'influence de la république de Raguse. Au sud, l'ancien port de Catvat est également fortifié, complétant ainsi un système de défense maritime et territoriale dans une région fortement accidentée.

Les sites défensifs de la République de Raguse constituent bien un système défensif sériel en gestion centralisée de contrôle d'une frontière d'État ou d'un territoire conquis. La réalisation du grand système défensif de Ston a été planifiée depuis Dubrovnik, la capitale, sur une période assez réduite, même si des modifications ont été opérées par la suite. Mais l'ensemble territorial défensif complet entourant la république de Raguse est sensiblement plus disparate et de réalisation étalée dans le temps.

Par ailleurs, la mise en œuvre de cet ensemble tel qu'il est conservé aujourd'hui est réalisée à partir du milieu du XIVe siècle. Il est un peu postérieur à celui de Carcassonne et de ses forteresses de montagne, et comprend notamment plusieurs éléments liés au développement de l'artillerie. En ce sens, les sites défensifs ragusains préfigurent ouvrages de défense vénitiens du XVIe au XVIIe siècle, dont ils sont par ailleurs proches géographique-

ment. Enfin, même si d'autres vestiges ou témoignages sont encore visibles, la planification du système semble se limiter, en dehors de Dubrovnik, à un seul véritable exemple, celui des villes jumelles de Ston.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :
- Pouvoir central
- Système territorial

Différences avec le bien proposé pour inscription :
- Période
- Transformations ultérieures
- Sites de plaine maritime et de montagne

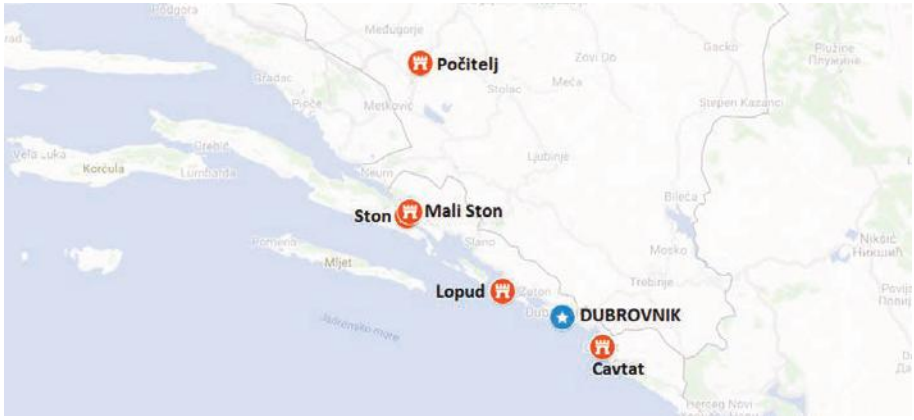

411. Les sites défensifs de la République de Raguse

412. La vieille ville de Dubrovnik (Croatie)

- Ouvrages de défense vénitiens du XVI^{e} au XVII^{e} siècle : Stato da Terra - Stato da Mar occidental, Italie, Croatie et Monténégro, bien inscrit en 2017, critère (iii) et (iv)

Ce bien consiste en une série d'ouvrages de défense situés en Italie, en Croatie et au Monténégro (**fig.413** et **414**). Ils se répartissent sur plus de 1 000 kilomètres entre la région lombarde, en Italie, et la côte orientale de l'Adriatique. L'expansion économique et le pouvoir de la république de Venise atteignirent leur plus haut niveau du XV^{e} siècle au XVII^{e} siècle, grâce à de vastes réseaux de commerce protégés par des fortifications défensives réparties dans l'ensemble du *Stato da Terra* (protégeant

la république vis-à-vis d'autres puissances européennes au nord-ouest) et du *Stato da Mar* (protégeant les routes maritimes et les ports de la mer Adriatique vers le Levant). L'introduction des armes à feu, le développement de canons efficaces sur de plus longues distances entraîna d'importants changements dans les techniques et l'architecture militaires, qui se reflètent dans des conceptions nouvelles de la fortification dénommée *alla moderna*. Les éléments retenus représentent dans leur ensemble les ouvrages défensifs réalisés par la République de Venise, du XVI[e] au XVII[e] siècle. Ils témoignent de la transition de l'art de la fortification dans l'Italie de la Renaissance qui allait ensuite se diffuser dans toute l'Europe.

De fait, l'histoire économique et militaire de la république de Venise est beaucoup plus large que les seules zones de proximité entourant la Cité-Etat. L'ensemble retenu par le Comité du patrimoine mondial est toutefois significatif d'un vaste réseau défensif territorial à caractère terrestre et maritime et dont Venise elle-même est le centre, même si les éléments proposés pour la ville et sa lagune (Arsenal, Fort de Sant'Andrea…) n'ont finalement pas été retenus dans le bien inscrit. Il apparaît en adaptation permanente à l'évolution de l'art de la guerre.

Il s'agit d'un bien postérieur à la présente proposition d'inscription, et qui correspond à une autre époque de l'art de la fortification, celle des armes à feu. S'il y a toutefois une analogie de forme et d'organisation très importante, le programme défensif est d'une part étalé sur deux siècles au moins et l'arme vitale utilisée a longtemps été la flotte incomparable des Vénitiens.

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Pouvoir central
- Système territorial
- Homogénéité de l'architecture

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Typologie de l'architecture fortifiée
- Sites variés : forts, villes, citadelles
- Pas de place-forte centrale

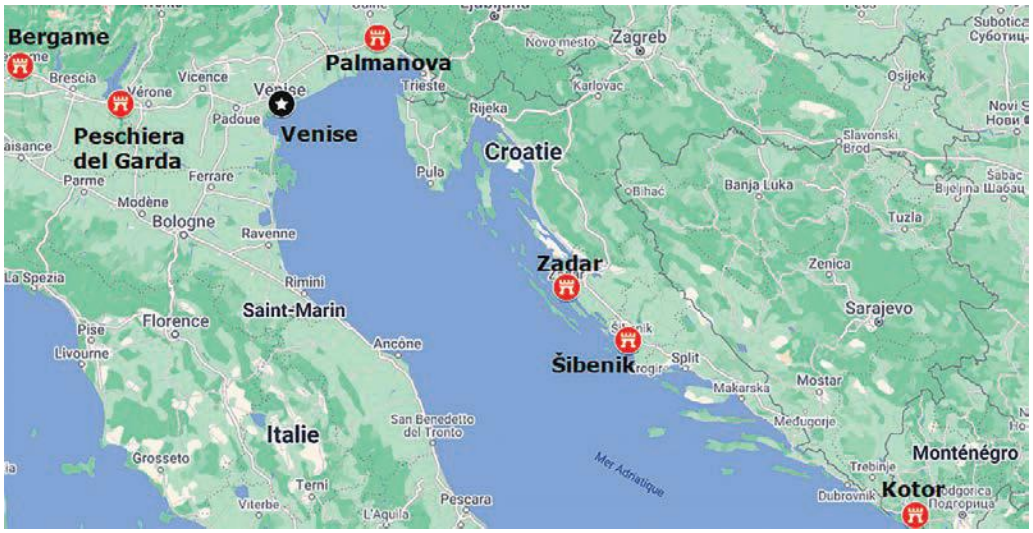

413. Le système de défense protégeant Venise et ses réseaux commerciaux aux XVI[e]-XVII[e] siècles.

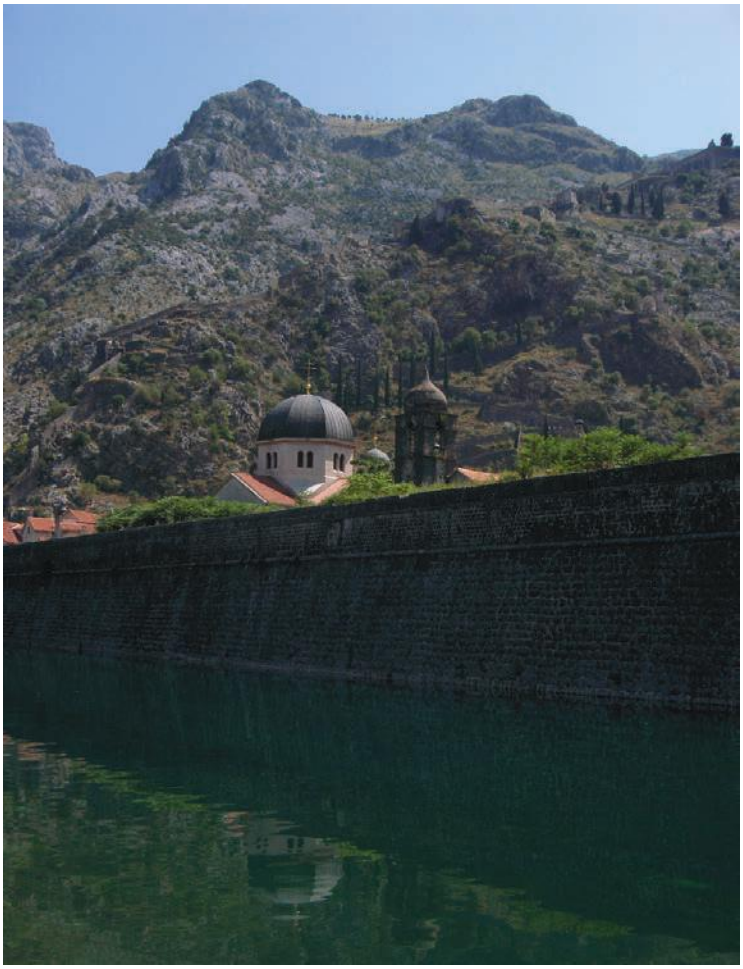

414.Les fortifications de Kotor (Monténégro)

- Les fortifications de Vauban, France, inscrit en 2008, critères (i) (ii) (iv)

L'œuvre de Vauban comprend 12 groupes de bâtiments fortifiés et de constructions le long des frontières nord, est et ouest de la France. Ils constituent les meilleurs exemples du travail de Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), l'architecte militaire de Louis XIV. Cette série comprend des villes neuves créées *ex-nihilo*, des citadelles, des enceintes urbaines à bastions (**fig.415**) et des tours bastionnées. Y figurent aussi des forts de montagne, des forts de côte, une batterie de montagne et deux structures de communication en montagne. Ces sites sont inscrits en tant que témoins de l'apogée de la fortification bastionnée classique, typique de l'architecture militaire occidentale. Vauban a joué un rôle majeur dans l'histoire des fortifications en influençant l'architecture militaire en Europe, mais aussi sur les autres continents jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle.

Le système de Vauban est clairement dans le fil du système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne, trois siècles plus tard, répondant aux initiatives coordonnées du même pouvoir central français et reposant sur des idées stratégiques similaires. Il correspond à un programme d'ensemble très homogène et qui fut réalisé en un temps relativement bref

Ressemblances avec le bien proposé pour inscription :

- Pouvoir central
- Homogénéité de l'architecture

Différences avec le bien proposé pour inscription :

- Période
- Typologie de l'architecture fortifiée
- Sites variés : forts, villes, citadelles
- Pas de place-forte centrale

415. Villefranche-de-Conflent, la porte de France.

Conclusion de l'axe comparatif 3.2.2.2. : les systèmes de défenses d'un territoire

La (ou les) muraille(s) de Chine, les frontières de l'Empire romain, les châteaux édouardiens au Pays de Galles, les forteresses vénitiennes et les sites fortifiés de Vauban procèdent de programmes de construction homogènes, révélateurs chacun d'une manière de faire particulière à une époque et à une culture militaire déterminées.

Pour leur part, les forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne présentent une remarquable intégration de plusieurs éléments de l'architecture fortifiée dite capétienne dont le roi de France Philippe II qui règne de 1180 à 1223 a favorisé l'éclosion puis la diffusion.

Avec ses successeurs, cette architecture militaire est devenue une référence incontournable pour l'Europe de l'ouest et méditerranéenne jusqu'au milieu du XIVe siècle. L'architecture capétienne se caractérise par

un plan présentant le plus de rationalité géométrique possible, des tours de flanquement rondes ou curvilignes de gabarits homogènes, percées d'archères-arbalétrières, un châtelet d'entrée, des créneaux et des hourds. Une tour maîtresse de gros diamètre complète le dispositif ou fonctionne seule. Sous le règne du roi Louis IX, (r. 1226-1270), ce modèle connaît des perfectionnements et se diffuse hors du royaume de France, notamment en Savoie et en Grande-Bretagne.

L'ensemble des comparaisons effectuées montre, en particulier au XIIIe siècle, l'épanouissement de vastes programmes militaires défensifs, visant au contrôle de territoires nouvellement conquis ou, au contraire, menacés. Les cas examinés offrent de nombreuses similitudes avec l'exemple proposé : châteaux et forteresses de crêtes, villes-centres fortifiées, et programme constructif homogène. Mais ces trois attributs majeurs sont rarement présents simultanément ou, quand ils le sont, les degrés d'authenticité et d'intégrité des vestiges, en particulier les centres urbains fortifiés de commandement, sont fortement dégradés. Certains ensembles reconnus ou ayant le potentiel de l'être offrent également des attributs sensiblement différents, comme des défenses côtières ou des forteresses de plaine, montrant ainsi la diversité des situations défensives rencontrées.

On peut également noter des similitudes avec d'autres époques et d'autres formes d'architecture militaire qui furent largement diffusées. À la Renaissance, les ingénieurs vénitiens mettent au point le front bastionné qui sera théorisé par des traités imprimés et reproduit largement, dès la fin du XVe siècle et tout au long du suivant. Un peu plus tard, Vauban (1633-1707) élabore un vaste système de fortifications autour du royaume de France et dans les territoires conquis même éphémèrement, qui sera imité un peu partout dans le monde au XVIIIe siècle et encore au début du siècle suivant. Mais ces exemples correspondent à une autre logique : celle de l'adaptation à l'artillerie à poudre.

Le bien proposé pour inscription ajoute donc aux ensembles déjà inscrits un exemple différent dans les formes architecturales et particulièrement significatif, par son homogénéité, sa cohérence chronologique et territoriale, sa relation avec une place-forte centrale encore conservée aujourd'hui. Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe – XIVe siècles) forme le prototype le mieux conservé et le plus explicite de ces systèmes de défense du territoire qui deviennent nombreux au XIIIe siècle. L'ensemble proposé justifie d'une exceptionnalité, au sens exprimée par le critère (iv) des Orientations.

Tableau récapitulatif de l'axe 3.2.2.2. : comparaison des systèmes défensifs contemporains ou chronologiquement proche du bien proposé :

ATTRIBUTS MAJEURS :	1. CITÉ CENTRALE	2. ENSEMBLE DÉFENSIF	3. PROGRAMME CONSTRUCTIF	4. CHÂTEAUX DE CRÊTE	5. QUALITÉS VISUELLES ET CONVERSATION
SYSTÈMES DÉFENSIFS CONTEMPORAINS DU BIEN PROPOSÉ OU CHRONOLOGIQUEMENT PROCHES					
Châteaux forts et enceintes du roi Edouard Ier... (Royaume-Uni)	Non	Oui	Oui *	Non	Bonne
Les Comptoirs commerciaux et fortifications sur les routes commerciales génoises... (Turquie)	Non	Oui	Partiel	Partiellement (côtier)	Variable
Forteresses de Croisés (Israël)	Non	Oui (coordination plurielle)	Etalé dans le temps *	Pour partie	Très variable
Forteresses maures d'Aragon (Espagne)	Non	Oui	Faible	Oui	Variable
Châteaux frontaliers du royaume d'Aragon (Espagne)	Non	Oui	Faible	Oui	Variable
Les châteaux des Lusignan à Chypre (Chypre)	Non	Oui	Oui **	Oui	Inégal (partie urbaine)
Châteaux arméniens de Cilicie (Turquie)	Oui	Oui	Oui **	Oui	Médiocre
Les châteaux des comtes de Savoie dans le Pays de Vaux (Suisse)	Non	Oui	Oui **	Non	Très inégal
Les forteresses et cités fortifiées de Beira Alta autour de Guarda (Portugal)	Oui	Oui	Etalé dans le temps	Oui	Assez bonne
SYSTÈMES DÉFENSIFS PLUS TARDIFS INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL OU SUR LES LISTES INDICATIVES					
Les sites défensifs de la république de Raguse (Croatie)	Oui	Oui (complexe)	Oui * mais pluriel et étalé dans le temps	Un site	Variable
Ouvrages de défense vénitiens du XVI au XVIIe siècle (Italie, Croatie, Monténégro)	Rôle de Venise	Oui (complexe)	Oui mais étalé dans le temps	Quelques éléments	Bonne
Les fortifications de Vauban (France)	Rôle de Paris	Oui (complexe)	Oui	Quelques éléments	Bonne

** influence capétienne marquée
* traces d'influence capétienne

3.2.3. Le modèle capétien en France, dans le monde méditerranéen et en Europe occidentale

L'architecture militaire capétienne au XIIIe siècle

L'architecture militaire du XIIIe siècle est marquée par un type de forteresse obéissant à quelques principes structurels, fonctionnels et formels quasi systématiques : enceinte maçonnée unitaire ; flanquement régulier par des tours cylindriques à archères, logis adossés à l'enceinte et parfois tour-maîtresse cylindrique implantée sur celle-ci. La diffusion de ce modèle, rationnel et efficace, est concomitante avec l'expansion du pouvoir royal capétien, notamment entre les règnes de Philippe-Auguste et de Louis IX. Toutefois cette architecture résulte d'une évolution progressive et n'est en aucun cas une création du seul pouvoir royal. Contrairement à une idée largement diffusée elle n'est pas le fait d'un corps d'ingénieurs militaires royaux mais plutôt d'entrepreneurs recrutés par la maîtrise d'ouvrage en fonction des devis présentés, comme dans le cas des marchés publics actuels.

Le terme d'architecture militaire capétienne est à préférer à celui, trop réducteur, d'architecture « philipienne » souvent utilisé. En effet, ce modèle trouve sa source en dehors du milieu royal et, bien que les chantiers de Philippe Auguste (1180-1223) aient joué un rôle important dans la genèse de cette nouvelle architecture, son évolution est progressive, en interaction permanente avec les milieux seigneuriaux et princiers. Cette mutation est le fruit de plusieurs facteurs ; nouvelle échelle des conflits, bien au-delà du cadre des guerres seigneuriales, nouveaux concepts intellectuels cherchant toujours plus de rationalité, nouvelle tendance sociologique marquant l'émergence d'une aristocratie dont les ambitions s'éloignent de la simple domination d'un terroir pour affirmer sa prééminence en se coupant de son environnement.
Tout au long du XIIIe siècle, ce nouveau modèle architectural s'impose dans tout le royaume. Si le monde seigneurial et princier en constitue souvent le pôle d'innovation (Coucy, vers 1230), cette forme d'architecture est employée massivement par la maîtrise d'ouvrage royale pour sécuriser ses domaines alors en pleine expansion. Devant la multiplication des chantiers induite par les grandes conquêtes des années 1204-1205, la construction des forteresses est confiée à des entrepreneurs, avec une recherche de simplification et de standardisation répondant à une logique d'économie.

Les régions languedociennes restent toutefois hermétiques à ce modèle jusqu'à la pénétration du pouvoir royal en 1226. Dans ce cas précis ce schéma constructif idéal a dû s'adapter aux contraintes du relief.
A partir du règne de Louis IX, le milieu royal reprend un rôle actif dans la création architecturale avec les travaux majeurs d'Angers, de Carcassonne ou d'Aigues-Mortes. L'influence de cette architecture ne se limite pas à la France mais trouve un écho dans toute l'Europe et jusque dans l'Orient latin. Qu'elle s'exprime dans le cadre royal ou seigneurial cette architecture castrale est avant tout le marqueur de la nouvelle unité culturelle et politique du royaume.

Selon D. Hayot, historien spécialiste du sujet, « Si elle n'est donc en rien spécifique à la couronne, la nouvelle architecture n'en accompagne pas moins un phénomène historique particulier, celui de l'affirmation du pouvoir royal capétien qui se réalise sous les règnes de Philippe-Auguste et de Louis IX. Pour ces souverains, la fortification devient à la fois l'instrument et le symbole de cette domination, en particulier dans les régions conquises, comme la Normandie ou le Languedoc ».

Sous l'impulsion du roi Philippe Auguste, l'architecture militaire castrale connaît de nouveaux développements comportant des innovations remarquables. Depuis l'Île-de-France capétienne, berceau de cette mutation, ce nouveau modèle se développe progressivement dans toute la France et dans une grande partie de l'Europe occidentale et du Moyen-Orient chrétien (tableau ci-dessus, conclusion de l'axe 2), non sans certaines similarités avec la diffusion de l'art gothique dans les domaines religieux et civil. Cette architecture militaire obéit à des principes de rationalité dans sa construction et de recherche d'efficacité maximale dans les dispositifs défensifs mis en œuvre.

Le plan initial de la forteresse dite capétienne est quadrangulaire, car les premiers ouvrages sont réalisés dans les plaines du Bassin parisien. Dourdan en constitue aujourd'hui l'exemple le plus ancien et le mieux conservé (**fig.416**). Le château est flanqué de tours rondes et creuses avec un châtelet d'entrée, des archères, des créneaux et des hourds, dans une recherche de symétrie architecturale. Les normes de plan et d'usage des motifs du modèle constructif ne sont pas toutefois pas strictes, s'adaptant aux sites et aux moyens du prince commanditaire. Toutefois les principes nouveaux, qui font leur preuve lors de différents sièges, tendent à être appliqués par de nombreux maîtres d'ouvrages.

Aux XIV^{e} et XV^{e} siècles, la plupart des forteresses construites en Europe empruntaient des éléments de la « formule » capétienne (**fig. 417** à **420**). On constate en effet qu'à partir du milieu du XIII^{e} siècle, les principes architecturaux capétiens se diffusent hors du royaume de France comme l'ont démontré plusieurs études historiques (voir bibliographie) : dans les principautés lotharingiennes, qui couvrent l'actuelle Belgique, les Pays-Bas, le grand-duché de Luxembourg, le nord de la France et la Lorraine ; en Savoie ; en Europe centrale ; dans l'Angleterre édouardienne dont il a été question à propos des châteaux gallois ; en Italie avec les châteaux érigés sur ordre de Frédéric II, au Proche-Orient où les châteaux des croisés, tout en mêlant influences byzantines, arabes et « franques », témoignent de cette diffusion.

416. La forteresse de Dourdan, en Ile-de-France.

417. Le château de Marqab (Syrie).

418. Le château d'Ursino à Catane (Italie).

419. Le château de Bezdez (République Tchèque).

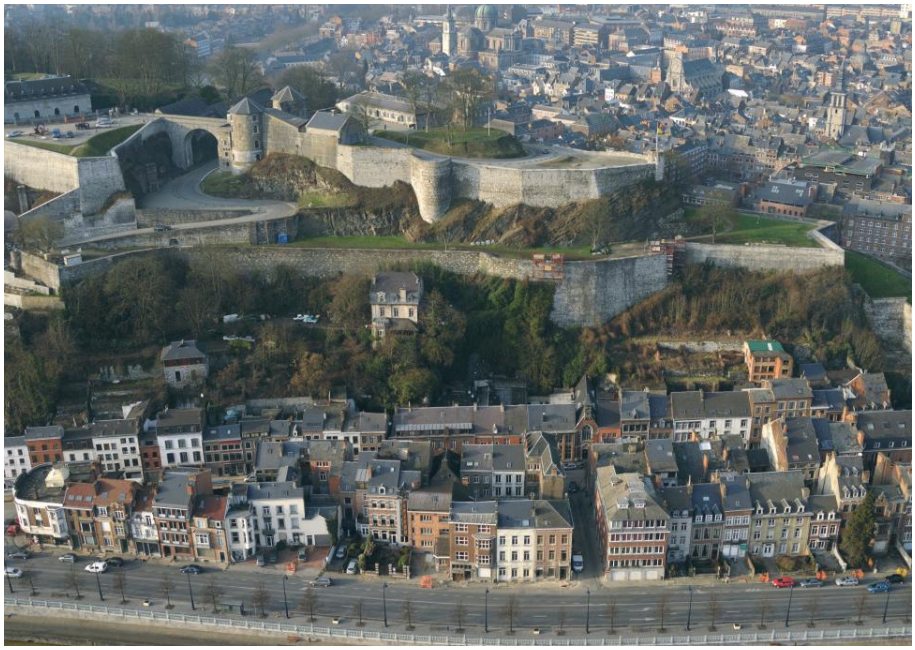

420. Les remparts de Namur (Belgique)

3.2.3.2. Conclusion de l'axe de comparaison 3.2.3 : diffusion et adaptation de la fortification capétienne

Les forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne témoignent de l'affirmation et de la diffusion d'une architecture militaire royale durant la seconde moitié du XIIIe siècle et le début du siècle suivant. Accompagnant un mouvement d'envergure, allant de l'Europe occidentale vers le bassin méditerranéen, le réseau fortifié de la sénéchaussée matérialise la pénétration en France méridionale de ce modèle architectural. Les forteresses concrétisent la domination française sur le Languedoc méridional, face au royaume d'Aragon, au sein d'un territoire frontalier jugé rebelle et potentiellement hérétique.

Le bien proposé offre un exemple particulièrement complet de la diffusion et de l'adaptation des concepts de l'architecture militaire capétienne, durant la seconde moitié du XIIIe siècle, à un vaste territoire frontalier.

Les caractéristiques de l'architecture capétienne s'expriment notamment par :

- la double enceinte et le château de Carcassonne, formant un ensemble abouti en termes d'architecture militaire, répertoire de l'ensemble des caractéristiques et innovations de ce modèle architectural.

- les forteresses royales de la sénéchaussée de Carcassonne, particulièrement remarquables par l'adaptation des attributs de l'architecture militaire capétienne aux reliefs montagneux, notamment l'implantation de tours en sommet de crêtes, les enceintes linéaires épousant le rocher, la multiplication des organes de tir et la standardisation des éléments architecturaux.

Cet ensemble fortifié est issu du même programme constructif. Sa réalisation relativement rapide, sur une cinquantaine d'années, lui assure une homogénéité d'ensemble remarquable à travers une multiplicité de solutions originales permettant de résoudre les problèmes de l'implantation des murailles sur des reliefs accidentés.

Par sa précocité et son homogénéité d'ensemble, cette illustration de la diffusion du modèle capétien et de son adaptation aux crêtes montagneuses à l'échelle d'une série de monuments centrée sur une place de commandement intégralement conservée constitue un cas unique.

L'usage du critère (ii) des Orientations paraît pleinement justifié.

3.2.4. Conclusion de l'analyse comparative

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue, pour les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, un jalon remarquable dans le large mouvement de diffusion de l'architecture militaire capétienne en Europe occidentale et méditerranéenne et au Moyen-Orient. Il illustre de façon exceptionnelle le déploiement rapide et maîtrisé des concepts de la fortification capétienne au sein d'une région où ils étaient jusqu'alors ignorés, dans le cadre d'un schéma autoritaire et centralisé de contrôle d'un territoire frontalier.

En s'implantant au sommet de crêtes escarpées, en lieu et place des châteaux féodaux préexistants, les bâtisseurs royaux réalisent des prouesses architecturales pour adapter à cet environnement très contraignant le modèle fortifié capétien, conçu à l'origine pour les plaines du nord de la France. Il en résulte un ensemble de fortifications remarquable du fait de son unité architecturale obtenue grâce à quantité de solutions techniques différentes. Ces modèles sont ensuite rapidement adoptés tant par les vassaux du roi que par les royaumes voisins.

L'ensemble apporte un exemple très complet et bien conservé d'un échange majeur d'influences, au XIII^e^ siècle, depuis l'Europe de l'ouest vers ses régions méridionales, par la diffusion et l'application des principes de la fortification capétienne, à l'échelle d'un système de contrôle territorial basé sur un réseau de forteresses organisé autour d'une place-forte centrale.

L'emploi du critère (ii) apparaît comme pleinement justifié par l'analyse comparative.

Les forteresses royales de la sénéchaussée organisées autour de la place-forte centrale de Carcassonne avec sa double enceinte et son château, forment un système fortifié de défense territoriale et frontalière de la seconde moitié du XIII^e^ siècle, exemplaire en Europe et dans le monde méditerranéen. Cet ensemble est exceptionnel par sa complétude en regard des vestiges des autres systèmes défensifs de la même période, ou chronologiquement proches. Il est également exceptionnel par son homogénéité stylistique due à un programme royal appliqué méthodiquement, avec efficacité, grâce à des moyens financiers considérables mis en œuvre rapidement.
Ce réseau fortifié est caractéristique de l'ambition capétienne de constituer un grand État européen. Il illustre plus particulièrement la stratégie d'expansion des rois de France en direction du monde méditerranéen et des royautés ibériques. Il caractérise un exemple précoce et particulièrement abouti de gestion militaire et administrative centralisé d'un territoire relativement éloigné du siège du pouvoir royal.
Les monuments constituant le bien en série n'ont été que peu modifiés par l'histoire et sont conservés dans des paysages naturels de grande qualité. Collectivement ils sont pleinement représentatifs du réseau fortifié mis en place par les rois de France pour maîtriser ce territoire frontalier nouvellement conquis.
L'ensemble proposé pour inscription offre donc un exemple éminent et remarquablement homogène de système de défense territorial au XIII^e^ siècle.

L'emploi du critère (iv) apparaît comme pleinement justifié par l'analyse comparative.

Par ses caractéristiques et sa chronologie propres, son homogénéité architecturale liée à une place-forte centrale parfaitement conservée, sa conservation au sein d'un environnement spectaculaire et exceptionnel, le bien en série proposé pour inscription est sans équivalent et vient utilement compléter la liste du patrimoine mondial.

Tableau 01 : Les cités fortifiées sur la Liste du patrimoine mondial

Les biens sont classés chronologiquement. **En gras** apparaissent les biens construits entre le XIIe siècle et le XIVe siècle pour mettre en évidence les systèmes défensifs proches chronologiquement du bien proposé.

NOM DU BIEN CRITÈRES ET INSCRIPTION PM	PAYS	EPOQUE	COMMENTAIRE
Ville de Vérone (ii)(iv) 2000	Italie	Ier siècle av. J.-C. – XVIIIe s.	Vérone constitue un exemple de ville fortifiée au cours de plusieurs périodes de l'histoire européenne, comme en témoignent, par exemple, les portes romaines et les bastions de la Renaissance.
Remparts romains de Lugo (iv) 2000	Espagne	IIe s.	Les remparts de Lugo furent construits à la fin du IIe siècle pour défendre la ville romaine de Lucus. L'enceinte dans son ensemble demeure intacte et constitue le plus bel exemple de fortifications romaines tardives en Europe occidentale.
Paysage culturel de la forteresse de Diyarbakır et des jardins de l'Hevsel (iv) 2015	Turquie	Depuis le IVe s.	La ville fortifiée de Diyarbakir et son paysage associé furent un important centre et une capitale régionale au cours des périodes hellénistique, romaine, sassanide et byzantine, puis islamique et ottomane jusqu'à nos jours. L'enceinte urbaine de Diyarbakır, érigée au IVe siècle, est un exemple exceptionnel de fortification protobyzantine et byzantine par son degré d'homogénéité et de conservation.
Bam et son paysage culturel (ii)(iii)(iv)(v) 2004	Iran	VIIe-XIe s.	Arg-e Bam est un exemple d'une ville médiévale fortifiée construite selon une technique vernaculaire, à l'aide de couches de terre.
Médina de Sousse (iii)(iv)(v) 1988	Tunisie	IXe s.	Les 2500 m de murailles qui entourent la médina ont été construits au IXe siècle ; seules deux portes, sur les huit initiales, ont été conservées.
Vallée du M'Zab (ii)(iii)(v) 1982	Algérie	XIe-XIVe s.	Les cinq ksour (villages fortifiés) de la Vallée du M'Zab forment un ensemble homogène édifié entre le XIe et le XIVe siècles. Chacune de ces cités miniatures, enserrée de murailles, est dominée par une mosquée dont le minaret fait fonction de tour de guet.
Médina de Marrakech (i)(ii)(iv)(v) 1985	**Maroc**	**XIIe s.**	Construits au cours de la première moitié du XIIe siècle sous la dynastie Almoravide, les remparts de Marrakech forment un quadrilatère de 19 kilomètres. Les murs, ponctuées de nombreuses tours édifiées au fil des siècles suivants, sont percés de 22 portes et atteignent par endroits huit mètres de hauteur.
Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge (iv) 2000	**Azerbaïdjan**	**XIIe-XVe s.**	La vieille ville a conservé une grande partie de ses remparts du XIIe siècle. La Tour de la Vierge, dont les structures d'origine remontent aux VIIe-VIe siècles avant notre ère, a été restaurée à la même époque, tandis que le Palais des Chahs de Chirvan date du XVe siècle.

Vieille ville d'Ávila avec ses églises extra-muros (iii)(iv) 1985	**Espagne**	**XII^e s.**	Ávila a conservé ses murailles qui, avec leurs 82 tours de plan semi-circulaire et leurs neuf portes monumentales, sont les plus complètes d›Espagne. Elles datent partiellement de 1090, mais l'essentiel semble avoir été reconstruit au cours du XII^e siècle. Elles forment un quadrilatère régulier de 2516 m de périmètre, dont les murs, élevés en partie avec des pierres provenant d'ouvrages antérieurs, ont une épaisseur moyenne de 3 mètres.
Vieille ville de Caceres (iii)(iv) 1986	**Espagne**	**XII^e-XIII^e s.**	La vieille ville de Cáceres est entourée d'une muraille de 1 174 m datant des Almohades.
Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage (ii) (iv) 2012	**Maroc**	**XII^e – XX^e s.**	Les parties anciennes abritent la mosquée Hassan (début de la construction en 1184) ainsi que les remparts et portes almohades, seuls vestiges subsistant d'un grand projet de ville capitale du califat almohade. On y trouve aussi des vestiges de la principauté morisque, ou andalouse, du XVIIe siècle.
Provins, ville de foire médiévale (ii)(iv) 2001	**France**	**XIII^e s.**	La ville médiévale fortifiée de Provins témoigne des premiers développements des foires commerciales internationales et de l'industrie de la laine. Ses remparts ont été principalement érigés au cours de la première moitié du XIII^e siècle, mais ils ont été modifiés jusqu'au XVI^e siècle. Aujourd'hui, l'enceinte compte 22 tours et est longue de 1200 m, contre environ 5000 au XIII^e siècle.
Cité épiscopale d'Albi (iv)(v) 2010	**France**	**XIII^e s.**	Au XIII^e siècle, après la croisade contre les Albigeois, la ville devint une puissante cité épiscopale. La cathédrale fortifiée qui domine la ville (XIIIe siècle) illustre la puissance retrouvée du clergé romain. Elle est complétée par le vaste palais épiscopal de la Berbie qui surplombe la rivière et est cernée par des quartiers d'habitations datant du Moyen Age.
Centres historiques de Berat et de Gjirokastra (iii)(iv) 2008	**Albanie**	**XIII^e s.**	La vieille ville fortifiée de Berat conserve un château datant pour l'essentiel du XIII^e siècle, bien que ses origines remontent au IV^e siècle avant J.-C.
Assise, la Basilique de San Francesco et autres sites franciscains (i)(ii)(iii)(iv)(vi) 2000	**Italie**	**XIII^e s.**	La ville médiévale d'Assise a conservé la quasi-totalité de son enceinte médiévale, protégeant notamment la basilique Saint-François. La citadelle de Rocca Maggiore domine la ville depuis le Moyen Age : détruite en 1198, la forteresse a été reconstruite en 1367. Ses deux tours ont été ajoutées au XV^e et XVI^e siècles.
Centre historique de Sienne (i)(ii)(iv) 1995	**Italie**	**XIII^e-XVI^e s.**	Exemple de ville italienne médiévale et de la Renaissance, le centre historique de Sienne est ceint d'un mur fortifié long de sept kilomètres. Des portes protégées furent doublées en des points stratégiques, comme la Porta Camollia sur la route de Florence. À l'ouest, les murs enferment le Fort de Santa Barbara qui fut reconstruit par les Médicis au XVI^e siècle.

Ancienne ville d'Alep (iii)(iv) 1986	**République arabe syrienne**	**XIIe-XIVe s.**	Alep est un exemple exceptionnel de ville ayyoubide du XIIe siècle avec ses fortifications militaires, élément essentiel édifié après la victoire de Saladin sur les Croisés. La Citadelle, qui s'élève au-dessus de la vieille ville fortifiée, témoigne du pouvoir militaire arabe du XIIe au XIVe siècle. La cité fortifiée qui s'est développée autour de la Citadelle conserve son ancien quadrillage de rues gréco-romain, ainsi que des vestiges de bâtiments chrétiens du VIe siècle, des murailles et des portes médiévales, des mosquées et des madrasas rappelant les aménagements ayyoubides et mamelouks de la ville, et des mosquées plus tardives de la période ottomane.
Ville hanséatique de Visby (iv)(v) 1995	**Suède**	**XIIe-XIVe s.**	La ville hanséatique de Visby est un exemple de ville médiévale fortifiée et commerciale du nord de l'Europe, datant essentiellement de la fin du XIIIe siècle.
Réserve de conservation de la ville de Bardejov (iii) (iv) 2000	**Slovaquie**	**XIIIe-XVe s.**	La ville fortifiée de Bardejov est un exemple de ville marchande de l'Europe centrale au Moyen-Âge. Toutefois, ses fortifications ont été en grande partie été démolies ou, dans le cas des douves, comblées.
Centre historique (vieille ville) de Tallinn (ii)(iv) 1997	**Estonie**	**XIIIe-XVIe s.**	La ville basse a conservé une longue portion (1.8 km) de son enceinte médiévale et une vingtaine de tours sur les 46 qui la ponctuaient à l'époque médiévale.
Vieille ville de Dubrovnik (i)(iii)(iv) 1979 (ext. 1994)	**Croatie**	**XIIIe-XVIIe s.**	Dubrovnik fut sous le nom de Raguse une puissante république maritime en Méditerranée. Ses imposants remparts, parmi les plus complets d'Europe, ont été édifiés sur plusieurs siècles, principalement du XIVe au XVIe siècles. Des reconstructions ont eu lieu après le tremblement de terre de 1667, de même qu'à l'issue du conflit du début des années 1990.
Harar Jugol, la ville historique fortifiée (ii)(iii)(iv)(v) 2006	**Ethiopie**	**XIIIe-XVIe s.**	Les murs ceignant la ville sacrée musulmane de Harar Jugol ont été construits entre le XIIIe et XVIe siècles.
Centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble épiscopal et Pont d'Avignon 1995 (i)(ii)(iv)	**France**	**XIVe s.**	Seule une petite partie des imposantes fortifications érigées au cours du XIVe siècle autour de la Cité des papes figure dans le périmètre du bien inscrit : au pied nord du rocher des Doms, les remparts, la tour des Chiens et le Châtelet rappellent le système de défense de la ville.
Ville médiévale de Rhodes (ii)(iv)(v) 1988	**Grèce**	**XIVe-XVIe s.**	La ville médiévale de Rhodes conserve les éléments d'origine de ses fortifications longs de 4 kms. En partie érigés sur les fondations de l'enceinte byzantine, ils ont été constamment entretenus et reconstruits entre les XIVe et XVIe siècles, sous les Grands maîtres de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'ajout de postes de tir d'artillerie compléta l'ouvrage.

Vieille ville de Ping Yao (ii) (iii) (iv) 1997	**Chine**	**Depuis le XIVe s.**	Fondée au XIVe siècle et couvrant une superficie de 225 hectares, la veille ville de Ping Yao est entourée de murailles anciennes. Ayant une circonférence de 6 200 m, les remparts mesurent 6 à 10m de haut et possèdent 6 portes et 4 tourelles entourées par un fossé.
Itchan Kala (iii)(iv)(v) 1990	**Ouzbékistan**	**XIVe-XIXe s.**	Itchan Kala est la ville intérieure, retranchée derrière des murailles de brique hautes d'une dizaine de mètres, de l'ancienne oasis de Khiva, qui était l'ultime étape des caravaniers avant de traverser le désert en direction de l'Iran.
Ville historique de Trogir 1997 (ii) (iv)	**Croatie**	**XVe s.**	La ville de Trogir conserve une partie de ses fortifications du XVe siècle ainsi que sa forteresse Kamerlengo, bâtie au milieu du XVe s. par la République de Venise.
Ville historique d'Ahmedabad (ii)(v) 2017	**Inde**	**XVe s.**	La ville fortifiée d'Ahmedabad a été fondée au XVe siècle. Elle présente un riche patrimoine architectural, notamment la citadelle de Badhra, les murs et les portes de la ville fortifiée.
Centre historique de Sighişoara (iii)(v) 1999	**Roumanie**	**XVe-XVIe s.**	La petite ville de Sighișoara a conservé une grande partie de ses fortifications, dont neuf tours datant pour l'essentiel des XVe et XVIe s.
Vieille ville de Corfou (iv) 2007	**Grèce**	**XVe-XXe s.**	L'ensemble urbain et portuaire de Corfou est dominé par ses forteresses d'origine vénitienne. La forme globale des fortifications a été conservée et montre des traces de l'occupation vénitienne mais surtout de la période britannique. La forme actuelle de l'ensemble résulte des travaux entrepris aux XIXe et XXe siècles.
Ville de Luxembourg : vieux quartiers et fortifications (iv) 1994	Luxembourg	XVIe-XIXe s.	la forteresse de Luxembourg a été depuis le XVIe siècle jusqu'en 1867, date de son démantèlement, l'un des plus importants sites fortifiés d'Europe. Renforcées à plusieurs reprises, ses fortifications illustrent plusieurs siècles d'architecture militaire.
Vieille ville de Jérusalem et ses remparts (ii)(iii)(vi) 1981	Jérusalem (site proposé par la Jordanie)	XVIe s.	Si la partie la plus ancienne des remparts remonte à l'époque du Premier Temple de Salomon, la majeure partie des murs a été élevée sur ordre de Soliman le Magnifique entre 1535 et 1538. La longueur des remparts actuels est de 4 018 mètres, leur hauteur moyenne est de 12 mètres et l'épaisseur moyenne est de 2,5 mètres. Les murs contiennent 34 tours de guet et huit portes.
Mantoue et Sabbioneta (ii)(iii) 2008	Italie	XVIe s.	Créée dans la seconde moitié du XVIe siècle, la petite ville de Sabbioneta est ceinte de remparts bastionnés.
Ibiza, biodiversité et culture (ii)(iii)(iv)(ix)(x) 1999	Espagne	XVIe s.	Les fortifications d'Ibiza, datant du XVIe siècle, constituent un exemple de l'architecture italo-espagnole de la Renaissance qui a exercé une grande influence sur la construction et les fortifications des villes du Nouveau Monde.
Vieille ville de Zamość (iv) 1992	Pologne	XVIe s.	La vieille ville de Zamość conserve une partie de ses fortifications du XVIe siècle.

Ile de Mozambique (iv)(vi) 1991	Mozambique	XVIe s.	La ville fortifiée de Mozambique est située sur l'ile du même nom, ancien comptoir portugais sur la route des Indes. Son unité architecturale est due à l'utilisation constante, depuis le XVIe siècle, des mêmes techniques et matériaux et des mêmes principes décoratifs.
Ville portugaise de Mazagan (El Jadida) (ii)(iv) 2004	Maroc	XVIe s.	Les fortifications portugaises de Mazagan furent édifiées comme colonie fortifiée sur la côte atlantique au début du XVIe siècle. Les fortifications, avec leurs bastions et remparts, constituent un exemple précoce de l'architecture militaire de la Renaissance.
Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (iii)(iv)(v) 1982	Yémen	XVIe s.	Entourée de son mur d'enceinte, cette ville du XVIe siècle offre l'un des plus anciens et des meilleurs exemples d'un urbanisme rigoureux fondé sur le principe de la construction en hauteur. Ses impressionnantes structures en forme de tours lui ont valu son surnom de « Manhattan du désert ».
Ville historique fortifiée de Campeche (ii)(iv) 1999	Mexique	XVIe s.	La ville historique fortifiée de Campeche a gardé son mur d'enceinte et son système de fortifications mis en place pour protéger le port contre les attaques venant de la mer des Caraïbes.
Fasil Ghebi (ii) (iii) 1979	Ethiopie	XVIe-XVIIe s.	Résidence de l'empereur éthiopien Fasilidès et de ses successeurs aux XVIe et XVIIe siècles, la ville fortifiée de Fasil Ghebbi regroupe à l'intérieur d'une enceinte de 900 m palais, églises, monastères, bâtiments publics et privés d'un style marqué d'influences indiennes et arabes, et métamorphosé par l'esthétique baroque transmise au Gondar par les missionnaires jésuites.
Ville de La Valette (i)(vi) 1980	Malte	XVIe-XVIIIe s.	Les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, aidés par les ingénieurs militaires européens les plus estimés du XVIe siècle, ont conçu et planifié la ville comme une création holistique unique de la fin de la Renaissance, avec un plan uniforme représentant une grille à l'intérieur de l'enceinte fortifiée et bastionnée de la ville.
Centre historique d'Évora (ii)(iv) 1986	Portugal	XVIIe s.	Les remparts d'Evora, d'origine romaine, ont été remaniés à plusieurs reprises. Pendant la période maure, de nouvelles améliorations furent apportées au système défensif d'origine, comme l'illustrent une porte fortifiée et les vestiges de l'ancienne Kasbah. Enfin, des remparts de style Vauban furent édifiés au XVIIe siècle.
Ksar d'Aït-Ben-Haddou (iv)(v) 1987	Maroc	XVIIe s.	Aït-Ben-Haddou, situé dans la province de Ouarzazate, est un exemple de ksar, ensemble de bâtiments de terre entourés de murailles.
Arrondissement historique du Vieux-Québec (iv)(vi) 1985	Canada	XVIIe-XVIIIe s.	Québec demeure la seule ville d'Amérique du Nord à avoir conservé ses remparts qui regroupent de nombreux bastions, portes et ouvrages défensifs ceinturant toujours le Vieux-Québec, formant un ensemble urbain qui est un des meilleurs exemples de ville coloniale fortifiée.

Ville historique de Meknès (iv) 1996	Maroc	XVII^{e}-XVIII^{e} s.	Meknès se distingue par l'aspect gigantesque et volumineux de ses remparts dont la hauteur atteint 15 m.
Médina d'Essaouira (ancienne Mogador) (ii)(iv) 2001	Maroc	XVIII^{e} s.	La médina d'Essaouira est un exemple de ville fortifiée du milieu du XVIIIe siècle, entourée d'une muraille de style Vauban.
Kairouan (i)(ii)(iii)(v)(vi) 1988	Tunisie	XVIII^{e} s.	Si les premiers remparts de la ville remontent au VIII^{e} siècle, ceux qui sont visibles aujourd'hui ont été réalisés au XVIII^{e} siècle.
Vieille ville d'Acre (ii)(iii)(v) 2001	Israël	XVII^{e}-XVIII^{e} s.	La cité actuelle est caractéristique des villes fortifiées ottomanes des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, avec sa citadelle, ses mosquées, ses caravansérail et ses bains publics.
Citadelle d'Erbil (iv) 2014	Iraq	XIX^{e} s.	La citadelle d'Erbil est un établissement anciennement fortifié bâti au sommet d'un imposant tell ovoïde. Les fortifications d'origine de la citadelle ont été remplacées au XIXe siècle par un mur continu constitué de hautes façades de maisons.
Centre historique de Varsovie (ii)(vi) 1980	Pologne	XX^{e} s.	Les remparts de la vieille ville, avec la barbacane, ont été reconstruits après leur destruction pendant la Seconde Guerre mondiale.

Tableau 02 : Les systèmes de fortifications sur la Liste du patrimoine mondial

Les biens sont classés chronologiquement. En **gras** apparaissent les biens construits entre le XIIe siècle et le XIVe siècle pour mettre en évidence les systèmes défensifs proches chronologiquement du bien proposé.

NOM DU BIEN CRITÈRES ET INSCRIPTION PM	PAYS	EPOQUE	COMMENTAIRE
La Grande Muraille (i) (ii) (iii) (iv) (vi) 1987	Chine	IIIe s. av J.C. - XVIIe s.	Dès la période Chunqi (VIIIe – Ve s. av. J.C.), les Chinois ont imposé leurs modèles de construction et de l'organisation de l'espace militaire en construisant des fortifications le long de leur frontière septentrionale, face aux civilisations voisines.
Forteresses daces des monts d'Orastie, (ii) (iii) (iv) 1999	Roumanie	Ier av J.C. – Ier s.	Les forteresses daces représentent la fusion des techniques et des concepts d'architecture militaire issus du monde classique antique et de l'héritage de l'âge du fer tardif en Europe, fusion qui donna naissance à un style unique.
Frontières de l'Empire romain (ii) (iii) (iv) 1987 ; 2005 ; 2008	Allemagne, Royaume-Uni	IIe s.	Le mur d'Hadrien a exercé une influence considérable sur l'organisation de l'espace du limes romain dans les îles britanniques et en Europe continentale pendant une durée qui peut être évaluée à 300 ans environ.
Citadelle, vieille ville et forteresse de Derbent (iii)(iv) 2003	Fédération de Russie	Ve s.	Derbent est associé à une imposante fortification construite au Ve siècle sous l'Empire sassanide. Deux murailles distantes de 300 à 400 m s'étendent sur environ 3,6 km, de la mer Caspienne jusqu'à la citadelle située sur la montagne. Les murailles s'avancent sur 500 m dans la mer Caspienne pour protéger le port et se prolongent au-delà des montagnes jusqu'à 40 km à l'ouest, défendant les frontières du nord contre les nomades guerriers en bloquant complètement le passage entre la mer et les montagnes. Au total, 73 tours de défense ont été construites, dont 46 dans le mur nord. Il y avait jadis quatorze portes et il en reste neuf.
Aires historiques de Baekje (ii)(iii) 2015	Corée du Sud	Ve-VIe s.	Ce bien en série comprend notamment les remparts de Naseong liés à la capitale Sabi (actuelle Buyeo).
Namhansanseong (ii) (iv) 2014	Corée du Sud	VIIe – XVIIe s.	Ce système de fortifications provient du réexamen des standards chinois et coréens de la fortification urbaine ainsi que des craintes inspirées par les nouvelles armes à feu occidentales, marquant un véritable tournant dans la conception de forteresse de montagne en Corée.
Forts de colline du Rajasthan (ii) (iii) 2013	Inde	VIIIe – XVIIe s.	Les Forts de colline du Rajasthan montrent un important échange d'idéologie princière rajpoute en matière de planification, de fortification, d'art et d'architecture depuis le début jusqu'à la fin de l'époque médiévale entre les différentes aires culturelles et géomorphologiques du Rajasthan.

Ensemble archéologique frontalier de Hedeby et du Danevirke (iii)(iv) 2018	Allemagne	Xe s.	Hedeby est un site archéologique entouré par une partie du Danevirke, une ligne de fortification traversant l'isthme du Schleswig, Les attributs associés au Danevirke comprennent différentes portions de mur, des ouvrages en mer avec soit des vestiges en surface, soit des traces archéologiques en sous-sol ou sous l'eau.
Forteresses circulaires de l'âge des Vikings (iii) (iv) 2023	Danemark	Xe s	Cinq sites archéologiques sont des forteresses circulaires construites en bois et en terre, abritant de grandes maisons en bois en forme de coque de bateau retournée. Elles ont été construites vers 970-980 et abandonnées peu d'années après. On en ignore la ou les fonction(s) exacte(s). Localisées à différents endroits du territoire, elles sont l'œuvre d'une politique centralisée.
Châteaux forts et enceintes du roi Edouard Ier dans l'ancienne principauté de Gwynedd **(i) (iii) (iv)**	**Royaume-Uni**	**XIIIe s.**	Les châteaux et les fortifications de l'ancienne principauté de Gwynedd sont le meilleur exemple d'architecture militaire de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle en Europe. Ils offrent un véritable répertoire de formes architecturales médiévales : barbacanes, pont-levis, portes fortifiées, chicanes, réduits, donjons, tours et courtines.
Site archéologique de Kernavė (Réserve culturelle de Kernavė) **(iii)(iv)** **2004**	**Lituanie**	**XIIIe s.**	L'ensemble archéologique de cinq collines fortifiées remonte au XIIIe siècle, lorsque Kernavė était une ville féodale importante. La ville de Kernavė fut détruite par l'ordre Teutonique à la fin du XIVe siècle.
Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés **(iv)** **1993 (ext. 2009)**	**Slovaquie**	**XIIIe-XIVe s.**	Le château de Spišský Hrad, la ville de Levoča, les sites associés de Spišské Podhradie, Spišská, Kapitula et Žehra constituent un ensemble d'éléments militaires, urbains, politiques et religieux, d'un type relativement commun dans l'Europe médiévale, mais dont presqu'aucun n'a survécu dans un état aussi complet et aussi intègre.
Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest (vi) 1979	Ghana	XVe-XVIIIe s.	Ces comptoirs commerciaux fortifiés, fondés entre 1482 et 1786 et s'étendant sur environ 500 km le long des côtés ghanéennes, jalonnaient les routes commerciales que les Portugais avaient tracées à l'époque de leurs grandes découvertes maritimes.
Colline royale d'Ambohimanga (iii)(iv)(vi) 2001	Madagascar	XVe-XIXe s.	La colline royale d'Ambohimanga se compose notamment d'un système de fortifications constitué d'une série de fossés et de 14 portails de pierre fortifiés.
Centre d'Angra do Heroismo aux Açores (iv) (vi) 1983	Portugal	XVIe s.	Angra do Heroismo est un port d'escale disposant d'un système de fortifications du XVIe siècle.
Ouvrages de défense vénitiens du XVIe au XVIIe siècle : Stato da Terra - Stato da Mar occidental	Croatie, Italie, Monténégro	XVIe-XVIIe s.	Ce bien consiste en 6 éléments d'ouvrage de défense qui se répartissent sur plus de 1 000 km. Les fortifications du Stato da Terra protégeaient la République de Venise, au nord-ouest, des autres puissances européennes, et celles du Stato da Mar, les routes maritimes et les ports de la mer Adriatique vers le Levant. L'introduction de la poudre à canon entraîna d'importants changements dans les techniques et l'architecture militaires qui se reflètent dans la conception des fortifications bastionnées qui allaient se répandre dans toute l'Europe.

Vieille ville de Galle et ses fortifications (iv) 1988	Sri Lanka	XVIe-XVIIIe s.	Ville fortifiée construite par les Européens, Galle illustre l'interaction entre l'architecture européenne et les traditions de l'Asie du Sud.
Port, forteresses et ensemble monumental de Carthagène (iv)(vi) 1984	Colombie	XVIe-XVIIIe s.	La ville de Carthagène des Indes possède l'un des systèmes les plus complets de fortifications militaires d'Amérique du Sud. Les fortifications défensives ont été édifiées par les Espagnols en 1586 et ont été renforcées et étendues à leurs dimensions actuelles au XVIIIe siècle. Peu à peu, toutes les passes naturelles furent placées sous le contrôle de forts, dont le Castillo San Felipe de Barajas, perché sur le rocher escarpé qui domine la ville vers l'est et protège l'accès à l'isthme de Cabrero.
Vieille ville de La Havane et son système de fortifications (iv) (v) 1982	Cuba	XVIe-XIXe s.	L'important réseau d'installations défensives, créées entre le XVIe et le XIXe siècle, comprend quelques-unes des plus anciennes et des plus grandes fortifications en pierre des Amériques dont la forteresse de la Cabaña, le château de la Real Fuerza et les châteaux du Morro et de la Punta qui gardent l'entrée du canal.
La Fortaleza et le site historique national de San Juan à Porto Rico (vi) 1983	États-Unis d'Amérique	XVIe-XXe s.	La Fortaleza, les forts plus récents de San Felipe del Morro, San Cristóbal et San Juan de la Cruz (El Cañuelo), ainsi qu'une grande partie des remparts originaux de la ville, ont été construits entre les XVIe et XXe siècles pour protéger la ville et la baie de San Juan.
Fortifications de Vauban (i) (ii) (iv) 2008	France	XVIIe s.	La part de Vauban dans l'histoire de la fortification est majeure. L'imitation de ses modèles types de bâtiments militaires en Europe et sur le continent américain, la diffusion en russe et en turc de sa pensée théorique comme l'utilisation des formes de sa fortification en tant que modèle pour des forteresses d'Extrême-Orient, témoignent de l'universalité de son œuvre.
Port naval de Karlskrona (ii)(iv) 1998	Suède	XVIIe s.	Le port naval de Karlskrona a conservé ses fortifications intérieures, les fortifications extérieures de la citadelle de Drottningskärs et le fort de Kungsholms.
Château de San Pedro de la Roca, Santiago de Cuba (iv)(v) 1997	Cuba	XVIIe-XVIIIe s.	Construit aux XVIIe et XVIIIe siècles, le château de San Pedro de la Roca et les ouvrages défensifs qui lui sont associés constituent un exemple vaste et complet d'adaptation des principes d'ingénierie militaire de la Renaissance aux impératifs des puissances coloniales européennes dans les Caraïbes.
Fortifications de la côte caraïbe du Panama : Portobelo, San Lorenzo (i)(iv) 1980	Panama	XVIIe-XVIIIe s.	Exemples de l'architecture militaire des XVIIe et XVIIIe siècles, ces forts de la côte caraïbe du Panamá faisaient partie du système défensif mis en place par la Couronne d'Espagne pour protéger le grand commerce transatlantique.
Ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications (iv) 2012	Portugal	XVIIe-XIXe s.	Le site, fortifié de manière extensive entre le XVIIe et le XIXe siècle, représente le plus grand système défensif de remparts à douves sèches du monde.

Centre historique de Bridgetown et sa garnison (ii)(iii)(iv) 2011	Barbade	XVII^{e}-XIX^{e} s.	La garnison Sainte-Anne et ses fortifications, qui protégeaient la ville et son port, est un exemple de garnison britannique des XVIII^{e}-XIX^{e} siècles dans le monde atlantique.
Zone historique de Willemstad, centre-ville et port, Curaçao (ii)(iv)(v) 1997	Pays-Bas	XVII^{e}-XIX^{e} s.	La ville moderne, capitale de la nation insulaire de Curaçao, a été partiellement protégée d'un système de défense au XVIIe siècle, complété par un ensemble plus vaste de fortifications à la fin des années 1820.
Ville historique de St George et les fortifications associées, aux Bermudes (iv) 2000	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	XVII^{e}-XX^{e} s.	Les fortifications associées à la ville de St George, aux Bermudes, témoignent du développement de l'ingénierie militaire anglaise du XVII^{e} au XX^{e} siècle et de son adaptation, au fil du temps, à l'évolution de l'artillerie.
Lignes d'eau de défense hollandaises (ii) (iv) (v) 1996, ext. 2021	Pays-Bas	XIX^{e} -XX^{e} s.	Les lignes d'eau de défense hollandaises sont un système de défenses s'étendant sur plus de 200 km le long de la limite administrative et économique du cœur de la Hollande. Le bien comprend la Nouvelle ligne d'eau de Hollande et la Ligne de défense d'Amsterdam. Construit entre 1815 et 1940, le système comprend un réseau de forts, des digues, des écluses, des stations de pompage, des canaux et des zones d'inondation, dont l'action conjointe de protection des Pays-Bas repose sur le principe de l'inondation temporaire des terres.

Tableau 03 : Les cités fortifiées d'Europe et du Moyen-Orient inscrites sur les listes indicatives nationales (XIIe-XVe siècles)

Les biens sont classés chronologiquement.

NOM DU BIEN, CRITÈRES ET INSCRIPTION LI	PAYS	EPOQUE	COMMENTAIRE
Shatili (v) 2007	Géorgie	Début du Moyen Age	Situé sur une crête rocheuse à 1 400 mètres d'altitude, le village est un complexe unique de forteresses modernes datant du début du Moyen-Âge et de maisons fortifiées en pierre et en mortier, qui servait à la fois de zone résidentielle et de forteresse La forteresse est constituée de structures en terrasses dominées par des habitations à toit plat et une soixantaine de tours qui se regroupent pour former une seule chaîne de fortifications.
Tartus : la cité-citadelle des Croisés (ii)(iv) 1999	République arabe syrienne	XIe-XIIIe s.	L'antique cité d'origine phénicienne enlevée aux Musulmans par les Croisés garde des vestiges vivants de ce passage qui a duré deux siècles (fin XIe- fin XIIIe siècles) et qui l'a entièrement façonnée, la transformant en un bastion des Frans parmi les plus stratégiques du bord de la Méditerranée d'où, grâce à son port, elle assurait la liaison avec Chypre et de là avec l'Occident chrétien.
The Historic Centre of Sibiu and its Ensemble of Squares (ii)(iii)(iv)(v) 2004	Roumanie	XIIe-XVe s.	Le centre historique de Sibiu a conservé des vestiges (tours, portes, portions de murailles) de ses quatre enceintes successives, érigées entre la fin du XIIe siècle et le milieu du XVe siècle. La troisième enceinte, élevée entre 1357 et 1366, est la mieux préservée.
Alanya (iii)(iv) 2000	Turquie	XIIIe s.	La cité historique d'Alanya, notamment l'arsenal fortifié, représente l'adaptation d'une civilisation continentale médiévale au monde méditerranéen, tant d'un point de vue naval que commercial. Il s'agit du seul exemple d'arsenal seldjoukide. Elle témoigne d'un système de fortification urbaine seldjoukide.
Mértola (ii)(iii)(iv) 2017	Portugal	XIIIe s.	Capitale d'un royaume musulman aux XIe et XIIe siècles, le centre historique a conservé ses murailles, les vestiges de la Torre do Rio, une tour fortifiée, le château du XIIIe siècle et la citadelle.
City of Motovun (ii)(iv) 2007	Croatie	XIIIe-XIVe siècle	Petite cité fortifiée sous domination vénitienne, Motovun se compose de trois parties principales séparées par des fortifications. La partie la plus ancienne, située sur un plateau montagneux, est ceinte de murailles des XIIIe et XIVe siècles.

Historical-town planning ensemble of Ston with Mali Ston, connecting walls, the Mali Ston Bay nature reserve, Stonsko Polje and the salt pans (i)(iii)(iv)(v) 2005	Croatie	XIVe-XVIe s.	Les centres urbains de Ston et Mali Ston ont été développés et fortifiés au XIVe siècle pour des raisons stratégiques, politiques et économiques par la république de Raguse. Afin de protéger ses frontières, Raguse a d'abord construit la Grande Muraille (environ 1200 m de long) séparant Pelješac de son arrière-pays de Zahumlje, avec trois principaux forts de défense - Koruna, Podzvizd et Veliki Kaštio. La ville qui s'est développée de l'autre côté du mur était composée de trois zones: Ston, Mali Ston et Broce. Au XVe siècle, un mur de défense pentagonal a été construit autour de la Ston avec plusieurs portes.
The historic town of Korčula (ii)(iii)(iv)(v) 2007	Croatie	XIVe-XVIe s.	Sur une péninsule de l'île du même nom, Korčula, alors sous domination vénitienne, a conservé ses murailles d'origine gothique puis modernisées par l'ajout de bastions. Ce système défensif n'est toutefois visible aujourd'hui que par fragments.
The natural and architectural ensemble of Jajce (ii)(iii)(iv)(v)(vi)(vii) 2006	Bosnie-Herzégovine	XIVe-XVe s.	La ville de Jajce a été construite au XIVe siècle et fut la capitale du Royaume de Bosnie. De cette période, Jajce garde des portes et des fortifications, ainsi qu'une forteresse. Le système de fortifications a toutefois été érigé en plusieurs étapes, la dernière pendant la période ottomane (XVIe-XIXe s.). Les murs de la cité furent élargis et renforcés à la fin du XVIIe siècle.
The historic urban site of Počitelj (ii)(iii)(iv)(v)(vi) 2007	Bosnie-Herzégovine	XIVe-XVIIe s.	Edifiée au milieu du XVe siècle, grâce notamment au financement de la république de Raguse, la petite cité fortifiée et sa forteresse furent enlevées par les Ottomans en 1471.

Tableau 04 : Les systèmes de fortifications d'Europe et du Moyen-Orient inscrits sur les listes indicatives nationales (XIIe-XVe siècles)

Les biens sont classés chronologiquement.

NOM DU BIEN, CRITÈRES ET INSCRIPTION LI	PAYS	EPOQUE	COMMENTAIRE
Forteresses des Croisés (iv) (v) (vi) 2000	Israël - Palestine	XIIe-XVe s.	Construites en Terre Sainte au cours des conquêtes des Croisés, les forteresses de Montfort, de Belvoir et d'Atlit, représentant respectivement les Ordres Teutonique, des Hospitaliers et des Templiers, constituaient les centres du pouvoir et de l'administration des croisades.
Comptoirs commerciaux et fortifications sur les routes commerciales génoises de la Méditerranée à la mer Noire (ii) (iv) 2013	Turquie	XIIIe s.	Ensemble de structures reflétant le commerce et les relations internationales du Moyen-âge comprenant sept constructions fortifiées en bord de mer.

Tableau 05 : Les autres systèmes de fortifications inscrits sur les listes indicatives nationales

NOM DU BIEN, CRITÈRES ET INSCRIPTION LI	PAYS	EPOQUE	COMMENTAIRE
Ancient Mountain Fortresses in Central Korea - (iii) (iv) (v) 2010	République de Corée	Ve-XIXe s.	À ce jour, près de 2400 sites de forteresses de montagne, petits et grands, ont été découverts en Corée. On compte 212 sites de forteresses de montagne dans le Chungcheongbuk-do, la région centrale de la Corée. La série proposée compte sept forteresses de montagne constituant un système défensif qui utilise au mieux les voies de circulation, reliant les montagnes et les cours d'eau adjacents. Les sept forteresses de montagne, dans leur état intact, témoignent de la technologie militaire, architecturale et de construction de l'époque.
Seoul City Wall (ii)(iii)(iv)(vi) 2012	République de Corée	XIVe-XIXe	La muraille de Séoul, longue de 18,627 km, a été construite le long de la crête des quatre montagnes intérieures de Séoul. La muraille constituait un élément essentiel de la capitale, tout comme le palais royal, Jongmyo et Sajikdan qui s'y trouvaient. Ils symbolisaient le statut de Séoul en tant que capitale pendant la dynastie Joseon (1392-1910).
Brazilian Fortresses Ensemble (ii) (iv) 2015	Brésil	XVIe – XIXe s.	La série proposée illustre un système de forteresses construit du XVIe siècle au début du XIXe siècle, formant l'un des plus grands ensembles défensifs du monde, aux dimensions continentales. La construction de ces forteresses a ainsi largement servi à consolider les stratégies d'occupation future de ces vastes zones géographiques.

3.3. Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.3.a. Brève synthèse

Situé dans le sud de la France, en région Occitanie, entre la limite méridionale du Massif central et la partie orientale des Pyrénées, le bien culturel en série proposé à l'inscription est constitué des éléments les plus remarquables du système de fortifications mis en place, au XIIIe siècle, par les rois de France pour affirmer leur autorité sur la sénéchaussée de Carcassonne. Il est composé d'une sélection de sept forteresses : Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes associées au château et aux remparts de Carcassonne.
Cette série de fortifications, contemporaines les unes des autres, témoigne de la conquête du Languedoc par le roi de France et ses vassaux, dans la première moitié du XIIIe siècle et de ses objectifs : le contrôle d'un vaste territoire et l'affirmation du pouvoir royal.
Carcassonne et le sud du Languedoc sont intégrés au domaine royal français à la suite de la croisade contre les Albigeois (1208-1229), une des rares croisades menées en Europe même contre une population chrétienne. Dès 1226, la mise en place de la sénéchaussée royale de Carcassonne matérialise sur les plans juridique, administratif et militaire, la difficile prise de contrôle par le roi de cette région nouvellement conquise.

Dans un contexte de tensions militaires et diplomatiques liées au voisinage de la couronne d'Aragon-Barcelone les rois de France déploient des moyens considérables pour construire, selon les principes de l'architecture militaire capétienne, un système de fortifications imposant et ostentatoire à l'échelle de la sénéchaussée.

La cité de Carcassonne est dotée d'une double enceinte abritant en son sein un château, centre de commandement du réseau fortifié. Parallèlement, une série de places-fortes féodales, passée sous contrôle royal, est entièrement reconstruite pour protéger les confins de la sénéchaussée et en contrôler les points les plus stratégiques.
Cet ensemble de forteresses a conservé sa fonction militaire jusqu'au traité des Pyrénées qui, en 1659, déplace la frontière vers le sud.
Administré depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi, il constitue un exemple précoce et particulièrement abouti de gestion militaire et administrative centralisée pour un territoire éloigné du siège du pouvoir royal.

Les fortifications composant le bien en série ont été édifiées selon les principes de l'architecture militaire capétienne, qui n'avaient pas encore gagné le Languedoc. Ce modèle de forteresse est caractérisé par la régularité géométrique du tracé des enceintes, la multiplication des tours rondes à archères, la présence de tours maîtresses intégrées à la défense, de logis adossés aux courtines et l'éloignement des zones d'habitats.

Pour asseoir le pouvoir du roi sur l'ensemble du territoire, les maîtres d'œuvre royaux implantent les forteresses dans des zones aux reliefs difficiles en lieu et place de châteaux méridionaux préexistants. Pour cela, ils sont contraints d'adap-

ter leurs concepts architecturaux, élaboré à l'origine pour les plaines du nord de la France, aux reliefs escarpés du pays, obligeant tailleurs de pierres, maçons et charpentiers à déployer une grande maîtrise technique.

Bâtis en même temps avec des moyens considérables, dans un temps relativement court et sous maîtrise d'ouvrage royale, les châteaux de la série présentent une unité stylistique remarquable. L'architecture militaire capétienne s'y exprime pleinement, tant dans la conception d'ensemble que dans le détail constructif.

Parallèlement la multiplicité des solutions mises en œuvre pour adapter les châteaux à leur environnement topographique confère à chaque élément de la série une identité propre, amplifiée par l'insertion des murailles au sommet de crêtes qu'elles prolongent de façon spectaculaire.
Cette même volonté de démontrer la puissance royale par des constructions monumentales se retrouve à Carcassonne dont l'imposant système fortifié constitue un répertoire abouti des innovations architecturales capétiennes.
Ces modèles constructifs sont rapidement et largement adoptés tant par les vassaux du roi que par les principautés et royaumes voisins.

Cet ensemble de monuments exceptionnel par son homogénéité et sa conservation, constitue une référence comme système de défense territorial pour le XIII^e^ siècle et le début du siècle suivant. Peu modifiées par l'histoire, les forteresses royales continuent aujourd'hui de s'imposer au sein de paysages naturels spectaculaires et préservés.

Dans le domaine de l'architecture fortifiée, ce système de forteresses complète, avec ses caractères et sa chronologie propres, les grands ensembles déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Critère (ii)

(témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou la création de paysages).

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue, pour les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, un jalon remarquable dans le large mouvement de diffusion de l'architecture militaire capétienne depuis l'Europe occidentale tant vers la Baltique et les régions danubiennes que vers la Méditerranée et le Moyen-Orient. Il illustre de façon exemplaire le déploiement rapide et maîtrisé de la fortification capétienne, en France méridionale, dans le cadre d'un schéma autoritaire et centralisé de contrôle d'un territoire frontalier.

En utilisant des moyens considérables pour doter Carcassonne d'une double enceinte et d'un château des plus perfectionnés pour l'époque, la Couronne capétienne affirme sa domination sur le territoire. Parallèlement, en s'implantant sur des crêtes escarpées, en lieu et place des châteaux seigneuriaux préexistants, les bâtisseurs matérialisent le pouvoir du roi. Ils réalisent des prouesses architecturales afin d'adapter le modèle fortifié capétien, conçu à l'origine pour les plaines du nord de la France, à des reliefs très contraignants. Il en résulte un ensemble de fortifications original et remarquable à la fois par sa cohésion architecturale et par la variété des solutions techniques mises en œuvre pour épouser les sommets des promontoires.
Ces évolutions majeures dans le domaine de l'architecture militaire sont rapide-

ment adoptées par les pouvoirs féodaux ou souverains voisins de la sénéchaussée. Les échanges d'influence se font donc d'une part en empruntant un système d'occupation territoriale et, d'autre part, en y implantant un modèle architectural novateur appelé à se diffuser largement au-delà des confins de la sénéchaussée. Certaines de ces réalisations extérieures copient strictement le modèle capétien, d'autres se contentent, par un effet de mode, d'en utiliser un des éléments. Les châteaux de la sénéchaussée de Carcassonne constituent ainsi une porte ouverte à la transformation évolutive de l'architecture castrale de montagne pour les confins méridionaux du royaume de France.

Ce modèle architectural et son organisation territoriale allaient se diffuser et marquer le développement des grands États européens alors en gestation. Ils forment un exemple de référence dans l'espace géopolitique de l'Europe occidentale et du Moyen-Orient méditerranéen des XIIIe et XIVe siècles.

Les monuments constituant le bien en série n'ont été que peu modifiés par l'histoire et sont conservés dans des paysages naturels de grande qualité permettant encore aujourd'hui d'apprécier la pertinence de leur implantation. Le lien organique des forteresses avec la roche ainsi que la préservation des paysages naturels, peu anthropisés, au sein desquels elles demeurent, participe aujourd'hui à la perception et à l'appréciation de ces monuments.

Critère (iv)

(offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine.)

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne résulte de l'affirmation du pouvoir royal français lors de la conquête de régions situées aux confins méridionaux du royaume dans la continuité de la croisade contre les Albigeois. Les fortifications de Carcassonne et les châteaux qui lui sont associés matérialisent le contrôle d'un territoire réputé hostile et hérétique confrontant les possessions de la Couronne d'Aragon alors au sommet de sa puissance. La nécessité, pour la royauté française de s'imposer aux populations locales, potentiellement rebelles, tout en s'affirmant face aux aragonais, a conduit l'administration royale à planifier la construction d'un imposant réseau militaire territorial et frontalier.

Par sa position géographique éminemment stratégique, la cité de Carcassonne a constitué le centre du dispositif. Elle a été dotée d'une double muraille et d'un château conçus selon les principes les plus avancés de l'architecture militaire capétienne. Cette même démarche s'est appliquée à plusieurs places-fortes féodales confisquées par la Couronne et réparties de façon dense en périphérie de Carcassonne et face aux possessions aragonaises.

Cet ensemble fortifié, par son ampleur et sa force, vient en appui de la diplomatie capétienne avec l'Aragon dans les difficiles négociations permettant d'aboutir à la définition d'une frontière claire entre les deux royaumes, accord qui allait perdurer durant quatre siècles.
Cette planification par le pouvoir royal d'un vaste système de contrôle frontalier marque donc l'expansion rapide du royaume de France en direction du monde méditerranéen et des royautés ibériques qui préfigurent l'empire espagnol.

L'ensemble des forteresses est dirigé depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi. Cette gestion militaire et administrative centralisée d'un réseau de places-fortes s'avère être particulièrement efficace et permet l'intégration rapide et durable de ces territoires au sein du royaume de France.
Cet ensemble fortifié est exceptionnel par sa complétude et sa conservation. Il offre pour le XIIIe siècle et le début du siècle suivant un exemple éminent et remarquablement homogène de système de défense territorial à commandement centralisé.

La construction simultanée de ces châteaux de crête et des murailles de Carcassonne est emblématique de la capacité de la Couronne capétienne à mobiliser des moyens humains et financiers considérables pour affirmer son autorité sur une territoire éloigné du siège du pouvoir. Organisé autour de sa place-forte principale, le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue un exemple précoce de la mise en place d'une défense territoriale centralisée. Ce réseau fortifié est emblématique du mouvement d'affirmation des puissances souveraines qui marque l'Europe du XIIIe siècle. Il illustre remarquablement le renforcement et l'expansion considérable du pouvoir capétien, envié alors par nombre de monarques européens.

Intégrité

Après la croisade contre les Albigeois, pour s'imposer sur le Languedoc, territoire potentiellement rebelle, et défendre ses acquis face au royaume d'Aragon, la couronne de France entreprend un formidable programme de fortifications, dirigé depuis la place forte centrale de Carcassonne. Ce système défensif est encore clairement lisible aujourd'hui, illustré par une série de fortifications suffisamment bien conservées pour témoigner de ce qu'a pu être au milieu du XIIIe siècle, un réseau de châteaux entourant une cité centrale puissamment fortifiée. Tous ces éléments appartiennent au même programme et ont été bâtis en même temps, par les mêmes hommes au service d'un objectif commun, l'affirmation du pouvoir royal. Cette cohérence d'ensemble, tout à fait exceptionnelle, justifie la proposition de la série.

Dans la liste des châteaux royaux de la sénéchaussée de Carcassonne des XIIIe et XIVe siècles, les monuments constituant le bien en série ont été sélectionnés selon des critères rigoureux prenant en compte les notions d'intégrité et d'authenticité ainsi que la contribution individuelle de chaque forteresse à la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble.

Le système de forteresses de la sénéchaussée s'exprime donc par la double enceinte et le château de Carcassonne et par la sélection des sept forteresses réparties sur le territoire. L'intégrité des éléments militaires de la Cité a déjà été reconnue via l'inscription au Patrimoine mondial de l'ensemble de la Ville fortifiée historique de Carcassonne , suite à sa restauration d'ensemble par E. Viollet-le-Duc dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette restauration, effectuée sur la base d'une étude archéologique rigoureuse, a mis en évidence la prééminence de l'architecture militaire capétienne dans les fortifications de Carcassonne. Les études archéologiques les plus récentes sur les enceintes et le château de Carcassonne confirment bien cette intégrité des murailles des XIIIe et XIVe siècle., les ajouts du XIXe siècle ayant été principalement limités aux parties hautes.

De leur côté, les châteaux sélectionnés sont suffisamment bien conservés, à titre individuel, pour être chacun pleinement représentatif d'une forteresse royale édifiée en montagne au XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle.

Collectivement, ils sont suffisamment nombreux pour montrer comment les maîtres d'œuvre capétiens ont su s'adapter avec succès aux difficultés extrêmes du relief. Ils couvrent de manière significative le territoire nouvellement contrôlé par le roi de France et sont emblématiques des différentes missions dévolues à ces forteresses : protéger Carcassonne, contrôler les ressources économiques et les voies de circulation, effacer les lignages féodaux locaux, défendre la nouvelle frontière.

Ils apportent donc un témoignage global d'une grande intégrité sur la fortification royale de montagne entre le milieu du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle, donnant du sens à la notion de diffusion et d'adaptation du modèle de l'architecture militaire capétienne aux reliefs du Languedoc.

La série sélectionnée, parmi les fortifications royales des différentes sénéchaussées du sud de la France correspond pleinement à un ensemble sans équivalent, par sa cohérence, sa répartition territoriale, sa relation étroite avec une place-forte centrale, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan typologique. Son homogénéité architecturale, à l'échelle d'une série de huit monuments, encore bien conservés, est un cas unique dans le domaine royal et bien au-delà.

Tous les châteaux ont en commun une localisation sur des sites isolés de pitons et de parois abruptes, dont les formes sont étroitement conditionnées par la géologie. Les socles rocheux supports des fortifications n'ont subi aucune altération au fil des siècles et témoignent pleinement aujourd'hui des prouesses accomplies par les bâtisseurs royaux pour imposer la rationalité géométrique de l'architecture capétienne aux crêtes montagneuses escarpées.

Ce cadre environnemental protégé, de grande qualité, donne une vraie unité à la série proposée. L'identité visuelle qui en résulte est très forte et même unique.

Authenticité

L'authenticité d'ensemble de la série proposée pour inscription est attestée à travers plusieurs niveaux d'analyses scientifiques qui confirment son adéquation avec la Valeur universelle exceptionnelle. Les sources documentaires témoignent de la multiplication des chantiers menés en parallèle sur ces sites, sous la tutelle royale, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Elles nous renseignent aussi sur leur gestion centralisée depuis le château de Carcassonne. L'étude du bâti des monuments met en évidence un langage architectural commun pleinement représentatif de l'architecture militaire capétienne du XIIIe siècle, en rupture totale avec les constructions militaires languedociennes antérieures à la conquête royale. L'analyse architecturale des forteresses manifeste également aussi la spécificité de la série au sein du modèle capétien par son adaptation aux reliefs tourmentés du territoire de la sénéchaussée. En outre les investigations archéologiques précisent les datations avancées pour les phases de construction des fortifications royales, (mi-XIIIe siècle-début XIVe siècle). Elles confirment aussi la fonction purement militaire des bâtiments. Les sites ont été entretenus par l'administration royale dans leur fonction militaire première jusqu'à la paix des Pyrénées (1659), mais sans transformations notables, en dehors de l'aménagement de quelques ouvertures pour mousquets et casernements, permettant ainsi qu'ils parviennent jusqu'à nous dans un haut degré d'authenticité.

Pour les remparts et le château de Carcassonne, la distinction entre les parties des XIIIe- XIVe siècles et celles du XIXe siècle a été précisée ces dernières années par la recherche scientifique. Il est désormais possible d'affirmer que la majeure partie des élévations du château et des remparts de Carcassonne correspond à la fortification réalisée par les rois capétiens dans le cadre de la mise en défense de la sénéchaussée.
Les forteresses royales de montagne, qui pour leur part n'ont reçu que des travaux de consolidation visant à leur conservation en l'état, font preuve d'une authenticité remarquable.
Par leur homogénéité stylistique et leurs liens architecturaux étroits avec les fortifications de Carcassonne, elles apportent sans conteste un état de référence confirmant l'authenticité de la majeure partie des murailles de la Cité.

Le classement précoce comme Monuments Historique de l'ensemble des monuments constituant le bien en série candidat a permis qu'ils soient régulièrement entretenus de façon raisonnée et appropriée.

Bâties avec la pierre extraite de leurs socles rocheux, les forteresses prolongent littéralement la montagne. Ce lien organique entre les reliefs et les bâtiments n'a pas été dénaturé au fil des siècles et offre une authenticité de paysage par un accord inchangé entre la géomorphologie et la construction sommitale. En conformité avec les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et la réunion de Nara sur l'authenticité, on peut en toute légitimité parler ici de l'authenticité perçue par le visiteur lorsqu' il découvre ces forteresses, défiant l'espace et bravant les siècles.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Le bien en série proposé pour inscription dispose d'un plan de gestion en vue de garantir la préservation et la transmission de sa Valeur universelle exceptionnelle. Celui-ci comporte un programme d'actions opérationnel dont la mise en œuvre concertée entre les différents partenaires, et le système de gouvernance qui lui est associé, assurent une gestion et une protection efficaces du bien en série et de sa zone tampon.

En outre, la protection du bien est garantie par la mise en œuvre d'outils réglementaires, juridiques et de planification dont le déploiement combiné assure une gestion efficiente du bien et de sa zone tampon.

Parmi ces outils, doivent en premier lieu être cités les dispositifs déployés au titre du code du patrimoine. Les huit composantes du bien en série sont toutes classées au titre des Monuments Historiques. Ce classement génère un périmètre des abords de 500 mètres ou un périmètre délimité des abords permettant d'englober les enjeux de protection de la zone tampon, par ailleurs couverts par l'application de cahiers de gestion spécifiques.

Cinq des huit composantes du bien sont également couvertes par un site classé au titre du code de l'environnement.

Ainsi le bien en série bénéficie de la protection juridique maximale en droit français.

La zone tampon du bien est également couverte par une série de dispositifs mobilisant, selon les composantes, les outils inscrits aux codes du patrimoine, de l'environnement ou de l'urbanisme ; et garantissant une gestion efficace de la zone tampon.

Aux périmètres des abords et sites classés précédemment cités viennent ainsi s'ajouter les sites patrimoniaux remarquables et leurs documents de gestion (PVAP-AVAP-ZPPAUP), les zonages Natura 2000 et leurs documents d'objectifs (DOCOB), ainsi que les documents de planification (PLU(I) et SCOT) permettant une retranscription des enjeux de préservation de la VUE du bien.

Enfin, ces servitudes d'utilités publiques et outils réglementaires sont complétés par d'autres dispositifs de gestion territoriaux tel que la charte du Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes couvrant cinq des huit composantes du bien en série, ou les Opérations Grands Sites sur deux des huit composantes.

Il est à noter que les huit éléments constitutifs de la série sont propriété publique. Le château et les remparts de Carcassonne appartiennent à l'État et les sept autres forteresses sont propriétés communales. L'application des mesures de gestion et de protection résulte d'une coordination entre les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales.

Afin de garantir la bonne application de ces mesures, et évaluer le déploiement du plan de gestion, le bien en série est doté d'un système de gouvernance partagé faisant interagir instances dictionnaires et partenaires techniques garants de la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien. Le comité de bien, réuni en plénière une fois par an sous l'autorité du préfet de Région, rassemble l'ensemble des acteurs œuvrant pour la gestion du bien et est chargé d'analyser la mise en œuvre du programme d'actions.

L'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) est au cœur du dispositif de gestion. Composée de l'ensemble des collectivités propriétaires et autres gestionnaires territoriaux elle coordonne et anime le présent de système de gouvernance, mobilisant instances et partenaires, et constitue l'interface de gestion principale du bien en série.

© crédits photo : Philippe Benoist - IBS / AMPM
création graphique : Ségolaine Pertriaux - 06 75 08 74 92
impression : imprimerie Caiiman

ampm

Association Mission
Patrimoine Mondial

Allée Raymond Courrière
11855 Carcassonne cedex 9
T : 04 68 11 64 90
contact.ampm@aude.fr